



HAL
open science

Tendances et ruptures, le Val-d'Oise en mutation : quelles conséquences pour l'avenir ?

Didier Desponds

► **To cite this version:**

Didier Desponds. Tendances et ruptures, le Val-d'Oise en mutation : quelles conséquences pour l'avenir ? : Evolution des pôles et des bassins d'emplois. [Rapport de recherche] Université de Cergy-Pontoise; Conseil Général du Val d'Oise, Région Île-de-France. 2010, pp.144. hal-01371172

HAL Id: hal-01371172

<https://hal.science/hal-01371172>

Submitted on 24 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



TENDANCES ET RUPTURES, LE VAL-D'OISE EN MUTATION : QUELLES CONSEQUENCES POUR L'AVENIR ?

Evolution des pôles et des bassins d'emplois

Décembre 2010

**DESPONDS Didier – Maître de conférences en Géographie
Laboratoire MRTE – Université de Cergy-Pontoise**

**TENDANCES ET RUPTURES.
LE VAL-D'OISE EN MUTATION :
QUELLES CONSEQUENCES POUR
L'AVENIR ?**

Evolution des pôles et des bassins d'emplois

Remerciements :

Je tiens ici à exprimer mes plus sincères remerciements à tous ceux qui ont permis le développement de ce travail d'analyse sur les dynamiques affectant le territoire du Val-d'Oise. Cette étude s'inscrit dans la continuité d'une proposition formulée par le laboratoire de géographie de l'Université de Cergy-Pontoise (MRTE : Mobilités, Réseaux, Territoires, Environnement – Equipe d'accueil n°4113) le 19 mai 2008 au Président du Conseil général du Val-d'Oise, D. Arnal, élu le 20 mars 2008. Il s'agissait dans la proposition initialement transmise de réaliser un « Atlas des mutations du département », situant celui-ci dans un contexte spatial plus vaste, dépassant le cadre spécifiquement francilien et permettant de traiter des thématiques économiques, démographiques, sociales, environnementales.

Une fois obtenu l'accord de principe, les discussions sur le champ même du travail à réaliser concernèrent les enseignants-chercheurs du laboratoire impliqués et les membres de l'Observatoire départemental : F. Bannerman, S. Dobel et L. Marzin. Outre le suivi régulier de l'avancement de l'étude au sein du conseil scientifique, leur aide s'est révélée indispensable pour l'obtention de données « sensibles ». Les discussions avec les responsables de l'Observatoire départemental contribuèrent à modifier le projet initial, dans le sens de l'élaboration d'un rapport, entendu comme un outil d'aide à la décision. Parmi les thèmes proposés, plusieurs apparurent comme plus immédiatement importants : il s'agit des évolutions économiques, sociales, résidentielles et immobilières. Les dynamiques économiques font l'objet du Volet 1, réalisé par L. Gatineau (maître de conférences en géographie, spécialisé dans les transports) et L. Chalonge (ingénieur d'études au laboratoire MRTE). Le Volet 2 aborde plus particulièrement les aspects sociaux, résidentiels et immobiliers et le Volet 3, correspondant à l'étude présente, porte sur les emplois, au lieu de travail comme au lieu de résidence, les bassins de recrutement des pôles d'emplois et la géographie du chômage. Cette chronologie dans les thèmes à traiter résultait également du caractère immédiatement mobilisable des données.

Je tiens également à remercier pour leur implication permanente dans le comité de pilotage scientifique ayant accompagné cette étude, M. Arnaud (Directeur général adjoint chargé de l'administration au Conseil général du Val-d'Oise) et D. Hubert (Directeur général adjoint chargé du développement). Leur lecture attentive des documents transmis et leurs remarques précises ont permis aux enseignants-chercheurs d'approfondir certains aspects répondant plus particulièrement aux problématiques du Conseil général. Cette démarche itérative offre l'avantage de permettre des gains de temps dans l'identification des aspects les plus originaux ou contre-intuitifs de l'étude en cours de réalisation.

Le Volet 2 de l'étude a nécessité des discussions avec les fournisseurs de données, qu'il s'agisse de l'accès à la base BIEN, auprès de la Chambre des notaires de Paris, ou des données fiscales FILOCOM, auprès du CETE Nord-Picardie. Les négociations complexes pour obtenir les informations indispensables aux analyses du Volet 2 débouchèrent sur un décalage de plusieurs mois dans la transmission du rapport définitif. Cette difficulté avait clairement été sous-estimée lors de la phase initiale de construction du projet. Si le Volet 3 n'a pas rencontré de difficultés particulières quant à l'accès aux données, celles-ci étant pour l'essentiel accessibles par téléchargement sur le site de l'Insee, il eut à pâtir du retard préalable.

SOMMAIRE DE L'ETUDE :

- **I) Objectifs de l'étude : thèmes développés, approche méthodologique.....p. 4**
- **II) Evolution quantitative des pôles d'emploi, entre 1999 et 2006.....p. 12**
- **III) Evolution des pôles d'emplois selon leur profil social.....p. 23**
- **IV) Evolution du profil social des actifs au lieu de résidence.....p. 34**
- **V) Evolution des bassins de recrutement des trois principaux pôles d'emplois du Val-d'Oise.....p. 50**
- **VI) La géographie du chômage, une géographie des difficultés sociales.....p. 67**
- **VII) Evolution des distances des mobilités domicile-travail.....p. 88**
- **VIII) Stabilité et turbulence résidentielles : éléments sur le Val-d'Oise et les mobilités résidentielles.....p. 101**
- **IX) Bilan et perspectives : quels enjeux territoriaux déterminants ?.....p. 106**
- **Références bibliographiques et webographiques.....p. 107**
- **Annexes.....p. 110**
- **Table des figures.....p. 135**
- **Table des matières.....p. 143**

I. Objectifs de l'étude : thèmes développés, approche méthodologique

A. Les thèmes intégrés à l'étude

La convention signée le 8 janvier 2009 entre le président du Conseil général D. Arnal et la présidente de l'université de Cergy-Pontoise précise les points suivants dans son Article 1 – Objet de la convention (op. cité p. 2) :

- « Un partenariat est conclu avec le laboratoire MRTE de l'Université de Cergy-Pontoise afin de nourrir une réflexion prospective engagée par le Conseil Général : qu'est-ce que les évolutions du Val-d'Oise d'hier et d'aujourd'hui nous apprennent sur le Val-d'Oise de demain ? Quelles sont les tendances ou les ruptures récentes qui auront des conséquences sur le développement futur du Val-d'Oise ? Quelles dynamiques territoriales, quelles mutations, et quels effets prévisibles pour l'avenir du Val-d'Oise dans son contexte régional ?

Plus précisément, l'étude qui sera réalisée par MRTE concernera :

- **les dynamiques économiques et urbaines**, dont les analyses alimenteront les réflexions lancées à l'occasion de la conférence pour l'emploi, de l'élaboration du nouveau Plan stratégique de développement économique, et de la mise en œuvre du SDRIF.

Il s'agit en particulier d'identifier les perspectives d'évolution :

- de la structure et de la localisation des emplois, des qualifications, de la mobilité des entreprises, de l'attractivité des territoires...

- de la consommation et usage de l'espace, des espaces bâtis, de la valorisation/dévalorisation immobilière et foncière : prix et commercialisation de terrains, logements neufs et d'occasion (maisons, appartements), profils des acquéreurs, des vendeurs (âge, CSP...)

- **les mutations socio-démographiques** survenues au cours de la période récente et prévisibles.

Cette phase consiste à analyser les évolutions démographiques du point de vue de l'âge, des structures familiales, des catégories socioprofessionnelles, des migrations résidentielles et leur impact sur la diversification ou la spécialisation de certains territoires.

Les migrations intra Val-d'Oise ou avec des départements voisins, qu'elles soient résidentielles ou alternantes, et leurs effets induits, seront donc au centre des analyses. L'attractivité résidentielle et économique est en effet une préoccupation importante.

Pour veiller à donner un caractère opérationnel à cette étude, il conviendra de distinguer des territoires infra-départementaux, en spécifiant leurs atouts et faiblesses au regard de chaque thématique. Les analyses et les données seront ainsi restituées à l'échelle spatiale la plus pertinente selon la thématique (territoires du Conseil Général, EPCI...), mais dans tous les cas, une attention particulière sera portée aux principaux pôles urbains du Val-d'Oise : le pôle de Roissy-Charles de Gaulle, de l'agglomération de Cergy-Pontoise, et d'Argenteuil-Bezons.

Si l'analyse porte sur les mutations en cours dans le Val-d'Oise et leurs spécificités éventuelles par rapport aux autres départements de la région, elle se veut résolument prospective afin d'envisager les effets prévisibles pour l'avenir du département. L'objectif étant en effet d'anticiper les grandes mutations à venir, et éclairer les décisions de demain ».

B. Les informations mobilisables sur le thème de l'emploi

Les informations mobilisables sur les aspects relatifs à l'emploi réfèrent à deux sources principales, l'Insee, et Pôle emploi (issu de la fusion entre l'ANPE et les Assedic le 9 décembre 2008). Les recensements généraux de population, le 33^{ème} en date depuis 1802 s'étant déroulé en 1999 [Ngwe L., 2006], ont longtemps constitué la source principale d'informations, permettant une vision exhaustive des dynamiques sur le territoire et une comparaison dans la durée. Les problèmes posés par le RGP (charge de travail excessive pour l'Insee au moment de l'administration du RGP ; périodes inter-censitaires variables de 6 à 9 ans si l'on considère les recensements d'après-guerre ; délais importants dans la transmission des informations,...) ont conduit à opter pour une nouvelle méthodologie [Godinot A., 2005]. À partir du 1^{er} janvier 2004, les populations résidant en France se verront poser les mêmes questions que lors du traditionnel RGP, mais ne seront plus interrogées de manière synchrone. Concrètement, les populations résidant dans des communes de moins de 10 000 habitants seront enquêtées successivement tous les cinq ans (un calendrier précis leur a été fourni par l'Insee leur permettant de savoir quand interviendra l'enquête). Les populations des villes de 10 000 habitants et plus seront enquêtées chaque année, pour un échantillon représentatif correspondant à 8 % de leur population. En moyenne, chaque année, de l'ordre de 8000 communes seront recensées (7000 de moins de 10 000 habitants et 900 de plus de 10 000 habitants, soit environ 8,5 millions de personnes). Au bout de cinq années, soit en fin 2008, l'Insee estime que la totalité des communes et environ 40 % des populations auront fait l'objet du recensement. La nouvelle méthode permet de lisser la charge de travail de l'Insee (le recensement étant effectué lors des mois de janvier et février, à la fois par des enquêteurs de l'Insee, par des employés des mairies et par des personnes spécialement recrutées pour administrer le questionnaire), de fournir des résultats avec une plus grande régularité. Il est possible de suivre sur le site de l'Insee¹, les informations accessibles. Les populations légales de « l'année n » sont désormais diffusées à la fin décembre de « l'année n + 2 », pour les communes, cantons, arrondissements, départements et régions de France, tandis que les résultats statistiques du recensement de « l'année n » sont diffusés au cours du second semestre de « l'année n + 3 ». Les premières données fournies par l'Insee selon la nouvelle méthodologie, furent celles de l'année 2006. Mises à disposition dans le courant de l'année 2009, ce sont celles qui furent exploitées dans le cadre de la présente étude. Actuellement, en novembre 2010, peuvent être obtenus de nombreux fichiers correspondant à l'année 2007². Si des critiques peuvent être exprimées sur la fiabilité de certains résultats, la nouvelle méthode présente deux avantages significatifs : l'actualisation annuelle des informations à partir de l'année 2006 et l'accès par téléchargement à de multiples fichiers qui précédemment étaient plus difficiles à obtenir. Le tableau ci-après (voir Figure 1) indique les principaux fichiers accessibles sur le site de l'Insee et les thèmes qu'ils permettent d'aborder. Il est subdivisé en trois grandes parties correspondant successivement aux « actifs au lieu de résidence », « aux actifs au lieu de travail » et aux « mobilités domicile – travail ». Par ailleurs, le Pôle emploi, fréquemment en partenariat avec l'Insee, diffuse des informations sur les populations actives recourant à ses services. Elles permettent d'aborder les aspects relatifs au chômage et à la réinsertion professionnelle [DIV, 2008]. Peuvent en particulier être identifiés les territoires correspondant à la politique de la ville. Ces aspects ne seront pas développés dans cette étude qui ne traite pas des échelles infra-communales. Les résultats fournis le seront à trois niveaux

¹ Les résultats disponibles sont présentés à la page suivante, actualisée en continu :

http://www.insee.fr/fr/publics/default.asp?page=communication/recensement/particuliers/diffusion_resultats.htm

² Les fichiers concernant les communes sont téléchargeables sur le site de l'Insee à l'adresse suivante : <http://www.recensement.insee.fr/accesDonneesTelechargeables.action> ; ceux concernant les Iris, le sont à l'adresse suivante : <http://www.recensement.insee.fr/basesInfracommunales.action>

de précision : les départements, ce qui permettra de positionner le Val-d'Oise par rapport aux autres départements franciliens ainsi qu'à quatre départements extérieurs à celle-ci (Eure, Eure-et-Loir, Oise et Seine-maritime) ; les EPCI (voir [Figure 2](#)), tout du moins ceux qui étaient constitués en décembre 2008 et les communes.

Thème :	Nom du fichier Insee :	Actualisation :	Description des variables :	Echelon géographique le plus fin :
Population active au lieu de résidence				
Profil des populations résidentes	CC_POP_2006 (chiffres clés)	RGP puis tous les ans depuis 2006	Population légale depuis 1968, Structures démographiques 1999 et 2006, mobilités résidentielles 1999 et 2006, PCS en huit postes en 1999 et 2006.	Commune
Profil des actifs résidents	CC_ACT_2006 (chiffres clés)	RGP puis tous les ans depuis 2006	Age des actifs occupés, statut professionnel, temps partiel / temps complet, lieu de travail de l'actif (même commune, même département, même région, etc.), en 1999 et 2006.	Commune
Profil des actifs résidents (occupés et non occupés)	POP5	RGP puis tous les ans depuis 2006	Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et type d'activité	Commune
Profil des actifs résidents (occupés et non occupés)	POP6	RGP puis tous les ans depuis 2006	Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle.	Commune
Profil des actifs résidents (occupés et non occupés)	BT_IC_POP	RGP puis tous les ans depuis 2006	Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle	Iris
Profil des actifs résidents occupés	ACT1	RGP puis tous les ans depuis 2006	Population active de 15 ans ou plus, par sexe, âge et type d'activité	Commune
Profil des actifs résidents occupés	ACT2A	RGP puis tous les ans depuis 2006	Population de 15 ans ou plus, ayant un emploi, par sexe, âge, statut et temps de travail	Commune
Profil des actifs résidents occupés	ACT2B	RGP puis tous les ans depuis 2006	Population de 15 ans ou plus, ayant un emploi par condition d'emploi et temps de travail	Commune
Profil des actifs résidents occupés	ACT3	RGP puis tous les ans depuis 2006	Population de 15 ans ou plus, ayant un emploi par statut et secteur d'activité économique	Commune
Profil des actifs résidents occupés	ACT4	RGP puis tous les ans depuis 2006	Population de 15 ans ou plus, ayant un emploi, par sexe, catégorie socioprofessionnelle et secteur d'activité économique	Commune
Profil des actifs résidents occupés	ACT5	RGP puis tous les ans depuis 2006	Population de 15 ans ou plus, ayant un emploi, par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle	Commune
Profil des actifs résidents occupés	ACT	RGP puis tous les ans depuis 2006	Statut, catégorie socioprofessionnelle, mode de déplacement	Iris

Population active au lieu de travail				
Profil de la population active (occupée et non occupée) au lieu de résidence et de la population active au lieu de travail	CC_EMP_2006 (chiffres clés)	RGP puis tous les ans depuis 2006	Population active au lieu de résidence et au lieu de travail, en 2006 et 1999 : type d'activité, PCS, âge des actifs.	Commune
Profil des emplois	EMP1	RGP puis tous les ans depuis 2006	Emploi au lieu de travail, par sexe, âge, statut et temps de travail	Commune
Profil des emplois	EMP2	RGP puis tous les ans depuis 2006	Emploi au lieu de travail, par sexe, statut et temps et secteur d'activité économique	Commune
Profil des emplois	EMP3	RGP puis tous les ans depuis 2006	Emploi au lieu de travail, par sexe, catégorie socioprofessionnelle et secteur d'activité économique	Commune
Profil des emplois	EMP4	RGP puis tous les ans depuis 2006	Emploi au lieu de travail par sexe, condition d'emploi et temps de travail	Commune
Mobilités domicile-travail				
Profil de la population active au lieu de travail	NAV1	RGP puis tous les ans depuis 2006	Population active de 15 ans ou plus, ayant un emploi, par sexe, âge et lieu de travail	Commune
Profil de la population active au lieu de travail	NAV2A	RGP puis tous les ans depuis 2006	Population active de 15 ans ou plus, ayant un emploi, par sexe, lieu de travail et moyen de transport	Commune
Profil de la population active au lieu de travail	NAV2B	RGP puis tous les ans depuis 2006	Population active de 15 ans ou plus, ayant un emploi, par sexe, lieu de travail (géographie urbaine) et moyen de transport	Commune
Profil de la population active au lieu de travail	NAV3	RGP puis tous les ans depuis 2006	Population active de 15 ans ou plus, ayant un emploi, par sexe, lieu de travail et catégorie socioprofessionnelle	Commune
Profil de la population active au lieu de travail	NAV4	RGP puis tous les ans depuis 2006	Population active de 15 ans ou plus, ayant un emploi, par sexe, lieu de travail et secteur d'activité économique	Commune
Caractéristiques des navettes, depuis le lieu de résidence ou le lieu de travail	MIRABELLE (mobilités domicile-travail)	RGP puis tous les ans depuis 2006	Flux domicile-travail, par sexe, âge, PCS et mode de transport	Commune
Profil des emplois salariés et caractéristiques des navettes, depuis le lieu de résidence ou le lieu de travail	Registre URSAFF-UNEDIC (DADS)	Tous les ans	Structure des emplois salariés (PCS), localisation des résidence et des emplois	Commune

Fig 1 : Tableau : Types de fichiers mobilisables sur les thématiques de l'emploi, de l'activité économique et des mobilités domicile - travail.

C. Les indicateurs à utiliser sur la thématique de l'emploi

A partir de ces informations de base, doivent être construits des indicateurs permettant de mettre en lumière les principales tendances affectant les territoires. Le tableau qui suit (voir Figure 3) résume certains des indicateurs fréquemment utilisés, la provenance des informations initiales ayant permis leur construction, le mode de calcul ainsi que l'intérêt et les limites de l'outil. La plupart de ces indicateurs feront l'objet d'un traitement graphique et (ou) cartographique, dans la suite de l'étude.

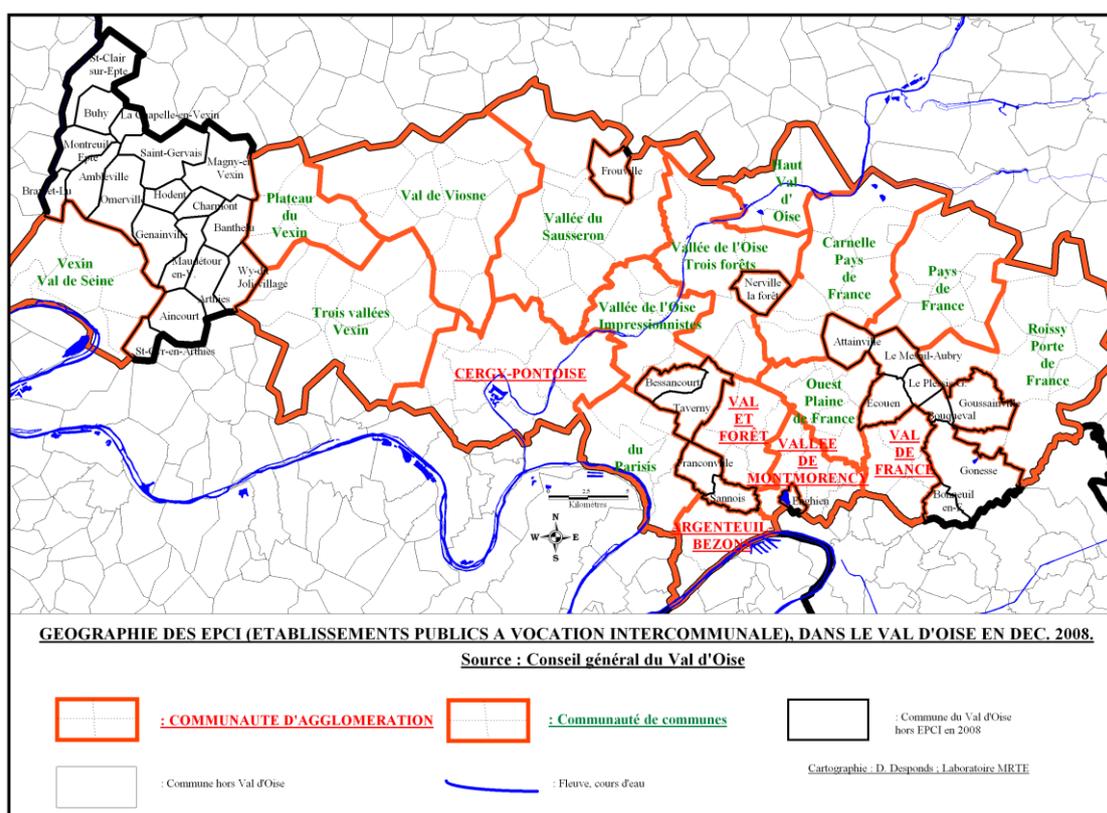


Fig 2 : Carte : EPCI constitués (Communautés d'agglomération ou Communautés de communes en décembre 2008).

Ces indicateurs peuvent être regroupés en plusieurs catégories : ceux qui réfèrent aux profils différenciés des territoires quant à leur population active résidente (indicateurs 3), 4), 8), 11) 13), ceux qui permettent de caractériser les pôles d'emplois (indicateurs 1), 2), 7), 12). Ces différents indicateurs sont des indicateurs de position relative des territoires les uns par rapport aux autres : se caractérisent-ils par des sur ou des sous-représentations à un moment donné, par des gains ou des pertes sensibles d'un moment à l'autre. D'autres indicateurs renvoient aux influences respectives qu'exercent les territoires sur le plan de l'activité économique (indicateurs 6), 9) 10), 15), 16b), 17b), ou inversement de la dépendance d'un territoire vis-à-vis d'un autre (5), 14), 16a), 17a), enfin l'indicateur 9) peut être considéré comme un indicateur de concurrence entre les pôles d'emplois. Si ces différents indicateurs peuvent faire l'objet d'une comparaison dans le temps, les indicateurs 7) et 8) s'inscrivent par construction même dans cette logique temporelle. Il est important sur ce point de signaler des évolutions dans les définitions proposées par l'Insee. Ainsi, dans le cas des PCS, une nouvelle nomenclature a été proposée par l'Insee à partir de 2003³, ceci n'affecte toutefois pas le

³ Voir à ce propos : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/pcs2003/pcs2003.htm>

découpage des huit grandes catégories, à la différence de la nouvelle définition de 1982, modifiant les catégories de 1954. La définition du chômage méritera quant à elle une analyse plus fine, les définitions ayant évolué dans ce domaine, l'Insee se calant sur le BIT (Bureau international du travail).

Indicateurs :	Sources à mobiliser :	Mode de calcul :	Intérêt :	Limites :
- 1) Ratio d'emploi net :	Fichiers MIRABELLE (mobilités domicile-travail) ou chiffres clés, CC_EMP_2006 pour une comparaison 1999 – 2006.	Actifs au lieu de travail (les emplois) / actifs occupés au lieu de résidence.	Permet de distinguer les pôles d'emplois. Ceux-ci sont généralement définis par des ratios ≥ 1 .	Ne fournit pas d'indications sur la typologie des emplois.
- 2) Ratio d'emploi brut :	Chiffres clés, CC_EMP_2006 pour une comparaison 1999 – 2006, sinon fichiers POP_5, POP_6, EMP1, EMP2, EMP3 ou EMP4 .	Actifs au lieu de travail (les emplois) / actifs au lieu de résidence.	Permet également de distinguer les territoires excédentaires (déficitaires) en emplois.	Le fait de comptabiliser tous les actifs rend le ratio dépendant du taux d chômage. Il est moins fréquemment utilisé que le taux d'emploi net.
- 3) Taux d'activité :	Chiffres clés, CC_EMP_2006 pour une comparaison 1999 – 2006, sinon fichiers POP_5, POP_6, EMP1, EMP2, EMP3 ou EMP4 .	En général, rapport des personnes actives résidentes (ayant ou non un emploi) sur la population. Le taux d'activité est le plus souvent calculé sur la base de la population âgée de 15 ans ou plus, afin d'en améliorer la représentativité.	Relation entre la population active et la population résidente. Peut être affiné en étudiant le taux d'activité suivant le sexe.	Taux dans la dépendance de la structure démographique.
- 4) Taux de chômage :	Chiffres clés, CC_EMP_2006 pour une comparaison 1999 – 2006, sinon, fichiers POP5 ou POP6 .	Rapport du nombre de chômeurs à la population active totale.	Le taux de chômage de la population résidente constitue un indicateur des difficultés sociales.	Comparaison difficile dans le temps (par exemple, entre 1999 et 2006) car les définitions du chômage ont évolué.
- 5) Taux de stabilité des actifs résidents :	Chiffres clés, CC_ACT_2006 , pour une comparaison 1999 – 2006, sinon fichiers NAV1, NAV2, NAV2A, NAV3, NAV4 , ou fichier MIRABELLE (mobilités domicile-travail).	Rapport des actifs occupés travaillant sur la commune (ou le territoire) où ils résident sur la totalité des actifs occupés résidant sur la commune (ou le territoire).	Indicateur de la fixation de leurs actifs résidents par les pôles d'emplois. A mettre en relation avec les bassins de recrutement des pôles d'emplois et avec les distances moyenne domicile-travail.	Ce taux de stabilité est dans la dépendance du taux net d'emplois : un territoire où le nombre d'emplois croît plus vite que les actifs résidents a de fortes probabilités de s'élever, les actifs locaux ayant davantage de chances de trouver

				un emploi sur place.
- 6) Taux de stabilité des actifs au lieu de travail :	Chiffres clés, CC_ACT_2006 , pour une comparaison 1999 – 2006, sinon fichiers NAV1, NAV2, NAV2A, NAV3, NAV4 , ou fichier MIRABELLE (mobilités domicile-travail).	Rapport des actifs résidant sur la commune (ou le territoire) où ils travaillent sur la totalité des actifs travaillant sur la commune (ou le territoire).	Indicateur de la fixation résidentielle de leurs actifs par les pôles d'emplois. A mettre en relation avec les bassins de recrutement des pôles d'emplois et avec les distances moyenne domicile-travail.	Ce taux de stabilité est dans la dépendance du taux net d'emplois : un territoire où le nombre d'emplois croît plus vite que les actifs résidents a de fortes probabilités de baisser, le bassin de recrutement ayant tendance à s'élargir.
- 7) Solde d'emplois entre deux dates pour un territoire de travail :	Fichiers MIRABELLE (mobilités domicile-travail) à condition d'en disposer à deux dates ou chiffres clés, CC_EMP_2006 .	Différence entre le nombre d'actifs au lieu de travail (soit les emplois) enregistrés à deux dates, pour une commune (ou un territoire).	Un territoire enregistre-t-il des gains ou des pertes d'emplois ? Ceci permet d'évaluer l'évolution de la répartition des emplois (concentration – dispersion).	Indicateur devant être croisé avec la typologie des emplois. S'agit-il de gains ou de pertes d'emplois qualifiés, non qualifiés, stables ou précaires ? Autrement dit des aspects qualitatifs devraient compléter les aspects quantitatifs.
- 8) Solde d'actifs résidents (occupés ou non) entre deux dates pour un territoire de résidence :	Chiffres clés, CC_EMP_2006 ou CC_POP_2006 .	Différence entre le nombre d'actifs au lieu de résidence, occupés ou non, enregistrés à deux dates, pour une commune (ou un territoire).	Indicateur de l'évolution de la répartition de la population active. Peut être utile pour évaluer les phénomènes de périurbanisation.	Doit également être croisé avec le profil des actifs, en termes de PCS, d'âge, de statut, etc.
- 9) Solde d'emplois à un moment donné entre deux territoires d'emplois :	Fichiers MIRABELLE (mobilités domicile-travail).	Différence entre le nombre d'actifs occupés résidant sur une commune (ou un territoire) allant travailler dans un pôle d'emplois A et un pôle d'emplois B.	Intéressant dans le cas d'une « compétition » entre pôles d'emplois majeurs : évolution de leurs bassins respectifs d'influence.	Un solde faible peut résulter de deux fortes attractions comme de deux faibles attractions. Nécessité de prendre en compte les volumes respectifs de chacun des pôles d'emplois faisant l'objet de la comparaison.
- 10) Part des communes alimentant un pôle d'emplois :	Fichiers MIRABELLE (mobilités domicile-travail).	Parmi tous les actifs au lieu de travail exerçant leur activité sur une commune (ou un territoire) portion de ceux provenant de telle ou telle commune (ou territoire)	Evaluation du bassin de recrutement d'un pôle d'emplois. A croiser avec les réseaux de transport et l'évolution des distances moyennes domicile-travail.	Il est fréquent que quelques communes pèsent d'un poids élevé et un grand nombre de communes ne représentant que quelques dixièmes de % des actifs travaillant sur le pôle d'emploi. Dans le

				cas des pôles d'emplois diversifiés, il peut être intéressant d'identifier les provenances des CPIS, des ouvriers, etc.
- 11) Taux d'une catégorie socioprofessionnelle au lieu de résidence (pour une ou des PCS données) :	Chiffres clés, CC_EMP_2006 ou CC_POP_2006 , pour une comparaison 1999 – 2006 ou fichiers POP6 (population active totale) ou fichiers ACT4 ou ACT5 (population active occupée)	Part des actifs au lieu de résidence, rattachés à telle ou telle PCS, parmi tous les actifs au lieu de résidence (occupés ou occupés et non occupés)	Indicateur de la spécialisation sociale de l'espace. A mettre en relation avec les informations sur la catégorie socioprofessionnelle des personnes de référence des ménages.	Dans le cas des comparaisons dans le temps, tenir compte des tendances dans l'évolution des PCS. Par ailleurs, le découpage en six PCS mérite souvent d'être affiné.
- 12) Taux d'une catégorie socioprofessionnelle au lieu de travail (pour une ou des PCS données) :	Chiffres clés, CC_EMP_2006 ou CC_POP_2006 , pour une comparaison 1999 - 2006 ou fichiers EMP3 ou EMP4	Part des actifs au lieu de travail, rattachés à telle ou telle PCS, parmi tous les actifs au lieu de travail. Ceci ne concerne que les actifs occupés.	Ceci permet de dégager une typologie des pôles d'emplois : concentration des activités de décision ou de conception, d'un côté et des activités davantage liées à l'exécution.	La typologie en six PCS mérite là aussi des précisions. Par ailleurs des croisements avec les secteurs d'activité peuvent être utiles.
- 13) Ratio socioprofessionnel au lieu de résidence	Chiffres clés, CC_EMP_2006 ou CC_POP_2006 , pour une comparaison 1999 - 2006 ou fichiers EMP3 ou EMP4	Ratio entre une PCS et une autre PCS : généralement CPIS / ouvriers ou CPIS + Professions intermédiaires / employés + ouvriers	Permet de dégager une typologie sociale au lieu de résidence, de dégager les grands contrastes structurels.	Pertinent pour les communes suffisamment peuplées. Ces analyses devraient être affinées des méthodes de classification permettant de dégager des catégories plus fines. Adopter une méthode de classification, type CAH, par exemple.
- 14) Distance domicile-travail moyenne depuis un territoire de résidence :	Fichiers MIRABELLE (mobilités domicile-travail)	Somme des distances parcourues par les actifs occupés au lieu de résidence vers tous les lieux de travail, divisée par le nombre total des actifs au lieu de résidence	Permet d'évaluer les distances parcourues par les actifs résidents et leur évolution dans le temps.	Les distances sont calculées des barycentres des territoires de résidence au barycentre du territoire pôle d'emplois. Ceci ne permet pas de tenir compte des distances réelles, intégrant les spécificités du réseau routier, ni des distances-temps. D'autres indicateurs que la moyenne pourraient être utilisés (médiane, indice de concentration, etc.).

- 15) Distance domicile-travail moyenne vers un territoire de travail :	Fichiers MIRABELLE (mobilité domicile-travail)	Somme des distances parcourues par les actifs au lieu de travail depuis tous les lieux de résidence, divisée par le nombre total d'actifs au lieu de travail	Permet d'évaluer les distances parcourues par les actifs au lieu de travail et l'évolution de celles-ci dans le temps.	Les distances sont calculées du barycentre du territoire pôle d'emplois aux barycentres des territoires de résidence. Ceci ne permet pas de tenir compte des distances réelles, intégrant les spécificités du réseau routier, ni des distances-temps. D'autres indicateurs que la moyenne pourraient être utilisés (médiane, indice de concentration, etc.).
- 16) Part des distances domicile-travail, courtes (inférieures ou égales à 5 km), depuis un lieu de résidence 16)a) ou vers un lieu de travail 16)b).	Fichiers MIRABELLE (mobilité domicile-travail)	Rapport entre les mobilités inférieures ou égales à 5 km, depuis tel lieu de résidence ou à destination de tel lieu de travail.	Permet une comparaison en fonction des pôles d'emplois. Surtout intéressant dans le cas de pôles d'emplois présentant des similitudes.	Prendre en compte les structures des mobilités : part des mobilités de proximité, des mobilités moyennes, lointaines et leur évolution dans le temps.
- 17) Part des modes de transport utilisés pour accéder aux lieux de travail, depuis un lieu de résidence 17)a) ou vers un lieu de travail 17)b)	Fichiers MIRABELLE mobilité domicile-travail ou NAV2A ou NAV2B	Rapport entre les mobilités effectuées par tel ou tel mode de transport et la totalité des mobilités domicile-travail	A mettre en relation avec l'organisation des réseaux de transport.	Les modalités simples (transport individuel / transport collectif) laissent aussi apparaître des modalités mixtes, plus difficiles à saisir.

Fig 3 : Tableau : Types d'indicateurs à mettre en œuvre, dans l'étude de l'emploi.

II. Evolution quantitative des pôles d'emplois, entre 1999 et 2006

A. Tendances générales dans l'aire d'étude

Evaluer le potentiel en emplois d'un territoire (commune, EPCI, département, etc.), nécessite à la fois de prendre en compte le nombre d'emplois disponibles sur un territoire, d'évaluer ce nombre en regard des actifs résidents, afin de discerner des surplus potentiels et de préciser le profil de ces emplois, en termes de PCS ou de rattachement à un secteur d'activité. Les cartes qui suivent (Figures 4, 5, 7 et 8) utilisent le ratio net d'emplois et le nombre d'emplois, à deux dates 1999 et 2006. Ces informations apparaissent par ailleurs, à l'échelle communale pour les communes du seul Val-d'Oise, en **Annexe 1**. Le profil social des emplois sera développé au **Chapitre III**, quant aux caractéristiques des secteurs

d'activités, il ne sera pas abordé dans le cadre de cette étude, le **Volet 1** ayant traité cet aspect, du point de vue des entreprises.

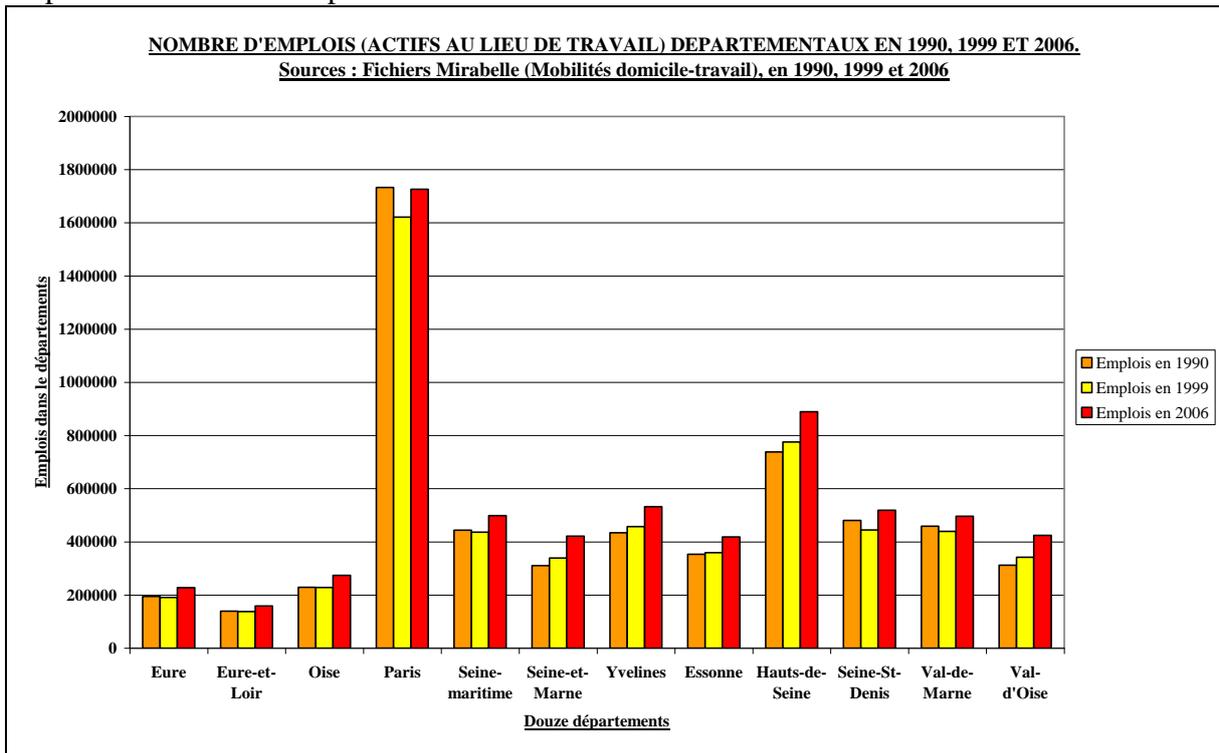


Fig 4 : Graphique : Nombre d’emplois en 1990, 1999 et 2006, dans les douze départements (région Île-de-France, Eure, Eure-et-Loir, Seine-Maritime et Oise). Sources : Fichiers Mirabelle (mobilités domicile-Travail), 1990, 1999 et 2006.

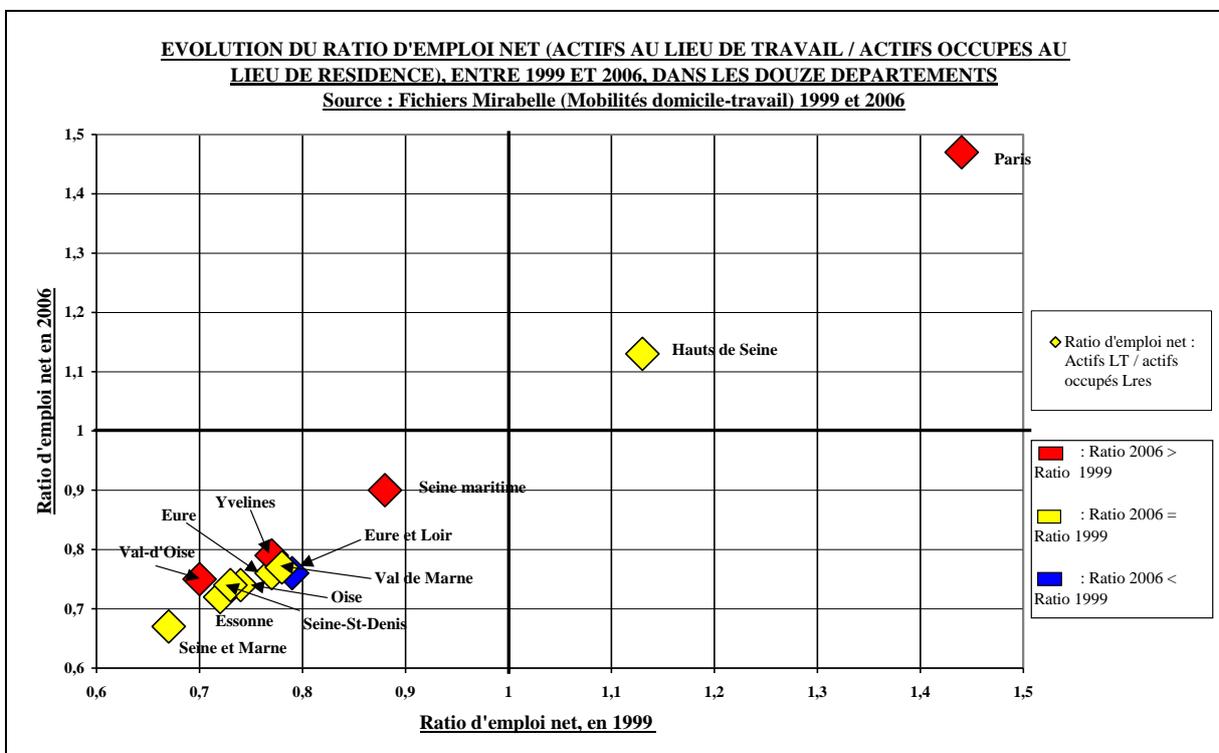


Fig 5 : Graphique : Ratio net d’emplois en 1999 et 2006, dans les douze départements (région Île-de-France, Eure, Eure-et-Loir, Seine-Maritime et Oise). Sources : Fichiers Mirabelle (mobilités domicile-Travail), 1999 et 2006.

Parmi les départements étudiés, Paris constitue de loin le principal pôle d'emplois (voir [Figure 4](#)), avec 1,6 millions d'emplois en 1999 et 1,74 millions en 2006. A titre de comparaison, le Val-d'Oise concentrait respectivement 0,37 et 0,43 millions d'emplois à ces deux dates. Le calcul du ratio nombre d'emplois dans le Val-d'Oise sur nombre d'emplois à Paris, fournit les résultats suivants : 0,23 en 1999 et 0,25 en 2006, soit une légère appréciation par rapport à la référence parisienne. Les autres départements franciliens obtiennent les résultats suivants par rapport à cet indicateur : Seine-et-Marne, 0,24 et 0,25, soit une situation voisine du Val-d'Oise ; les Yvelines, 0,32 et 0,31 ; l'Essonne, 0,25 et 0,25 ; les Hauts-de-Seine, 0,51 et 0,52 ; la Seine-Saint-Denis, 0,30 et 0,30 et le Val-de-Marne 0,30 et 0,29. Autrement formulé, les évolutions enregistrées entre 1999 et 2006 attestent d'une stabilité dans la répartition des emplois régionaux, légèrement teinté d'un rééquilibrage dont profitent le Val-d'Oise, les Hauts-de-Seine et la Seine-et-Marne. L'observation des taux de croissance des emplois départementaux en région Île-de-France confirme ces résultats : Paris (+ 8,76 %), Seine-et-Marne (+ 11,67 %), Yvelines (+ 7,94 %), Essonne (+ 6,89 %), Hauts-de-Seine (+ 10,37 %), Seine-Saint-Denis (+ 8,80 %), Val-de-Marne (+ 6,78 %) et Val-d'Oise (+ 15,71 %). Comme nous le verrons ultérieurement, les résultats du Val-d'Oise proviennent pour l'essentiel de la forte croissance des emplois sur Roissy.

Si l'on se réfère aux emplois situés dans la région Île-de-France⁴, Paris en regroupait 31,75 % en 1999 et 31,58 % en 2006, la Seine-et-Marne 7,71 % et 7,88 %, les Yvelines 10,01 % et 9,88 %, l'Essonne 7,96 % et 7,78 %, les Hauts-de-Seine, 16,17 % et 16,32 %, la Seine-Saint-Denis 9,60 % et 9,55 %, le Val-de-Marne 9,37 % et 9,15 % et enfin le Val-d'Oise, 7,43 % et 7,88 %. Ce gain de près de 0,5 point sur la période doit là aussi être pour l'essentiel attribué à Roissy.

Les évolutions des quantités d'emplois départementaux doivent être mises en relation avec celles des actifs au lieu de résidence. Pour cela deux indicateurs peuvent être utilisés (voir [Figure 3](#)), le ratio brut d'emplois et le ratio net. Le premier présente un intérêt dans une approche locale cherchant à mettre en relation population active, occupée et au chômage, avec les emplois localement disponibles, le second offre un intérêt dans le cadre d'une étude comparative. Le potentiel d'emplois étant rapporté aux actifs locaux exerçant une activité. Autrement dit, il s'affranchit des spécificités de la géographie du chômage (celle-ci fera l'objet d'une étude précise au [Chapitre VI](#)). Comme l'indique le Graphique (voir [Figure 5](#)), seuls Paris et les Hauts-de-Seine enregistrent des ratios supérieurs à 1. Sachant que le nombre d'emplois dans les départements a augmenté sur la période 1999-2006, l'appréciation du ratio résulte essentiellement de l'évolution du nombre d'actifs occupés. Dans la région Île-de-France, celle-ci a été positive dans tous les départements : Paris (+ 6,30 %), Seine-et-Marne (+ 10,98 %), Yvelines (+ 6,00 %), Essonne (+ 7,24 %), Hauts-de-Seine (+ 10,81 %), Seine-Saint-Denis (+ 8,51 %), Val-de-Marne (+ 7,55 %) et Val-d'Oise (+ 8,02 %). Ceci explique que seuls trois départements franciliens aient enregistré des augmentations de leurs ratios nets, passant respectivement de 1,44 à 1,47 pour Paris, de 0,77 à 0,79 pour les Yvelines et de 0,70 à 0,75 pour le Val-d'Oise.

La spatialisation de ces résultats (voir les [Figures 6 et 7](#), à l'échelle régionale et les [Figures 8 et 9](#), à l'échelle départementale), permet de distinguer les territoires dont le profil, compte tenu de la méthode utilisée précédemment, doit être considéré comme celui d'un pôle d'emplois. Dans le cadre du Val-d'Oise, se dégagent avec netteté, Roissy, d'un côté, certaines communes de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise de l'autre. Les quantités d'emplois situées sur la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons sont certes importantes, mais sans conférer à ce territoire un ratio net d'emplois supérieur à 1.

⁴ Ces emplois sont estimés à 5 041 995 en 1999 et à 5 513 268 en 2006, soit un taux de croissance régional de + 9,35 %

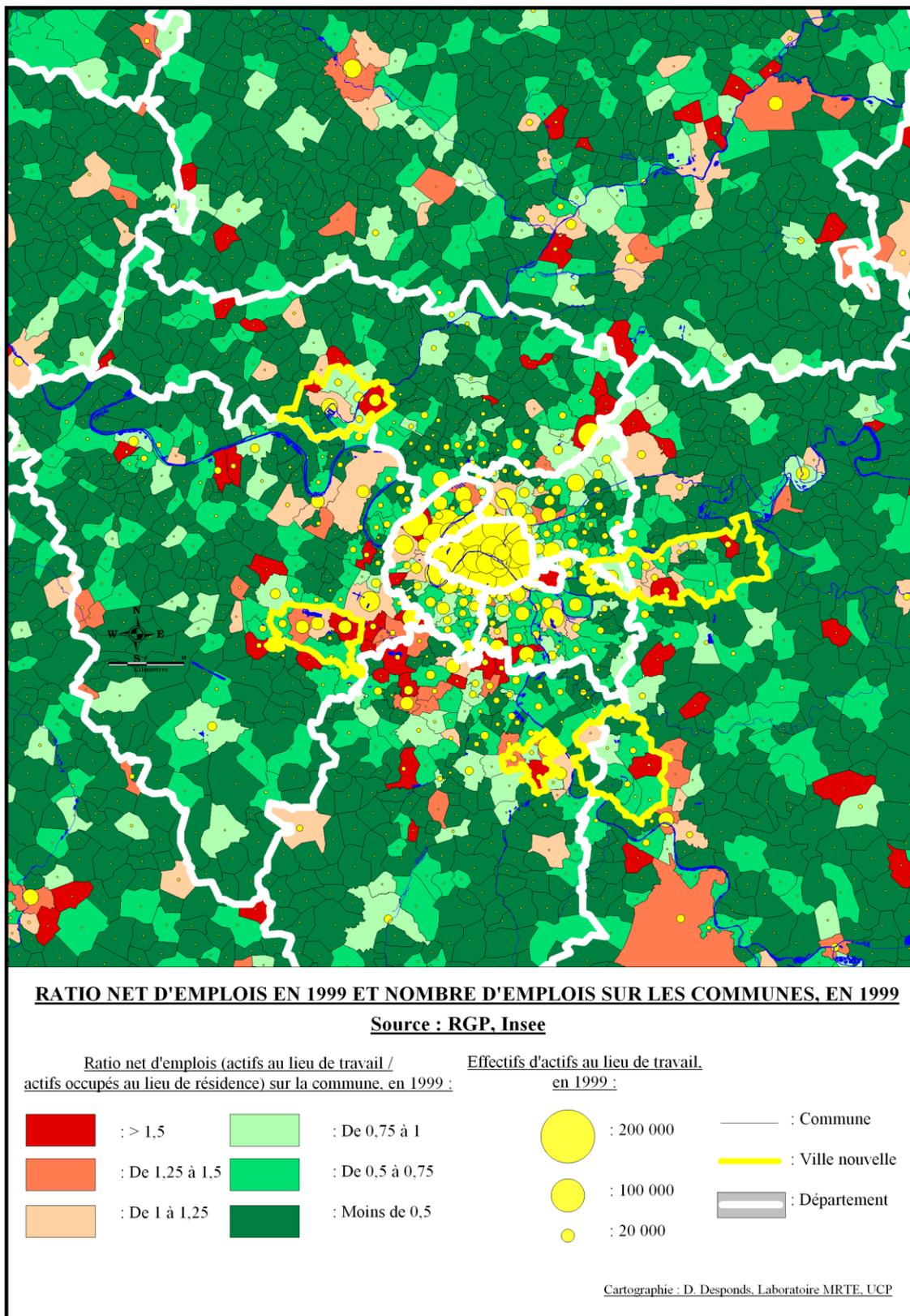


Fig 6 : Carte : Ratio net d'emplois en 1999 et nombre d'emplois dans les communes de la région Île-de-France et des départements voisins, en 1999. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-Travail) 1999.

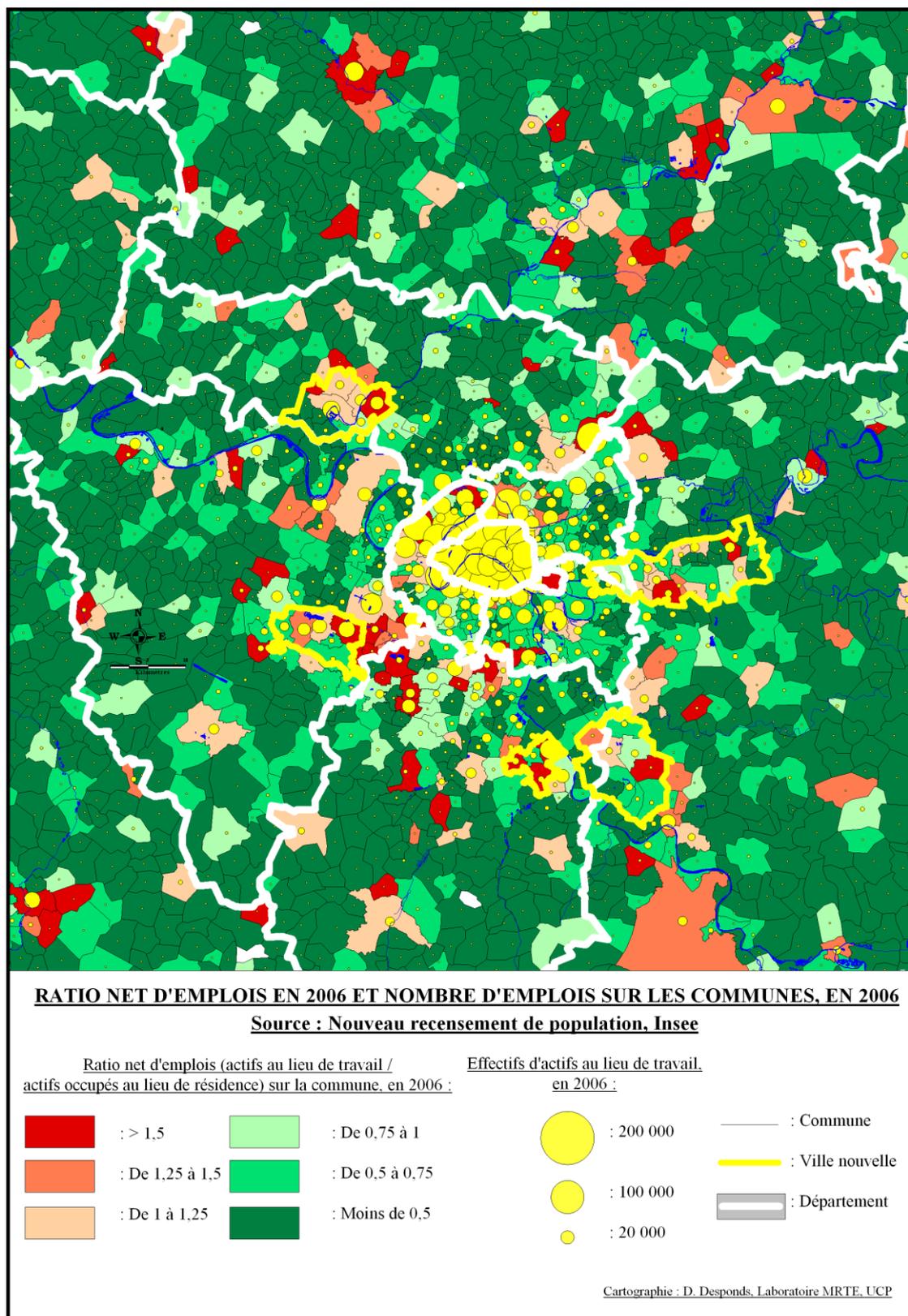


Fig 7 : Carte : Ratio net d'emplois en 2006 et nombre d'emplois dans les communes de la région Île-de-France et des départements voisins, en 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-Travail) 2006.

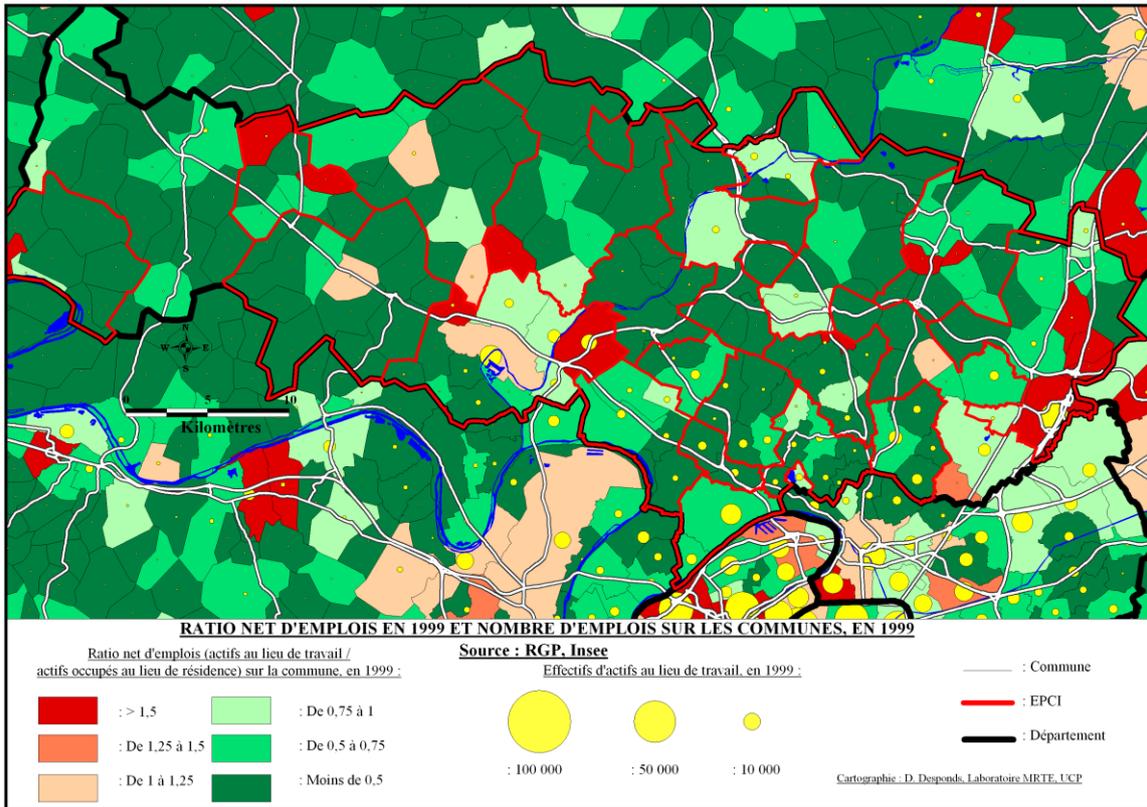


Fig 8 : Carte : Ratio net d'emplois en 1999 et nombre d'emplois dans les communes et les EPCI du Val-d'Oise, en 1999. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-Travail) 1999.

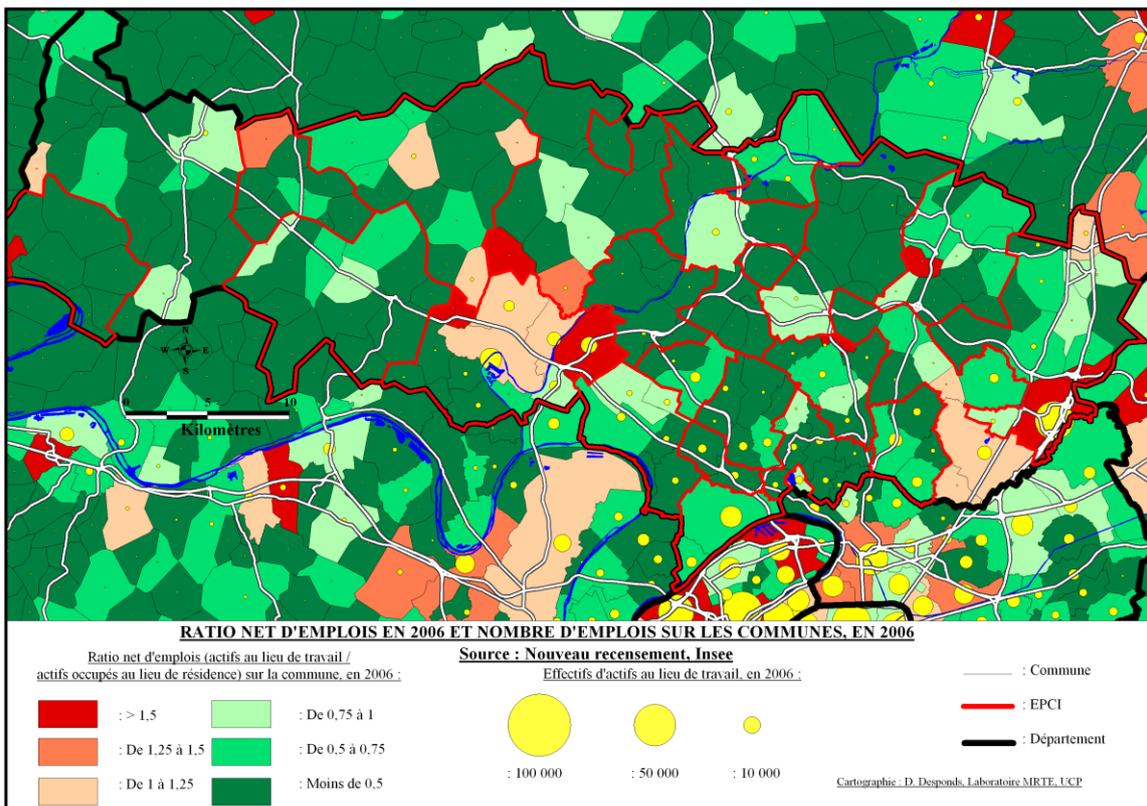


Fig 9 : Carte : Ratio net d'emplois en 2006 et nombre d'emplois dans les communes et les EPCI du Val-d'Oise, en 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-Travail) 2006.

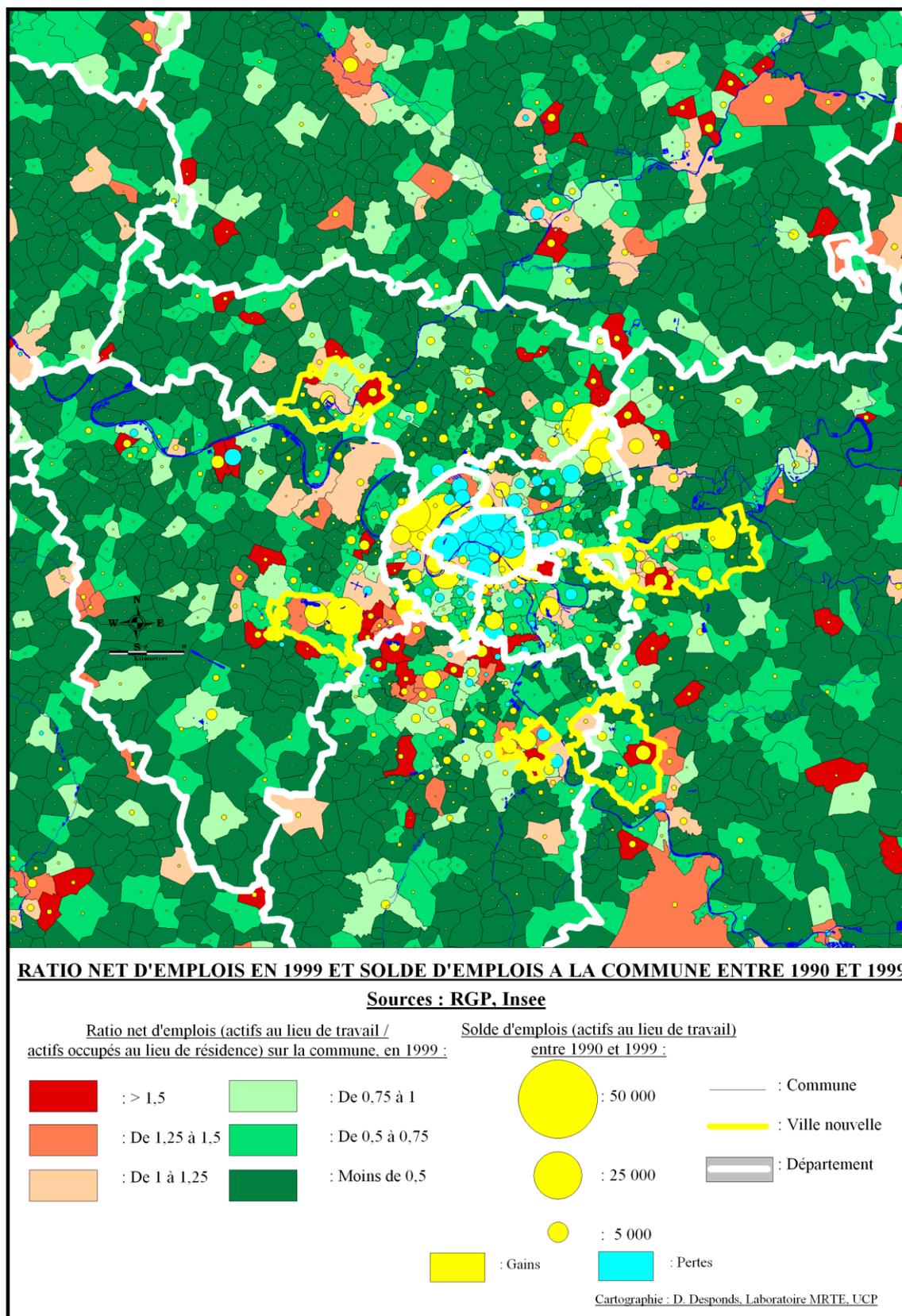


Fig 10 : Carte : Ratio net d'emplois en 1999 et solde d'emplois dans les communes de la région Île-de-France et des départements voisins, entre 1990 et 1999. Sources : Fichiers Mirabelle (mobilités domicile-Travail) 1990 et 1999.

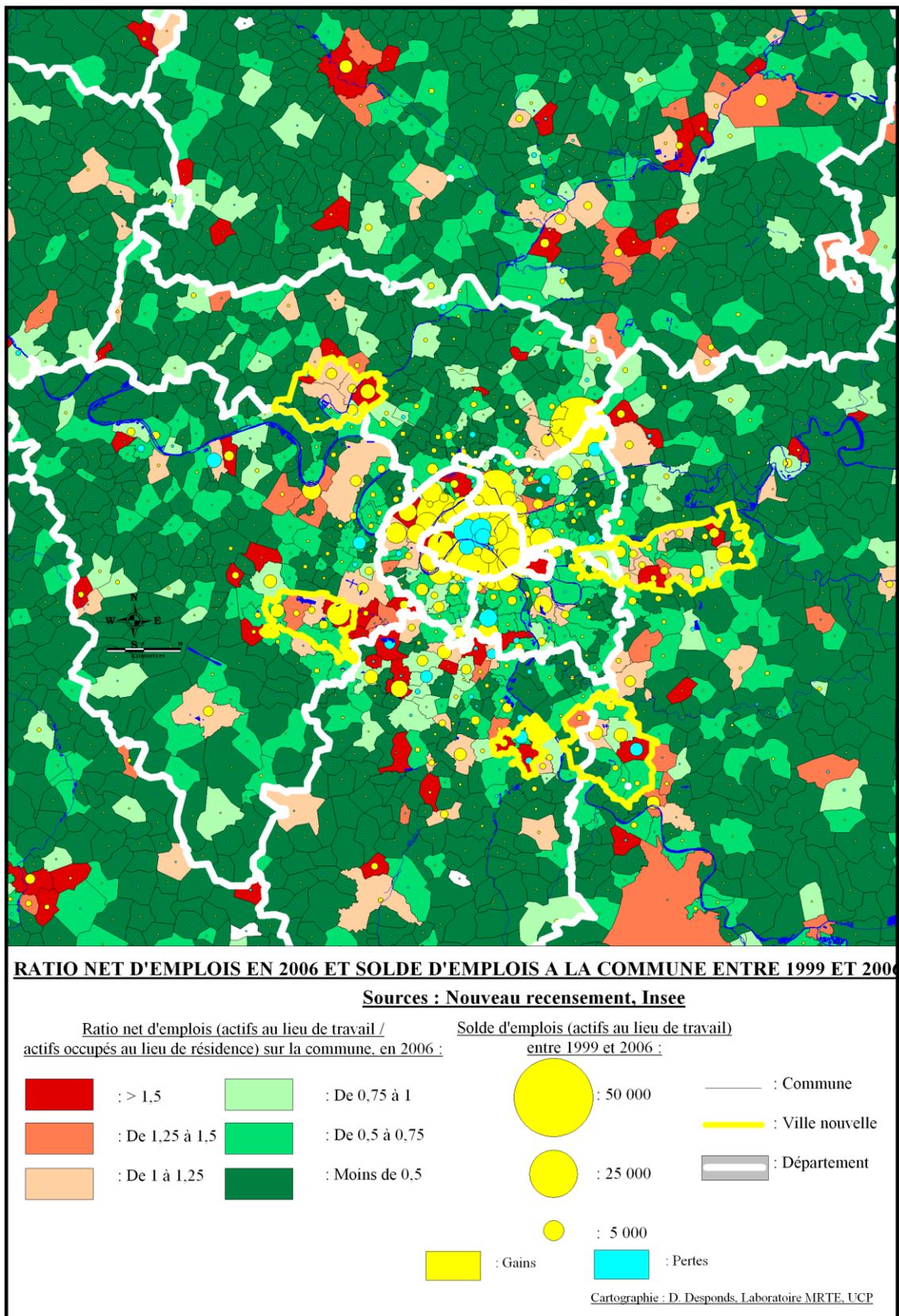


Fig 11 : Carte : Ratio net d'emplois en 2006 et solde d'emplois dans les communes de la région Île-de-France et des départements voisins, entre 1999 et 2006. Sources : Fichiers Mirabelle (mobilités domicile-Travail) 1990 et 1999.

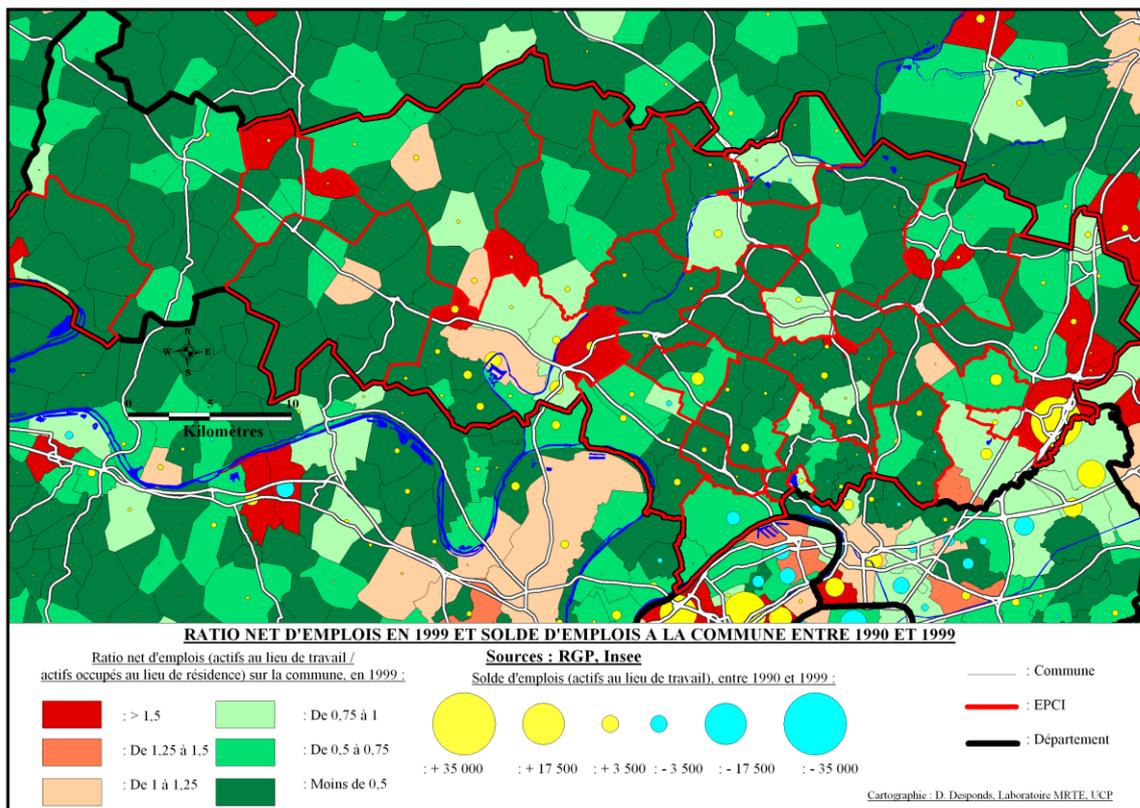


Fig 12 : Carte : Ratio net d'emplois 1999 et solde d'emplois 1990 - 1999 dans les communes et EPCI du Val-d'Oise. Sources : Fichiers Mirabelle 1990 et 1999.

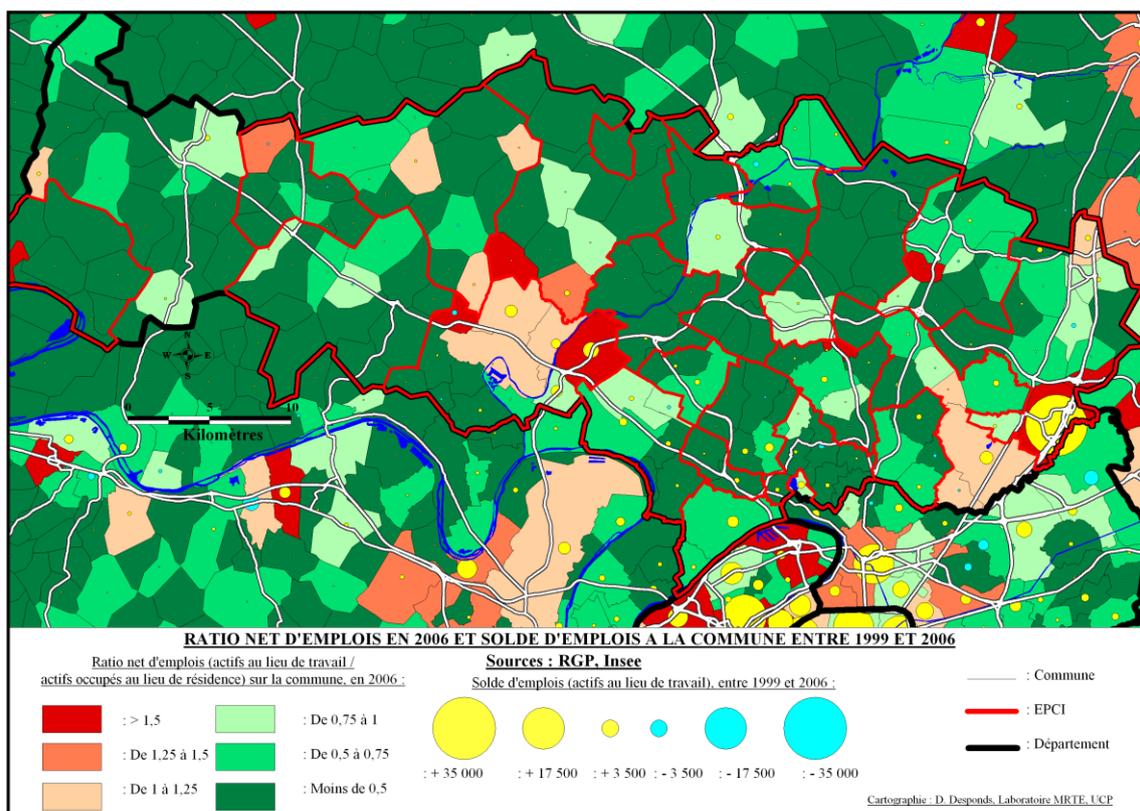


Fig 13 : Carte : Ratio net d'emplois 2006 et solde d'emplois 1999 - 2006 dans les communes et EPCI du Val-d'Oise. Sources : Fichiers Mirabelle 1999 et 2006.

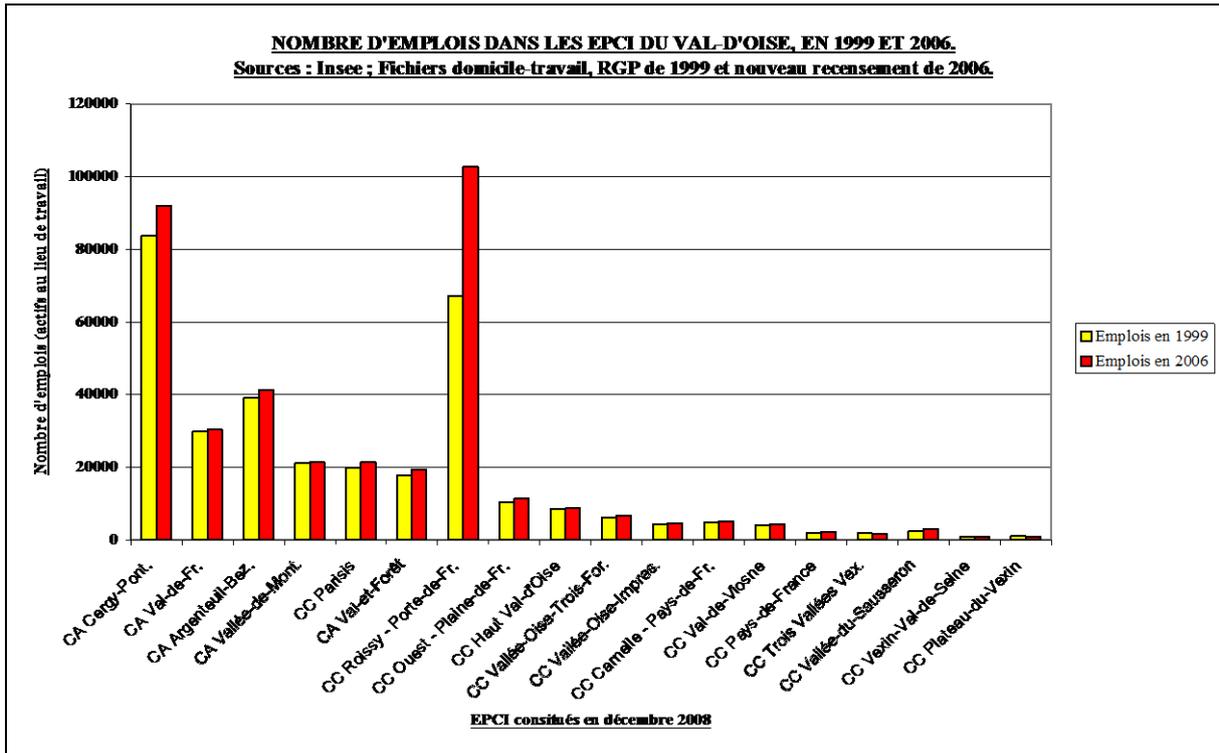


Fig 14 : Graphique : Nombre d'emplois dans les EPCI du Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Sources : Fichiers Mirabelle (mobilités domicile-travail) 1999 et 2006.

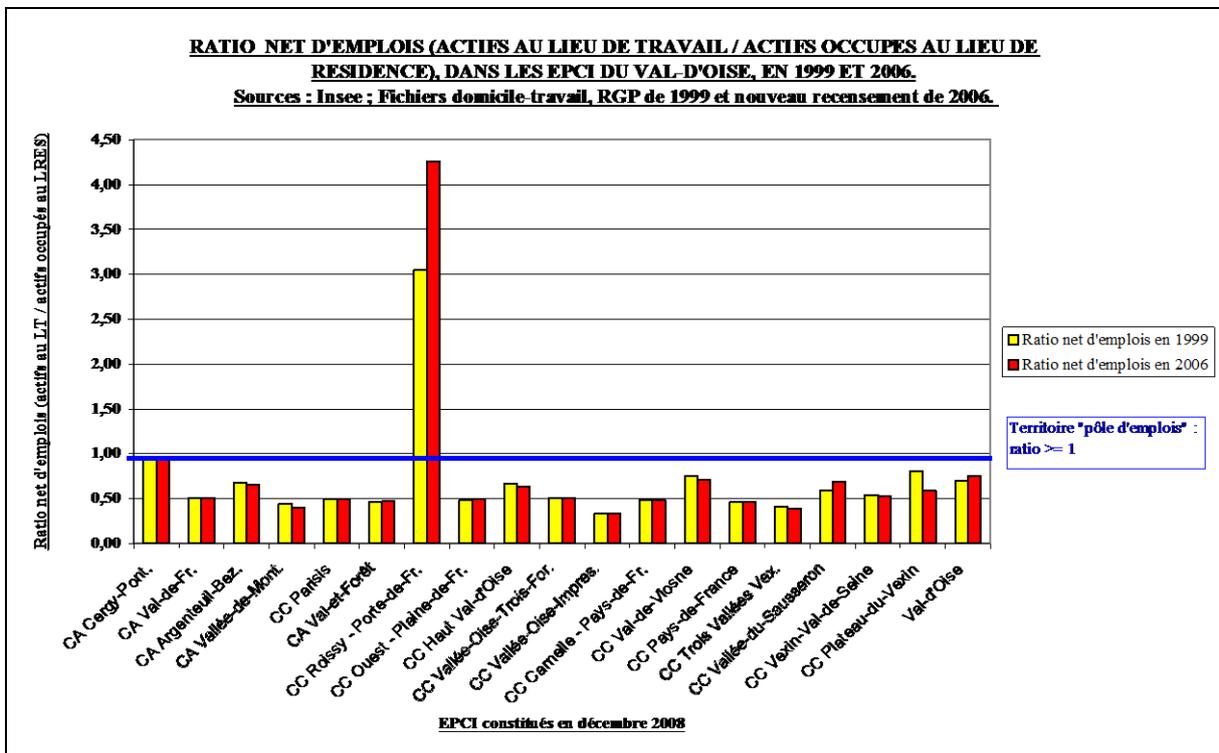


Fig 15 : Graphique : Ratio net d'emplois (actifs au lieu de travail / actifs occupés au lieu de résidence), dans les EPCI du Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Sources : Fichiers Mirabelle (Mobilités domicile-travail) 1999 et 2006.

Les gains et pertes d'emplois sur les périodes 1990-1999, puis 1999-2006 (voir les Figures 4, 10 et 11, à l'échelle régionale et les Figures 12 et 13 à l'échelle départementale), laissent apparaître des phénomènes intéressants. Paris et les départements de Première couronne (Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne, mais non les Hauts-de-Seine) ont perdu des emplois entre 1990 et 1999, par contre ils en gagnent entre 1999 et 2006. Dans le même temps, tous les départements de Grande couronne (Yvelines, Val-d'Oise et dans une moindre mesure l'Essonne) gagnent à la fois entre 1990-1999 et 1999-2006. Les raisons à ces phénomènes de déconcentration – reconcentration des emplois sont probablement à mettre en relation avec le processus de désindustrialisation ayant continué à affecter la Première couronne entre 1990-1999 en contribuant à libérer du foncier sous forme de friches industrielles. Friches voyant par la suite se réinstaller des entreprises le plus souvent dans des secteurs d'activités très différents. La Plaine-Saint-Denis est emblématique de ces mutations économiques.

B. Tendances internes dans le Val-d'Oise

Si ne sont observées que les dynamiques internes au Val-d'Oise (voir les Figures 12, 13, 14 et 15), il ressort clairement que deux pôles d'emplois dominent fortement le département. D'un côté la Communauté de communes de Roissy - Porte-de-France, de l'autre la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. Sur les 374 221 emplois recensés en 1999, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise en regroupait 22,39 %, la Communauté de Communes Roissy – Porte-de-France, 17,93 % et le troisième pôle départemental, la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, seulement 10,44 %. En 2006, les 433 247 emplois départementaux se répartissent de la façon suivante : 21,22 %, 23,72 % et 9,52 %. Les emplois localisés dans l'environnement immédiat de Roissy représentent dorénavant le premier pôle départemental. Si la croissance des emplois dans le Val-d'Oise a été forte entre 1999 et 2006 (+ 15,71 %), ce taux n'a été dépassé que par deux EPCI, la Communauté de communes Roissy – Porte-de-France (+ 53,09 %) et de façon surprenante la Communauté de communes de la Vallée-du-Sausseron (+ 19,03 %), mais avec des niveaux en valeurs absolues beaucoup plus faibles. À titre de comparaison, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise a enregistré une croissance de seulement + 9,67 %, celle d'Argenteuil-Bezons, de + 5,48 %. La place prise par le pôle de Roissy devient donc déterminante pour le Val-d'Oise.

C. Principaux enjeux pour le département

De ces différents éléments ressortent deux enjeux déterminants pour le département : enrayer la tendance à la reconcentration des emplois vers les espaces rendus disponibles en Première couronne, en misant non seulement sur les disponibilités foncières dont bénéficient toujours les pôles d'emplois périphériques, mais également sur le potentiel de formation implanté sur ces territoires. Ceci vaut en tout premier lieu pour la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise dont les atouts sont importants mais qui ne profite plus de la tendance à la déconcentration des emplois impulsée par les Villes nouvelles. De l'autre, tout mettre en œuvre pour que le pôle d'emplois le plus dynamique du département, en l'occurrence celui de Roissy, génère un effet d'entraînement sur le département. Or, comme nous aurons l'occasion de le voir de manière plus précise au Chapitre V, ce pôle d'emplois capte d'abord ses actifs hors du département. Le potentiel en emplois du Val-d'Oise a enregistré une sensible appréciation sur la période de l'étude, mais cette « chance » se trouve dans la dépendance du pôle excentré de Roissy.

III. Evolution des pôles d'emplois selon leur profil social

A. Tendances générales dans l'aire d'étude

Les emplois peuvent être définis, de manière qualitative par leur appartenance à un secteur d'activité⁵, par leur statut ou par leur rattachement à une PCS. C'est sous ce dernier angle que seront présentées les analyses qui suivent. Comme il a précédemment été indiqué la grille d'attribution des professions telles qu'elles sont présentées par les enquêtés lors du recensement a fait l'objet d'une adaptation, en 2003, par rapport aux définitions initiales de 1982, elles mêmes modifiant la classification initiale des CSP de 1954. Si l'on se contente d'une lecture par les six grandes catégories d'actifs⁶, ceci permet d'identifier les sur ou sous-représentations de telle ou telle PCS. Les analyses vont ici être développées à l'échelle des départements et des EPCI. En complément, les cartes feront apparaître des profils au niveau communal. Pour une identification plus précise des PCS à ce niveau territorial, il sera nécessaire de se référer à **l'Annexe 2**. Sachant qu'il s'agit de comparer les situations de 1999 et de 2006, les analyses ne porteront, si l'on excepte les Figures 26 et 27, que sur l'opposition principale entre les CPIS (cadres et professions intellectuelles supérieures) d'un côté et les ouvriers de l'autre.

Comme l'indique la Figure 16, des écarts importants de structure, résultant de la concentration d'emplois de décision, apparaissent entre les départements franciliens⁷ et les autres. Toutefois, la Seine-et-Marne comme le Val-d'Oise enregistrent les niveaux les plus faibles d'emplois de la catégorie CPIS au sein de la région Île-de-France. Inversement, Paris et les Hauts-de-Seine sont ceux où les emplois de ce type pèsent du poids le plus important. Les gains y ont d'ailleurs été particulièrement nets : + 6,49 points dans les Hauts-de-Seine, ceci s'expliquant en partie par le rôle joué par le pôle tertiaire de la Défense (voir Figure 11) ; + 4,26 points à Paris et seulement + 1,87 points dans le Val-d'Oise⁸. Inversement, la part des ouvriers a diminué dans tous les départements (voir Figure 17), la baisse la plus forte étant celle enregistrée par la Seine-Saint-Denis qui perd 4,16 points sur la période. Globalement, dans la région Île-de-France, les emplois de ce type ont chuté de 841 362 en 1999, à 810 694 en 2006 (soit une baisse de - 3,65 %), traduisant la désindustrialisation en cours de la région⁹. Il est à noter que les quatre départements figurant dans l'étude, mais situés hors de la région Île-de-France, se caractérisent dans la structure de leurs emplois, à la fois par des taux faibles de CPIS (aux alentours de 10 %) et par des taux élevés d'ouvriers (aux alentours de 30 %). Cette dimension est fréquemment occultée dans les études s'inscrivant dans le cadre strict des limites administratives.

⁵ Soit la classification classique en trois niveaux (agriculture, secondaire subdivisé en industrie et construction, tertiaire).

⁶ Soit, les agriculteurs exploitants ; les artisans, commerçants et chefs d'entreprise ; les cadres et professions intellectuelles supérieures ; les professions intermédiaires ; les employés et les ouvriers.

⁷ Les huit départements franciliens concentraient 1 138 754 emplois de CPIS en 1999 et 1 467 561 en 2006, soit une évolution de + 28,87 %.

⁸ Si l'on se réfère à la totalité des emplois franciliens de CPIS, Paris en concentrait 38,07 % en 1999 et 37,18 % en 2006. Les taux sont respectivement de 4,27 % et 4,37 % pour la Seine-et-Marne ; de 9,40 % et 9,16 % pour les Yvelines ; de 6,78 % et 6,46 % pour l'Essonne ; de 22,83 % et 23,53 % pour les Hauts-de-Seine ; de 6,83 % et 7,35 % pour la Seine-Saint-Denis ; de 6,96 % et 7,04 % pour le Val-de-Marne et enfin de 4,85 % et 4,91 % pour le Val-d'Oise, département pesant dans ce domaine d'un poids voisin de la Seine-et-Marne.

⁹ Si l'on se réfère à la totalité des emplois franciliens d'ouvriers, Paris en concentrait 20,78 % en 1999 et 22,06 % en 2006. Les taux sont respectivement de 12,14 % et 12,39 % pour la Seine-et-Marne ; de 11,18 % et 10,87 % pour les Yvelines ; de 9,63 % et 9,49 % pour l'Essonne ; de 11,18 % et 10,53 % pour les Hauts-de-Seine ; de 13,89 % et 12,98 % pour la Seine-Saint-Denis ; de 11,37 % et 10,81 % pour le Val-de-Marne et enfin de 9,83 % et 10,87 % pour le Val-d'Oise.

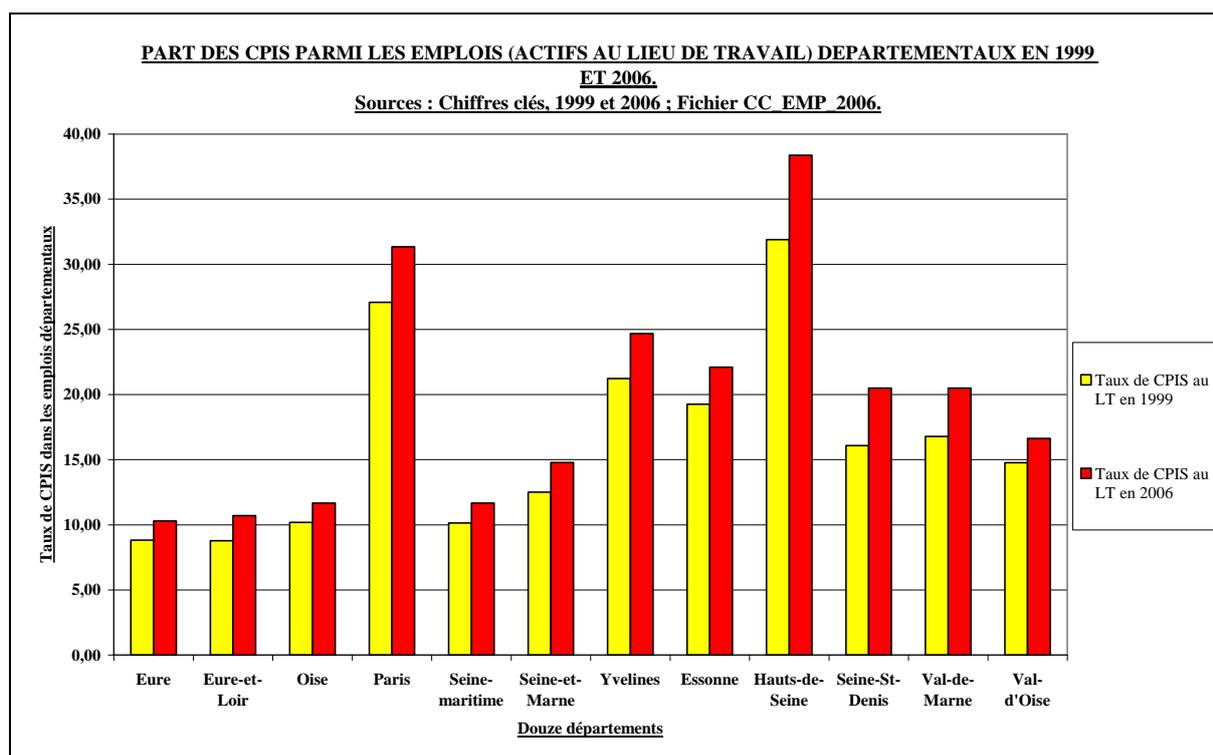


Fig 16 : Graphique : Part des CPIS parmi les actifs au lieu de travail dans les départements de la région Île-de-France, l'Eure, l'Eure-et-Loir, l'Oise et la Seine-maritime, en 1999 et 2006. Sources : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

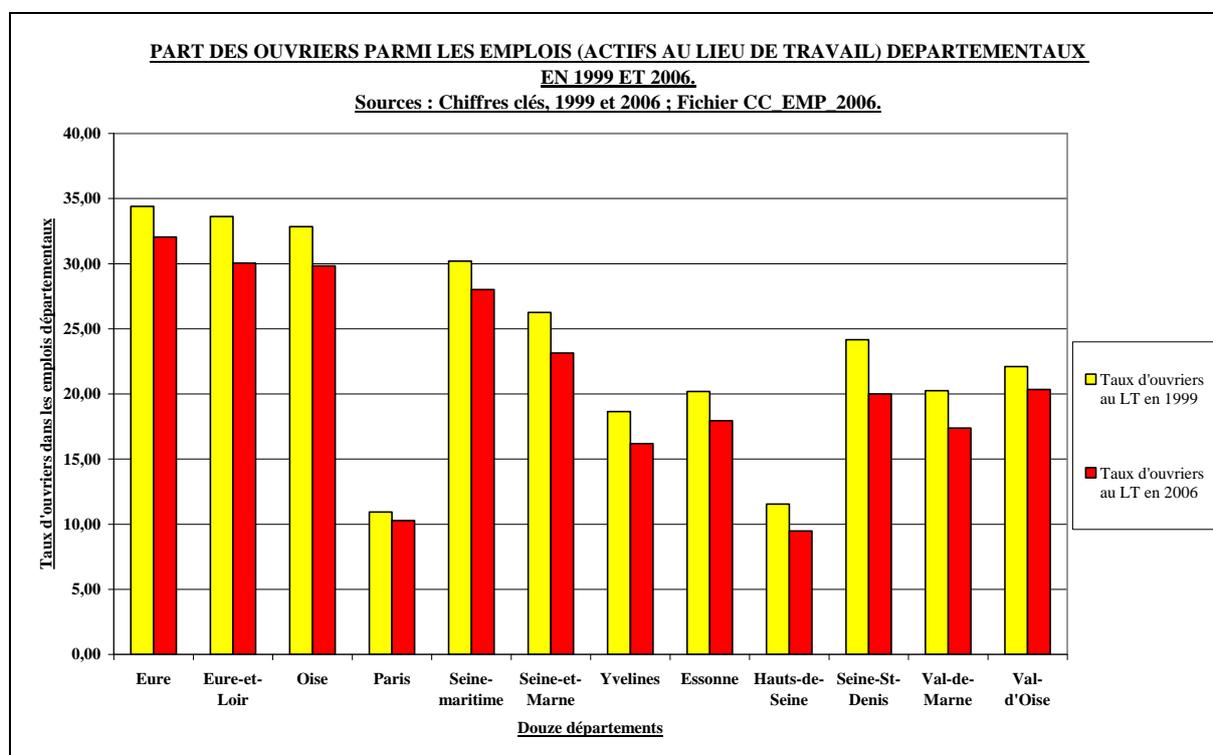


Fig 17 : Graphique : Part des ouvriers parmi les actifs au lieu de travail dans les départements de la région Île-de-France, l'Eure, l'Eure-et-Loir, l'Oise et la Seine-maritime, en 1999 et 2006. Sources : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

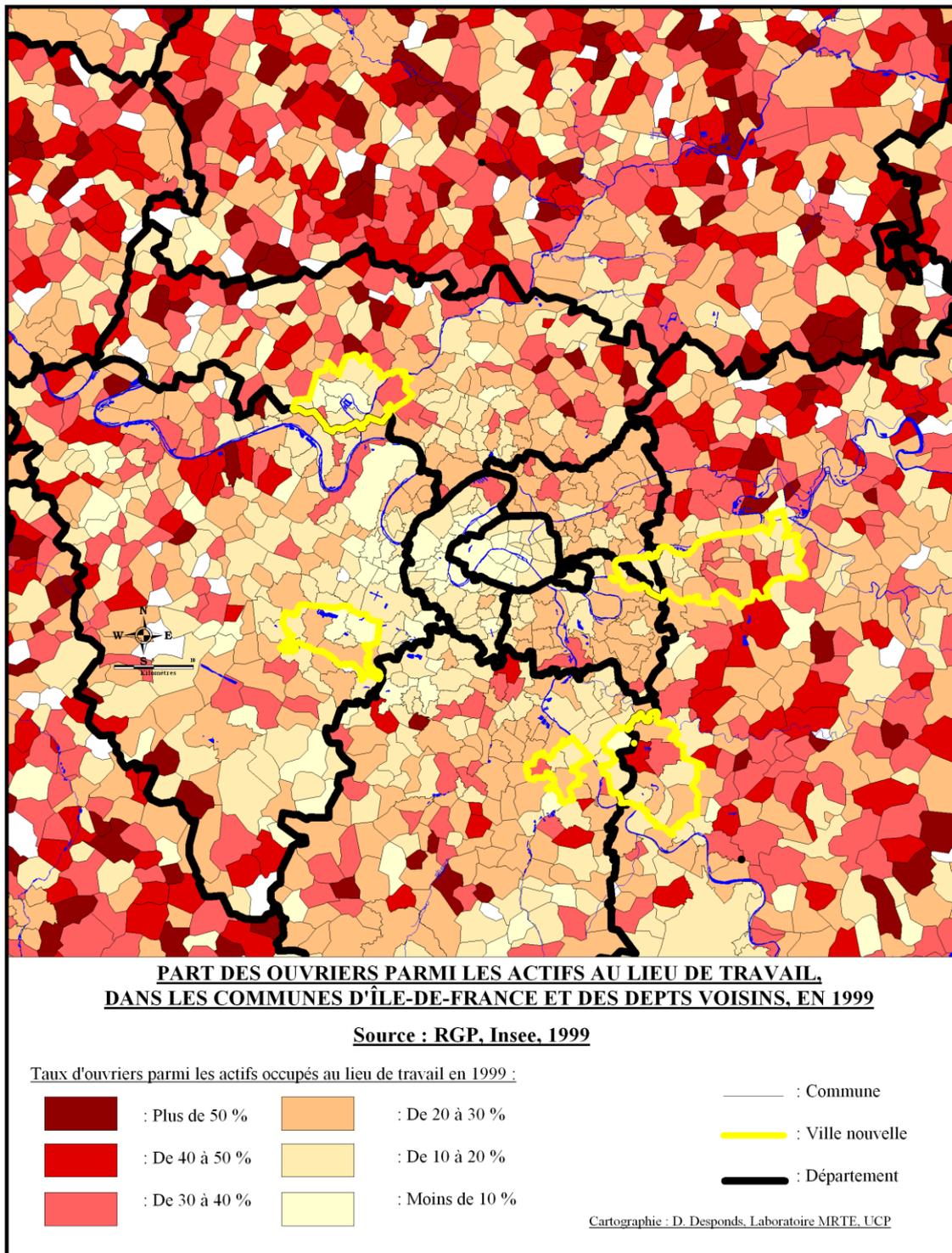


Fig 18 : Carte : Part des ouvriers parmi les actifs au lieu de travail, dans les communes d'Île-de-France et des départements voisins, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

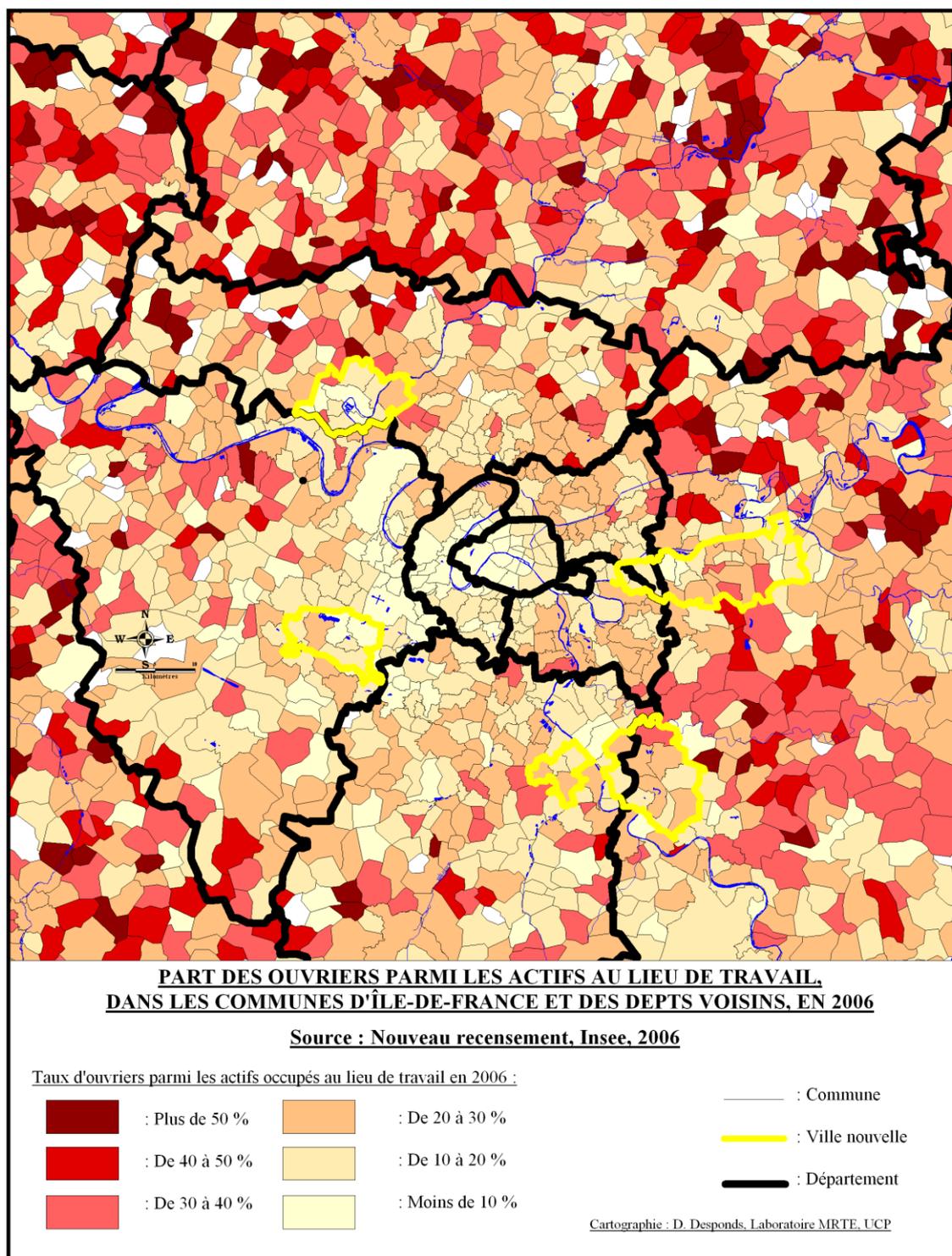


Fig 19 : Carte : Part des ouvriers parmi les actifs au lieu de travail, dans les communes d'Île-de-France et des départements voisins, en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

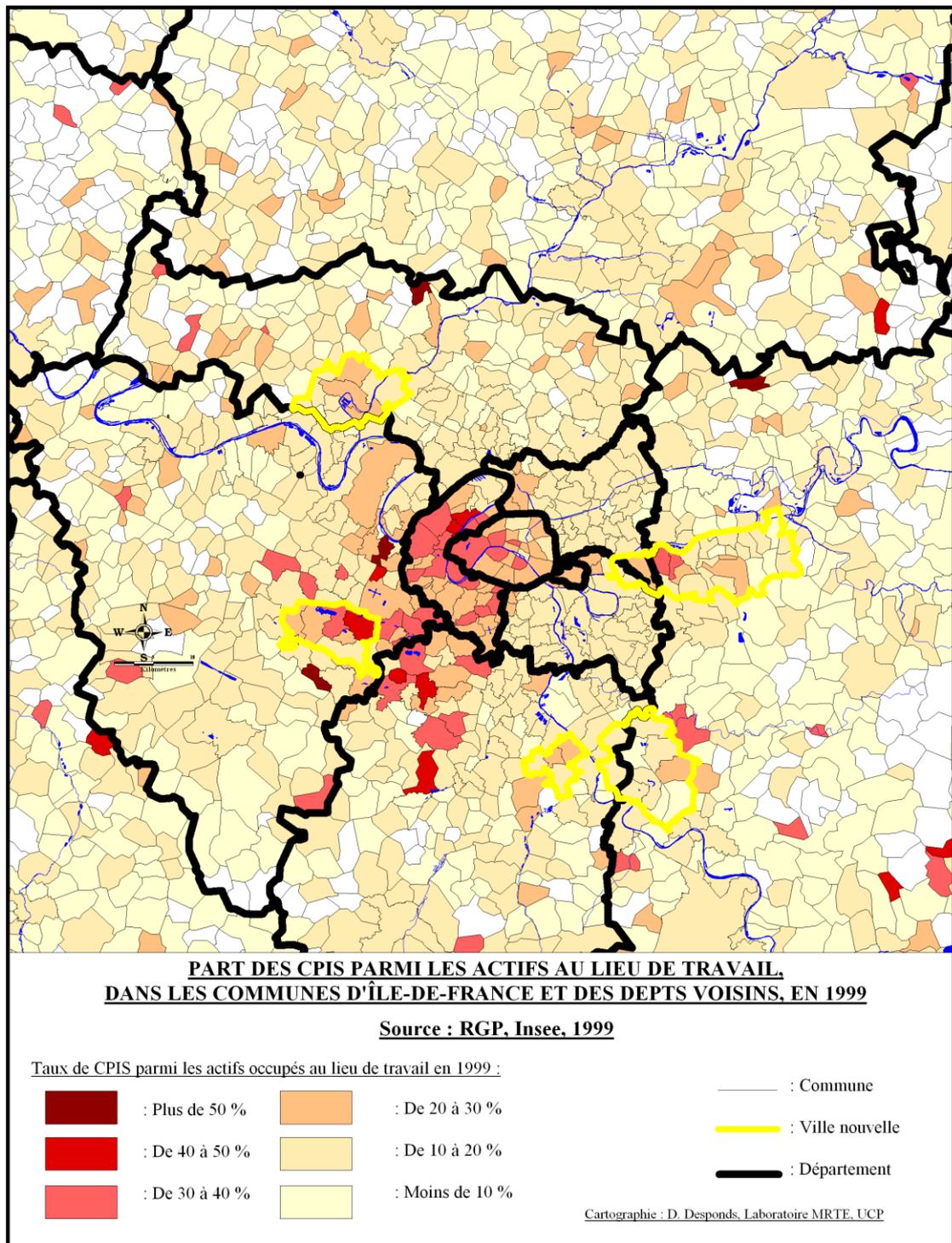


Fig 20 : Carte : Part des CPIS parmi les actifs au lieu de travail, dans les communes d'Île-de-France et des départements voisins, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

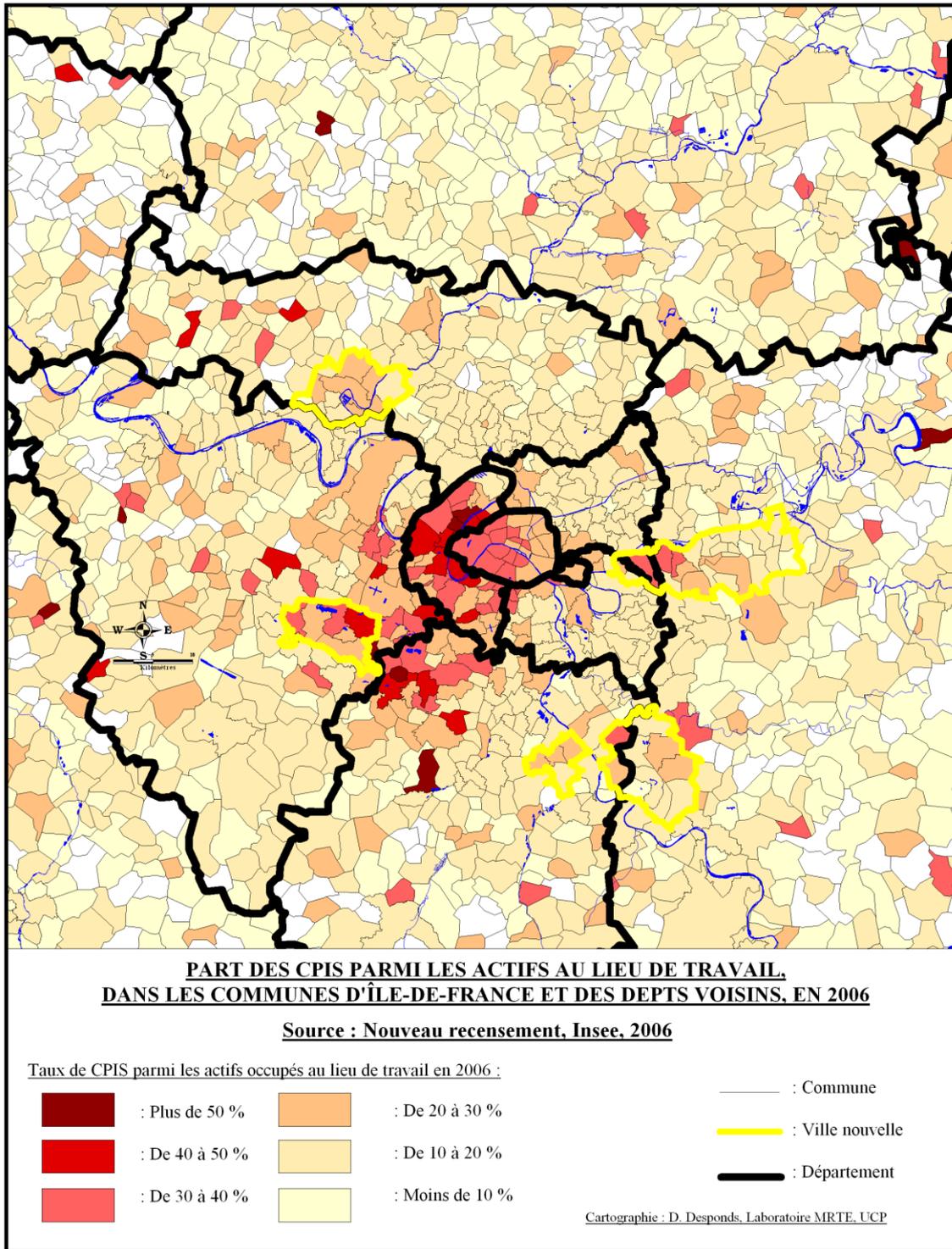


Fig 21 : Carte : Part des CPIS parmi les actifs au lieu de travail, dans les communes d'Île-de-France et des départements voisins, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

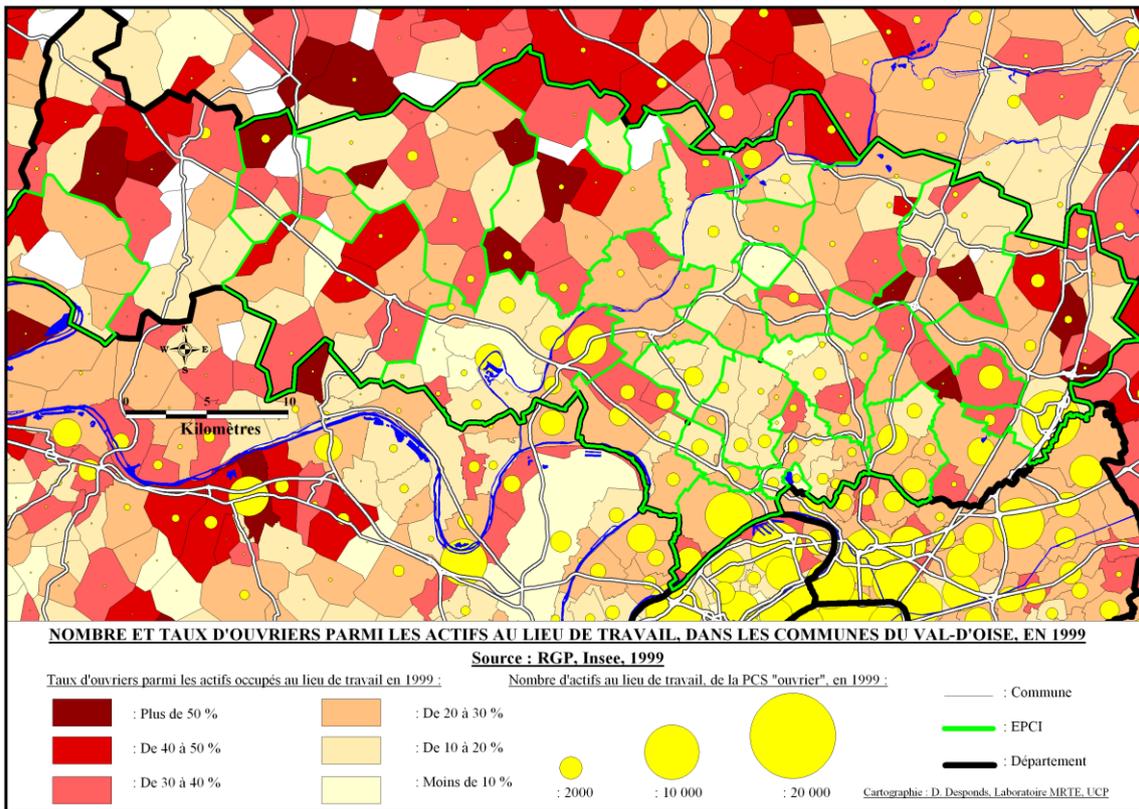


Fig 22 : Carte : Part des ouvriers parmi les actifs au lieu de travail, dans les communes du Val-d'Oise, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

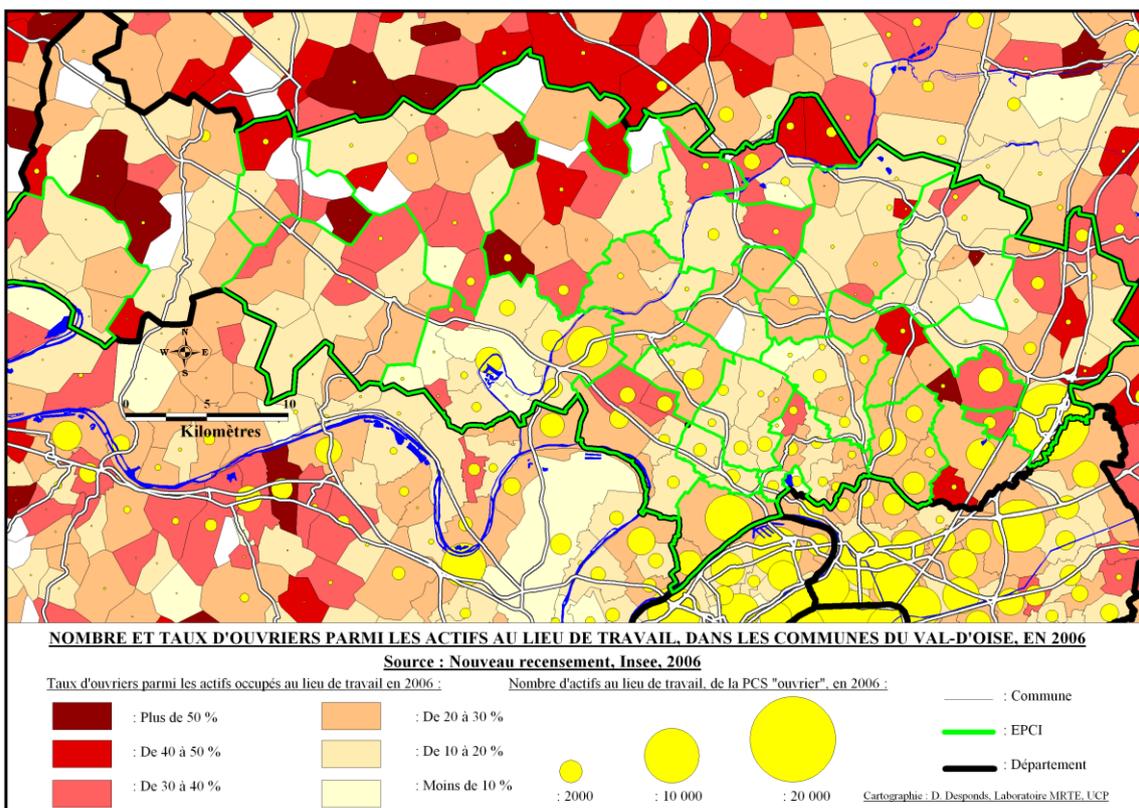


Fig 23 : Carte : Part des ouvriers parmi les actifs au lieu de travail, dans les communes du Val-d'Oise, en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

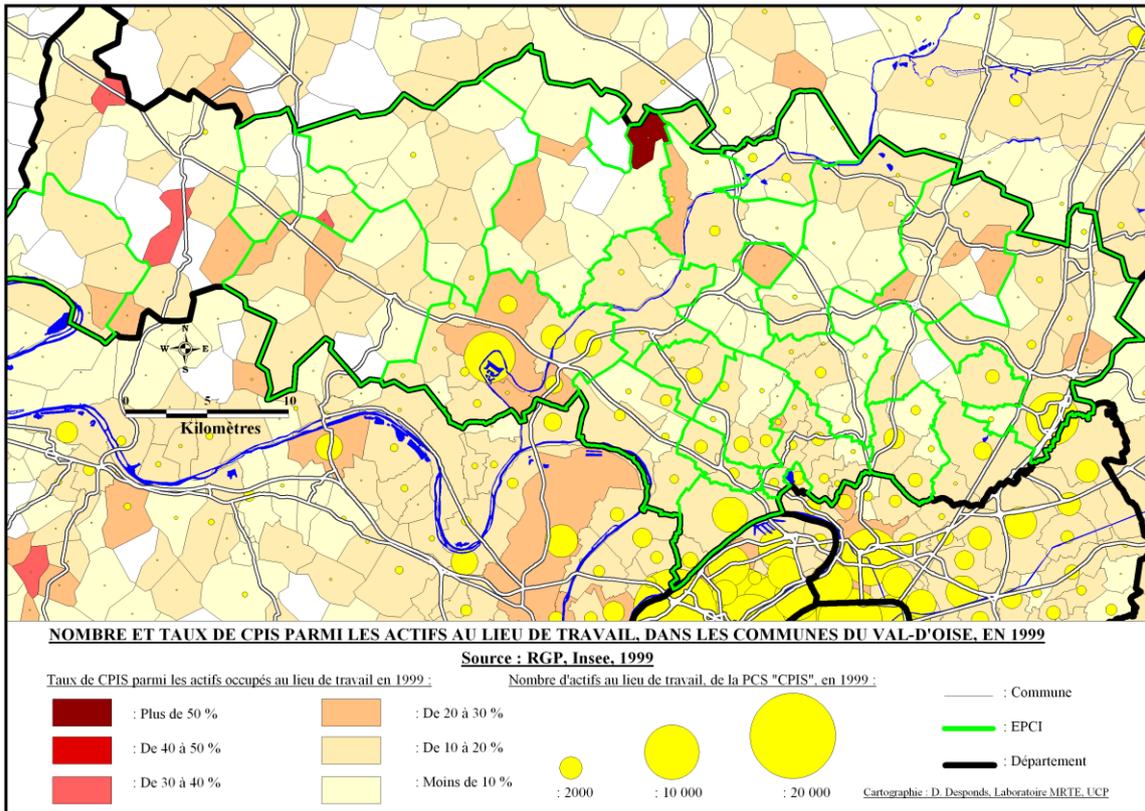


Fig 24 : Carte : Part des CPIS parmi les actifs au lieu de travail, dans les communes du Val-d'Oise, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

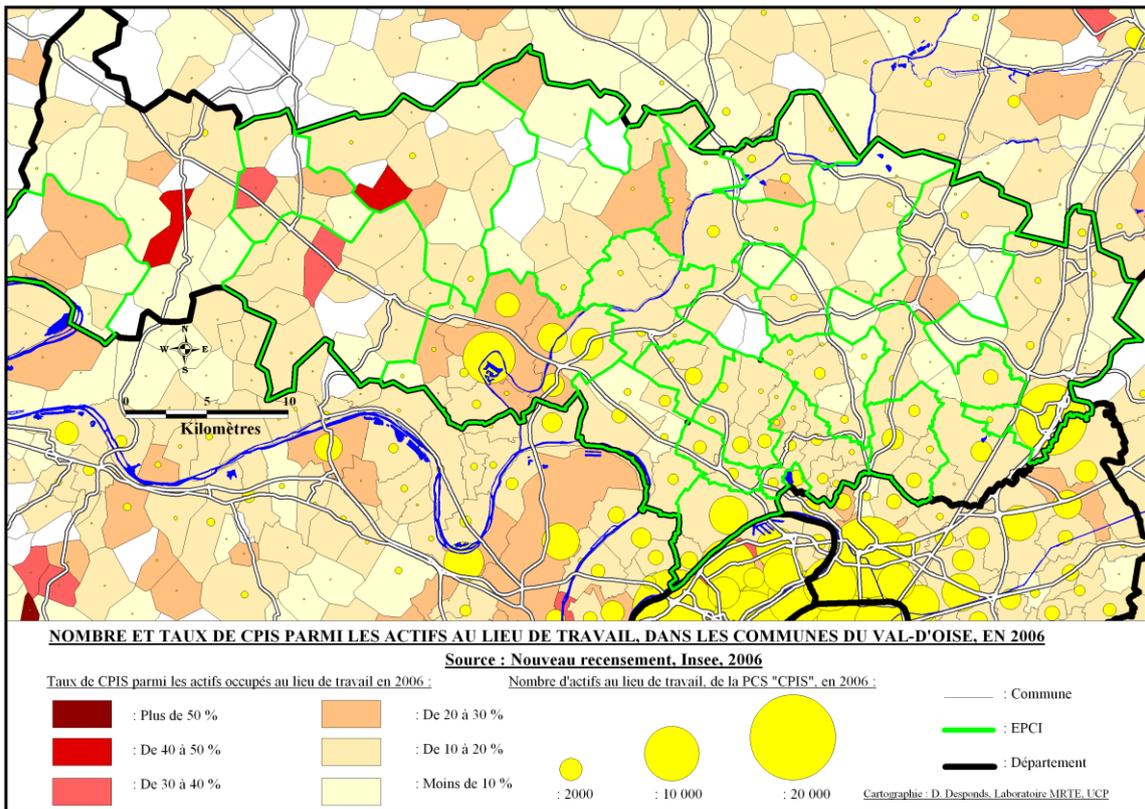


Fig 25 : Carte : Part des CPIS parmi les actifs au lieu de travail, dans les communes du Val-d'Oise, en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

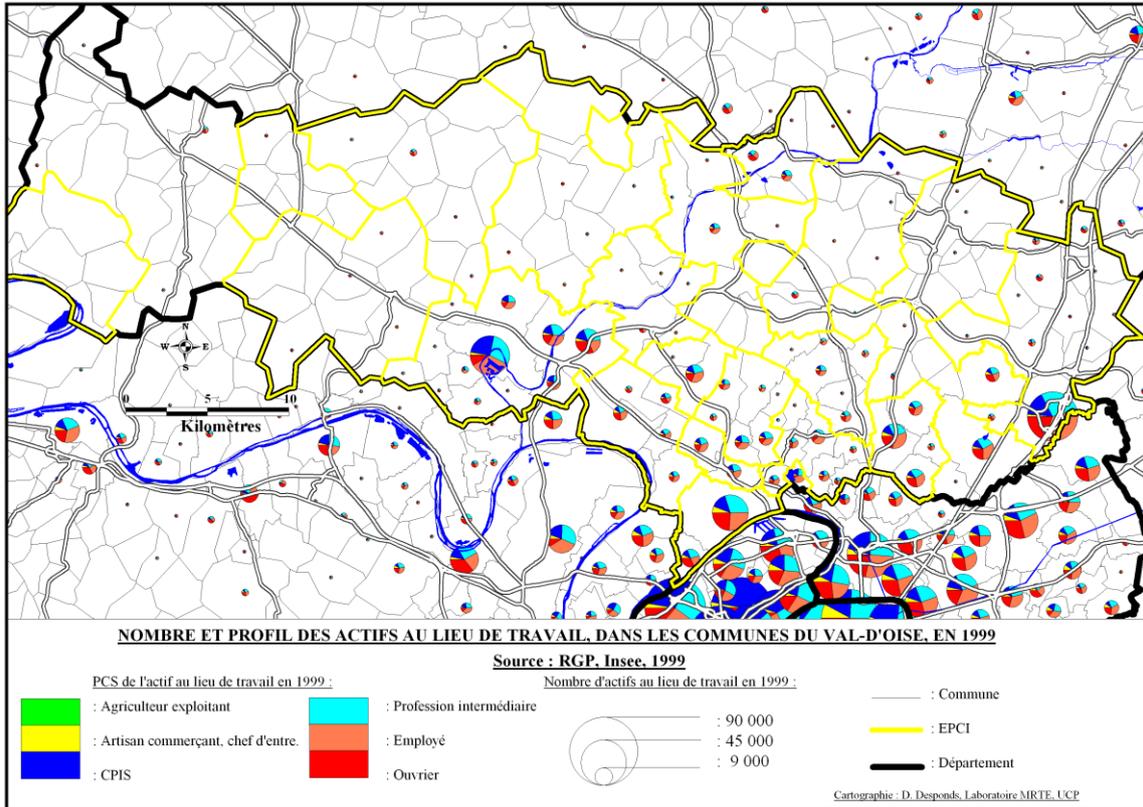


Fig 26 : Carte : Part des six PCS parmi les actifs au lieu de travail, dans les communes du Val-d'Oise, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

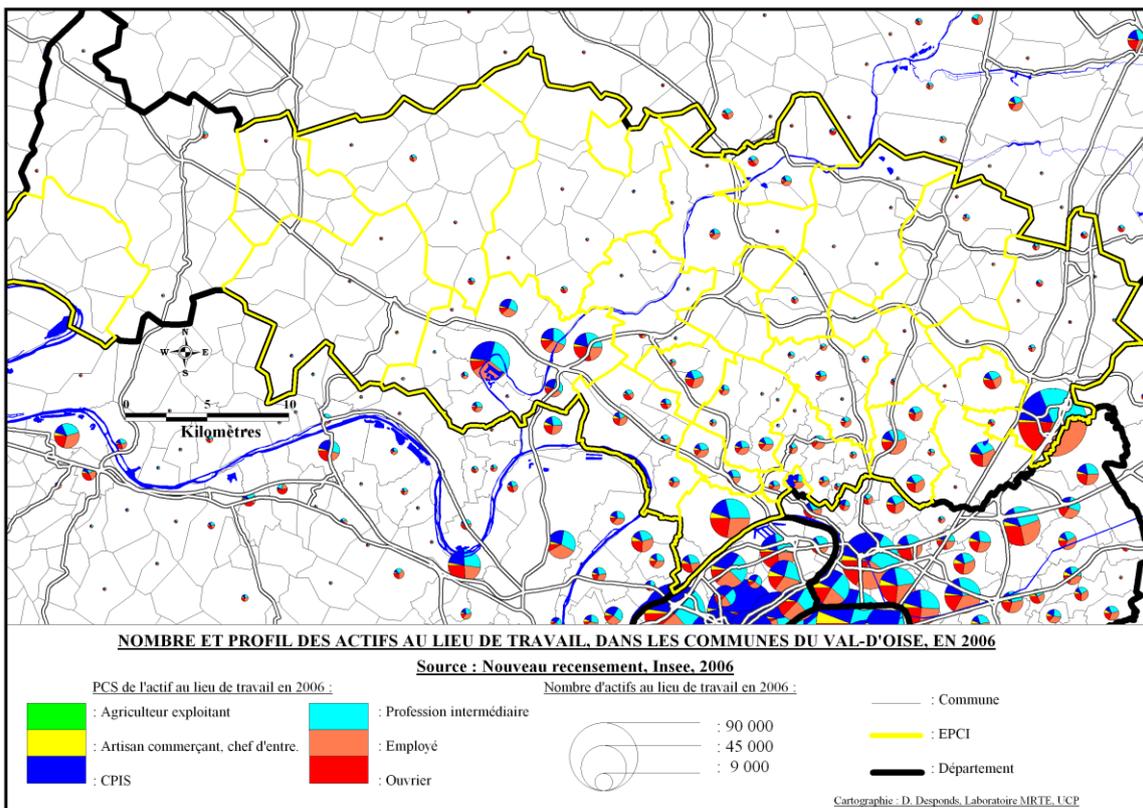


Fig 27 : Carte : Part des six PCS parmi les actifs au lieu de travail, dans les communes du Val-d'Oise, en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

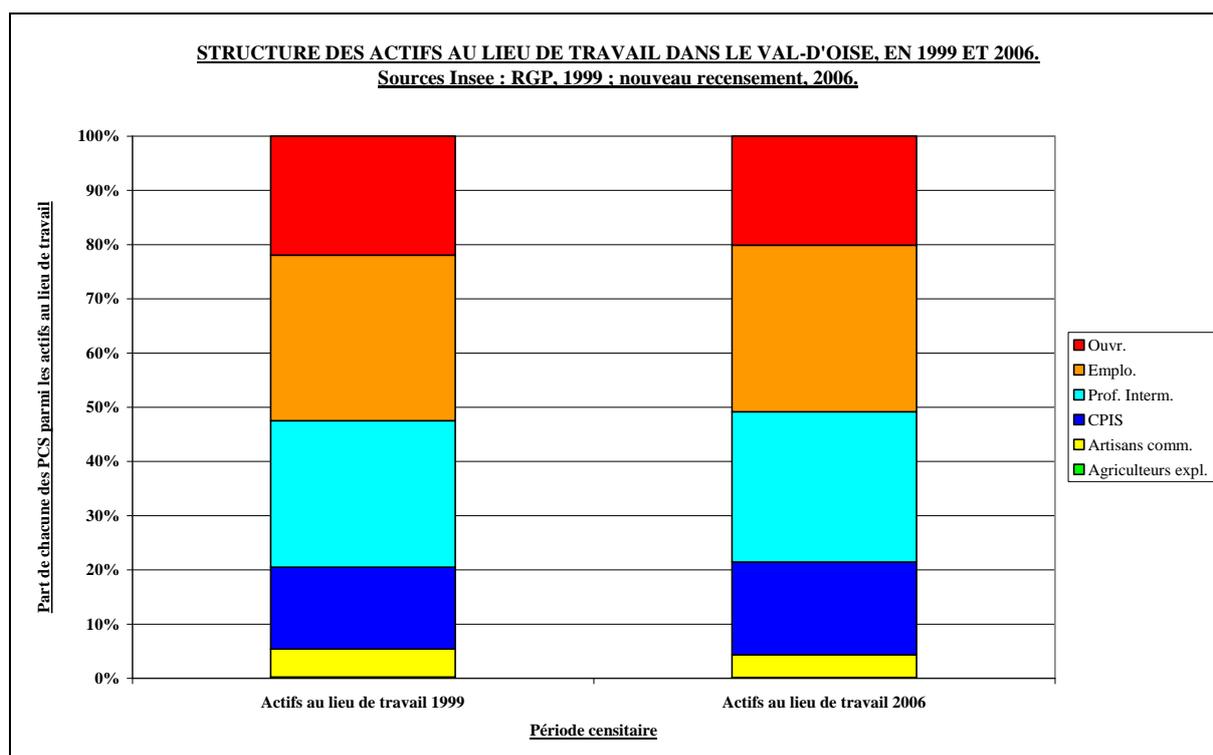


Fig 28 : Graphique : Structure des actifs au lieu de travail, selon les PCS, dans le Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Source : Chiffres clés CC_EMP_2006, Insee.

B. Tendances internes dans le Val-d'Oise

Comme l'indique la Figure 28 ci-dessus, les modifications structurelles de l'emploi entre les deux dates ne sont que marginales : légère augmentation des CPIS et des professions intermédiaires qui passent respectivement de 15,07 % à 17,09 % et de 27,03 % à 27,73 % des emplois, stabilité des employés et baisse des ouvriers de 21,94 % à 20,12 %. Les Figures 26 et 27 permettent de distinguer à la commune, les volumes et les structures des emplois. Le poids de Roissy de même que celui de Cergy-Pontoise se dégagent nettement. Les Figures 29 et 30 montrent que si les EPCI suivent la tendance générale (augmentation des CPIS et baisse des ouvriers, à la seule exception de la Communauté de communes Vexin – Val-de-Seine qui enregistre une légère augmentation de ces derniers), de forts contrastes apparaissent : le poids des emplois de CPIS est particulièrement fort dans la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise quand les Communautés de communes du Vexin (CC Haut Val-d'Oise, Val-de-Viosne, Trois vallées – Vexin, Vallée-du-Sausseron et Plateau du Vexin) enregistraient en 1999 des taux élevés d'ouvriers, proches de ceux des départements limitrophes de la région Île-de-France. Ces EPCI ont vu ces taux fortement baissé entre 1999 et 2006, signe d'une mutation économique en cours.

C. Principaux enjeux pour le département

Deux enjeux semblent se dessiner pour le Val-d'Oise : parvenir à générer des emplois diversifiés dans les différents EPCI du Val-d'Oise, et profiter du tropisme francilien pour les emplois de CPIS en captant une partie des créations d'emplois dans ce domaine. Ceci suppose que davantage de centres de décision s'installent dans le département. Outre le pôle périphérique que constitue Cergy-Pontoise et la plateforme de Roissy, Argenteuil-Bezons pourrait se positionner sur ce créneau, en profitant du dynamisme intrinsèque de la Défense.

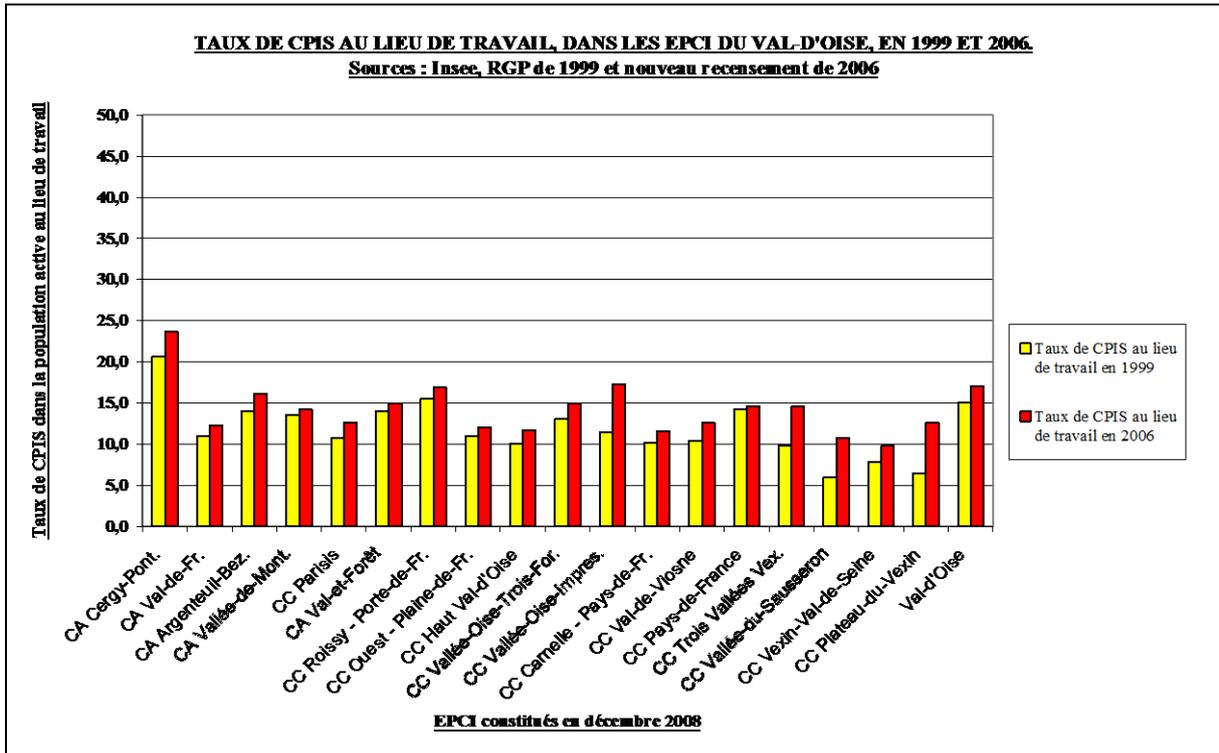


Fig 29 : Graphique : Taux de CPIS parmi les actifs au lieu de travail, dans les EPCI du Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Source : Chiffres clés CC_EMP_2006, Insee.

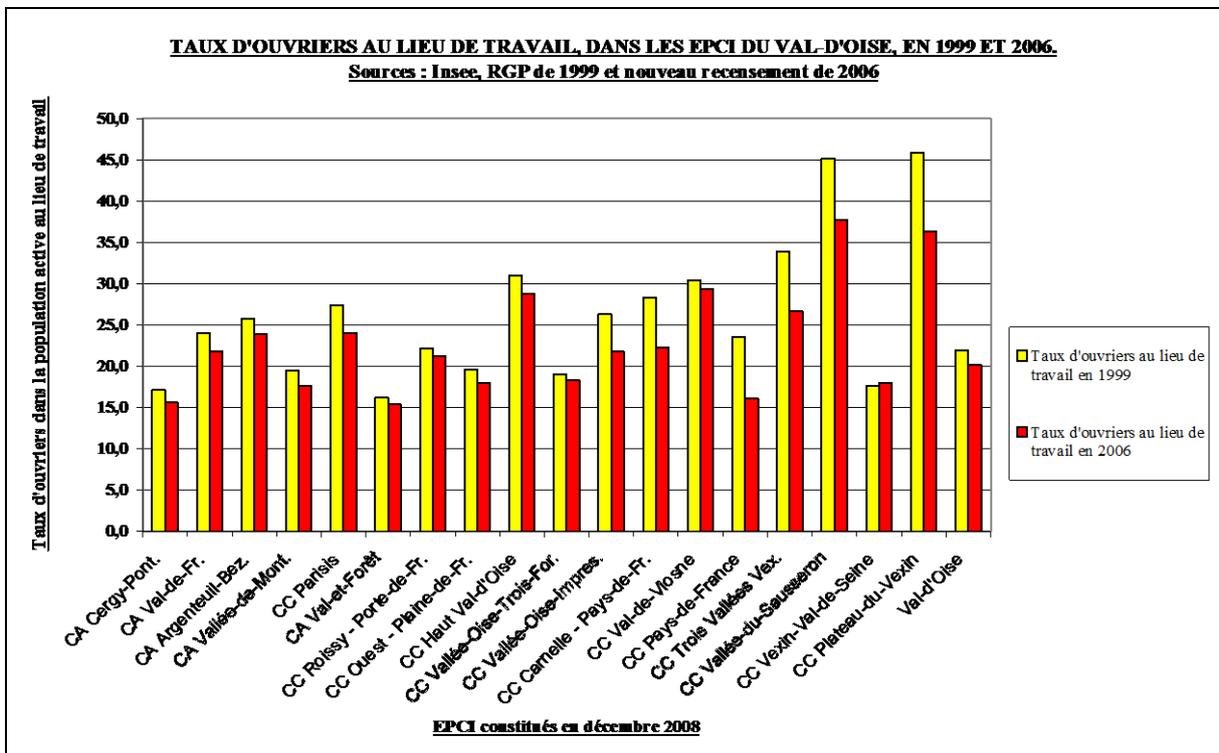


Fig 30 : Graphique : Taux d'ouvriers parmi les actifs au lieu de travail, dans les EPCI du Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Source : Chiffres clés CC_EMP_2006, Insee.

IV. Evolution du profil social des actifs au lieu de résidence

A. Tendances générales dans l'aire d'étude

Le profil social des populations à leur lieu de résidence peut être appréhendé de plusieurs façons complémentaires : par la « personne de référence » du ménage¹⁰, dans ce cas il faudra utiliser les fichiers chiffres clés, CC_FAM_2006, permettant une comparaison entre le dernier RGP, celui de 1999 et le premier recensement dans sa nouvelle configuration, soit celui de 2006. Cette approche par les « personnes de référence » n'a pas été développée dans le cadre de cette étude. Toutefois, dans le **Volet 2** de celle-ci¹¹, les analyses conduites à partir de la base BIEN fournissent des éléments pour les seuls acquéreurs de biens immobiliers. Le profil social des acquéreurs est dans ce cas appréhendé de façon réductrice, ce qui renvoie le plus souvent au concept de « personne de référence » du ménage. Il s'agit maintenant de présenter les tendances affectant les territoires, en partant du profil des actifs¹² y résidant (fichiers Insee chiffres clés CC_EMP_2006) sans utiliser la notion de « personne de référence ». Les informations seront traitées à l'échelle des départements, à celles des EPCI et à celles des communes par l'entremise des cartes. Toutefois, des informations chiffrées plus précises sont fournies en **Annexe 3**, pour chacune des communes du Val-d'Oise.

Sans surprise particulière, compte tenu des analyses développées précédemment sur les actifs au lieu de travail, des tendances fortes se dégagent : les CPIS sont plus nombreux dans chacun des départements de l'étude et les ouvriers le sont moins (voir les **Figures 31 et 32**). Ces évolutions renvoient à celles du tissu économique français. Les gains les plus forts sont enregistrés dans les départements franciliens¹³ : à partir de niveaux initiaux déjà élevés, les Hauts-de-Seine gagnent ainsi 6,09 points entre 1999 et 2006 ; Paris, 5,70 ; les Yvelines, 4,14 et le Val-d'Oise, seulement, 2,57. Concernant, les ouvriers, les pertes sont moins marquées. Les plus significatives sont enregistrées en Eure-et-Loir, - 3,43 points ; en Seine-Saint-Denis, - 3,25 ; dans l'Oise, - 3,24 ; en Seine-et-Marne, - 3,12. Le Val-d'Oise se caractérise par une baisse moins importante, de - 2,34. La traduction spatialisée de ces résultats, à partir des taux d'ouvriers en 1999 (**Figure 34**) et en 2006 (**Figure 35**), de même que ceux des CPIS (**Figures 36 et 37**), indique explicitement les fortes sur-représentations de CPIS dans les communes franciliennes en particulier celles situées dans le quadrant ouest de l'agglomération et au sein de la région Île-de-France. Le renforcement de cette tendance en 2006 concerne les Yvelines, l'Essonne et dans une moindre mesure le Val-d'Oise. Ceci peut s'apparenter à un progressif phénomène de diffusion des CPIS à partir des territoires sur lesquels ils étaient préalablement fortement implantés.

¹⁰ La « personne de référence » du ménage est ainsi définie par l'Insee : « *L'exploitation complémentaire du recensement de la population permet de connaître les liens familiaux au sein des ménages et d'identifier plus précisément la 'personne de référence du ménage' que lors de l'exploitation principale. La règle de détermination de la 'personne de référence' est la suivante : - Si le ménage comprend plusieurs familles dont une contenant un couple, la 'personne de référence' est, parmi les hommes de ces couples, le plus âgé des actifs ou, à défaut, le plus âgé – Sinon, et si le ménage comprend au moins une 'famille monoparentale' (et aucune famille comprenant un couple), alors la 'personne de référence' est, parmi les parents des 'familles monoparentales', le plus âgé des actifs ou à défaut, le plus âgé – Enfin, si le ménage ne comprend aucune famille, la 'personne de référence' est, parmi les personnes du ménage, la personne active la plus âgée ou, à défaut, la plus âgée* ».

¹¹ Voir la **Partie IV** : Spécialisations socio-résidentielles à l'échelle communale : approche par le profil social des acquéreurs, pp. 34- 48.

¹² Tous les traitements ont été opérés à partir des populations actives occupées. Ce choix résulte des analyses ultérieures (voir la **Partie VI**) de cette étude portant plus spécifiquement sur la population au chômage.

¹³ Île-de-France qui se caractérise par la forte sur-représentation des CPIS. Cette région regroupe 35,7 % des CPIS métropolitains [Insee première, n°1317, oct. 2010].

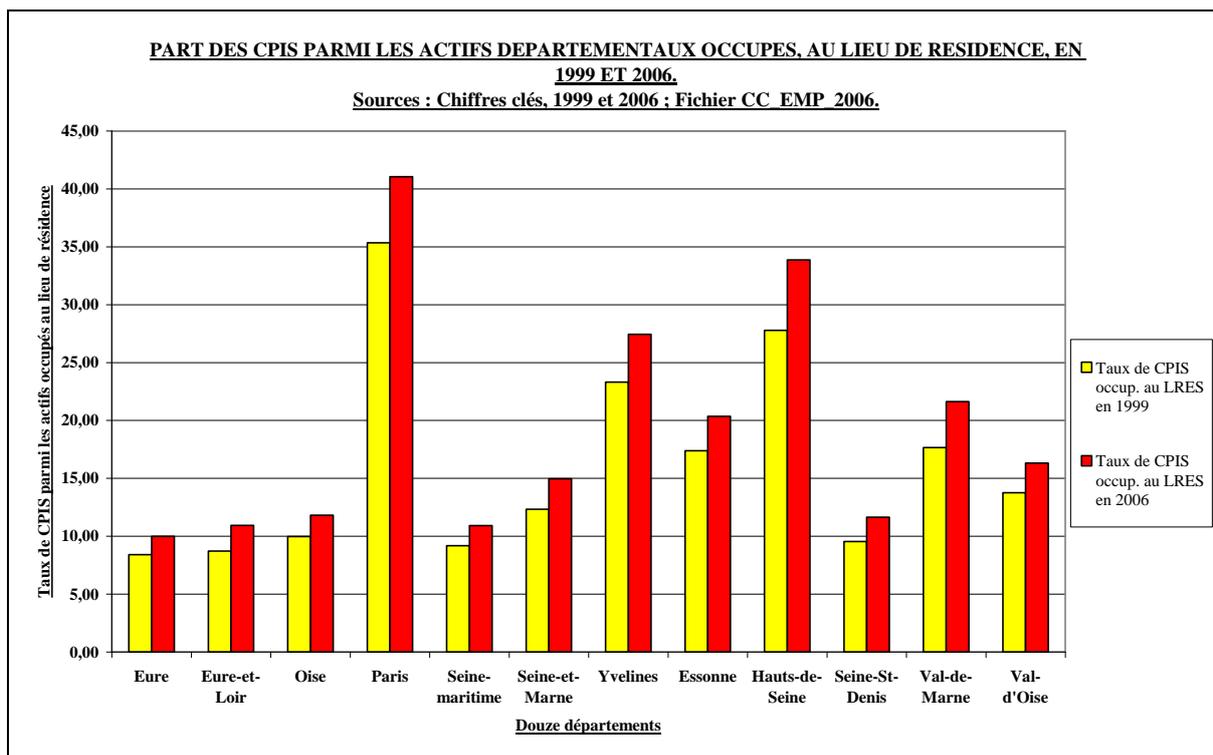


Fig 31 : Graphique : Part des CPIS parmi les actifs occupés au lieu de résidence dans les départements de la région Île-de-France, l’Eure, l’Eure-et-Loir, l’Oise et la Seine-maritime, en 1999 et 2006. Sources : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

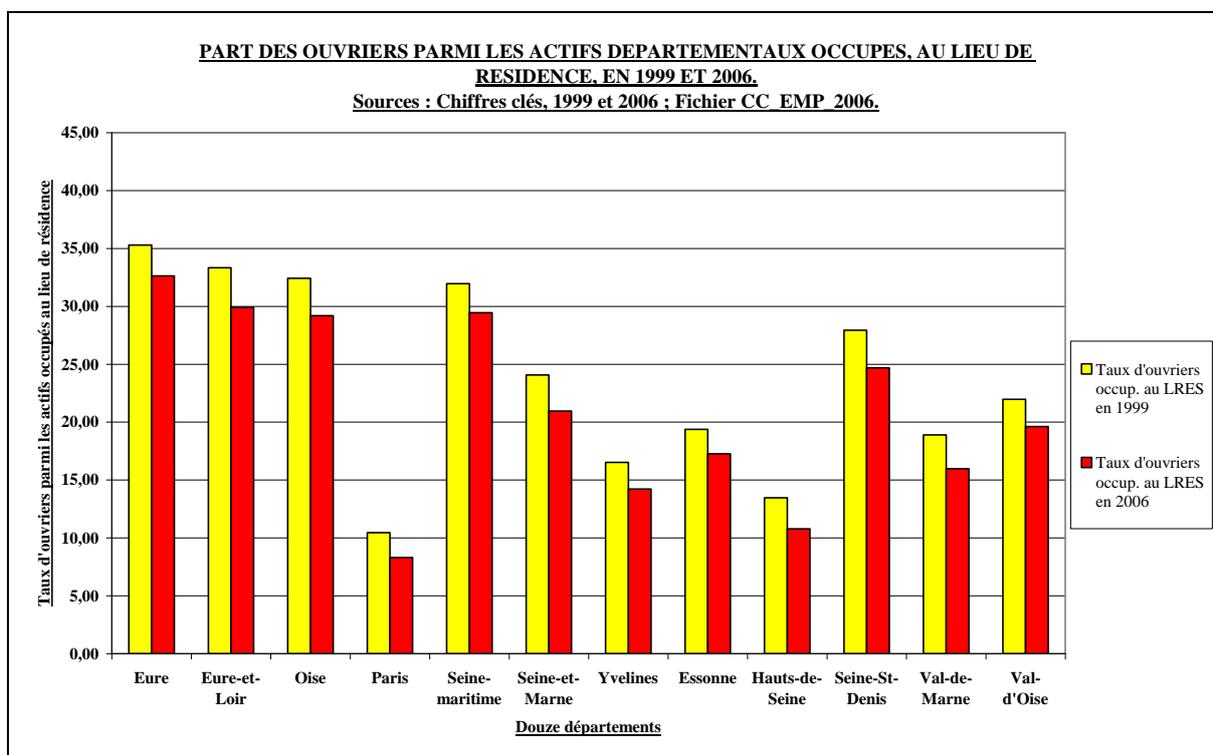


Fig 32 : Graphique : Part des ouvriers parmi les actifs occupés au lieu de résidence dans les départements de la région Île-de-France, l’Eure, l’Eure-et-Loir, l’Oise et la Seine-maritime, en 1999 et 2006. Sources : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

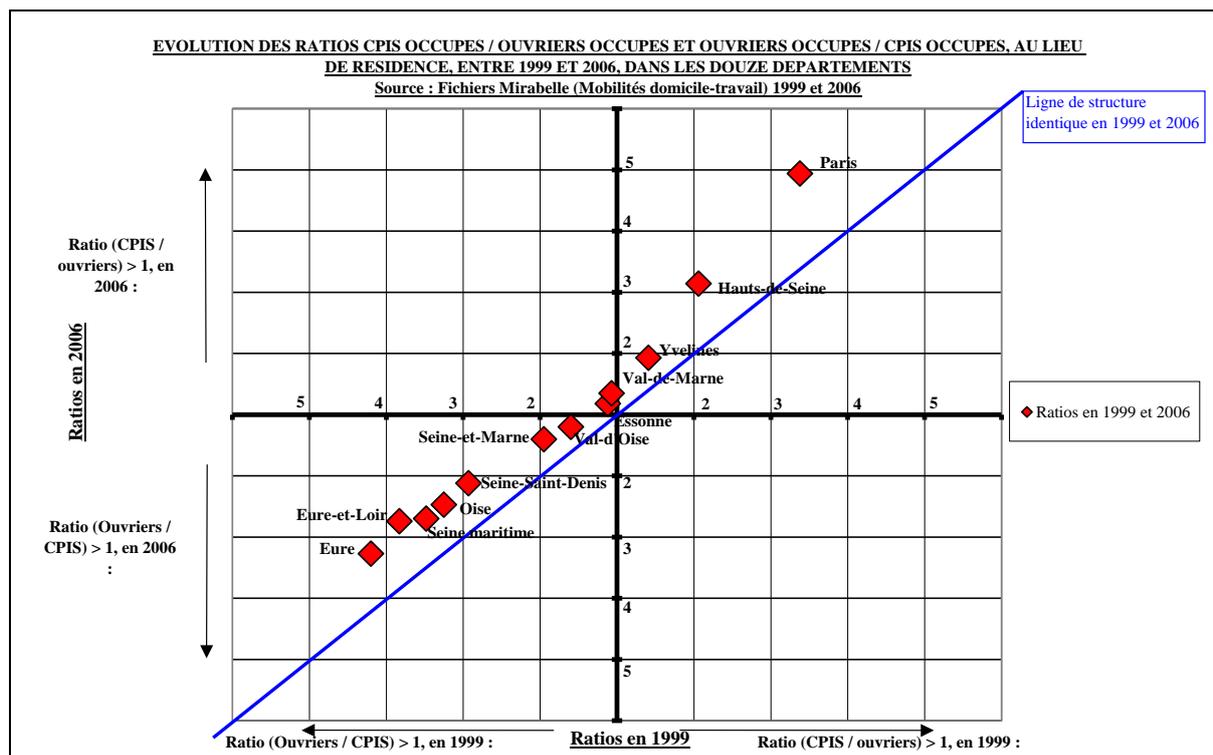


Fig 33 : Graphique : Evolution entre 1999 et 2006, des ratios CPIS occupés / ouvriers occupés et Ouvriers occupés / CPIS occupés, au lieu de résidence, dans les départements de la région Île-de-France, l'Eure, l'Eure-et-Loir, l'Oise et la Seine-maritime, en 1999 et 2006. Sources : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

Ces évolutions sont également mises en évidence graphiquement (voir Figure 33), par la mise en relation des ratios CPIS occupés / ouvriers occupés en 1999 et 2006. Sachant que ce ratio est supérieur à 1 quand les CPIS sont plus nombreux que les ouvriers, le graphique a également incorporé les résultats du ratio complémentaire (ouvriers occupés / CPIS occupés). Au cœur du diagramme ne figurent donc pas les valeurs 0 / 0, mais 1 / 1. Il est possible de voir qu'aucun département ne se situe sur la ligne d'égal ratio. La position relative des départements doit être interprétée de la façon suivante : les départements du quadrant du haut à droite (ainsi Paris ou les Hauts-de-Seine) disposaient d'un ratio positif en faveur des CPIS en 1999, il l'est encore en 2006, en s'étant d'ailleurs apprécié sur la période. Les départements situés dans le quadrant du bas à gauche (ainsi de l'Oise ou du Val-d'Oise) enregistraient un ratio en faveur des ouvriers en 1999, il l'est encore en 2006, en s'étant toutefois atténué. Deux départements, le Val-de-Marne et l'Essonne, enregistraient des ratios favorables aux ouvriers en 1999 et aux CPIS, en 2006, ceci explique leur position dans le quadrant du haut à gauche, à proximité de la valeur 1 pour 1.

La traduction cartographique de ce ratio (voir les Figures 38 et 39) permet de distinguer les profils des communes, à partir des deux PCS les plus opposées dans leur distribution spatiale. La sur-représentation des CPIS se renforce à Paris, dans les Hauts-de-Seine et dans les Yvelines, elle tend par ailleurs à s'étendre, comme nous l'avons observé précédemment, dans l'Essonne et le Val-d'Oise. Les mécanismes contribuant à alimenter ces logiques spatiales renvoient à la distribution inégale des logements sociaux, au prix de l'immobilier et à l'image même des territoires. Ces aspects ont été développés dans le cadre du **Volet 2** de l'étude, il n'est donc pas nécessaire de les reprendre ici¹⁴. Il est à noter que ponctuellement hors de la région Île-de-France, les CPIS renforcent également leurs positions.

¹⁴ Voir pour les stratégies résidentielles des ménages : [Berger, 2004 ou Desponds, 2005, 2006].

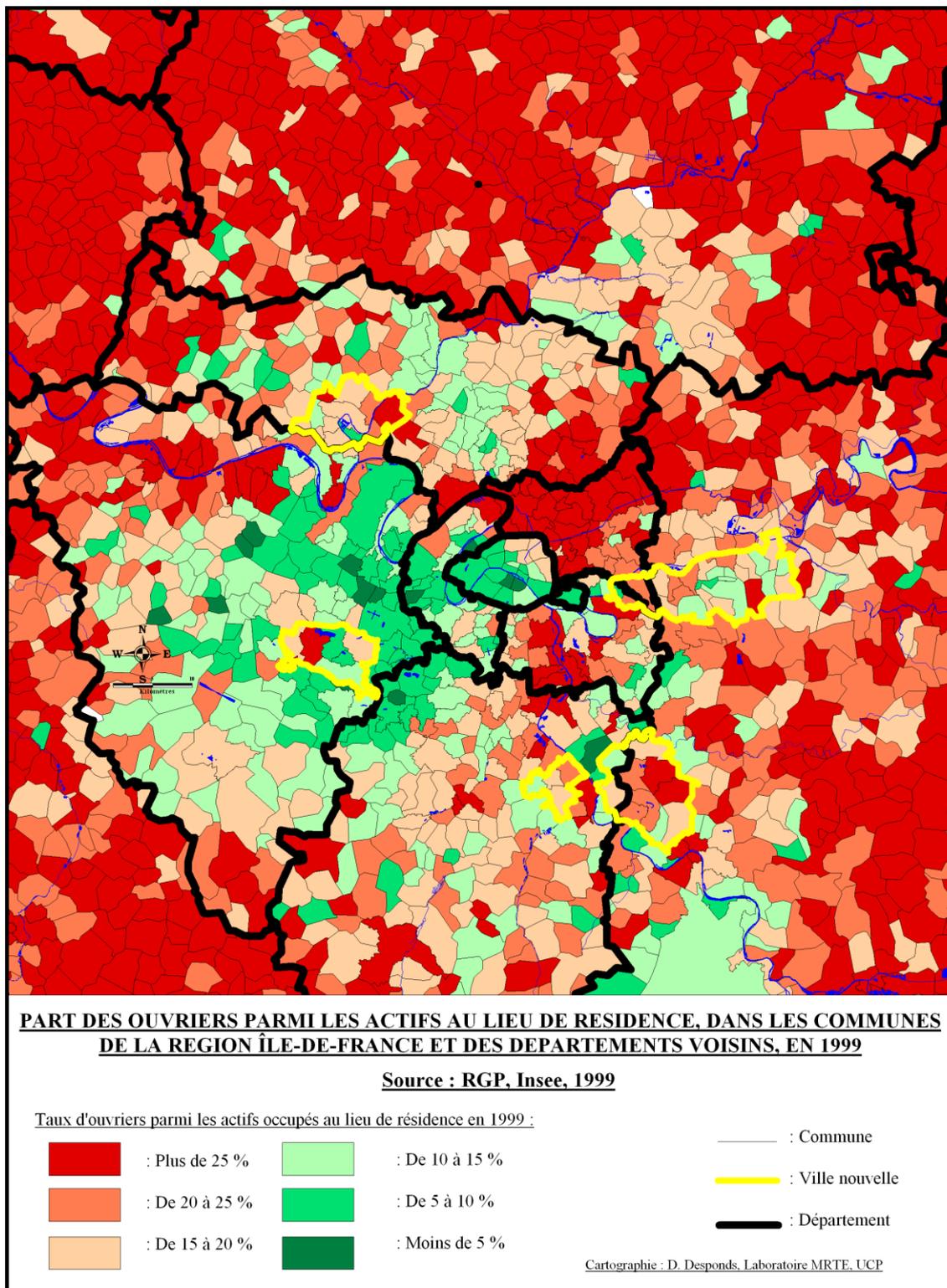


Fig 34 : Carte : Part des ouvriers parmi les actifs occupés au lieu de résidence, dans les communes d'Île-de-France et des départements voisins, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

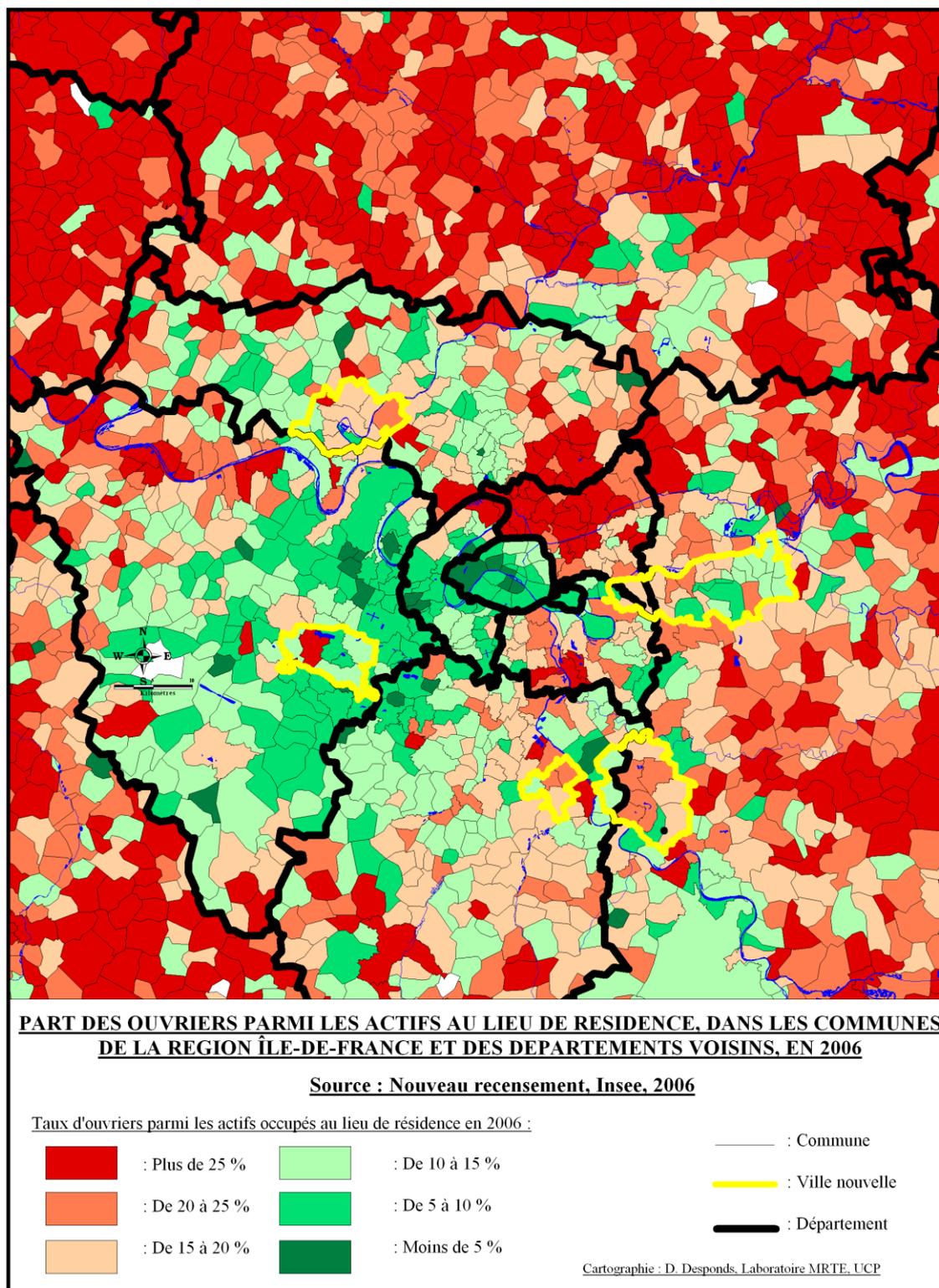


Fig 35 : Carte : Part des ouvriers parmi les actifs occupés au lieu de résidence, dans les communes d'Île-de-France et des départements voisins, en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

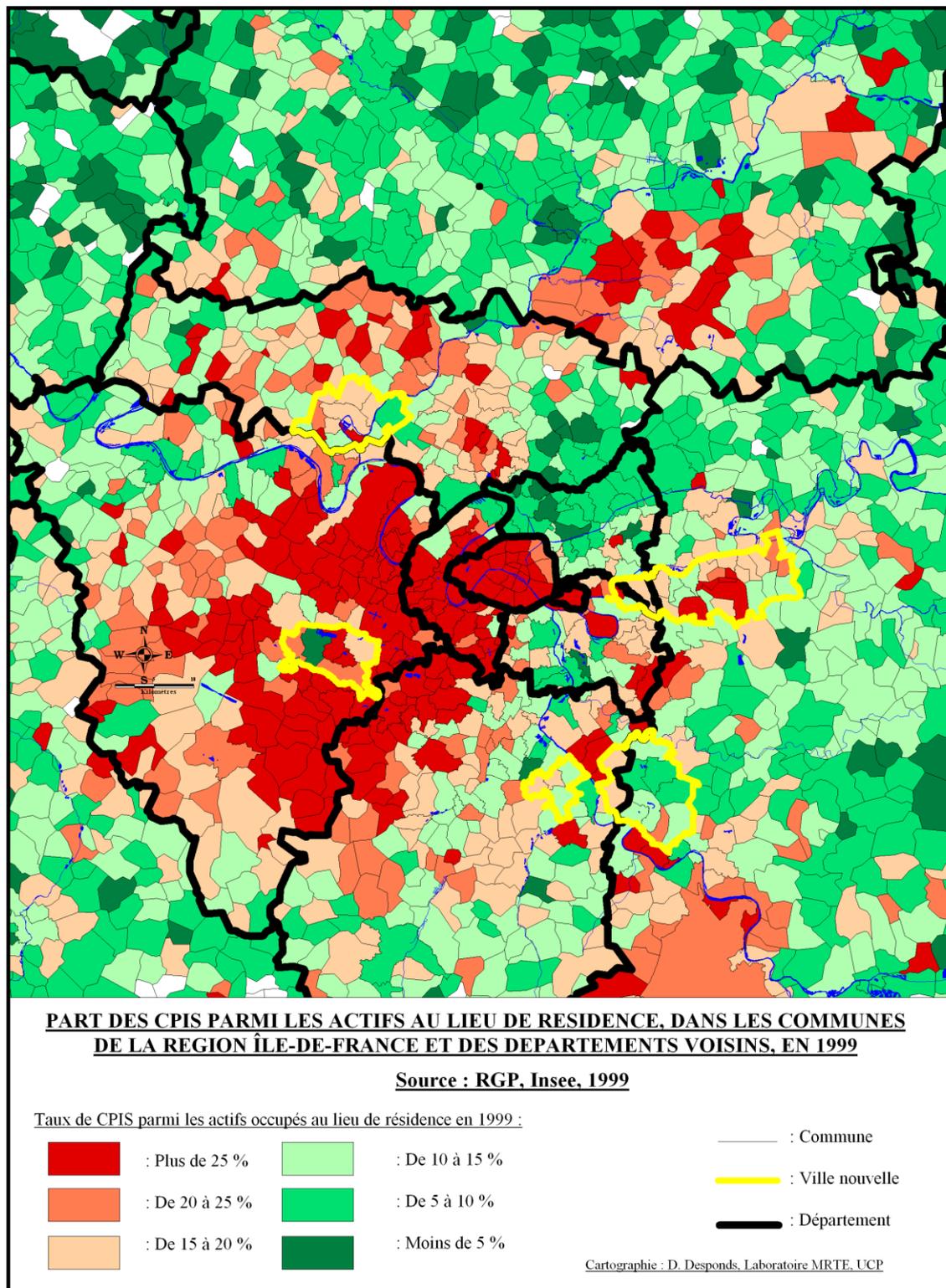


Fig 36 : Carte : Part des CPIS parmi les actifs occupés au lieu de résidence, dans les communes d'Île-de-France et des départements voisins, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

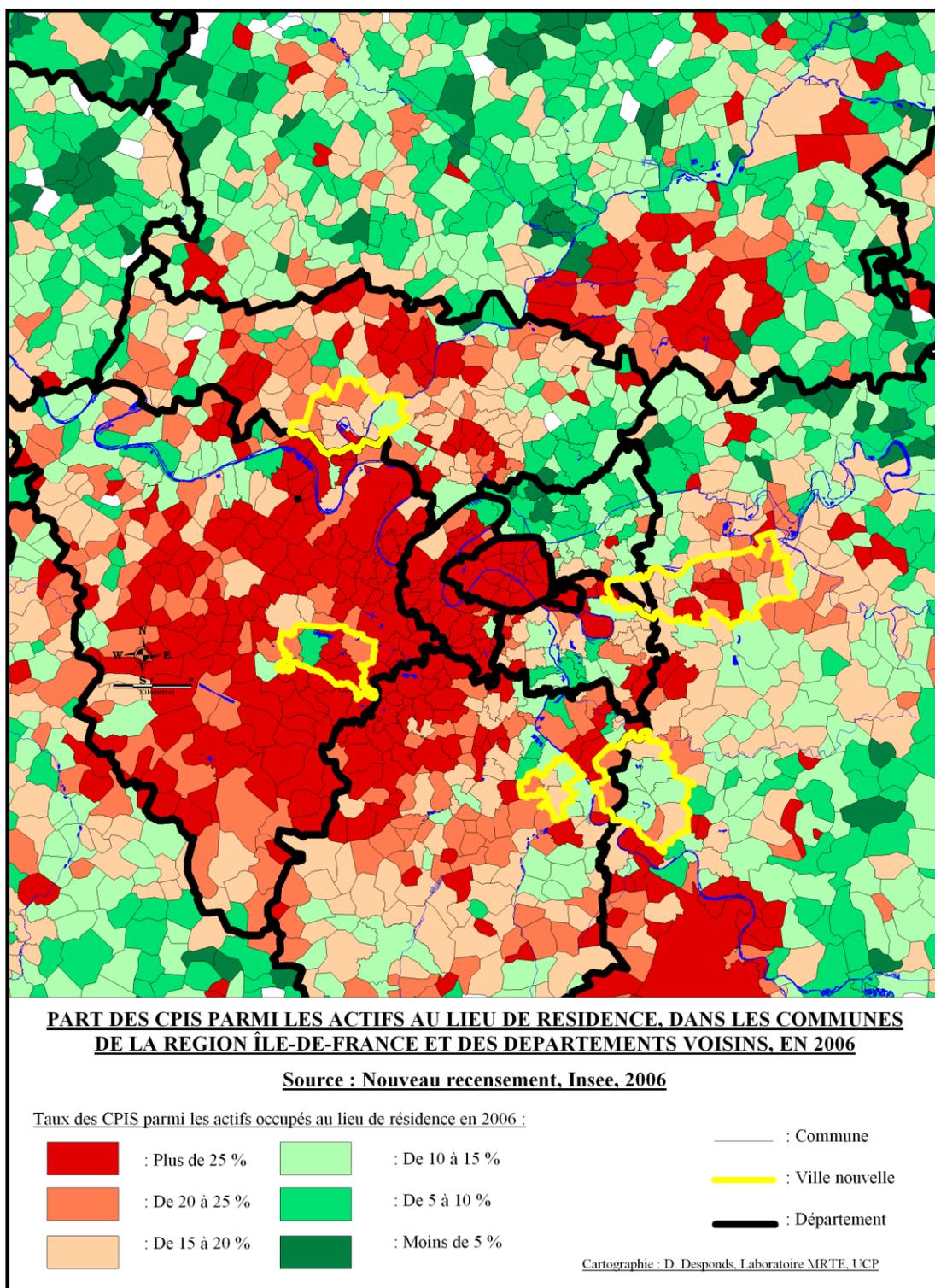


Fig 37 : Carte : Part des CPIS parmi les actifs occupés au lieu de résidence, dans les communes d'Île-de-France et des départements voisins, en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

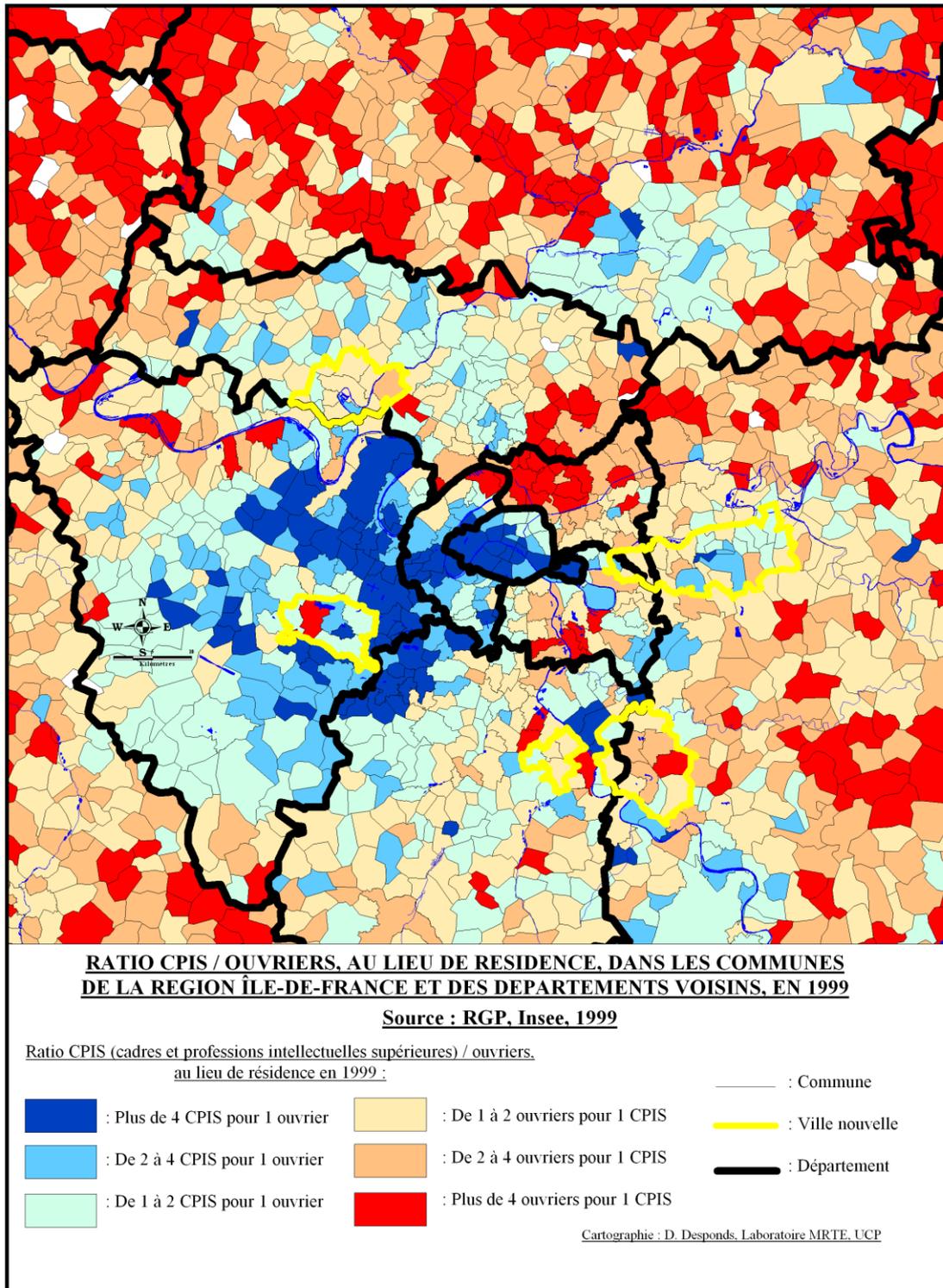


Fig 38 : Carte : Ratio des CPIS sur les ouvriers, au lieu de résidence, dans les communes de la région Île-de-France et des départements voisins, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

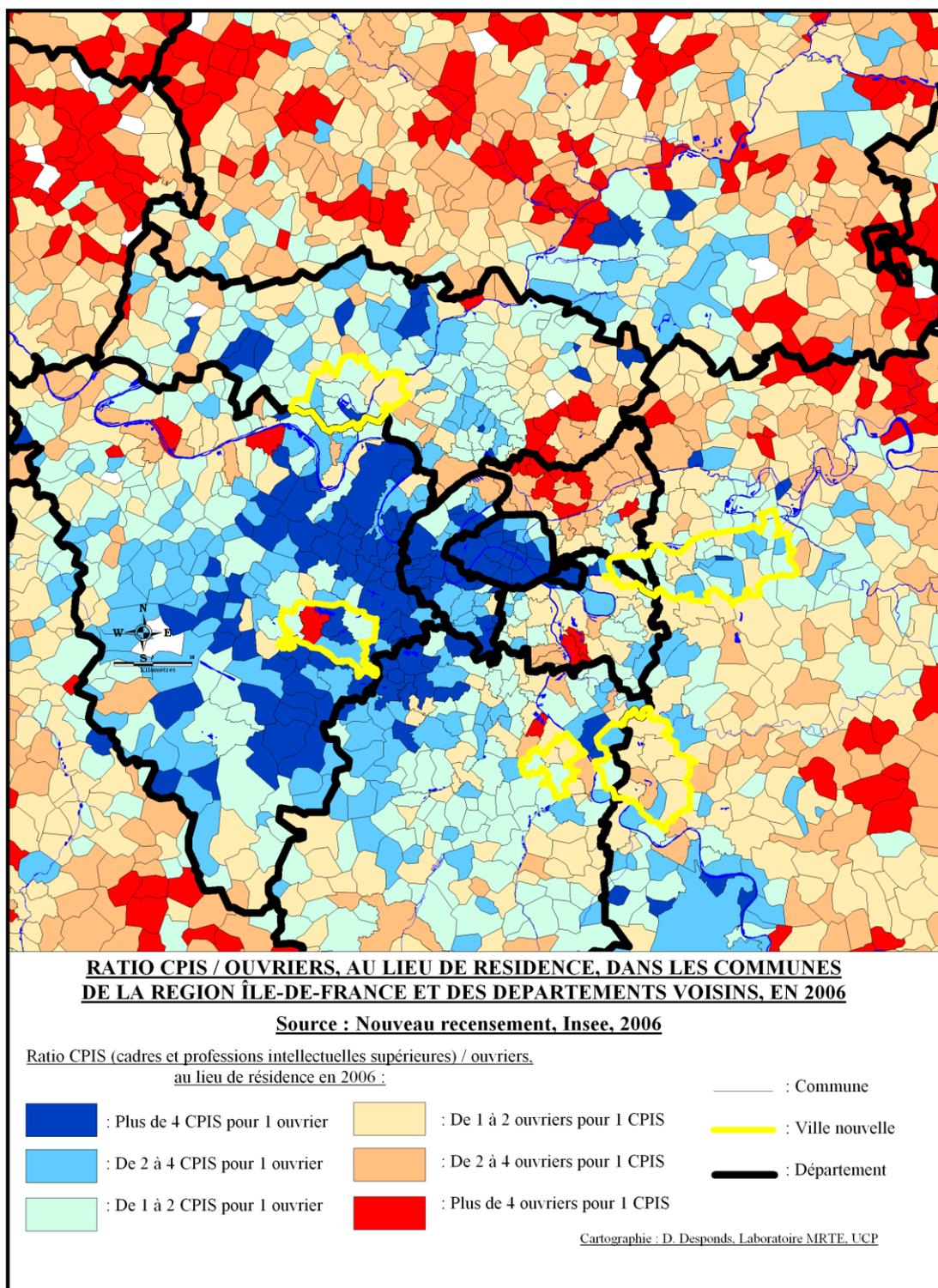


Fig 39 : Carte : Ratio des CPIS sur les ouvriers, au lieu de résidence, dans les communes de la région Île-de-France et des départements voisins, en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

B. Tendances internes dans le Val-d'Oise

La comparaison des structures des actifs au lieu de travail (Figure 28) et des actifs au lieu de résidence (Figure 40), dans le cadre du Val-d'Oise, est intéressante, dans le sens où peuvent apparaître des écarts. Ainsi, en 1999, les agriculteurs exploitants pesaient respectivement, 0,17 % des actifs occupés au lieu de résidence et 0,21 % des emplois ; les artisans-commerçants, 4,92 % et 5,20 % ; les CPIS, 13,75 % et 15,07 % ; les professions intermédiaires, 26,29 % et 27,03 % ; les employés, 32,92 % et 30,55 % et les ouvriers, 21,96 % et 21,94 %. Autrement dit, les CPIS pèsent d'un poids plus important au lieu de travail qu'au lieu de résidence, inversement pour les employés. En 2006, les résultats sont les suivants : agriculteurs exploitants, 0,12 % des actifs occupés au lieu de résidence et 0,15 % des emplois ; artisans-commerçants, 4,22 % et 4,20 % ; CPIS, 16,36 % et 17,09 % ; les professions intermédiaires, 27,71 % et 27,73 % ; les employés, 32,02 % et 30,72 % et les ouvriers, 19,62 % et 20,12 %. Les mêmes distorsions apparaissent, mais légèrement atténuées. De cette mise en regard, ne doit pas être déduit que les actifs résidant devraient trouver sur place leur travail. Au sein de la région Île-de-France, fonctionnant comme un vaste système urbain, les relations domicile-travail sont beaucoup plus complexes, comme nous aurons l'occasion de le voir au **Chapitre V**. Toutefois, de fortes disproportions entre le taux d'actifs au lieu de résidence et le taux d'actifs au lieu de travail pour une PCS donnée, pourraient être interprétées comme une difficulté soit à fixer certains actifs, soit à offrir des perspectives professionnelles à certains résidents. La conclusion est sans doute hâtive, le ratio d'emploi net était en effet de 0,70 dans le Val-d'Oise en 1999 et de 0,75 en 2006¹⁵.

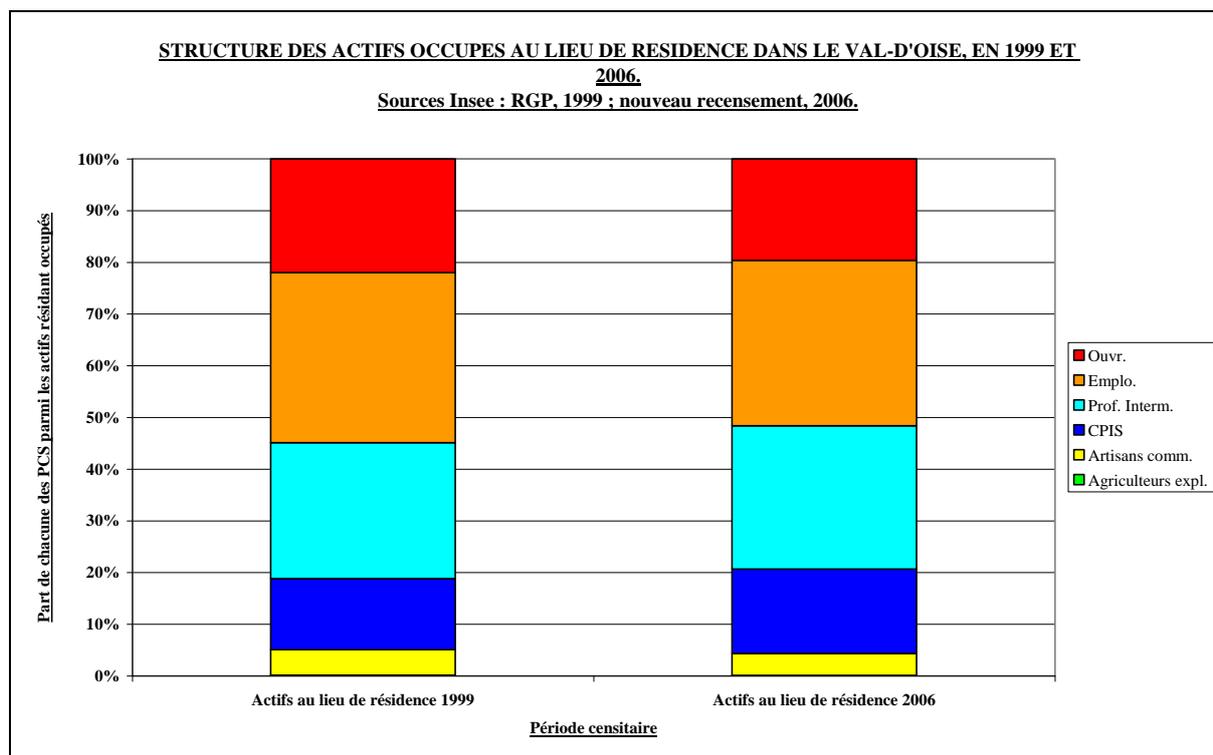


Fig 40 : Graphique : Structure comparée selon les PCS des actifs occupés au lieu de résidence, en 1999 et 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

¹⁵ Le nombre d'emplois ayant augmenté de 374 450 à 433 303 sur la période (soit une croissance de + 15,72 %), le nombre d'actifs au lieu de résidence étant lui passé de 531 405 à 574 017 (soit une croissance de + 8,02 %).

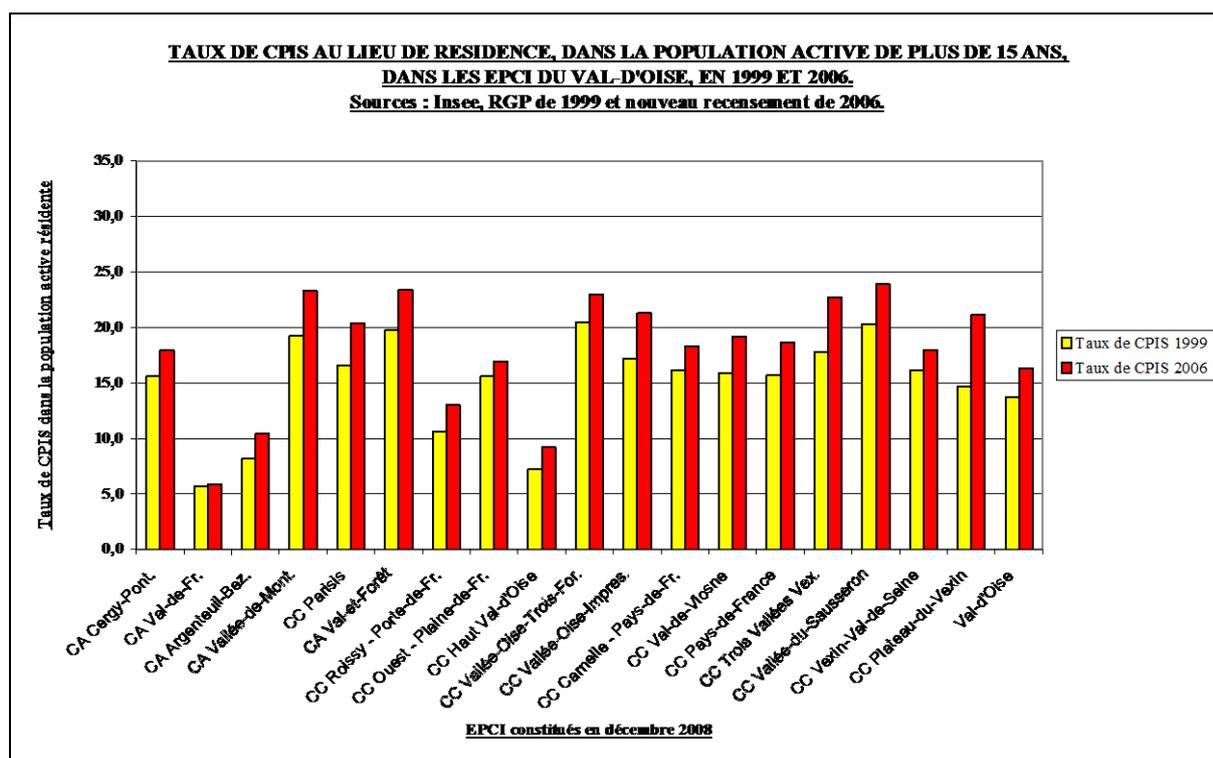


Fig 41 : Graphique : Comparaison des taux de CPIS dans la population active occupée au lieu de résidence, dans les EPCI du Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

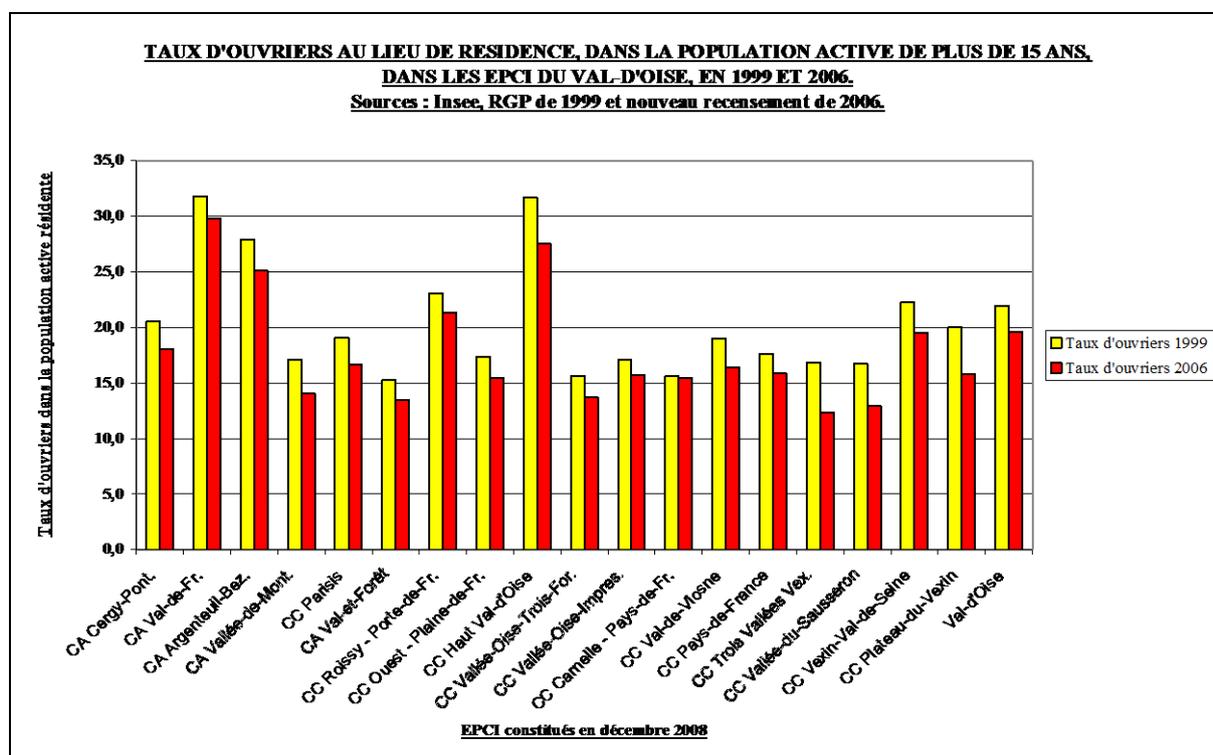


Fig 42 : Graphique : Comparaison des taux d'ouvriers dans la population active occupée au lieu de résidence, dans les EPCI du Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

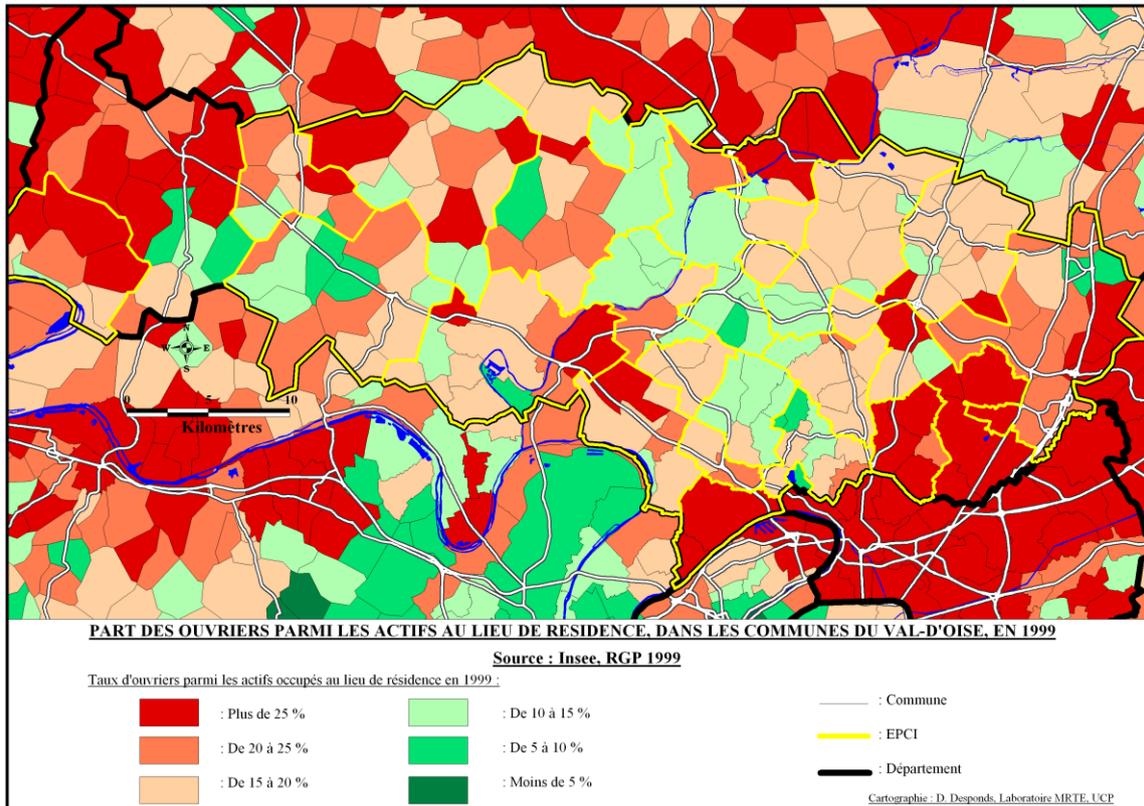


Fig 43 : Carte : Part des ouvriers parmi les actifs occupés au lieu de résidence, dans les communes du Val-d’Oise, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

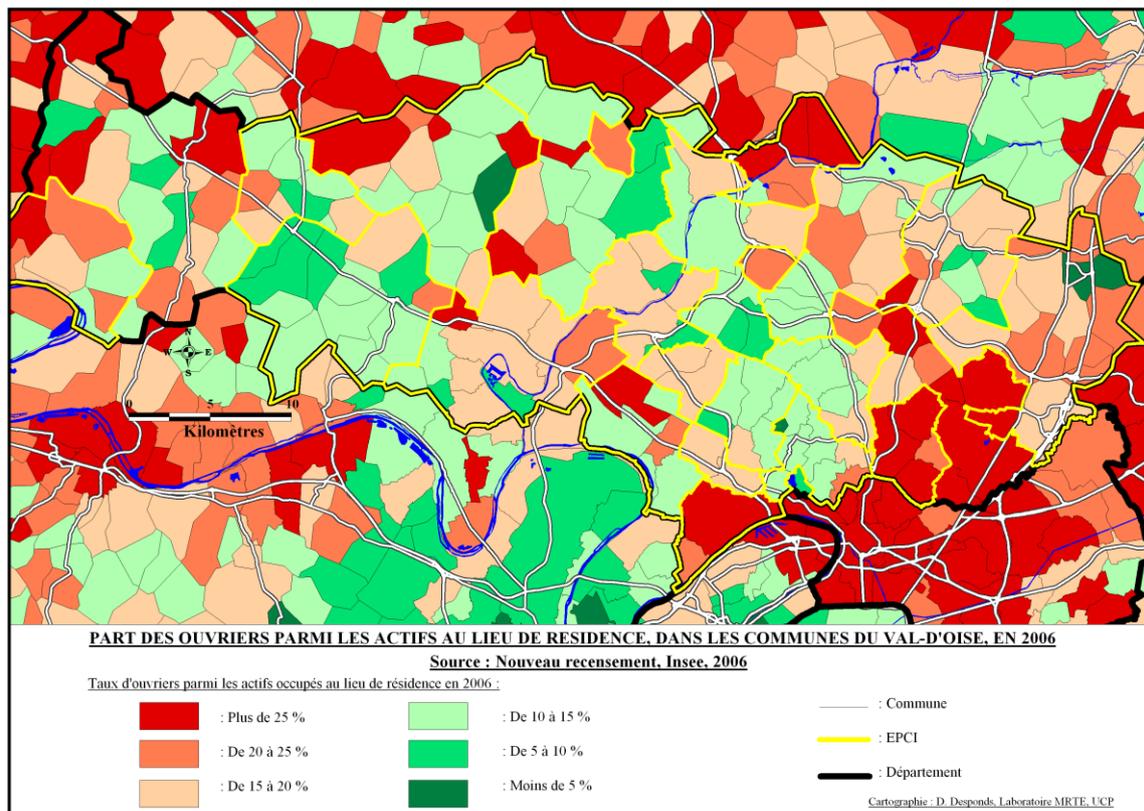


Fig 44 : Carte : Part des ouvriers parmi les actifs occupés au lieu de résidence, dans les communes du Val-d’Oise, en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

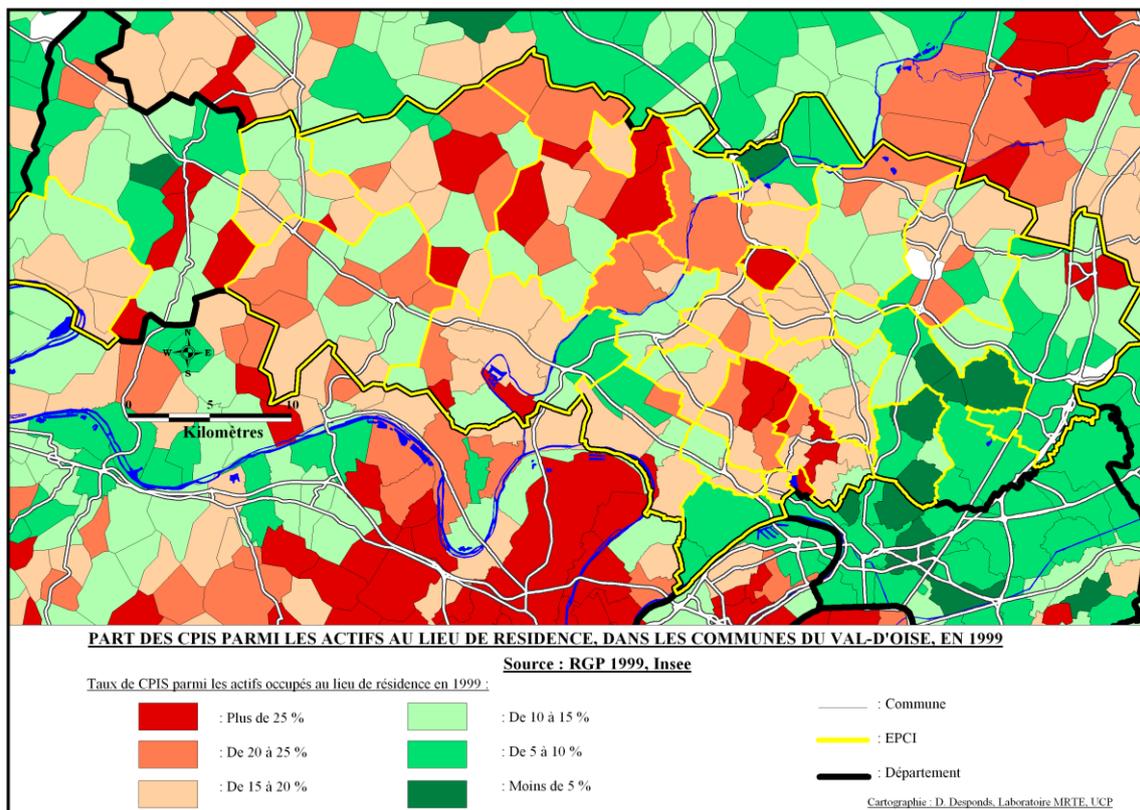


Fig 45 : Carte : Part des CPIS parmi les actifs occupés au lieu de résidence, dans les communes du Val-d'Oise, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

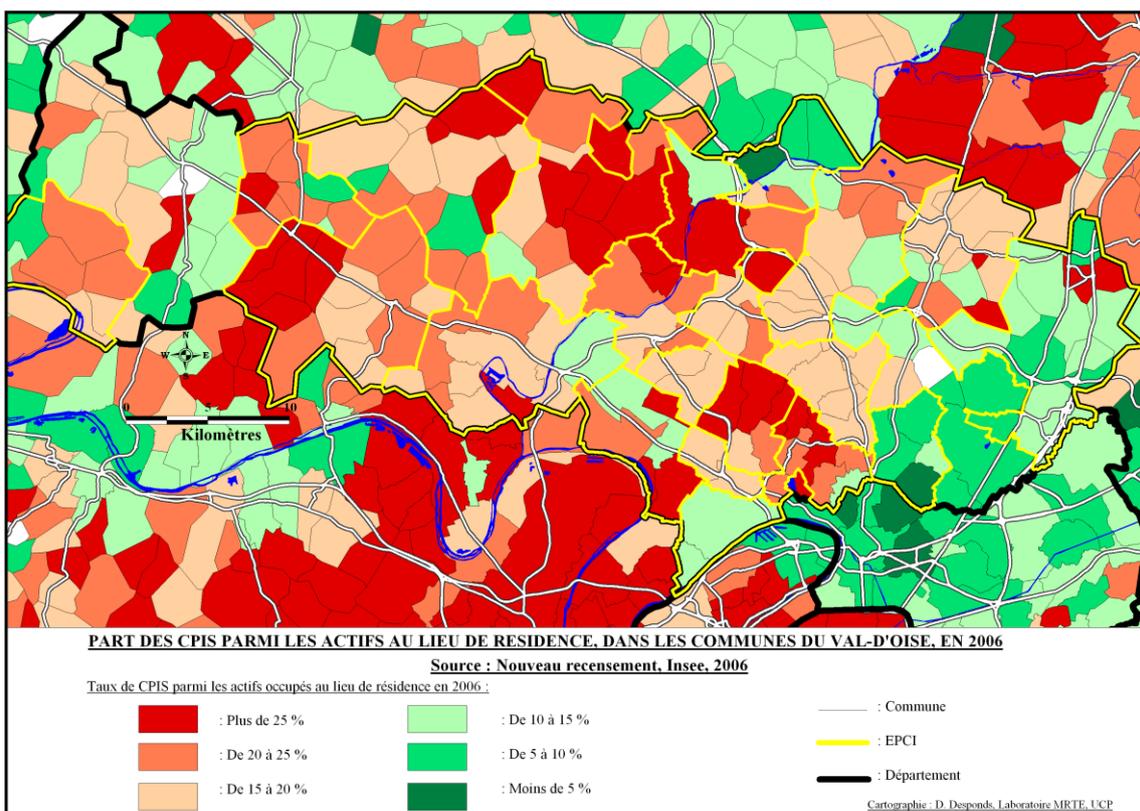


Fig 46 : Carte : Part des CPIS parmi les actifs occupés au lieu de résidence, dans les communes du Val-d'Oise, en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

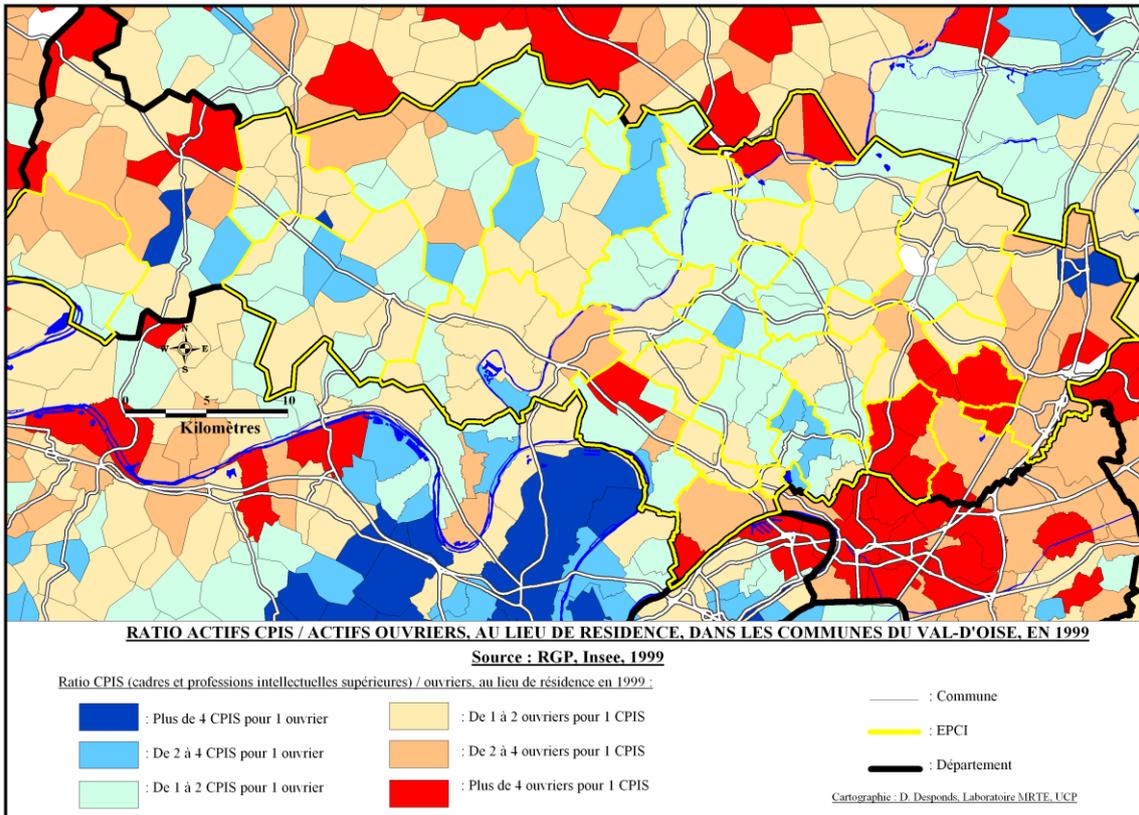


Fig 47 : Carte : Ratio des CPIS sur les ouvriers, au lieu de résidence, dans les communes du Val-d’Oise, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

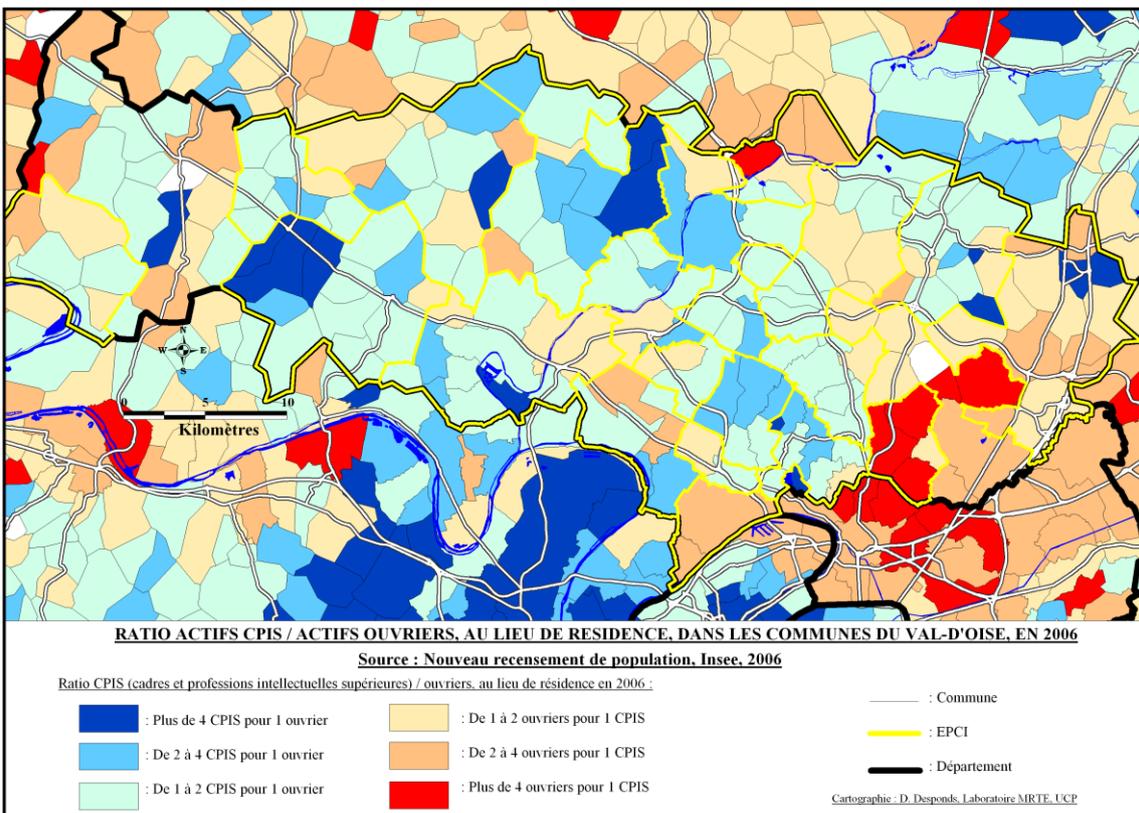


Fig 48 : Carte : Ratio des CPIS sur les ouvriers, au lieu de résidence, dans les communes du Val-d’Oise, en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

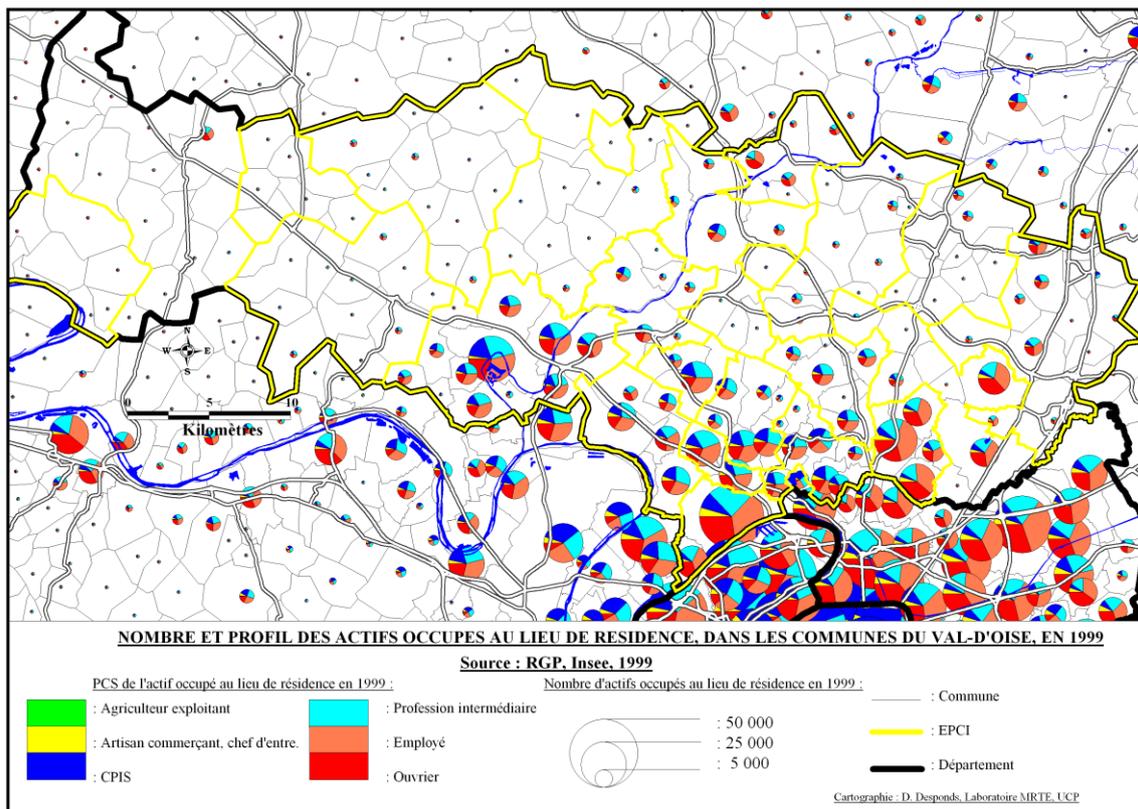


Fig 49 : Carte : Part des six PCS parmi les actifs occupés au lieu de résidence, dans les communes du Val-d'Oise en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

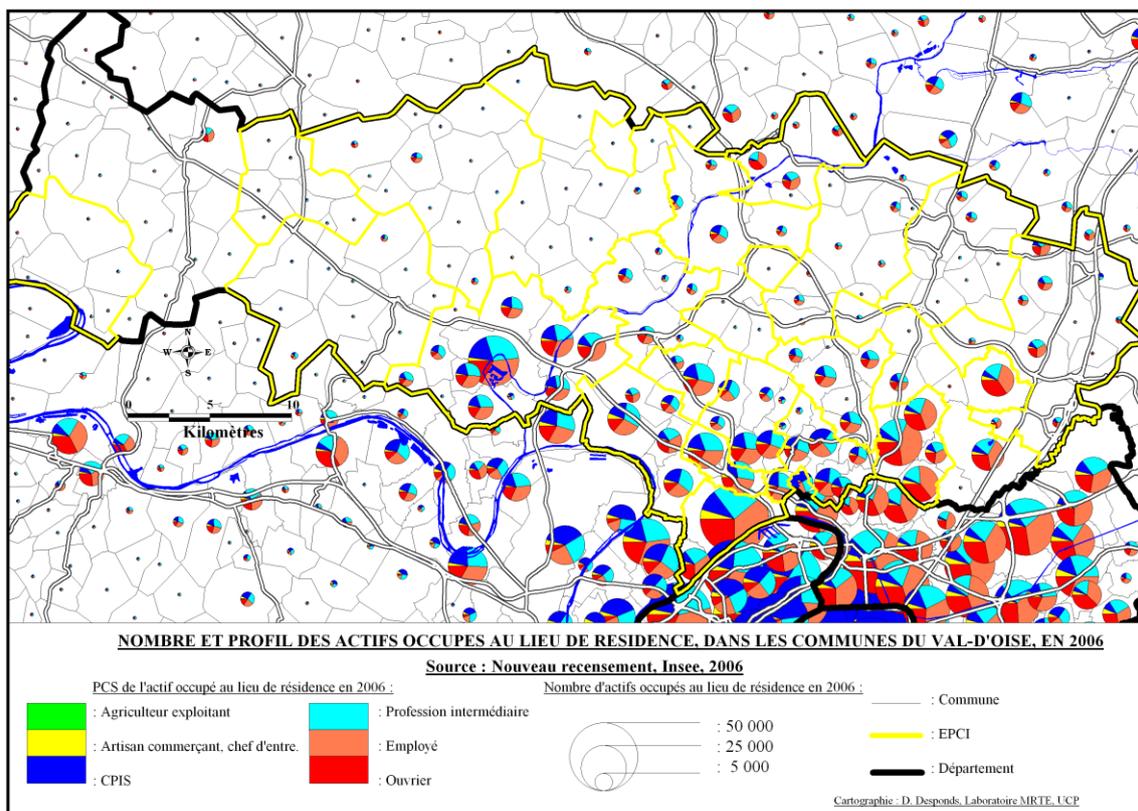


Fig 50 : Carte : Part des six PCS parmi les actifs occupés au lieu de résidence, dans les communes du Val-d'Oise en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.

Compte tenu de l'évolution de ce ratio, un actif résidant dans le Val-d'Oise en 2006 a un peu plus de chance de trouver un emploi dans le département qu'il n'en avait en 1999. Les évolutions internes au Val-d'Oise (voir les Figures 41 et 42) révèlent, qu'à partir de situations initiales très contrastées, tous les EPCI du département suivent la tendance générale (croissance des CPIS et baisse des ouvriers). Le Val-d'Oise enregistre une augmentation de 2,57 points des CPIS au lieu de résidence. Or, ce sont les EPCI se caractérisant initialement par les taux les plus élevés de CPIS, en l'occurrence les Communautés de communes Vallée-du-Sausseron, Vallée-de-l'Oise – Impressionnistes, les Communautés d'agglomération Val-et-Forêt et Vallée-de-Montmorency qui enregistrent des gains supérieurs à la moyenne départementale, avec respectivement : + 3,63 points ; + 4,06 ; + 3,62 et + 4,05. Inversement, les trois EPCI où les CPIS étaient initialement fortement sous-représentés, soit les Communautés d'agglomération Val-de-France, Argenteuil-Bezons et la Communauté de communes Haut – Val-d'Oise, se caractérisent par les gains les plus faibles : + 0,19 points ; + 2,26 et + 1,98. Cette tendance au renforcement des écarts initiaux est cependant contredite par des EPCI du Vexin qui à partir de taux à peine moyens enregistrent des gains élevés, ainsi des Communautés de communes Trois-Vallées – Vexin avec + 4,91 et Plateau du Vexin, + 6,44. Ceci contribue à étayer les analyses sur le processus d'embourgeoisement du PNR du Vexin français proche de Cergy-Pontoise [Desponds, 2007]. Il serait possible de développer la même méthode à partir des données des ouvriers au lieu de résidence, sachant que le département a connu une baisse de 2,35 points entre 1999 et 2006. Elle serait fastidieuse, sachant que les tendances inverses sont globalement observées, à savoir que les EPCI partant des niveaux les plus faibles sont le plus fréquemment ceux qui ont connu les pertes les plus significatives. Ceci conduit à conclure à un certain renforcement de la polarisation sociale de l'espace départemental. Les cartes présentant les résultats des ratios CPIS occupés sur ouvriers occupés (voir les Figures 47 et 48), ne permettent que partiellement de rendre compte de cette tendance, sachant que les ratios ne peuvent que s'apprécier au profit des CPIS, en conséquence des tendances fortes déjà signalées dans tous les EPCI départementaux (augmentation des CPIS et baisse des ouvriers). L'augmentation de la polarisation sociale ne peut ainsi se lire que dans les écarts plus ou moins marqués à la moyenne départementale. La même remarque vaut pour les cartes présentant le profil social des actifs résidents (voir Figures 49 et 50), pour les six PCS et non seulement pour les deux catégories les plus opposées, soit les CPIS et les ouvriers. Elles fournissent une information fine, mais ne permettent que difficilement de conclure quant à l'évolution du profil social de la commune

C. Principaux enjeux pour le département

Comme il a pu être montré à plusieurs reprises, sur le plan des dynamiques sociales, le Val-d'Oise se rattache d'abord au profil de la région Île-de-France. Cet aspect est fréquemment occulté quand les analyses ne sont développées que dans un cadre francilien. Néanmoins, les analyses plus fines, à l'échelle des EPCI ou des communes, semblent indiquer que tous les territoires n'évoluent pas exactement dans la même direction. L'accentuation de la polarisation sociale ne constituerait pas en soi un problème, si elle ne débouchait sur des écarts entre les besoins auxquels ont à faire face les territoires et les moyens dont ils disposent pour y répondre. La concentration de catégories socialement plus défavorisées sur certains territoires nécessite des réponses en termes de solidarités inter-territoriales. Cette dimension pourra être affinée lorsque seront analysés au Chapitre VII, les aspects relatifs au chômage, sujet non abordé jusqu'à présent puisque n'ont été traitées que les données concernant les actifs occupés. Notons enfin que la polarisation sociale de l'espace telle qu'elle a été appréhendée jusqu'à présent, n'est pas descendue à des échelles infra-communales. Cette approche mériterait pourtant d'être approfondie, de forts contrastes se révélant à cette échelle.

V. Evolution des bassins de recrutement des trois principaux pôles d'emplois du Val-d'Oise

A. Place des trois pôles d'emplois dans le département

Comme l'ont montré les analyses développées au **Chapitre II) : Evolution quantitative des pôles d'emplois, entre 1999 et 2006**, il existe deux pôles majeurs dans le Val-d'Oise, Cergy-Pontoise d'un côté et Roissy¹⁶ de l'autre. Loin derrière apparaît Argenteuil-Bezons que nous adjoindrons à cette étude¹⁷. Cergy-Pontoise concentrait en 1999, 22,39 % des 374 421 emplois du département et en 2006, 21,22 % des 433 247 emplois de ce même département. L'EPCI Roissy – Porte-de-France pesait 17,93 % en 1999 et 23,72 % en 2006. Ces chiffres correspondent à ceux qui furent pris en compte au **Chapitre II** par exemple dans la construction des **Figures 14 ou 15**. Si l'on ne considère que Roissy, comme il sera fait dans le **Chapitre V**, ce pôle représentait 14,83 % des emplois en 1999 et 20,64 % en 2006. Quant à Argenteuil-Bezons, les taux sont respectivement de 10,44 % et de 9,52 %. Ceci permet de dresser un premier tableau de la répartition des emplois départementaux. Les cartes présentées au **Chapitre II**, qu'elles soient à une échelle régionale (comme les **Figures 6, 7 ou 10 et 11**, pour les soldes d'emplois) ou à une échelle départementale (comme les **Figures 8, 9 ou 12 et 13**, pour les soldes d'emplois) permettent de positionner ces différents pôles d'emplois dans un contexte plus vaste.

Une étude portant sur les pôles d'emplois nécessite d'identifier leurs bassins de recrutement spécifiques. D'où viennent les actifs exerçant leur activité à Cergy-Pontoise, Roissy ou Argenteuil-Bezons ? Les fichiers Mirabelle¹⁸ (Mobilités domicile-travail) qui existent depuis 1975, permettent de calculer la contribution de chaque commune aux emplois localisés sur ces territoires. Il est de même possible de calculer l'attraction réciproque exercée par deux pôles en concurrence. Le fait d'intégrer le temps permet enfin d'évaluer l'évolution d'un bassin de recrutement. La traduction cartographique pose toutefois certains problèmes, les écarts entre les communes alimentant le pôle d'emplois étant élevés et les communes ne pesant que d'un poids très faible, particulièrement nombreuses (voir les **Figures 51, 52, 53, 54, 55 et 56**). Le cas de Paris pose enfin un problème spécifique. Les données provenant du recensement de 1999 auxquelles nous avons eu accès, ne fournissent que des informations concernant la ville dans son ensemble, quand les données de 2006 indiquent les arrondissements de la capitale. Sur les cartes de 1999, le poids relatif global de Paris a donc été rapporté à l'ensemble du territoire (soit les vingt arrondissements). Ceci peut induire des erreurs d'interprétation entre les cartes de 1999 et celles de 2006.

¹⁶ Il faudra parfois distinguer, Roissy en tant que commune et pôle d'emplois supportant la plateforme aéroportuaire et l'EPCI Roissy – Porte-de-France à laquelle appartient bien entendu la commune de Roissy. Comme l'indiquent les **Annexes 1 ou 2**, la commune de Roissy, regroupe en 1999, 55 537 emplois soit 82,72 % des emplois de l'EPCI et en 2006, 89 418 emplois, soit 87 % des emplois de l'EPCI. Lorsque ne sera pas explicitement spécifié EPCI, il s'agira comme ici, de la seule commune de Roissy.

¹⁷ En 1999, Cergy-Pontoise comptait 83 827 emplois et 91 932 en 2006, soit une croissance de + 9,7 %. La Communauté de communes Roissy – Porte-de-France, de son côté en regroupait 67 139 en 1999 et 102 786 en 2006, soit une croissance de + 53,1 %, croissance essentiellement supportée par Roissy comme l'indiquent les chiffres précédents. Enfin, les chiffres pour Argenteuil-Bezons étaient respectivement de 39 089 et 41 232, soit une croissance de + 5,5 % sur la période.

¹⁸ MIRABELLE soit : Méthode Informatisée de Recherche et d'Analyse des Bassins par l'Etude des Liaisons Logement Emploi [Terrier C., 1998]. C. Terrier distingue plusieurs indicateurs pouvant être construits entre une commune A (lieu de résidence) et une commune B (lieu de travail) : ainsi le taux d'attraction = Flux (A,B) / Pop A. Pop A correspondant à la population active (occupée ou non) de A. Le taux d'échanges (EN) = ((Flux (A,B) + Flux (B,A)) / Pop A. Le taux d'échanges (E1) = (Flux (A,B) / Pop A) + (Flux (B,A) / Pop (B)).

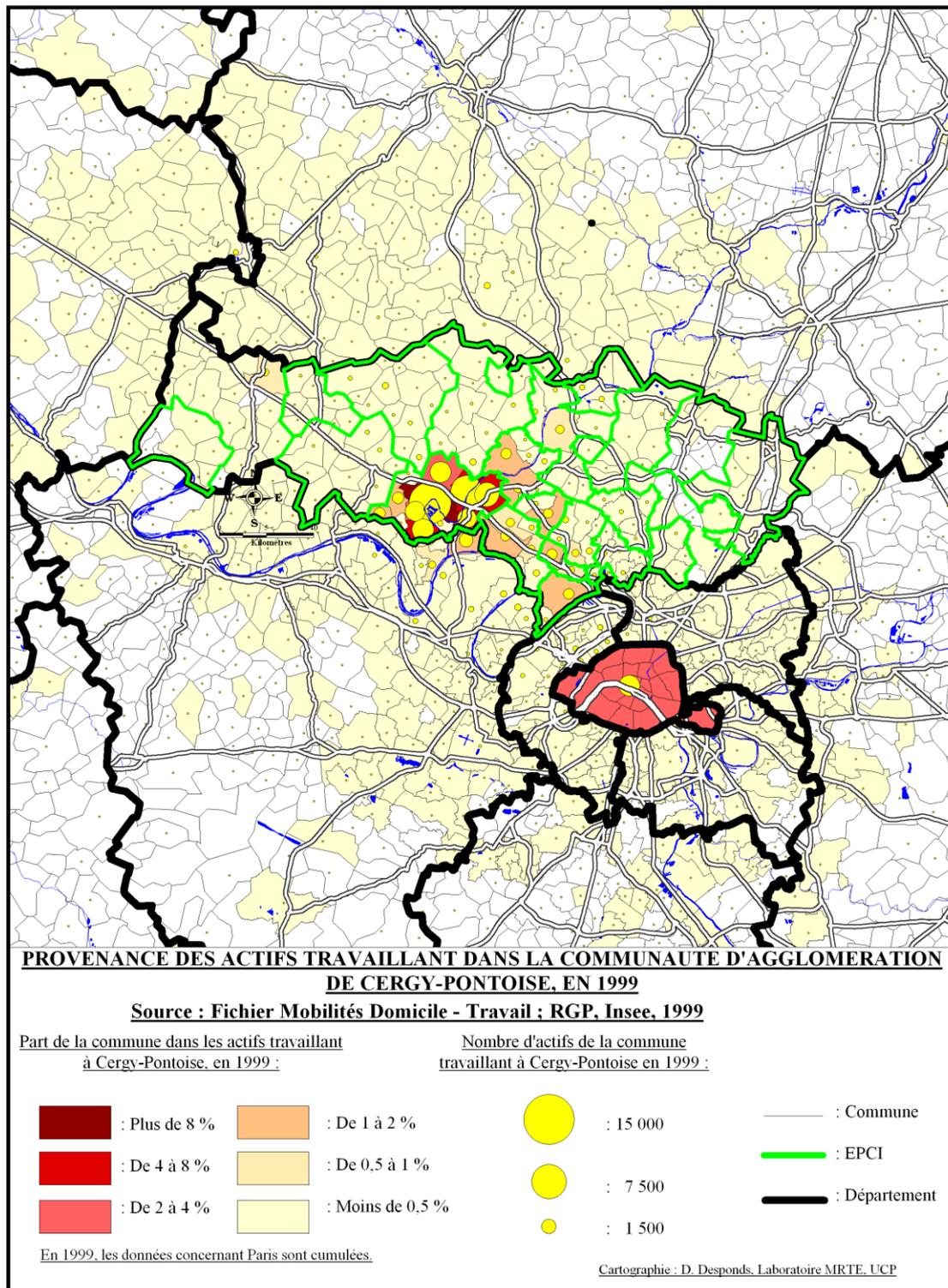


Fig 51 : Carte : Bassin de recrutement des actifs travaillant dans la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, en 1999. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 1999.

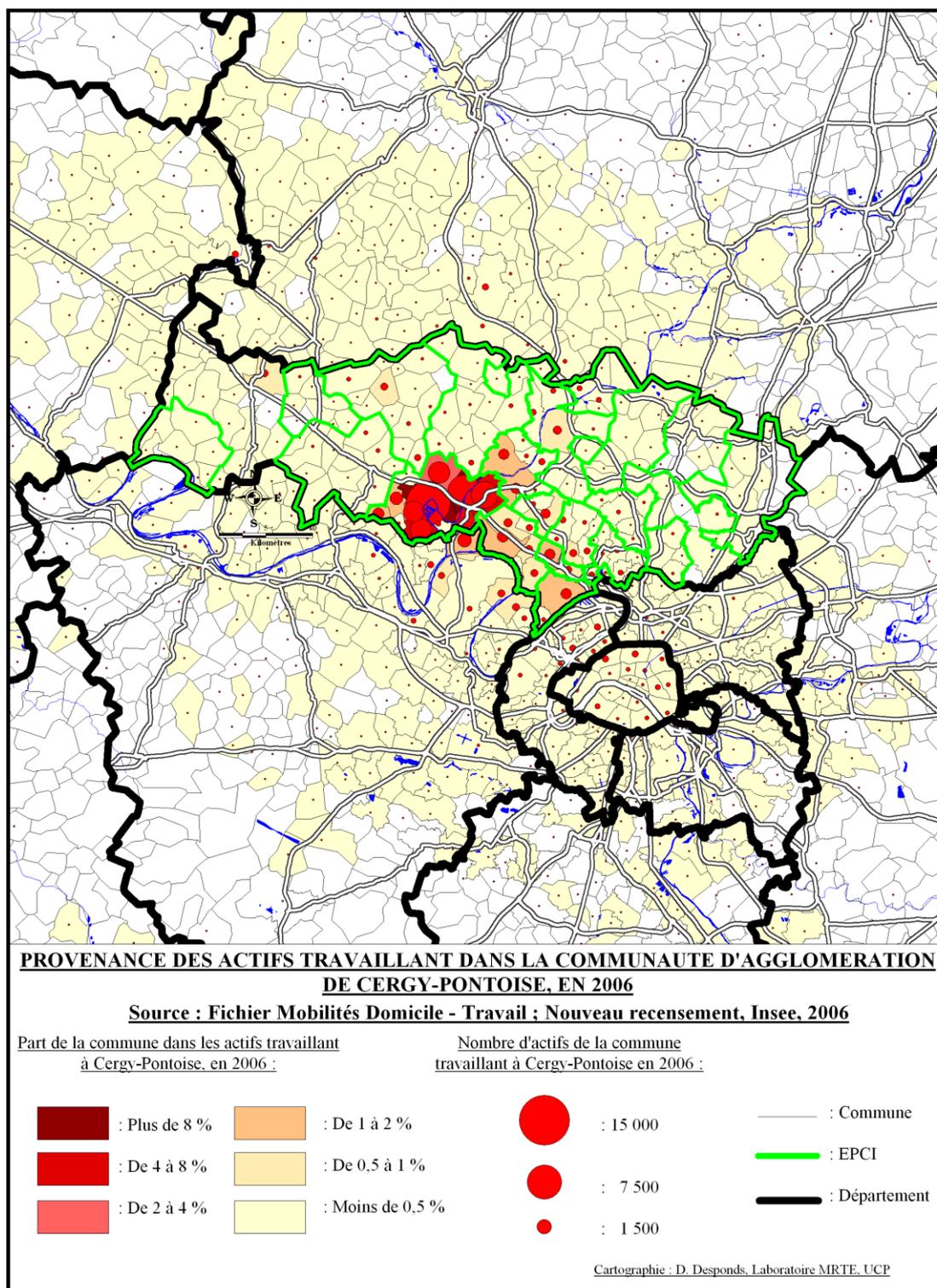


Fig 52 : Carte : Bassin de recrutement des actifs travaillant dans la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, en 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 2006.

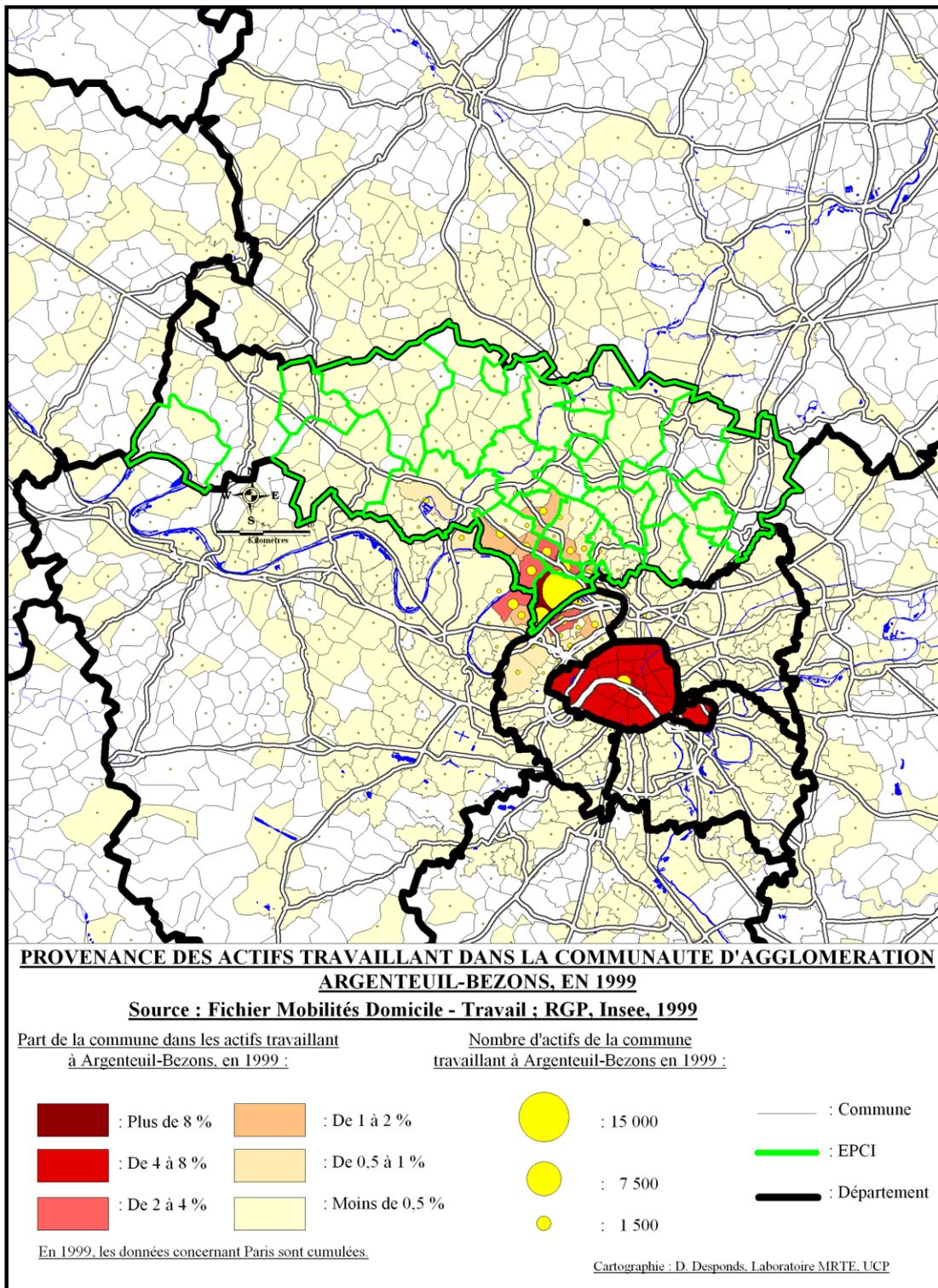


Fig 53 : Carte : Bassin de recrutement des actifs travaillant dans la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, en 1999. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 1999.

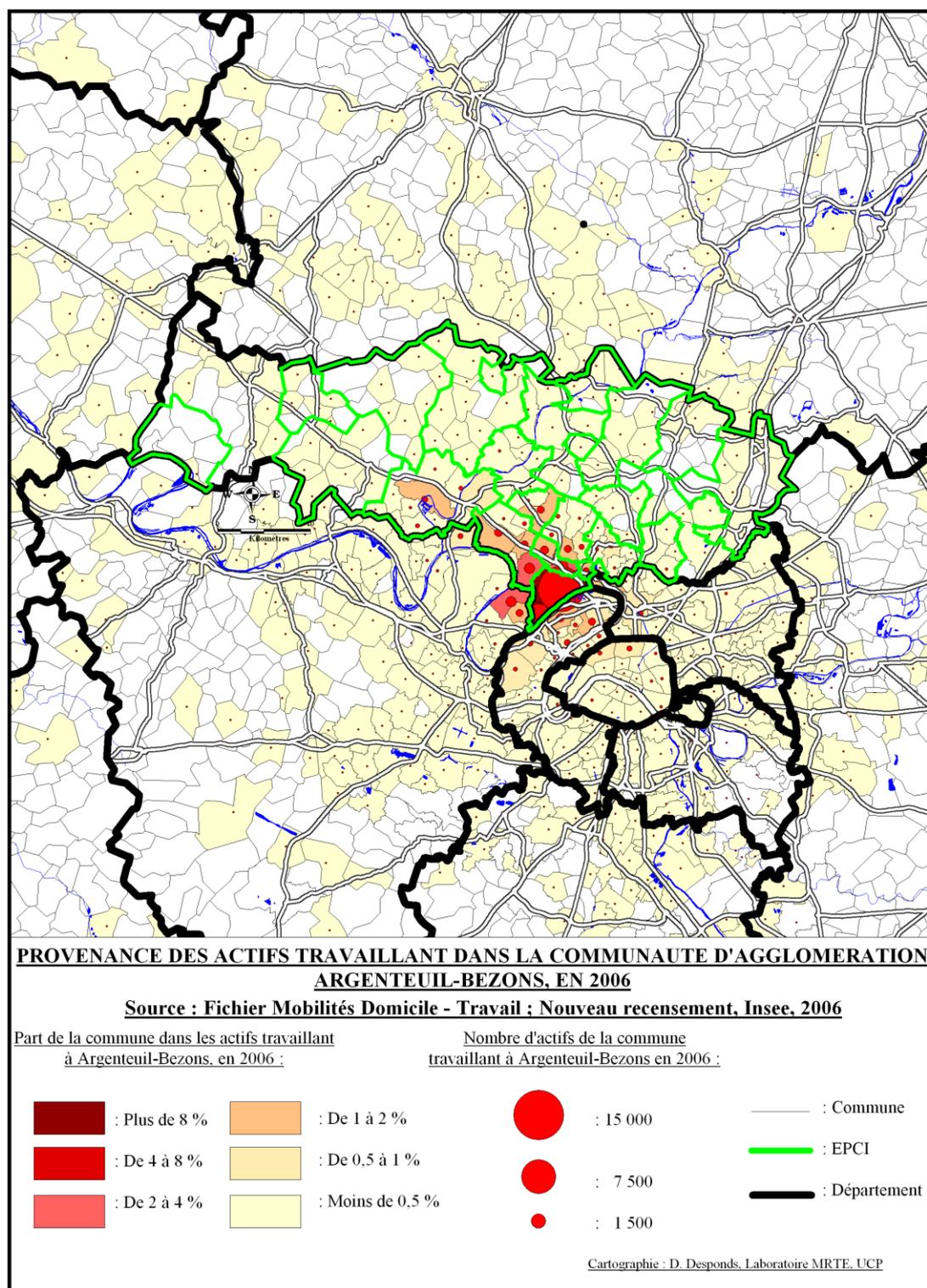


Fig 54 : Carte : Bassin de recrutement des actifs travaillant dans la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, en 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 2006.

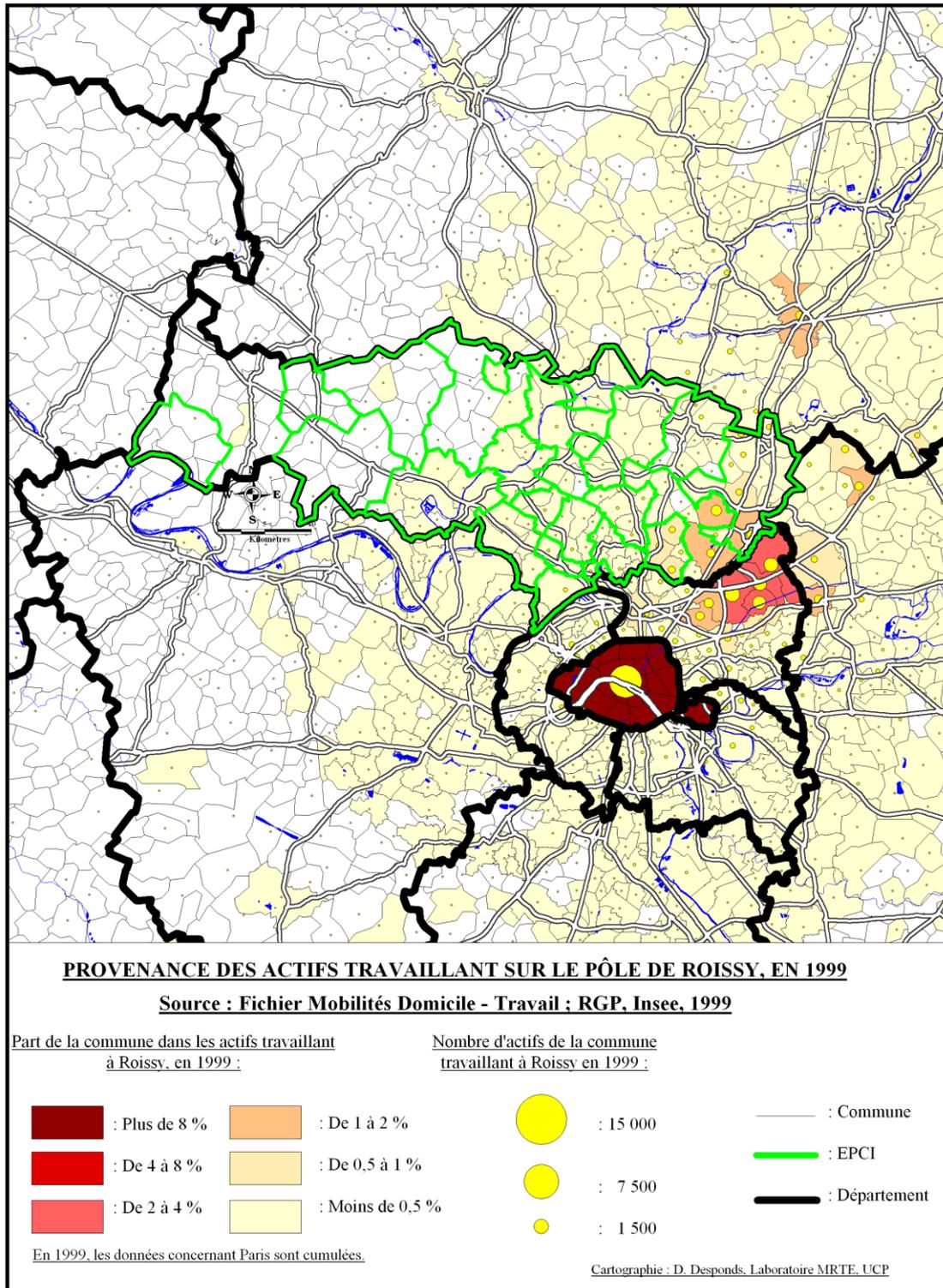


Fig 55 : Carte : Bassin de recrutement des actifs travaillant à Roissy, en 1999. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 1999.

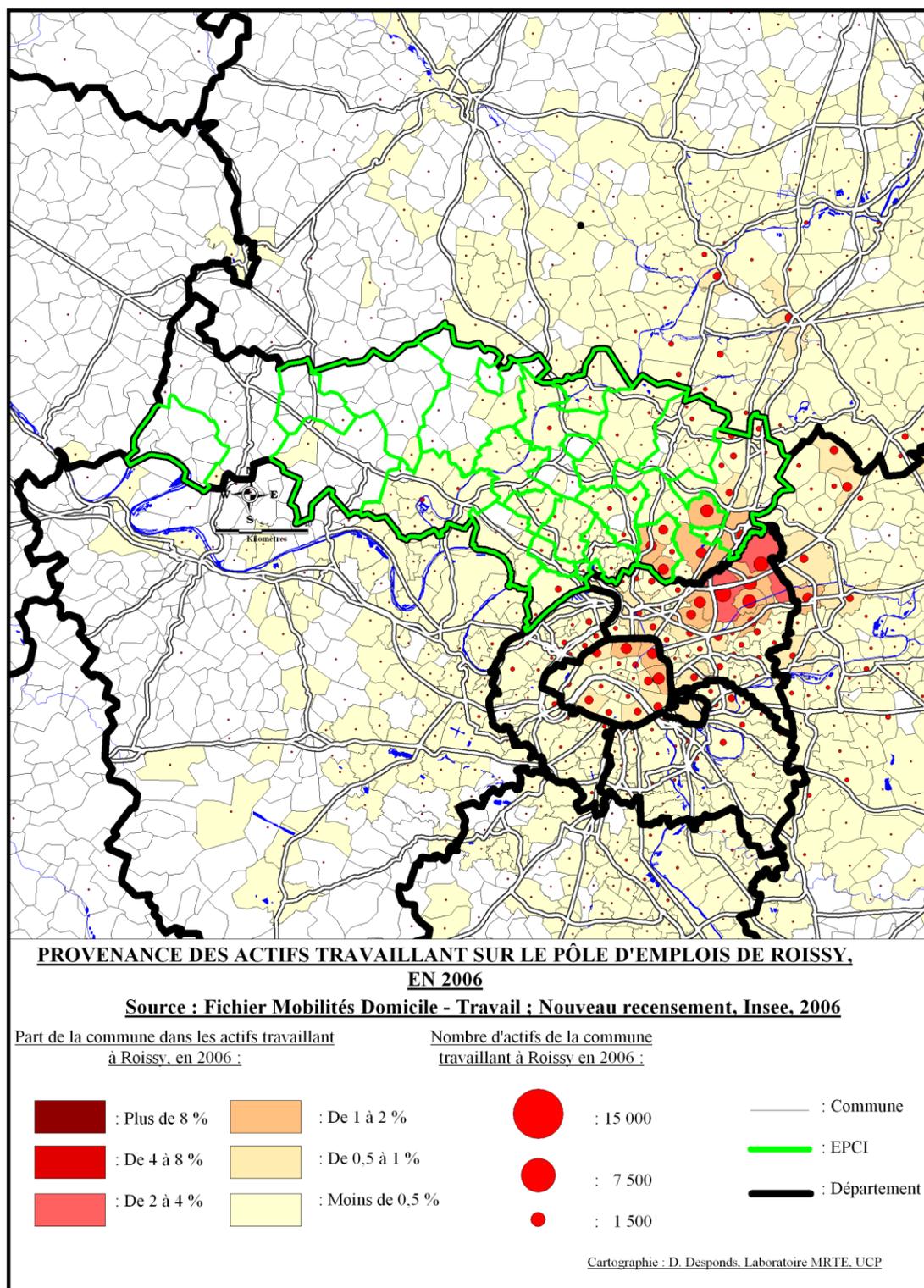


Fig 56 : Carte : Bassin de recrutement des actifs travaillant à Roissy, en 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 2006.

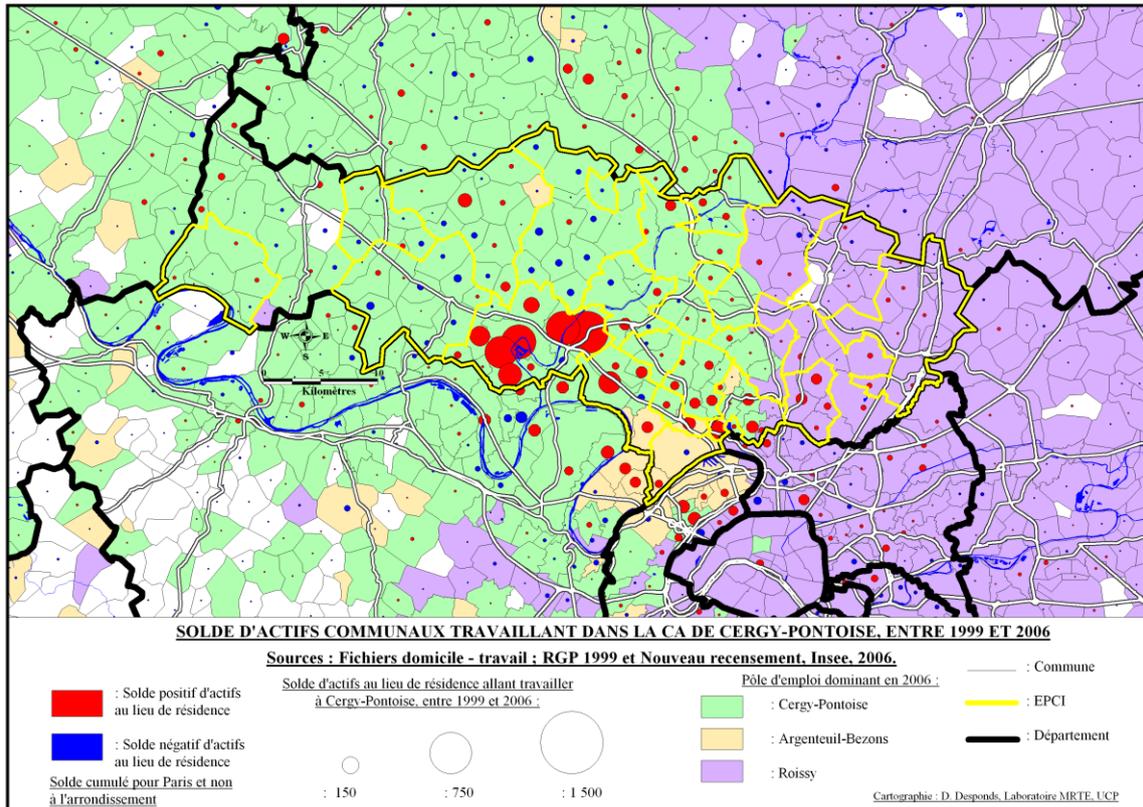


Fig 57 : Carte : Evolution du bassin de recrutement des actifs travaillant dans la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise entre 1999 et 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 1999 et 2006.

Le bassin de recrutement de Cergy-Pontoise, comme l'indique les [Figures 51 et 52](#), provient d'abord des communes de la Communauté d'agglomération même¹⁹. Il s'organise ensuite selon une logique sectorielle structurée par les réseaux de transport, de Paris ou des communes de la vallée de l'Oise vers Cergy-Pontoise. La part des emplois occupés par des actifs résidant dans le département est globalement stable, passant de 70,2 % en 1999 à 70,6 % en 2006 (voir [Figure 66](#)). L'influence de Cergy-Pontoise s'exerce par ailleurs en direction de la vallée de la Seine (département des Yvelines²⁰) ainsi que des communes périurbaines du PNR du Vexin français, mais également de communes extérieures à la région Île-de-France, de l'Oise et de l'Eure. Ces territoires correspondent à ceux où Cergy-Pontoise domine les deux autres pôles d'emplois du Val-d'Oise (voir les [Figures 60, 61](#), pour la concurrence Cergy-Pontoise – Argenteuil-Bezons, ou les [Figures 62, 63](#), pour la concurrence Cergy-Pontoise – Roissy). Les évolutions en valeurs absolues du bassin de recrutement de Cergy-Pontoise (voir [Figure 57](#)) révèlent des gains dans le bassin de proximité et dans la vallée de Montmorency, ainsi que dans l'Est du département, de façon plus marginale. Par contre, les soldes sont négatifs pour les communes périurbaines situées à proximité immédiate de Cergy-Pontoise, correspondant en particulier à des communes du PNR du Vexin français²¹.

¹⁹ En 1990, 52,4 % des emplois étaient occupés par des actifs résidant à Cergy-Pontoise, 44,2 % en 1999 et 43,5 % en 2006.

²⁰ Les Yvelines constituent avec 10,3 % en 1999 et 10 % en 2006, la deuxième source de recrutement des actifs travaillant à Cergy-Pontoise (voir là aussi la [Figure 66](#)). À titre indicatif, suivent l'Oise avec respectivement 5,3 % et 5,6 %, les Hauts-de-Seine avec 4 % et 4,1 % et Paris, avec 4 % et 3,8 %.

²¹ Sur les 45 804 actifs occupés du PNR du Vexin français en 1999, 17 % allaient travailler à Cergy-Pontoise. En 2006, il s'agit de 16,1 % des 48 817 actifs occupés, soit une légère perte d'influence sur ce territoire.

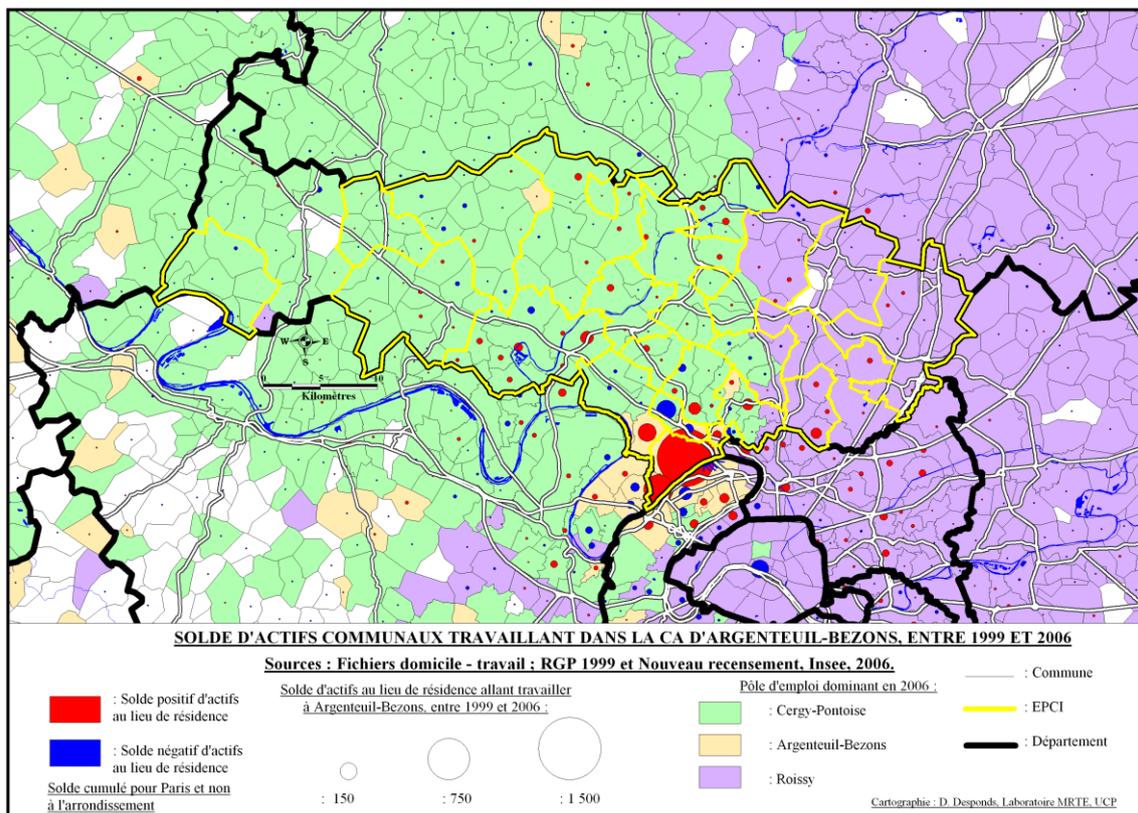


Fig 58 : Carte : Evolution du bassin de recrutement des actifs travaillant dans la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons entre 1999 et 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 1999 et 2006.

Le bassin de recrutement d'Argenteuil-Bezons est essentiellement un bassin de proximité²² (voir les [Figures 53 et 54](#)). Ainsi, les actifs résidant dans les deux communes de la communauté d'agglomération occupaient respectivement 37,4 % des 39 089 emplois en 1999 et 39,7 % des 41 232 emplois en 2006. Ce gain de 2,3 points, dans un contexte de croissance globale des emplois situés dans les départements de petite couronne (voir les [Figures 4 et 11](#)) va à l'encontre des tendances les plus fréquemment observées et se traduisant par de moindres stabilités des actifs résidents. Le gain d'attraction génère des soldes positifs en valeurs absolues, à la fois à Argenteuil et Bezons, entre 1999 et 2006, comme l'indique la [Figure 58](#). Du fait de sa position au contact des Hauts-de-Seine, il aurait été concevable qu'Argenteuil-Bezons capte de nombreux actifs de ce département, or, la [Figure 66](#) montre que la part des actifs du Val-d'Oise est très largement dominante, avec 65,1 % en 1999 et 66,8 % en 2006, soit des résultats relativement proches de ceux précédemment constatés à Cergy-Pontoise. Sinon, l'attraction s'exerce sur les Yvelines (10,7 % en 1999 et 9,9 % en 2006), les Hauts-de-Seine (10,2 % et 9,6 %) et Paris (4,7 % et 4 %). La relative faiblesse de ces taux, en dépit de la proximité géographique et de l'accessibilité aisée par les réseaux de transport résulte probablement de la distorsion entre l'offre d'emplois disponible à Argenteuil-Bezons (voir les [Figures 26, 27 et 29, 30](#)) et le profil des actifs résidant dans ces départements (voir les [Figures 31, 32 et 37, 38](#)). La forte présence des emplois d'ouvriers et d'employés (50,1 % en 1999 et 50,6 % en 2006) doit également contribuer à expliquer les soldes négatifs (voir la [Figure 58](#)) enregistrés sur les communes où les CPIS sont sur-représentés.

²² Le pôle Argenteuil-Bezons domine par rapport aux deux autres pôles du département, sur son propre territoire et sur les communes immédiatement voisines : Nanterre, Gennevilliers, Sartrouville, Corneilles-en-Parisis, etc.

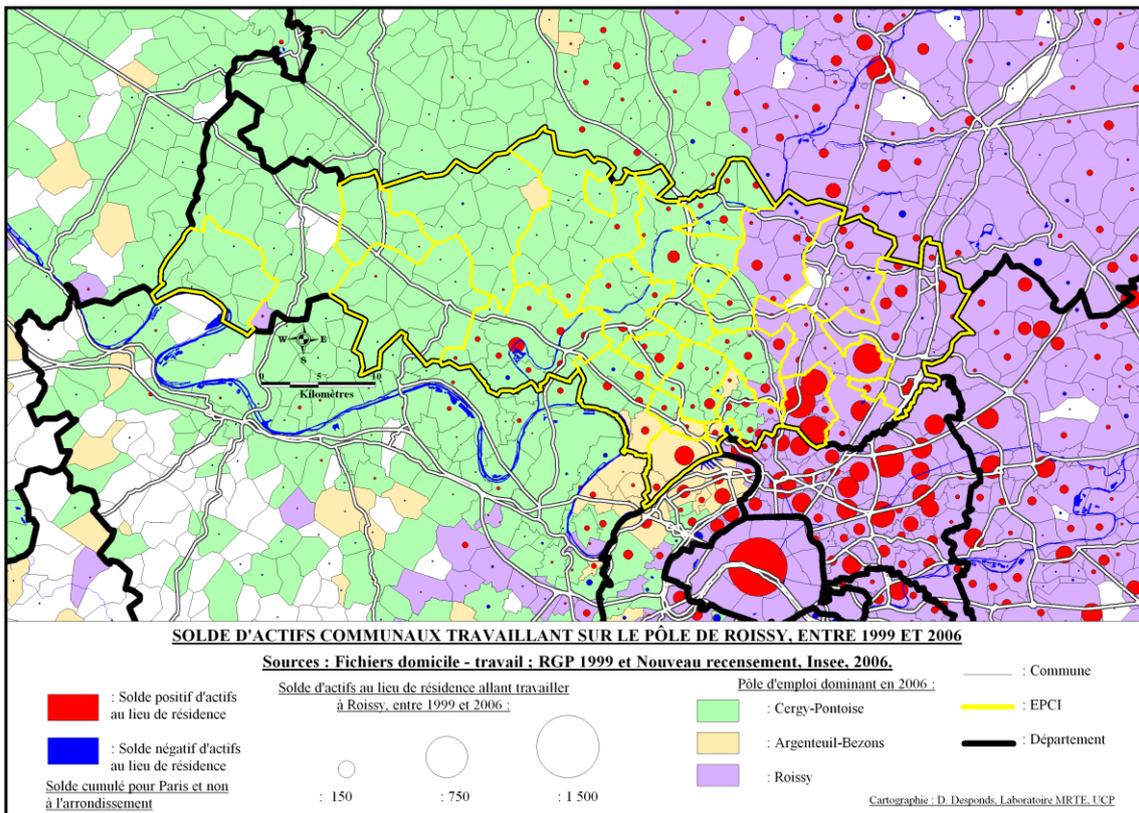


Fig 59 : Carte : Evolution du bassin de recrutement des actifs travaillant à Roissy entre 1999 et 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 1999 et 2006.

Le pôle d'emplois de Roissy²³ présente à première vue plusieurs fortes spécificités : le nombre d'emplois y a fortement augmenté entre 1999 et 2006 (voir [Figure 14](#)) et le ratio net d'emplois y est particulièrement élevé (voir la [Figure 15](#)). Ceci va mécaniquement produire un effet très différent de celui observé dans les cas de Cergy-Pontoise et Argenteuil-Bezons : le bassin de recrutement va s'en trouver extraverti, ne reposant que marginalement sur les actifs locaux. Les [Figures 55](#) et [56](#) révèlent cette réalité. Les communes alimentant le plus fortement l'emploi de Roissy sont situées à l'extérieur de l'EPCI²⁴ et sont pour l'essentiel hors du Val-d'Oise. Comme le montrent les [Figures 57](#), [58](#) et [59](#), l'influence dominante de Roissy par rapport à Cergy-Pontoise et Argenteuil-Bezons s'exerce pour l'essentiel à l'Est du Val-d'Oise, sur Paris, la Seine-Saint-Denis et une partie de l'Oise. Les autres territoires, du fait de leur situation ne peuvent être soumis à une concurrence entre ces pôles d'emplois. Les gains enregistrés par Roissy (voir [Figure 59](#)) ont été particulièrement forts en Seine-Saint-Denis. Ce département est celui qui alimente le plus Roissy (23,3 % en 1999 et 23,4 % en 2006), à comparer à la part du Val-d'Oise (respectivement 16,5 % et 17,9 %).

²³ Comme il a déjà été indiqué, doivent être distinguées la Communauté de communes Roissy – Porte-de-France et la commune même de Roissy. L'EPCI disposait en 1999 de 67 139 emplois (dont 55 537 sur Roissy), et de 102 786 en 2006 (dont 89 417 sur Roissy). Le ratio net d'emplois de l'EPCI était de 3,05 en 1999 et de 4,26 en 2006. Si l'on considère la seule commune de Roissy, il atteint les niveaux considérables de 42,5 en 1999 et de 55,9 en 2006, en raison du faible nombre d'actifs occupés dans la commune, respectivement 1308 puis 1600.

²⁴ Les communes alimentant le plus fortement le pôle de Roissy étaient Paris (11,4 % en 1999 et 10,1 % en 2006), Aulnay-sous-Bois (2,6 % et 2,7 %), Tremblay-en-France (2,3 % et 2,1 %), Villepinte (2,2 % et 2 %), Sevran (2,1 % et 1,9 %) et Goussainville, première commune du Val-d'Oise figurant dans le classement (1,4 % et 1,6 %). La commune du Val-d'Oise la plus proche de Roissy, en l'occurrence Gonesse, ne contribue que pour 1 % en 1999 et 1,1 % en 2006 à l'emploi de Roissy.

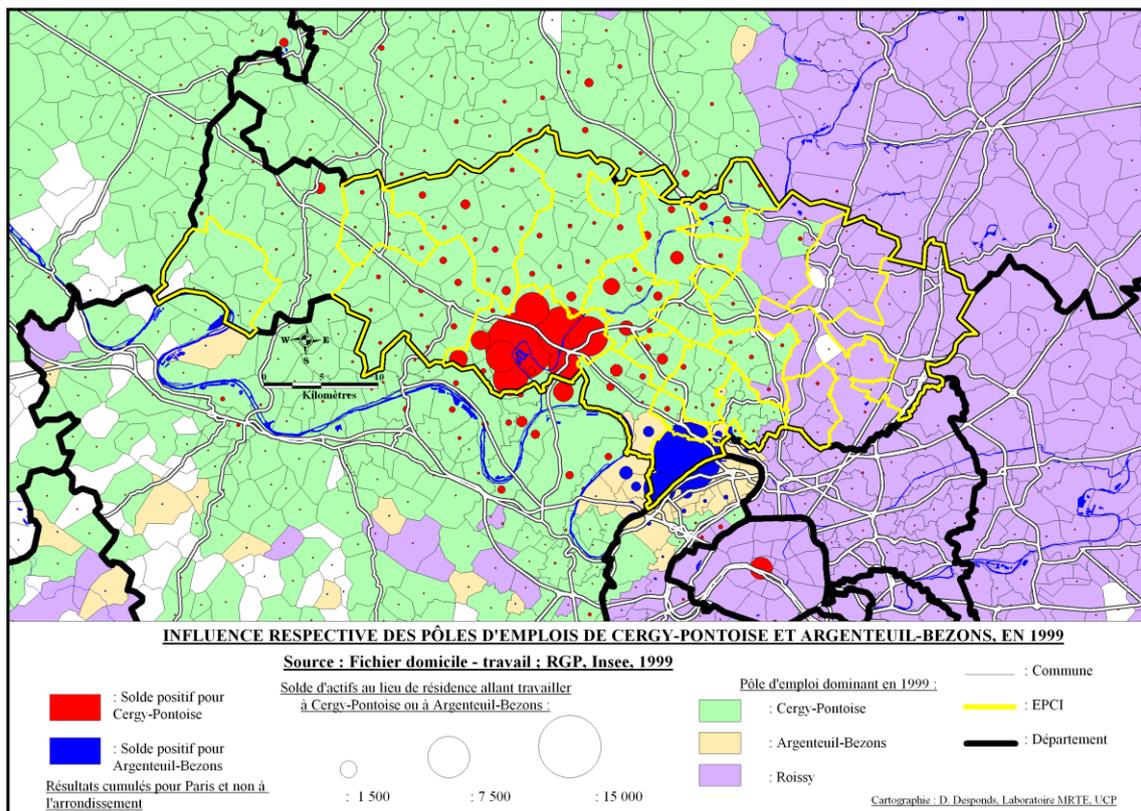


Fig 60 : Carte : Influence respective des pôles d'emplois de Cergy-Pontoise et Argenteuil-Bezons, en 1999. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 1999.

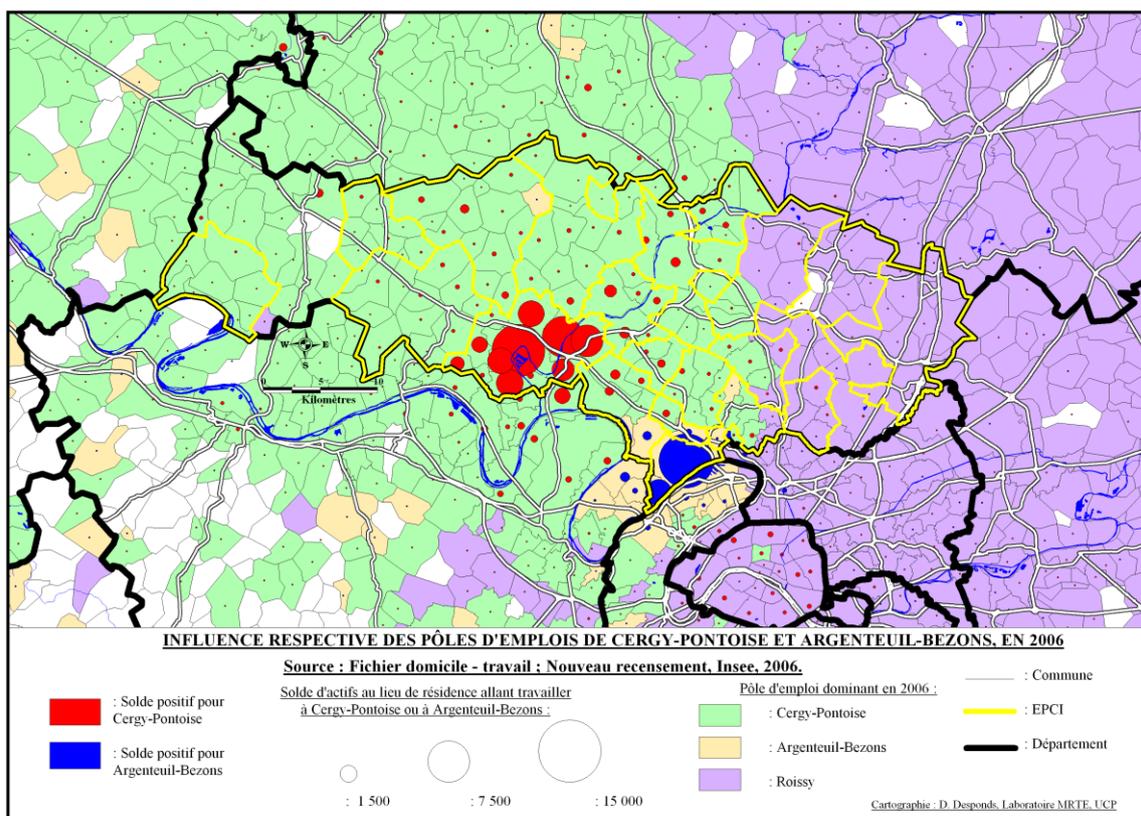


Fig 61 : Carte : Influence respective des pôles d'emplois de Cergy-Pontoise et Argenteuil-Bezons, en 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 2006.

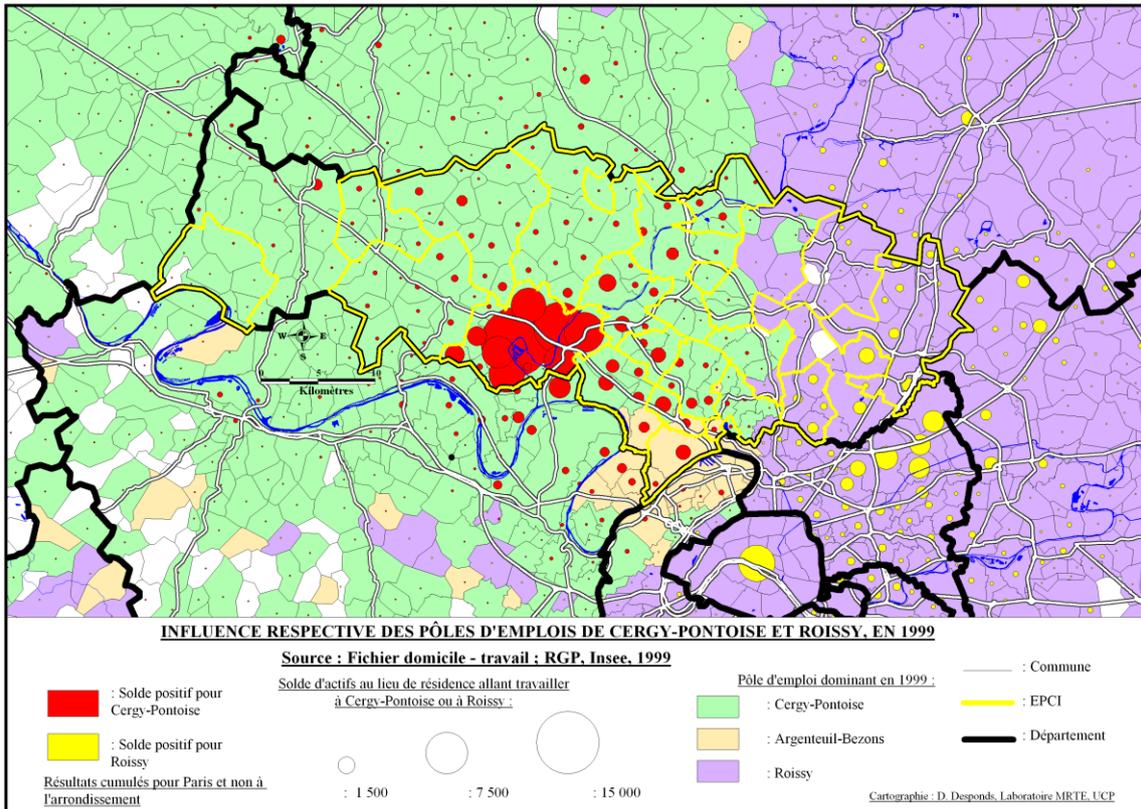


Fig 62 : Carte : Influence respective des pôles d'emplois de Cergy-Pontoise et Roissy, en 1999. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 1999.

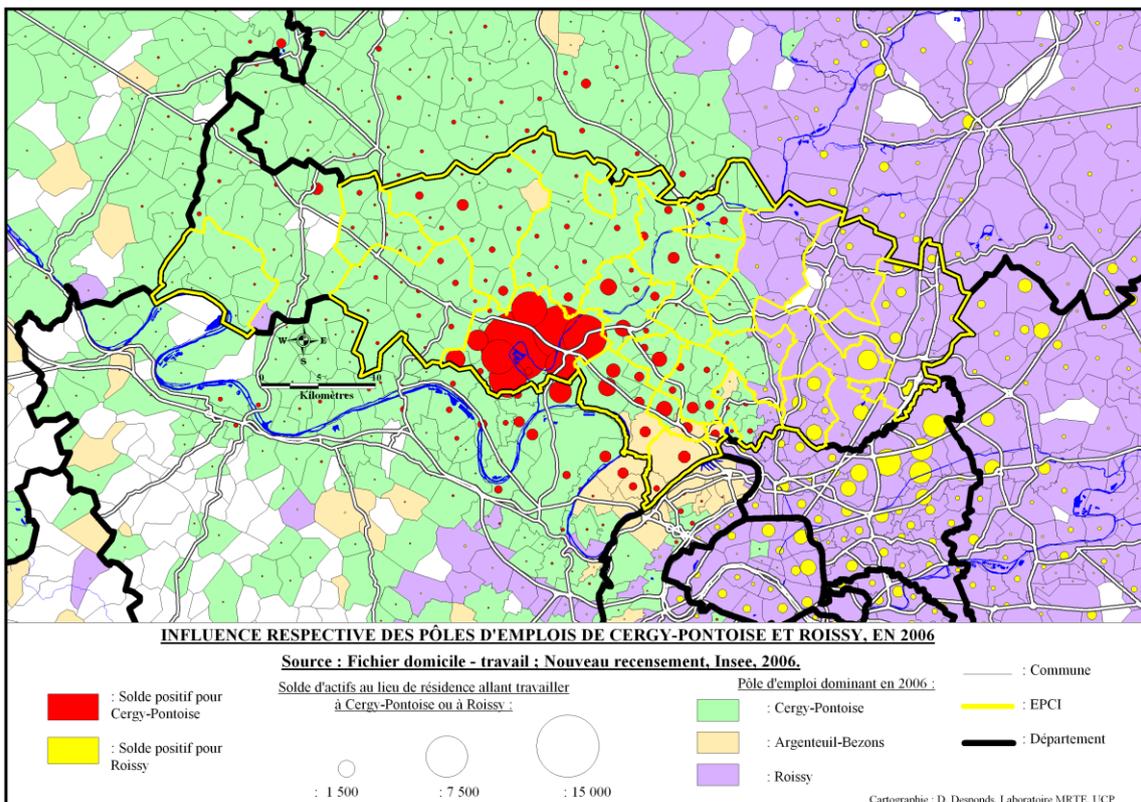


Fig 63 : Carte : Influence respective des pôles d'emplois de Cergy-Pontoise et Roissy, en 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 2006.

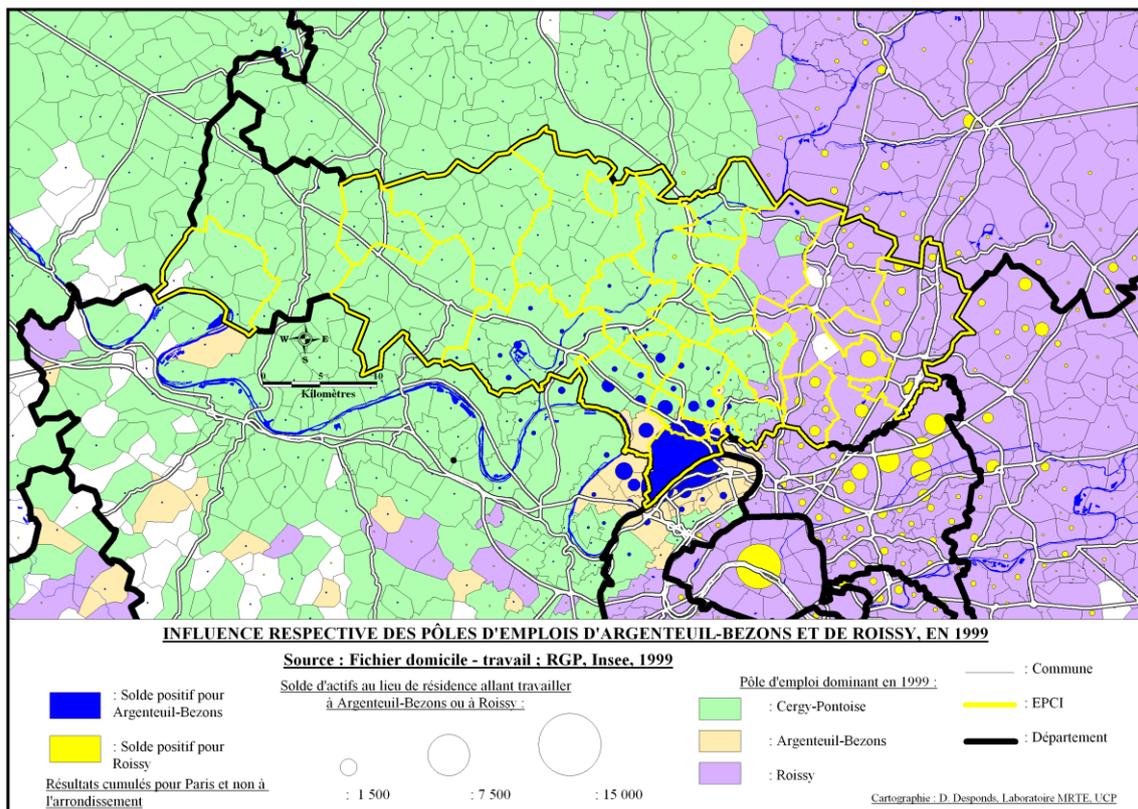


Fig 64 : Carte : Influence respective des pôles d'emplois d'Argenteuil-Bezons et Roissy, en 1999. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 1999.

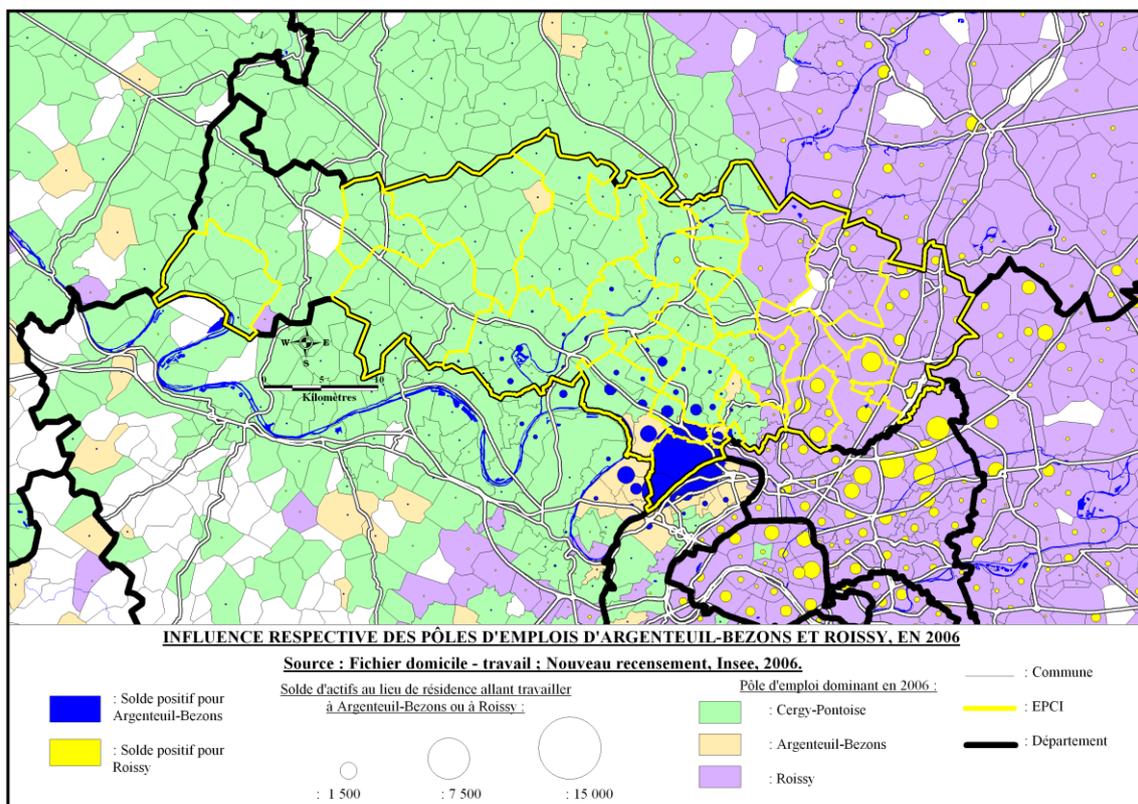


Fig 65 : Carte : Influence respective des pôles d'emplois d'Argenteuil-Bezons et Roissy, en 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 2006.

B. Tendances internes dans le Val-d'Oise

Quels territoires sont plus particulièrement drainés par les trois principaux pôles d'emplois départementaux et comment a évolué leur place pour les actifs résidant dans le Val-d'Oise ? À la première question il a déjà été grandement répondu. Comme l'indique la Figure 66, Cergy-Pontoise et Argenteuil-Bezons captent fortement les actifs du Val-d'Oise, les taux de 2006 étant d'ailleurs légèrement supérieurs à ceux de 1999. La situation de ces pôles explique les attractions secondaires exercées sur les Yvelines dans le premier cas et les Hauts-de-Seine ou les Yvelines dans le suivant. La situation de Roissy est quant à elle totalement différente. Ce pôle qui a connu une très forte croissance entre 1999 et 2006 (+ 61 % si l'on considère Roissy, + 53,1 % si l'on se réfère à la Communauté de communes Roissy – Porte-de-France) attire d'abord des actifs de Seine-Saint-Denis, le Val-d'Oise enregistrant des taux à peine supérieurs à ceux de la Seine-et-Marne et de l'Oise. Dans le cas de la Seine-Saint-Denis, ceci s'explique par des raisons de proximité, dans celui de l'Oise ou de la Seine-et-Marne, par les facilités d'accès. La situation paradoxale du Val-d'Oise peut trouver deux explications, la première réfère aux difficultés d'accès (par transports en commun et dans une moindre mesure, par transport individuel), depuis les zones de fortes densités du département (vallée de Montmorency, Argenteuil-Bezons, Cergy-Pontoise), la seconde résulte à la fois de difficultés de connexion entre les villes du Val-d'Oise voisines de Roissy mais également d'un probable décalage entre le profil des emplois disponibles sur le pôle et le profil des actifs résidant sur ces territoires. Si l'on se réfère aux Figures 49 et 50 pour le profil des actifs occupés et les Figures 26 et 27 pour le profil des emplois, il apparaît que la moitié des emplois de Roissy sont des CPIS ou des professions intermédiaires quand environ les trois quarts des actifs des communes voisines du Val-d'Oise sont des employés ou des ouvriers. Ceci incite à développer des analyses sur les niveaux de formation.

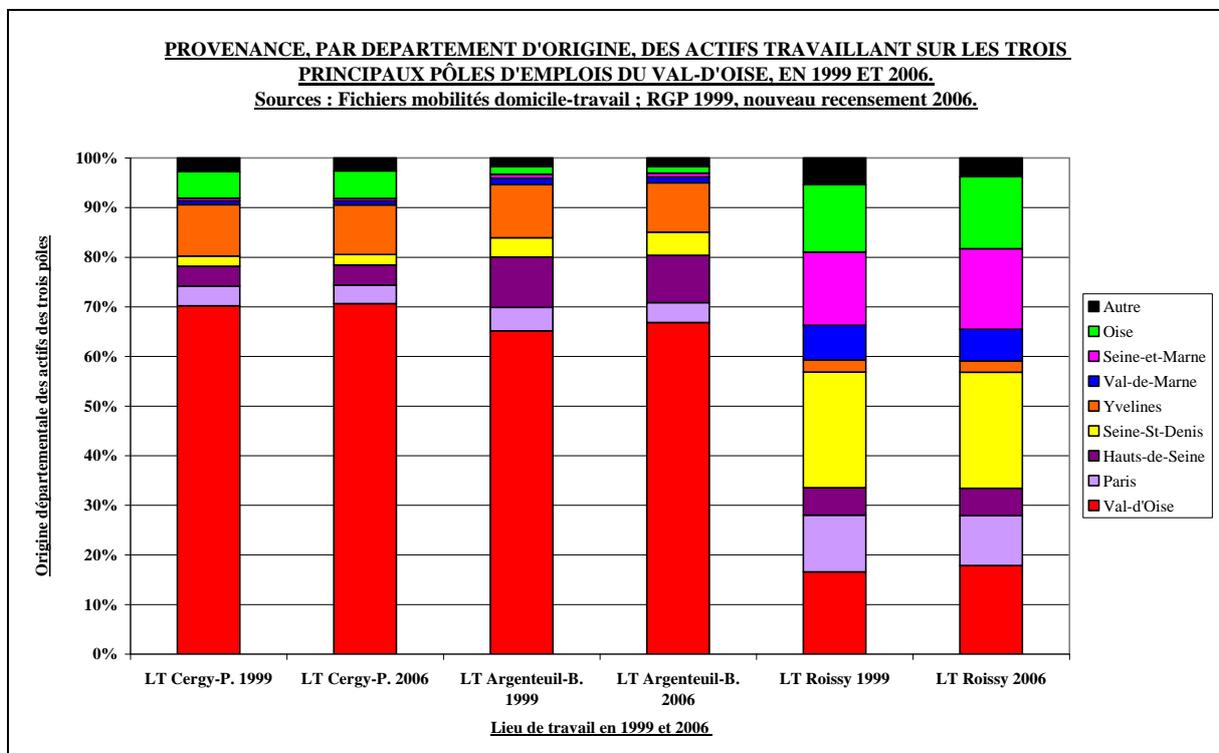


Fig 66 : Graphique : Département de provenance des actifs travaillant dans le Val-d'Oise, à Cergy-Pontoise, Argenteuil-Bezons ou Roissy, en 1999 et 2006. Sources : Fichiers Mirabelle (mobilités domicile-travail), 1999 et 2006.

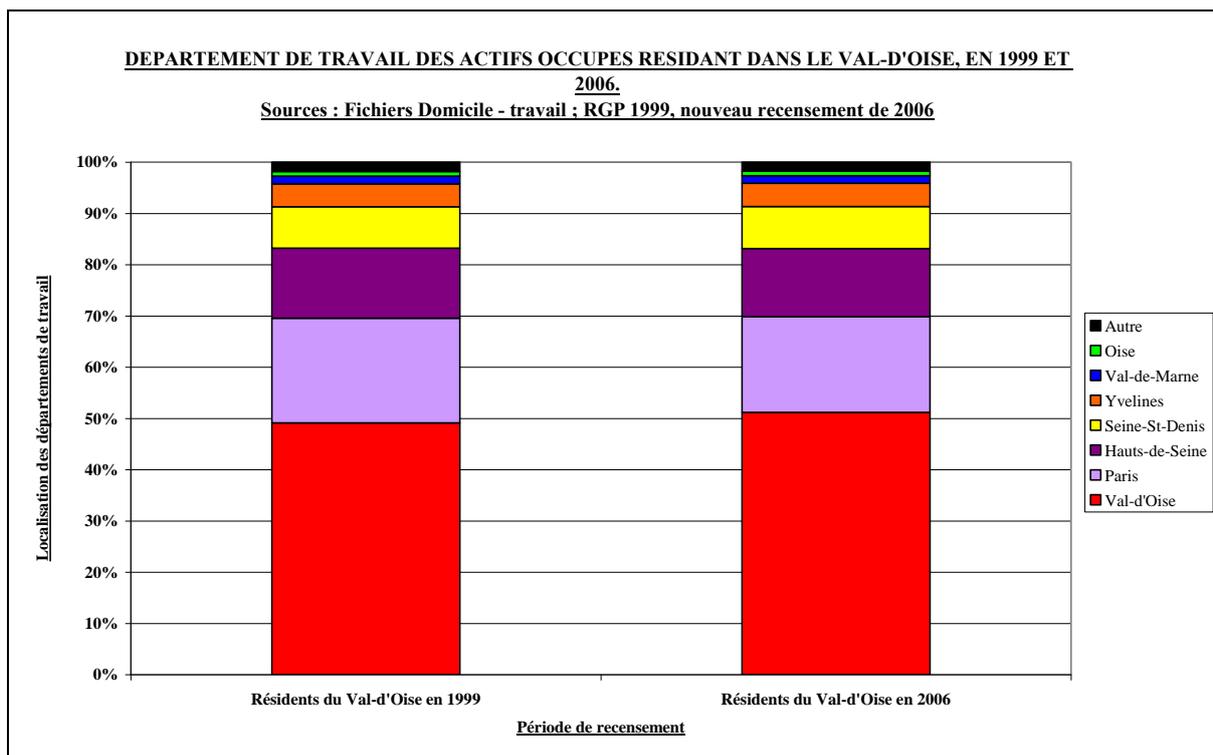


Fig 67 : Graphique : Département de travail des actifs occupés résidant dans le Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Sources : Fichiers Mirabelle (mobilités domicile-travail), 1999 et 2006.

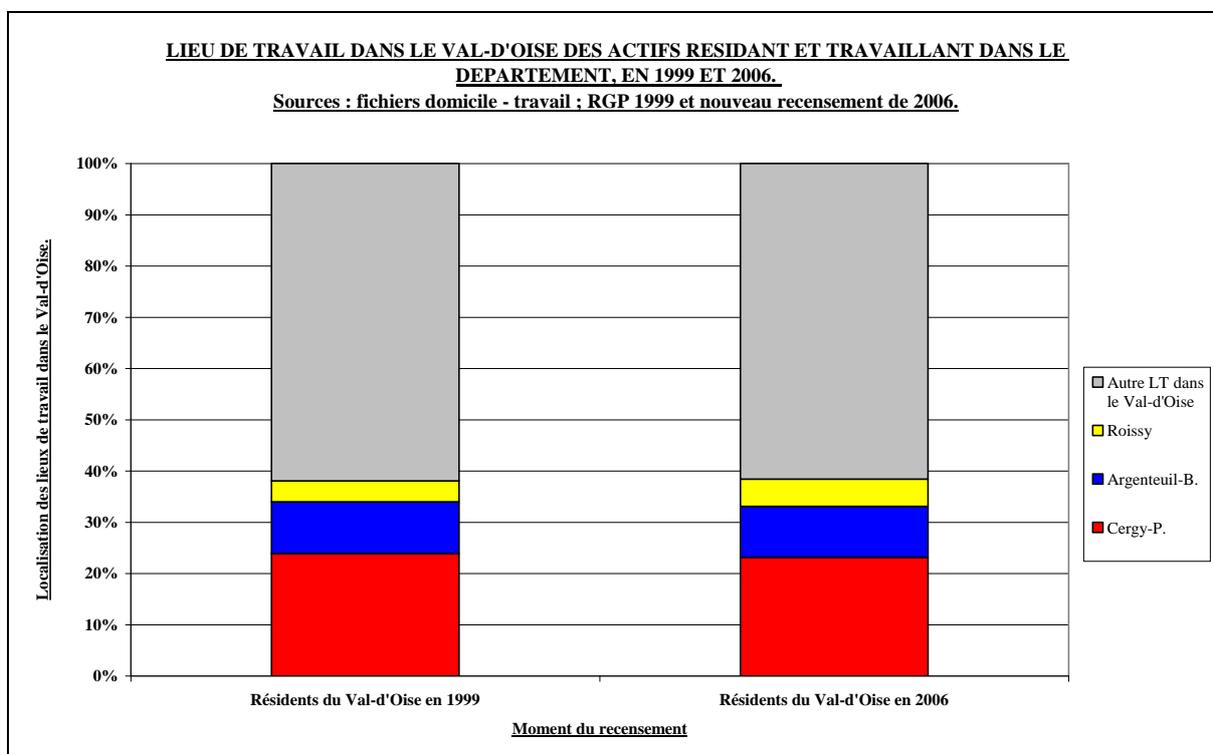


Fig 68 : Graphique : Lieu de travail dans le Val-d'Oise, des actifs résidant et travaillant dans le département, en 1999 et 2006. Sources : Fichiers Mirabelle (mobilités domicile-travail), 1999 et 2006.

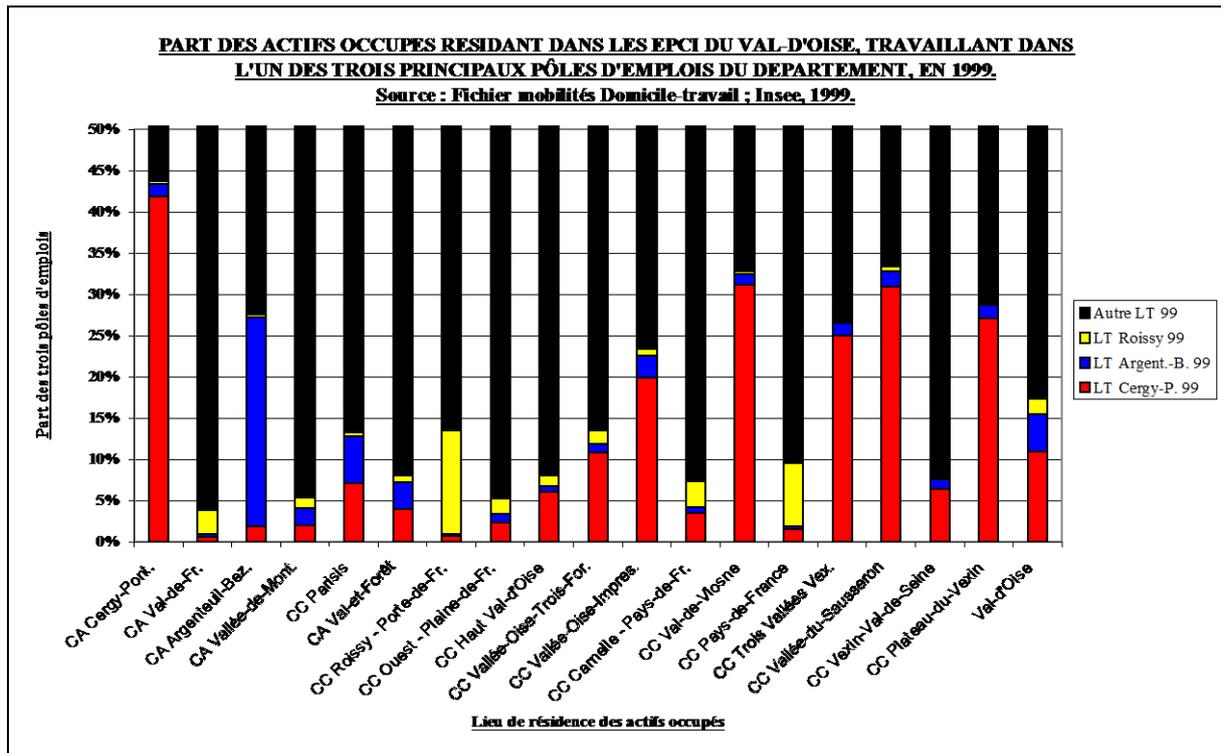


Fig 69 : Graphique : Part des actifs occupés résidant dans l'un des EPCI du Val-d'Oise et travaillant à Cergy-Pontoise, Argenteuil-Bezons, Roissy ou sur un autre lieu, en 1999. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), 1999.

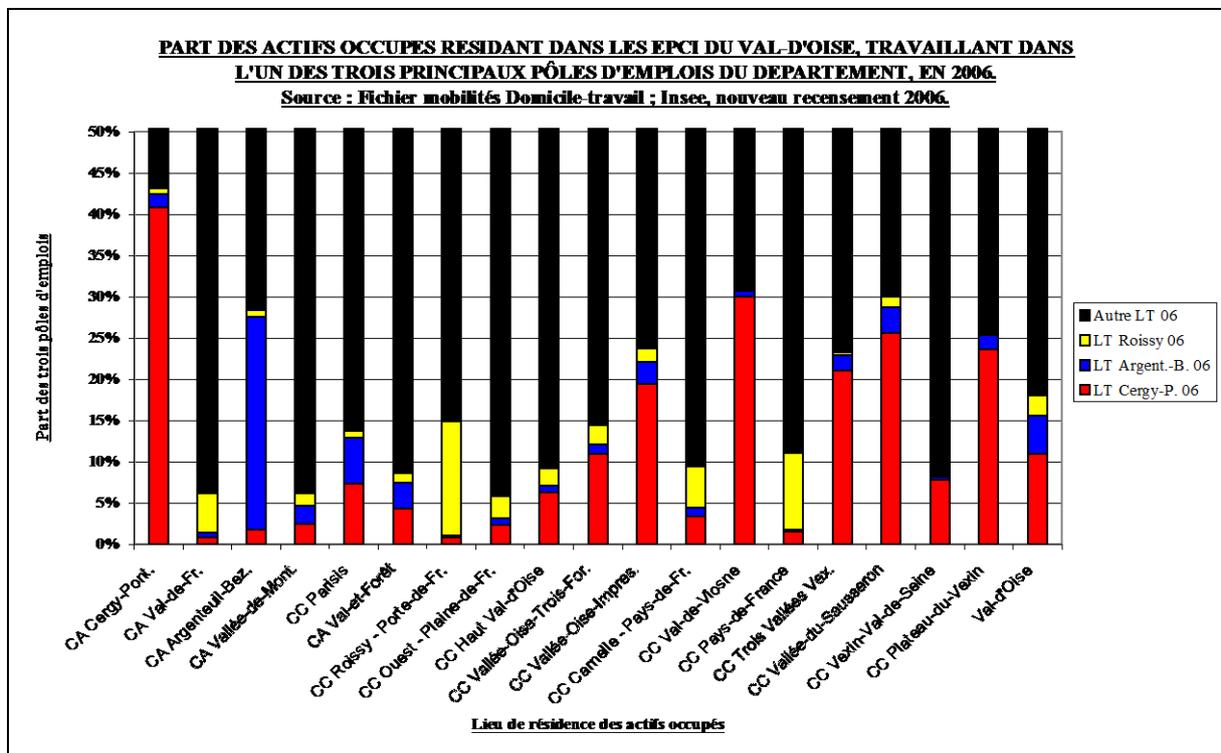


Fig 70 : Graphique : Part des actifs occupés résidant dans l'un des EPCI du Val-d'Oise et travaillant à Cergy-Pontoise, Argenteuil-Bezons, Roissy ou sur un autre lieu, en 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), 2006.

Cette situation est toutefois préjudiciable pour le département, Roissy ne semble pas exercer sa force d'entraînement sur le territoire qui se situe potentiellement dans sa zone d'influence. À titre de confirmation, 1636 des 58 196 actifs occupés (soit 2,8 %) de la Communauté d'agglomération Val-de-France travaillaient à Roissy en 1999 (voir [Figure 69](#)). En 2006, il s'agit de 2878 actifs sur 60 233 (soit 4,8 %), comme l'indique la [Figure 70](#). Le gain de 2 points sur la période, peine à masquer « l'anomalie » de la situation. Les deux EPCI qui en valeurs relatives envoient le plus d'actifs travailler à Roissy sont en 1999, les communautés de communes de Roissy – Pays-de-France, avec 12,6 % et Pays-de-France, 7,6 %, mais leurs poids en nombre d'actifs sont très inférieurs à celui de Val-de-France. En 2006, les taux ont augmenté en passant respectivement à 13,8 % et 9,3 %. Les mêmes graphiques montrent que les situations sont très dissemblables dans les deux autres pôles d'emplois. Argenteuil-Bezons exerce une influence forte sur son propre territoire. Ainsi, en 1999, 26,6 % des actifs occupés qui y résidaient, y travaillaient également ; 25,9 % en 2006. Dans le cas de Cergy-Pontoise, les taux de stabilité sont plus élevés, avec respectivement 41,9 % et 40,9 %. Quatre autres EPCI (communautés de communes Vallée-du-Sausseron, Val-de-Viosne, Trois-vallées - Vexin et Plateau-du-Vexin) enregistrent en 1999 comme en 2006, des taux supérieurs à 20 %, d'actifs travaillant à Cergy-Pontoise. D'une manière générale, la part occupée par le Val-d'Oise comme lieu de travail de ses actifs résidents est élevé et en légère augmentation comme le montre la [Figure 67](#), de 49,11 % en 1999 à 51,18 % en 2006. Les autres départements d'attraction sont Paris, avec 20,46 % et 18,69 %, les Hauts-de-Seine, 13,64 % et 13,29 % et la Seine-Saint-Denis, 8,1 % et 8,2 %. Tous les autres départements enregistrent des taux inférieurs à 5 %. Si l'on ne considère que les actifs du département travaillant dans celui-ci (voir la [Figure 68](#)), les positions demeurent globalement stables : Cergy-Pontoise en captant 24,98 % en 1999 et 24,18 % en 2006 ; Argenteuil-Bezons, 10,58 % et 10,37 % et Roissy, 4,25 % et 5,59 %.

C. Principaux enjeux pour le département

Le Val-d'Oise dispose en conséquence d'atouts sur le plan de l'activité économique, son ratio net d'emplois certes inférieur à 1, a cependant augmenté entre 1999 et 2006 (de 0,7 à 0,75). Les trois pôles d'emplois majeurs y jouent un rôle déterminant en cumulant en 1999 176 656 des 342 169 emplois départementaux, soit 51,63 % et 206 776 des 424 064 emplois en 2006, soit 48,76 %. Ces pôles captent une part plus réduite des actifs du département : en 1999, sur les 531 405 actifs occupés, 17,36 % travaillaient sur l'un des trois pôles, en 2006, il s'agit de 18,09 % des 574 017 actifs occupés. Parmi les enjeux, plusieurs peuvent être identifiés. Le premier concerne les interactions entre le premier pôle d'emplois du Val-d'Oise, Roissy et son territoire de proximité. La faiblesse d'effets d'entraînement résulte à la fois des difficultés de déplacement et de l'inadéquation entre la structure des emplois et le profil des actifs. Des solutions pourraient être imaginées, visant à mieux faire bénéficier le Val-d'Oise des potentialités de Roissy. Le deuxième renvoie à l'offre d'emplois observée à Argenteuil-Bezons. Une plus grande diversification devrait permettre d'étendre l'influence de ce pôle vers les communes voisines, en particulier celles des Hauts-de-Seine, où les CPIS sont de plus en plus nombreux à résider. Argenteuil-Bezons semble moins bénéficier que d'autres territoires similaires de la mutation du potentiel foncier libéré par les anciennes friches industrielles. Le troisième enfin concerne Cergy-Pontoise. Le pôle périphérique que constitue cette Ville nouvelle ne semble plus bénéficier du même dynamisme économique que lors des périodes précédentes. Moins soutenue par la puissance publique [Desponds, 2010-a], elle risque une forme de marginalisation. Il est ainsi à noter que les divers projets en cours d'élaboration sur le Grand-Paris font l'impasse sur les anciennes villes nouvelles. Ceci peut se révéler préjudiciable, en termes d'accessibilité comme de dynamisme économique.

VI. La géographie du chômage, une géographie des difficultés sociales

A. Tendances générales dans l'aire d'étude

Les analyses ont jusqu'à présent porté sur les emplois et les actifs occupés. La localisation de la population au chômage constitue un indispensable complément qu'il s'agira de relier avec des éléments sur le profil des populations (ménages non imposés, niveaux de revenus, etc.) abordés dans le cadre du **Volet 2** de cette étude. La notion de chômage doit cependant être définie, d'autant que des évolutions sont intervenues entre 1999 et 2006, susceptibles d'introduire des biais dans les analyses. L'Insee présente ainsi les types d'activité, incluant une définition du chômage et une comparaison entre la manière d'appréhender le phénomène selon plusieurs sources : « *Le type d'activité principale répartit la population entre les actifs et les inactifs. Parmi les actifs, on distingue ceux qui ont un emploi (y compris les personnes en apprentissage ou en stage rémunéré), aussi appelés actifs occupés, des chômeurs. Parmi les inactifs, on peut notamment distinguer les élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés, les retraités, préretraités, les femmes ou hommes au foyer. Les autres inactifs, correspondent aux personnes ne s'étant déclarées dans aucune des situations précédentes. Lorsque le type d'activité porte sur l'ensemble de la population (sans limite d'âge), les personnes âgées de moins de 14 ans non inscrites dans un établissement d'enseignement sont également 'autres inactifs'. Les personnes de moins de 14 ans inscrites dans un établissement d'enseignement font partie des 'élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés'. Depuis 2004, le recensement permet de mieux prendre en compte les actifs ayant un emploi, même occasionnel ou de courte durée, et qui sont par ailleurs étudiants, retraités ou chômeurs. Une part de l'évolution, depuis 1999, de la population active ayant un emploi peut être liée à ce changement. En outre, les militaires du contingent, tant que ce statut existait, constituaient, par convention, une catégorie à part de la population active. La définition du chômage au sens du recensement diffère de celles du Bureau international du travail (BIT) et du pôle emploi. Le chômage au recensement est plus élevé que le chômage au sens du BIT car les populations inactives ont parfois tendance à se déclarer au chômage alors qu'elles ne répondent pas à tous les critères du BIT. Il est conseillé de raisonner en structure ou en positionnement relatif, aussi bien à une date donnée qu'en évolution* ». Ce dernier point est important, si nous ne pouvons strictement comparer les données entre 1999 et 2006, il est toutefois acceptable de développer des analyses sur le sujet. Il s'agira de comparer les structures spatiales du chômage à deux dates et dans le cas des évolutions, de distinguer les territoires où les évolutions ont été particulièrement fortes ou faibles. Si des précautions doivent être prises quant aux évolutions d'un territoire par rapport à lui-même, une situation apparemment identique peut masquer une augmentation de fait. Des personnes qui auraient été enregistrées comme étant au chômage, ne le seront plus si elles déclarent un emploi occasionnel ou de courte durée, il n'empêche que les grands écarts de structure ainsi que les grandes tendances pourront être dégagés.

Les données fournies par l'Insee permettent à la fois de calculer les taux de chômage des populations résidant sur un territoire, mais également de distinguer les populations masculines et féminines, ainsi que les grandes catégories d'âge. Nous nous limiterons lors des traitements graphiques et cartographiques aux moins de 25 ans, aux 25 à 54 ans et aux 55 ans et plus. Les écarts selon le genre sont susceptibles de réserver des surprises, quant aux catégories d'âge, une attention particulière sera portée au chômage des jeunes. Des tableaux récapitulatifs pour les communes du Val-d'Oise figurent en annexes : **Annexe 4** pour les taux de chômage des hommes et des femmes, en **Annexe 5**, taux de chômage selon l'âge.

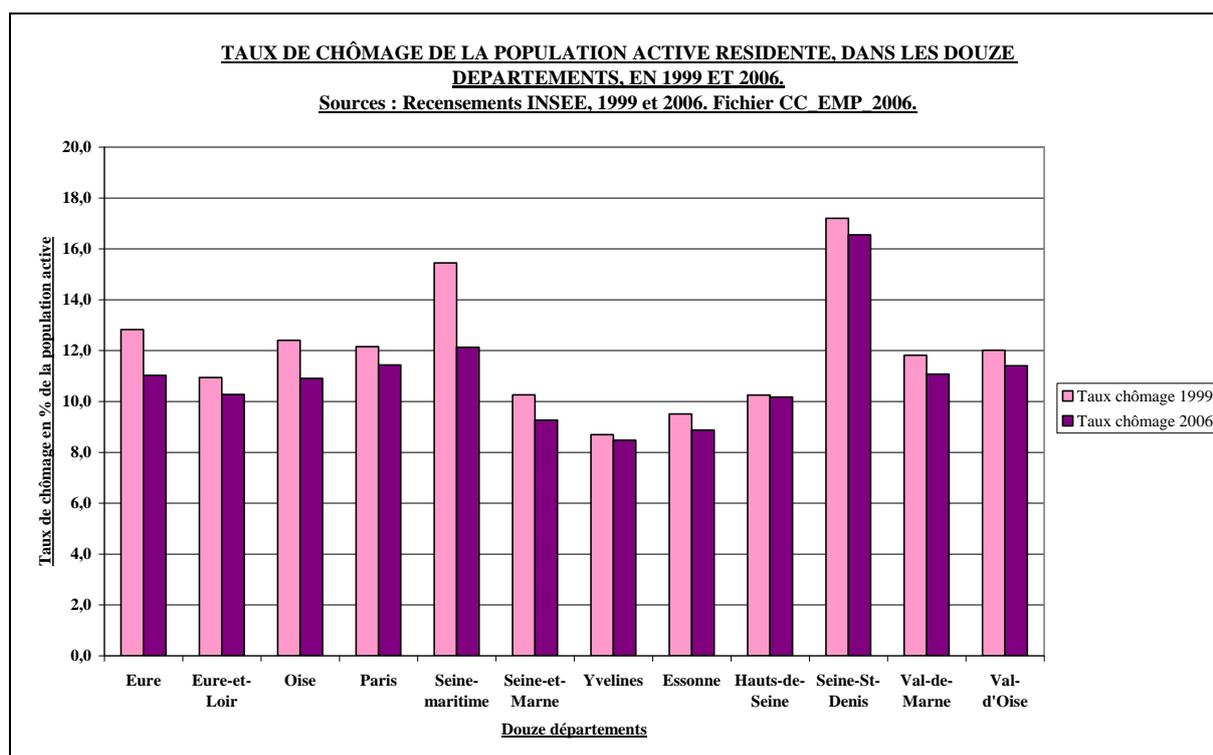


Fig 71 : Graphique : Taux de chômage de la population active résidente, en 1999 et 2006, dans les douze départements. Sources : Insee, recensements, 1999 et 2006. Fichier CC_EMP_2006.

Comme l'indique la [Figure 71](#), de sensibles écarts de position entre les départements, existaient en 1999 et généralement se confirment en 2006 : Seine-Saint-Denis et Seine-maritime enregistrent des taux élevés, Yvelines, Hauts-de-Seine et Essonne, des taux beaucoup plus faibles²⁵. De fortes similitudes apparaissent entre ce Graphique et la [Figure 31](#), présentant les CPIS au lieu de résidence et la [Figure 32](#), présentant les ouvriers au lieu de résidence. Ceci conduit, en première approximation à vérifier la pertinence de cette relation qui pourrait être expliquée par le fait que dans le contexte de mutation économique et de désindustrialisation, les territoires où les ouvriers sont les plus fortement présents sont aussi ceux où apparaissent les plus forts risques liés à la perte d'activité. Inversement, les territoires où les CPIS sont les plus fortement implantés seraient davantage en adéquation avec l'émergence de nouvelles formes d'activités. L'exemple des oppositions précédemment signalées, à l'échelle départementale, entre les Yvelines et la Seine-Saint-Denis, plaiderait pour la pertinence de cette relation. Les graphiques qui suivent indiquent que des corrélations positives existent dans le cas de la relation ouvriers – chômage (voir les [Figures 72 et 74](#)) et des corrélations négatives dans celui de la relation CPIS – chômage (voir les [Figures 73 et 75](#)). Toutefois, les coefficients de détermination restent relativement faibles. Les nuages de points correspondant aux positions des communes de la zone d'étude ne présentent pas un alignement étroit sur les courbes de tendance²⁶. Ils sont d'ailleurs inférieurs en 2006 à ce qu'ils étaient en 1999. Sachant que nombre de communes sont de très petites tailles, deux améliorations pourraient être proposées : relancer les calculs à l'échelle des EPCI et calculer les résidus (positifs et négatifs) par rapport aux courbes de tendance.

²⁵ Si l'on se réfère à la seule région Île-de-France, les taux moyens étaient de 11,58 % en 1999 et de 11 % en 2006, les bornes étant marquées par les Yvelines d'un côté avec 8,7 % et 8,48 % et la Seine-Saint-Denis de l'autre avec 17,2 % et 16,55 %. Le Val-d'Oise se situe dans la fourchette haute avec 12,01 % et 11,4 %.

²⁶ Le meilleur ajustement (avec en conséquence le coefficient de détermination le plus élevé) a été obtenu par ajustement linéaire dans le cas des ouvriers et logarithmique dans celui des CPIS.

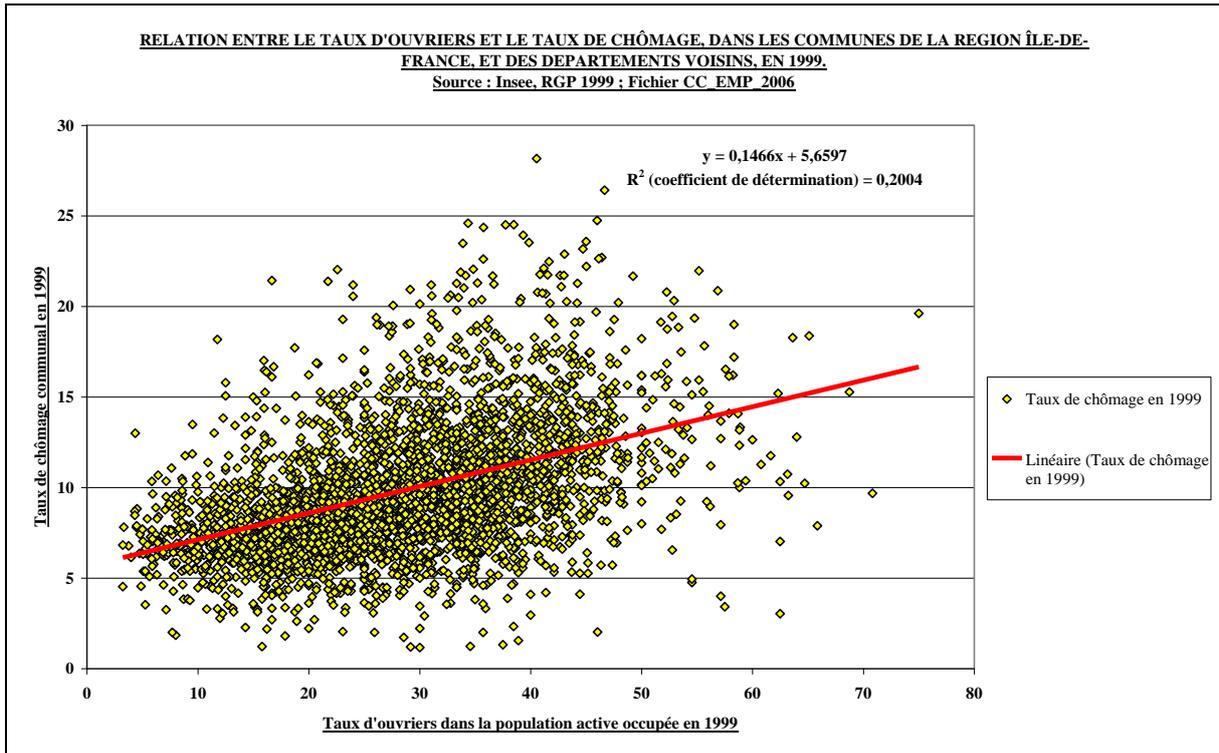


Fig 72 : Graphique : Corrélation entre taux de chômage et taux d'ouvriers dans la population active occupée, dans les communes de la région Île-de-France et de quatre départements voisins (Eure, Eure-et-Loir, Oise et Seine-maritime), en 1999. Source : Insee, RGP 1999. Fichier CC_EMP_2006.

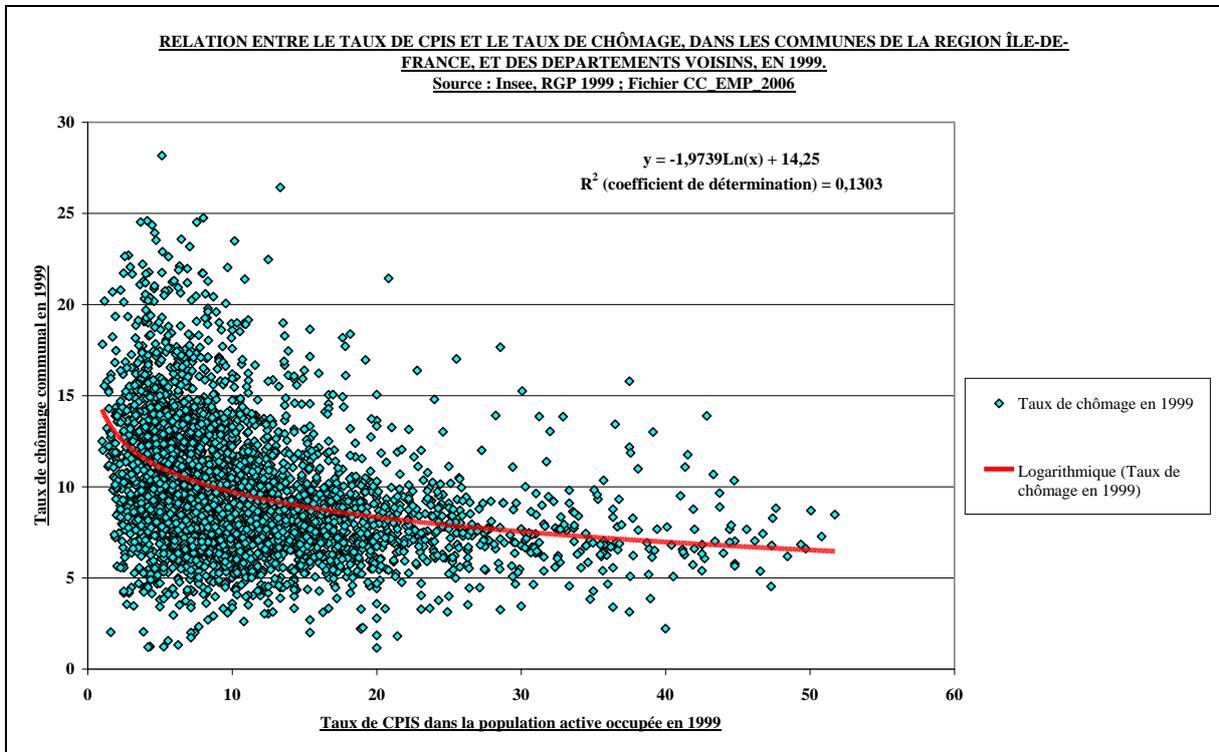


Fig 73 : Graphique : Corrélation entre taux de chômage et taux de CPIS dans la population active occupée, dans les communes de la région Île-de-France et de quatre départements voisins (Eure, Eure-et-Loir, Oise et Seine-maritime) en 1999. Source : Insee, RGP 1999. Fichier CC_EMP_2006.

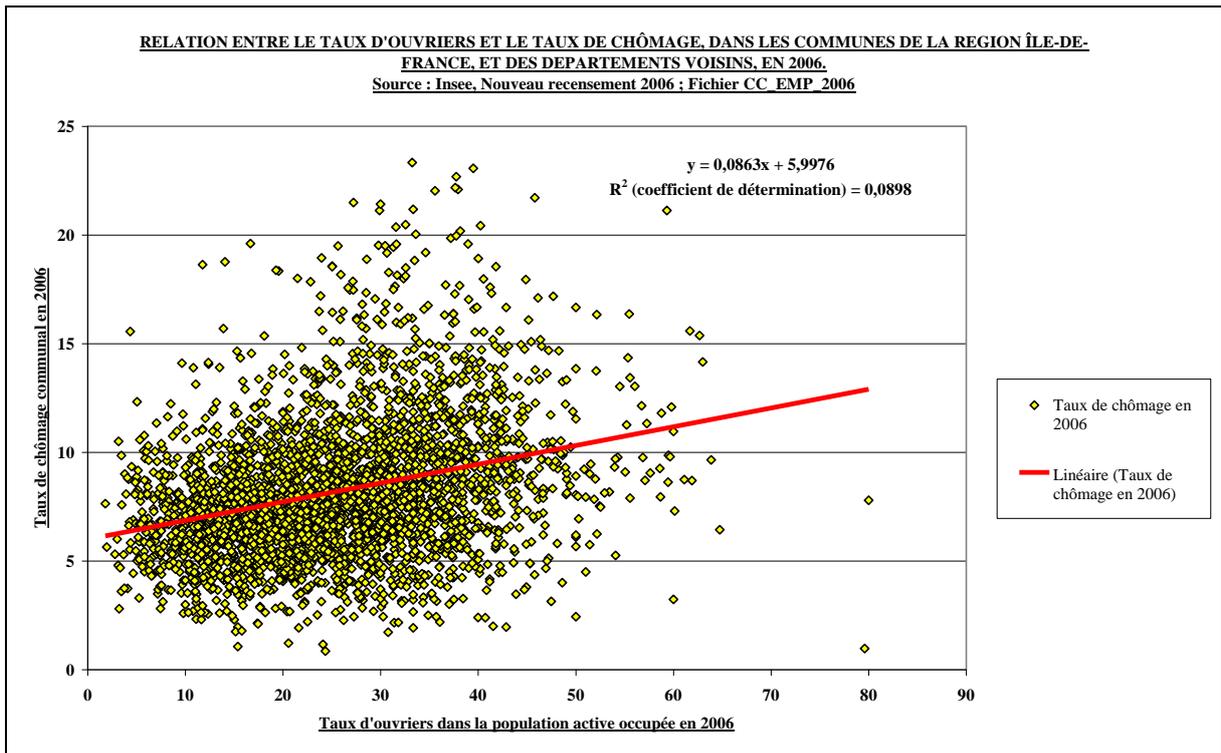


Fig 74 : Graphique : Corrélation entre taux de chômage et taux d'ouvriers dans la population active occupée, dans les communes de la région Île-de-France et de quatre départements voisins (Eure, Eure-et-Loir, Oise et Seine-maritime), en 2006. Source : Insee, Nouveau recensement 2006. Fichier CC_EMP_2006.

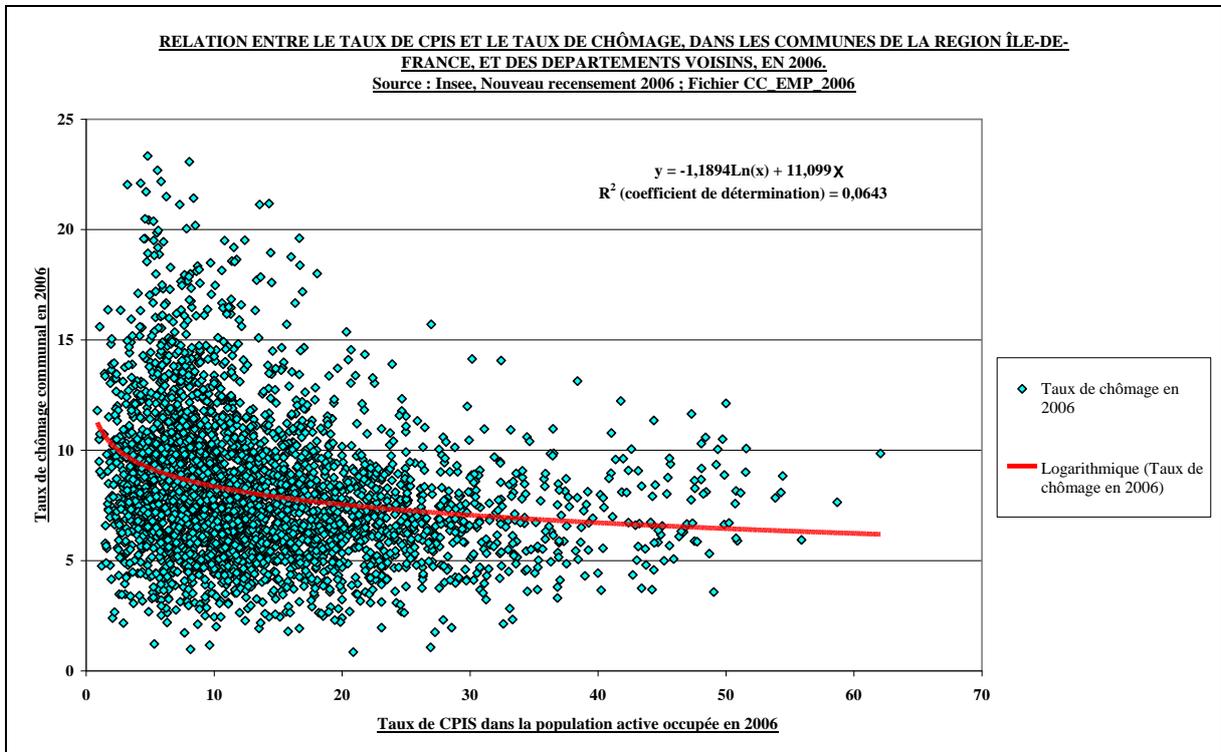


Fig 75 : Graphique : Corrélation entre taux de chômage et taux de CPIS dans la population active occupée, dans les communes de la région Île-de-France et de quatre départements voisins (Eure, Eure-et-Loir, Oise et Seine-maritime), en 2006. Source : Insee, Nouveau recensement 2006. Fichier CC_EMP_2006.

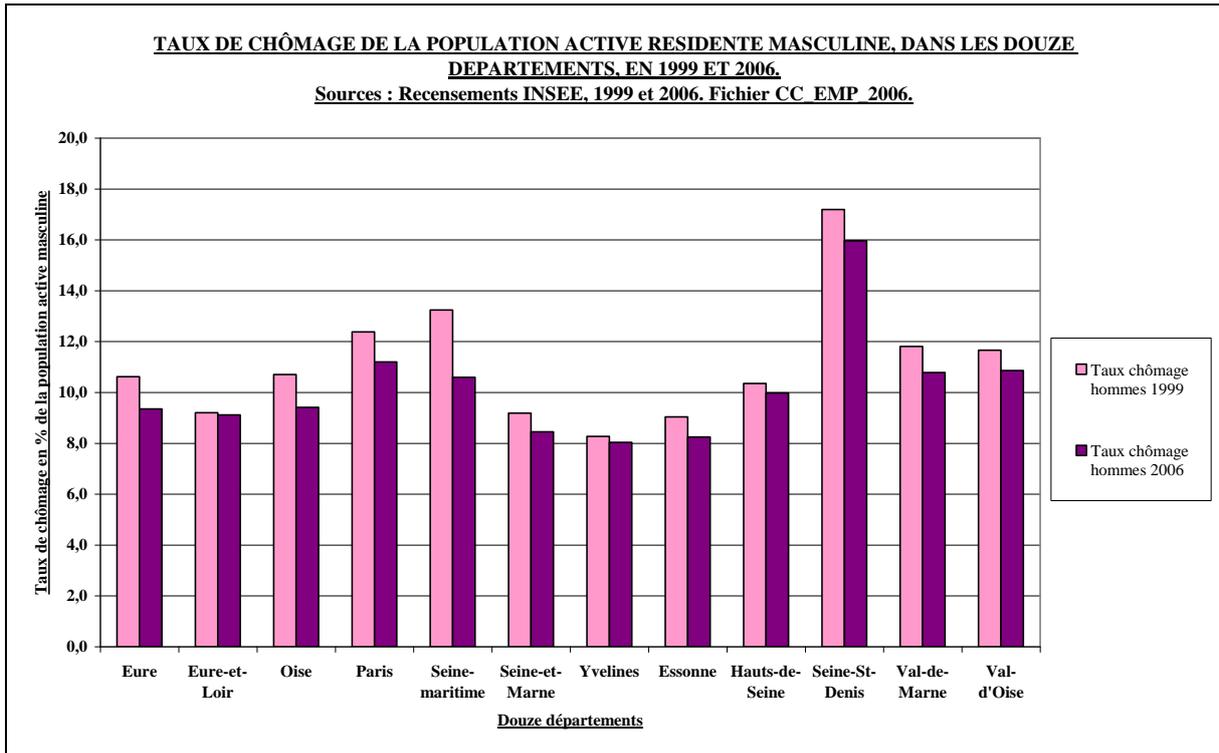


Fig 76 : Graphique : Taux de chômage de la population active résidente masculine, en 1999 et 2006, dans les douze départements. Sources : Insee, recensements, 1999 et 2006. Fichier CC_EMP_2006.

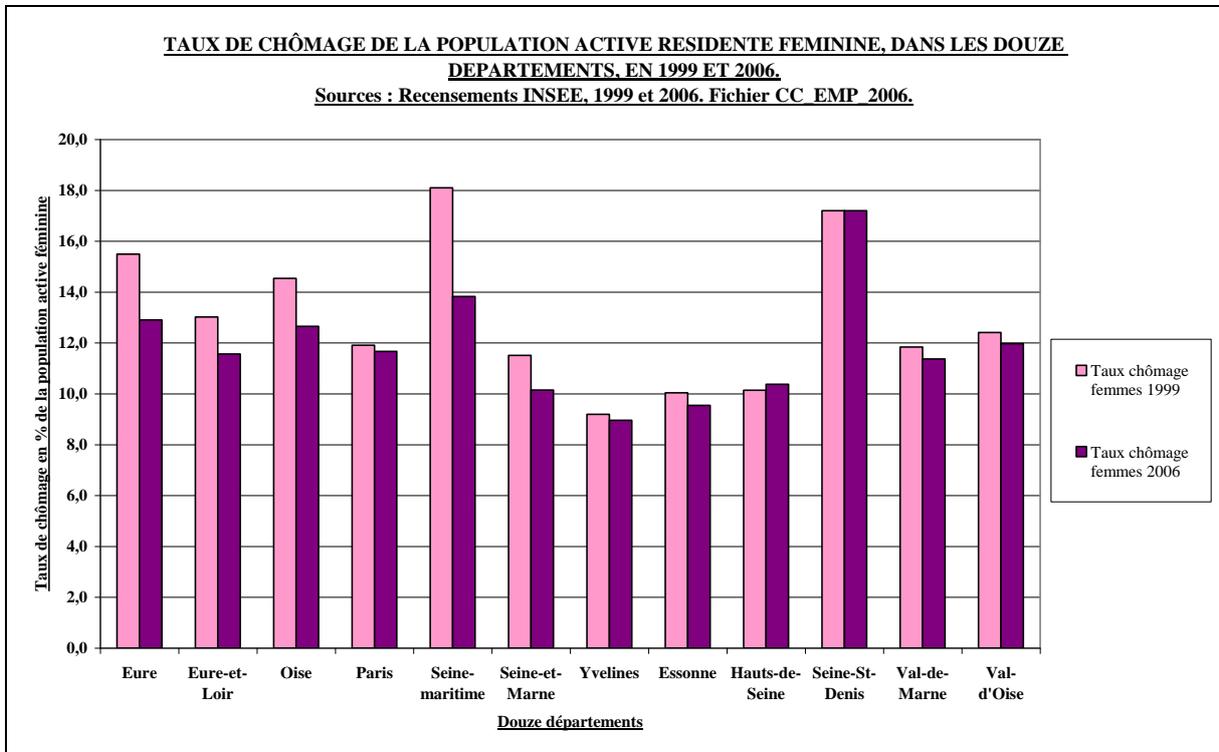


Fig 77 : Graphique : Taux de chômage de la population active résidente féminine, en 1999 et 2006, dans les douze départements. Sources : Insee, recensements, 1999 et 2006. Fichier CC_EMP_2006.

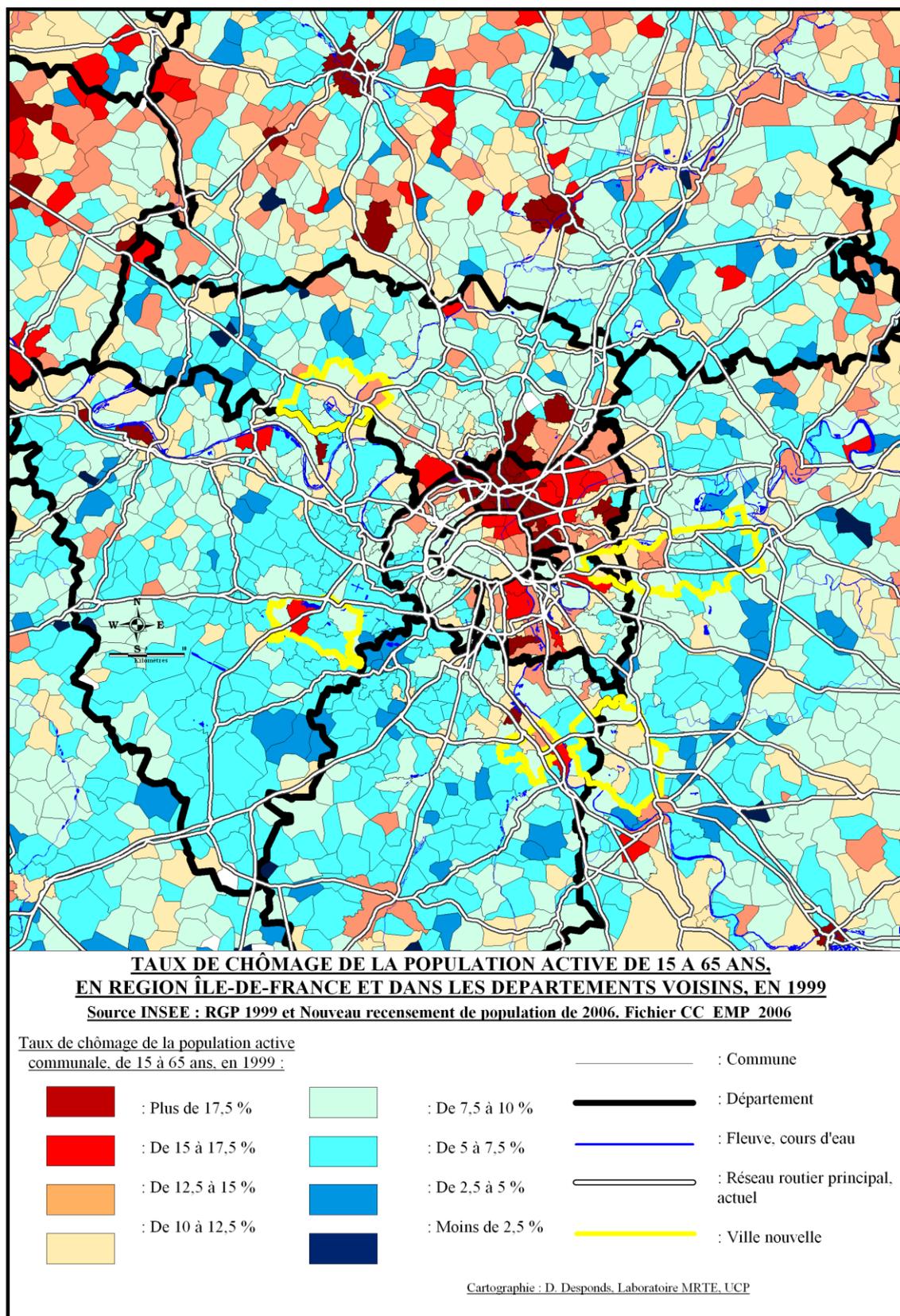


Fig 78 : Carte : Taux de chômage de la population active résidente, de 15 à 65 ans, dans la région Île-de-France et les départements voisins, en 1999. Source : Fichier CC_EMP_2006, RGP 1999 et Nouveau recensement de population, 2006.

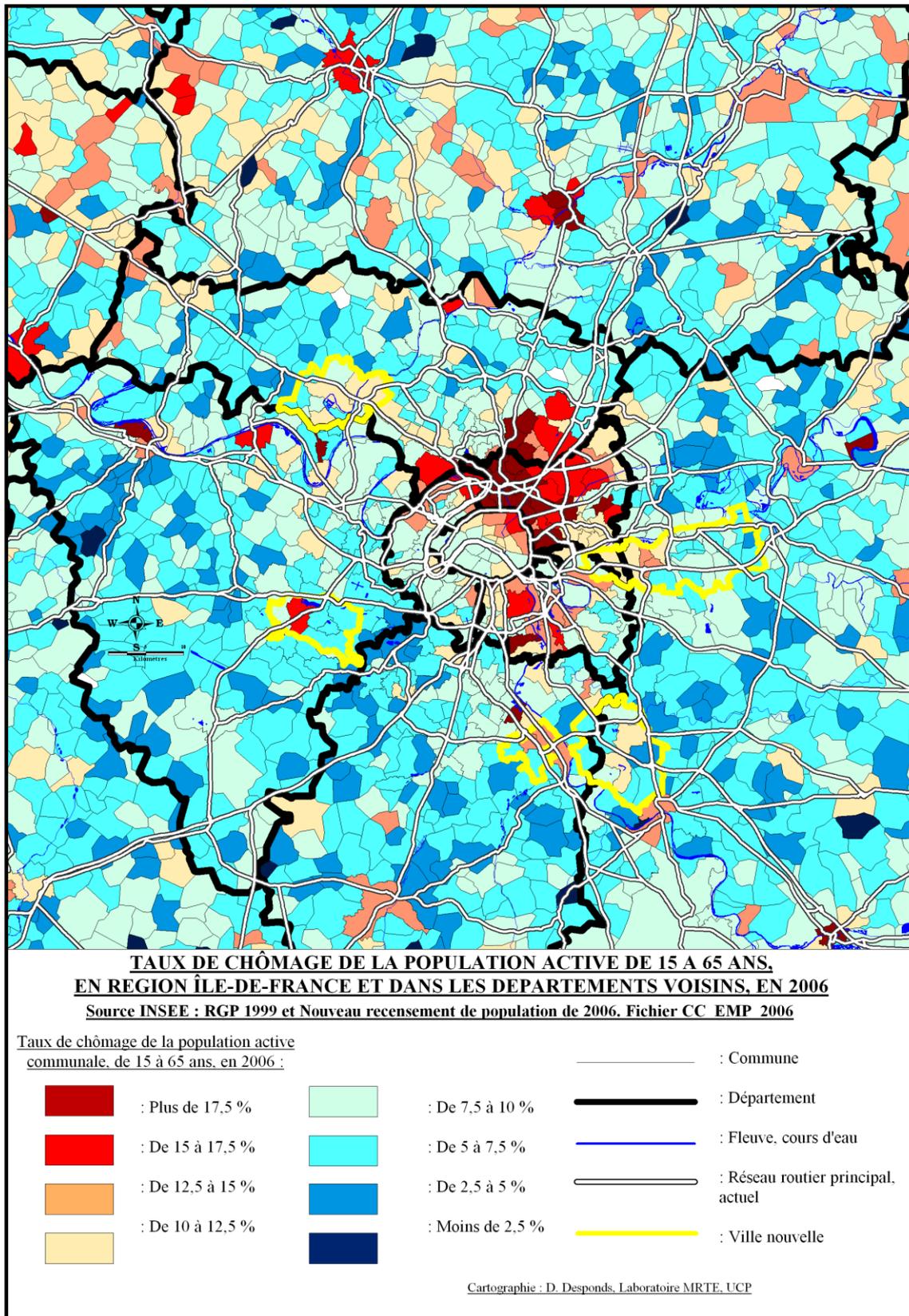


Fig 79 : Carte : Taux de chômage de la population active résidente, de 15 à 65 ans, dans la région Île-de-France et les départements voisins, en 2006. Source : Fichier CC_EMP_2006, Nouveau recensement de population, 2006.

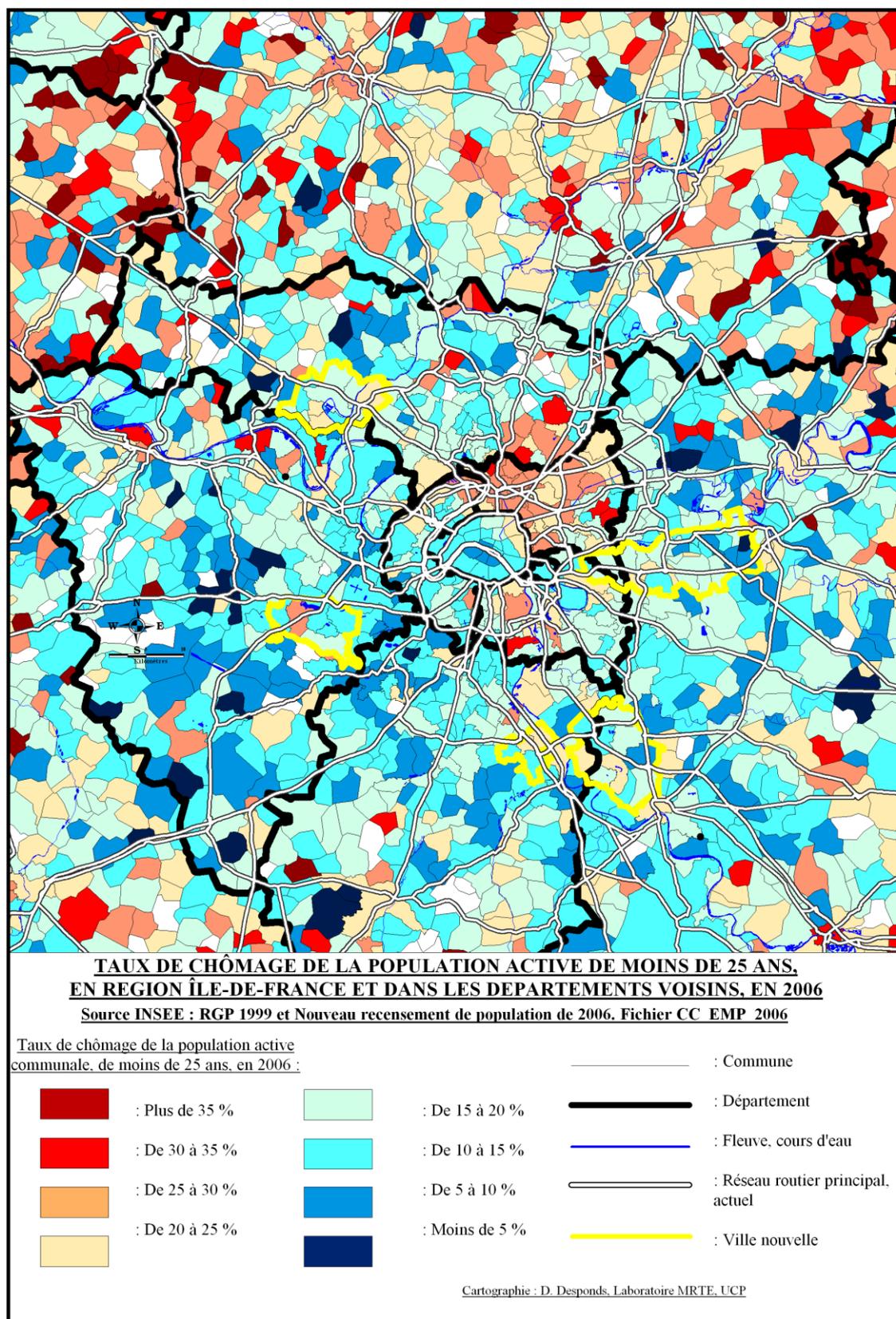


Fig 80 : Carte : Taux de chômage de la population active résidente, de moins de 25 ans, dans la région Île-de-France et les départements voisins, en 2006. Source : Fichier CC_EMP_2006, Nouveau recensement de population, 2006.

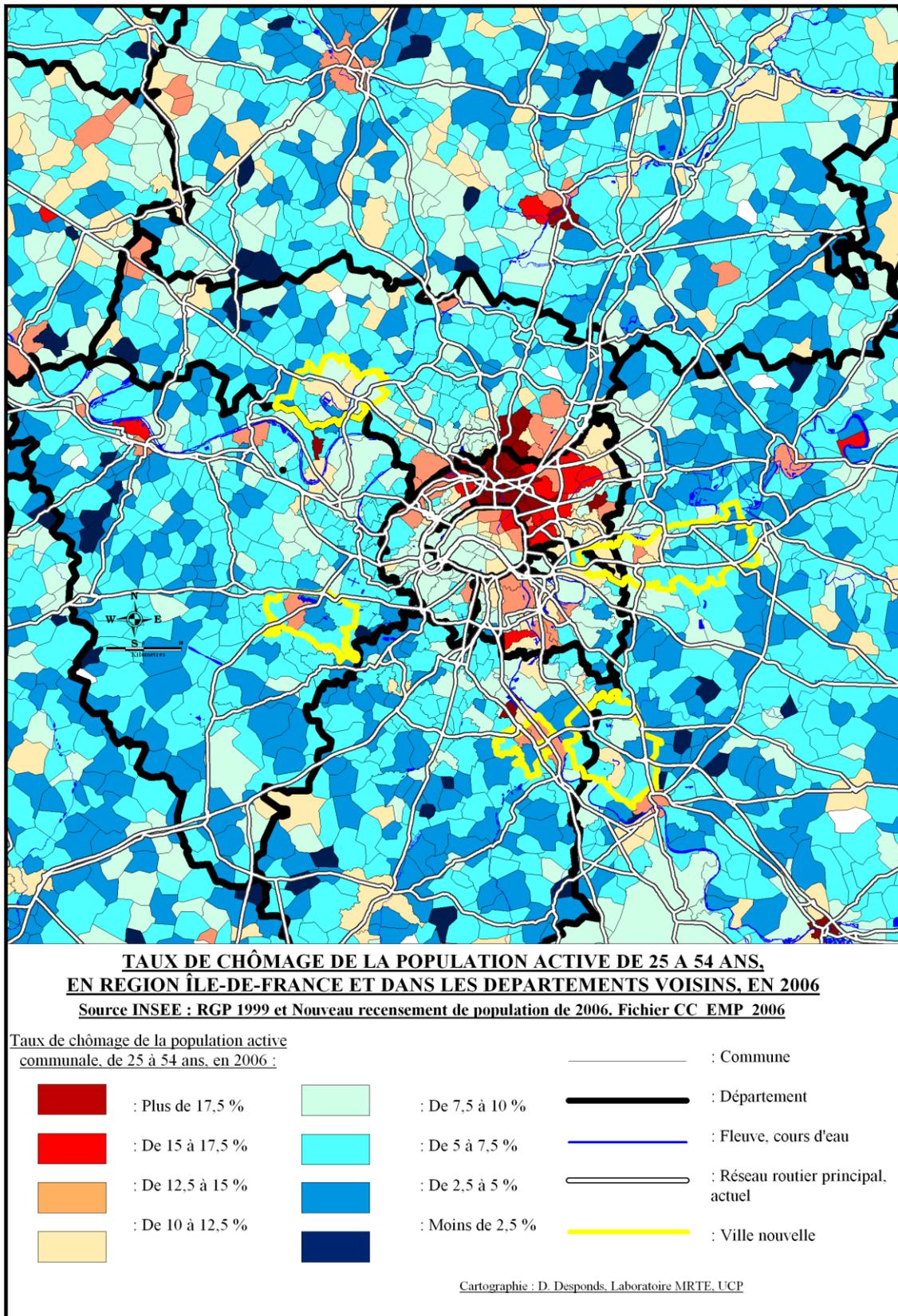


Fig 81 : Carte : Taux de chômage de la population active résidente, de 25 à 54 ans, dans la région Île-de-France et les départements voisins, en 2006. Source : Fichier CC_EMP_2006, Nouveau recensement de population, 2006.

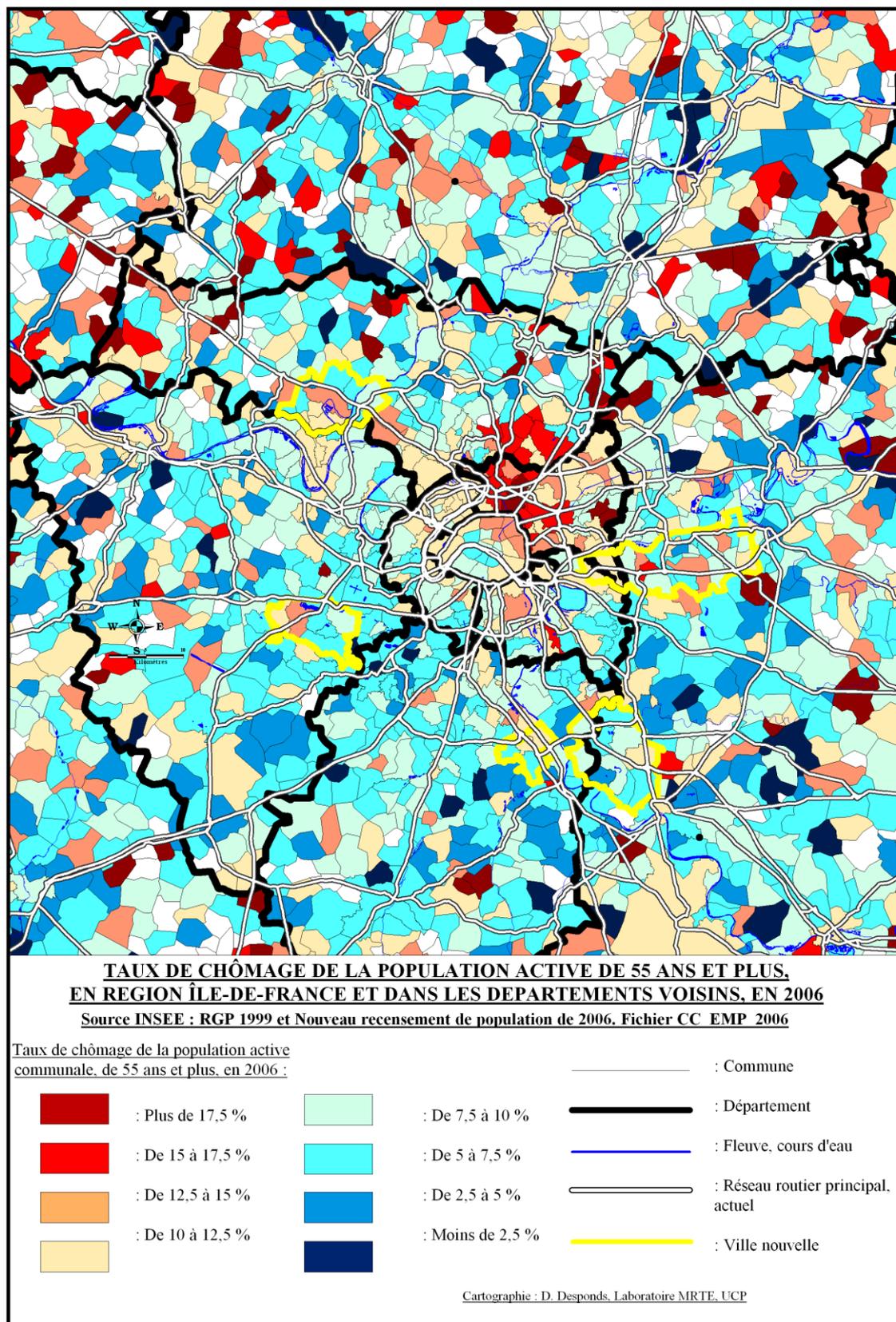


Fig 82 : Carte : Taux de chômage de la population active résidente, de 55 ans et plus, dans la région Île-de-France et les départements voisins, en 2006. Source : Fichier CC_EMP_2006, Nouveau recensement de population, 2006.

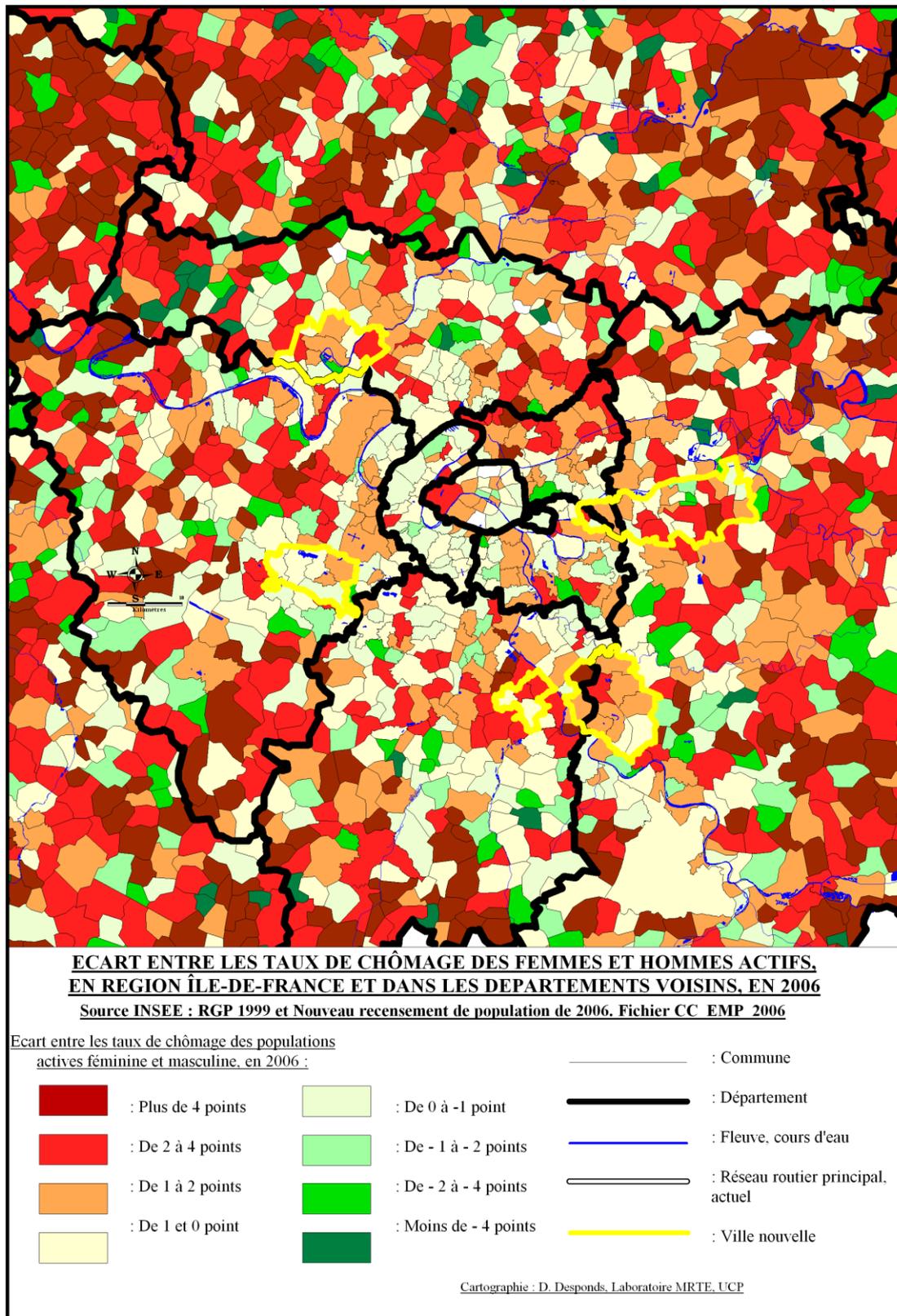


Fig 83 : Carte : Ecart entre les taux de chômage des populations actives féminine et masculine, dans la région Île-de-France et les départements voisins, en 2006. Source : Fichier CC_EMP_2006, Nouveau recensement de population, 2006.

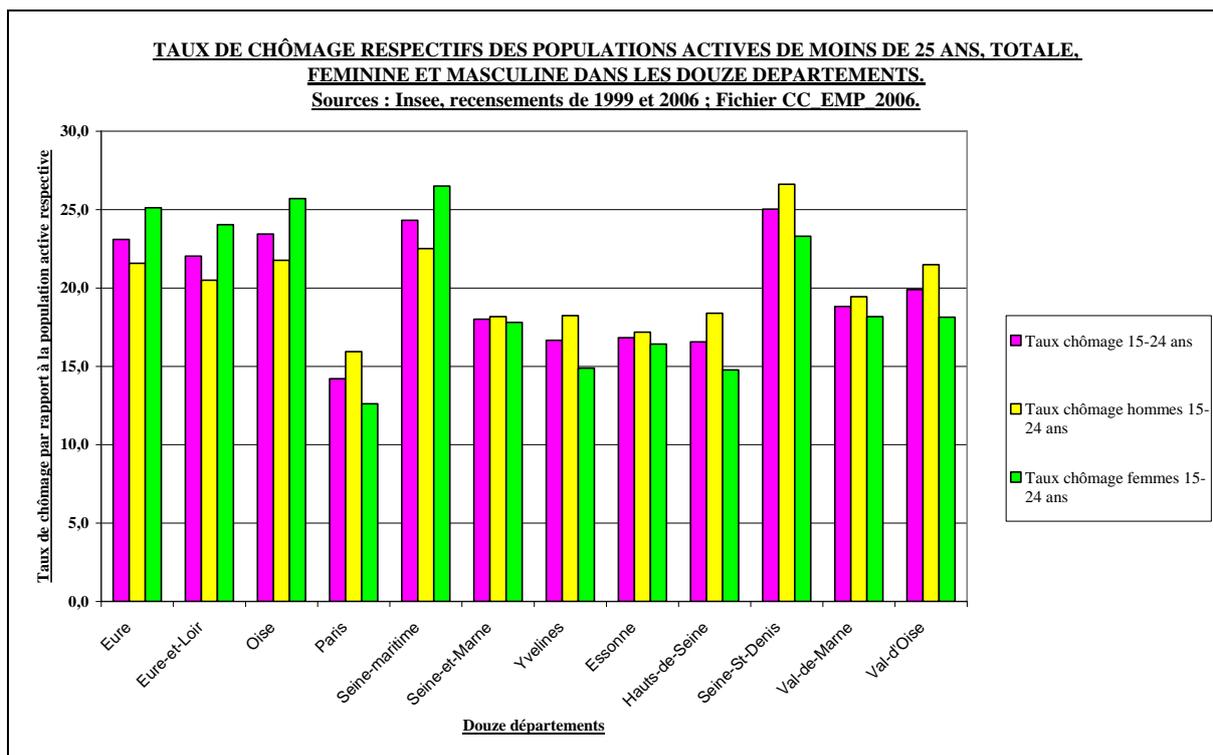


Fig 84 : Graphique : Taux de chômage respectifs des populations actives résidentes (totale, masculine et féminine), de moins de 25 ans, en 2006, dans les douze départements. Sources : Insee, recensements, 1999 et 2006. Fichier CC_EMP_2006.

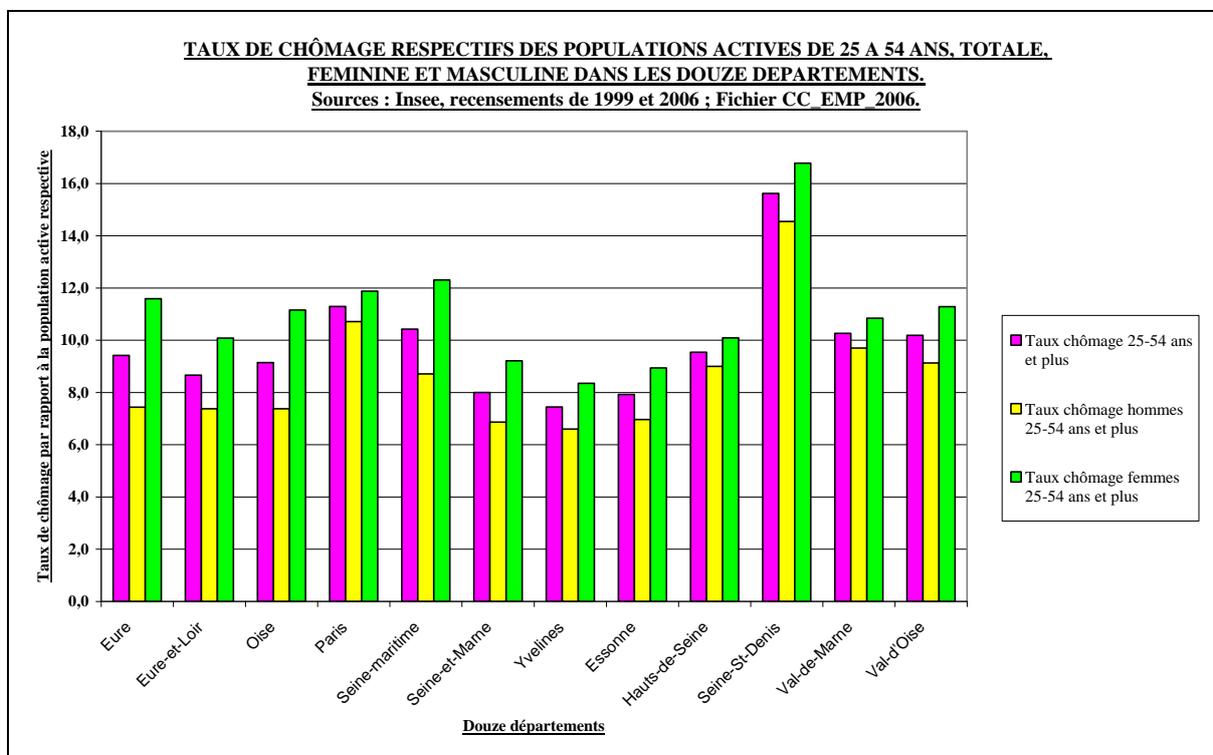


Fig 85 : Graphique : Taux de chômage respectifs des populations actives résidentes (totale, masculine et féminine), de 25 à 54 ans, en 2006, dans les douze départements. Sources : Insee, recensements, 1999 et 2006. Fichier CC_EMP_2006

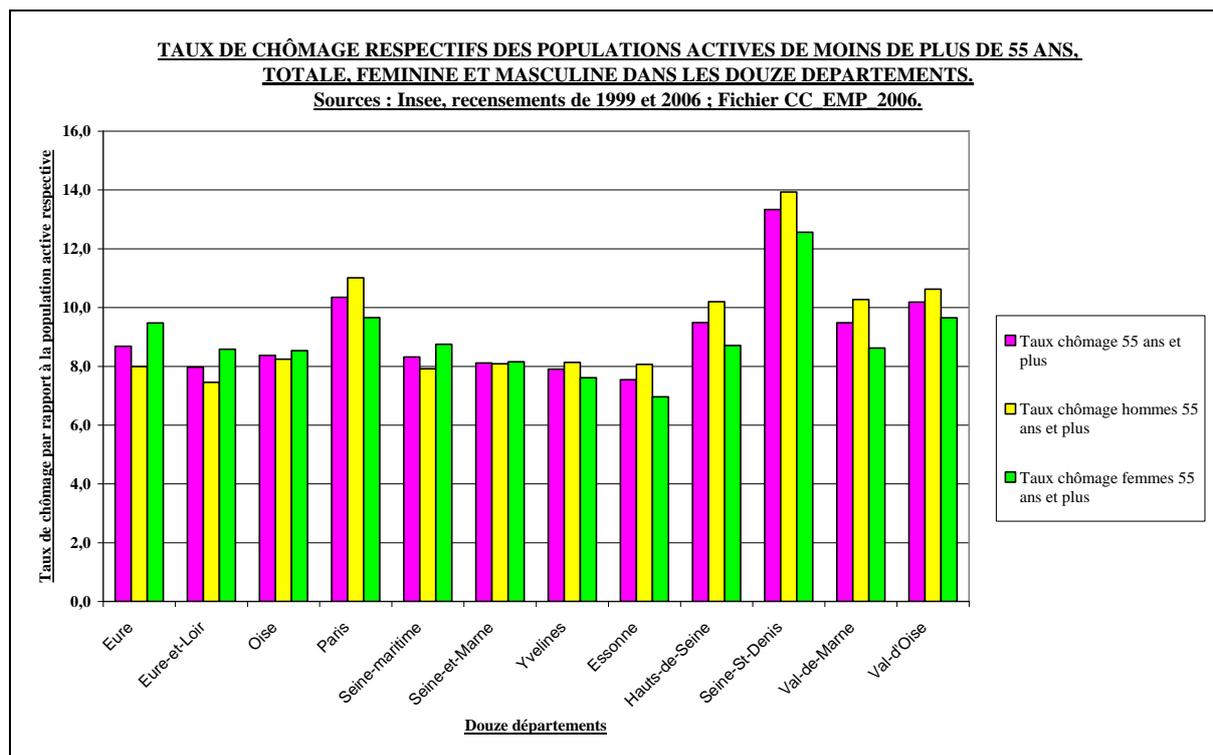


Fig 86 : Graphique : Taux de chômage respectifs des populations actives résidentes (totale, masculine et féminine), 55 ans et plus, en 2006, dans les douze départements. Sources : Insee, recensements, 1999 et 2006. Fichier CC_EMP_2006.

Les analyses plus spécifiques portant sur la spatialisation du chômage (voir la [Figure 78](#) pour 1999 et la [Figure 79](#) pour 2006) permettent de confirmer pour partie les analyses précédentes. Les communes de Seine-Saint-Denis (à quelques exceptions près comme Le Raincy), d'une partie du Val-de-Marne, de l'Est du Val-d'Oise, ainsi qu'un grand nombre de communes de l'Eure et de l'Oise, se caractérisent par une sur-représentation du chômage. Cette géographie présente des éléments de similitude avec celle de la distribution spatiale des ouvriers comme il a été signalé plus haut.

Des relations peuvent-elles être établies entre le taux de chômage et le genre de la population active ? Comme l'indiquent les [Figures 76](#) et [77](#), les taux de chômage départementaux des hommes sont inférieurs à ceux des femmes, en 1999 comme en 2006, avec des écarts allant en 1999, de - 4,88 points dans l'Eure, - 4,86 points en Seine-Maritime ou - 3,84 points dans l'Oise (les départements extérieurs à la région Île-de-France sont marqués par les plus grands écarts), à des écarts positifs, + 0,21 points dans les Hauts-de-Seine et + 0,47 points à Paris (le Val-d'Oise présente un écart de - 0,71 points). La situation de 2006 confirme les structures qui viennent d'être signalées, avec toutefois des situations moins défavorables aux femmes dans les départements non franciliens²⁷ : - 3,55 points dans l'Eure, - 3,25 points dans l'Oise, mais inversement, des situations moins favorables aux femmes en Île-de-France : - 0,47 points à Paris et - 0,4 points dans les Hauts-de-Seine. Avec, - 1,11 points, le Val-d'Oise se situe dans cette tendance, l'écart des taux de chômage hommes - femmes s'accroissant au détriment de ces dernières. La [Figure 83](#) présente la

²⁷ Si un rapprochement apparaît entre les positions départementales, la région Île-de-France demeure toutefois plus favorable au travail des femmes. Cette situation résulte de la plus grande diversité des emplois disponibles en région Île-de-France et de leur plus forte tertiarisation. Il serait maintenant intéressant de comparer les taux d'activité des femmes dans les différents départements.

situation en 2006, à l'échelle communale. Les raisons de ces évolutions se situent probablement en relation avec les types d'emplois comme avec leurs statuts spécifiques.

Si le chômage est influencé par le genre de la population active, il l'est bien plus encore par son âge. Les données statistiques fournies pour l'année 2006, permettent d'établir des comparaisons, en établissant un découpage par grandes catégories d'âge : les moins de 25 ans, les 25 à 54 ans et les 55 ans et plus. La structure démographique de la population active varie suivant les départements²⁸, comme l'indique la Figure 87 ci-dessous. Ceci peut avoir une incidence sur le taux de chômage moyen de la population active globale. Les traitements cartographiques permettant une comparaison par catégories d'âge, présentent de fortes similitudes (Figure 79, pour la population active totale ; Figure 80, pour les moins de 25 ans ; Figure 81, pour les 25 – 54 ans et Figure 82 pour les 55 ans et plus). Comme les niveaux de chômage variaient fortement suivant les catégories, il a été nécessaire de construire la Figure 80 avec une discrétisation spécifique. Ceci peut induire des erreurs d'interprétation.

Département	Population active de moins de 25 ans	Population active de 25 à 54 ans	Population active de 55 ans et plus	Population active totale	Part des moins de 25 ans	Part des 55 ans et plus
Eure	32915	211343	25072	269330	12,22	9,31
Eure-et-Loir	25040	155690	19524	200254	12,50	9,75
Oise	49350	299997	34885	384232	12,84	9,08
Paris	105345	922763	149476	1177584	8,95	12,69
Seine-maritime	77296	441503	50119	568918	13,59	8,81
Seine-et-Marne	81033	504032	60440	645505	12,55	9,36
Yvelines	73582	539007	77756	690345	10,66	11,26
Essonne	66544	470020	61031	597595	11,14	10,21
Hauts-de-Seine	72531	636292	88090	796913	9,10	11,05
Seine-St-Denis	89563	565344	71622	726529	12,33	9,86
Val-de-Marne	68699	517973	70146	656818	10,46	10,68
Val-d'Oise	72187	448571	56726	577484	12,50	9,82

Fig 87 : Structure démographique de la population active résidente, dans les douze départements, en 2006. Sources : Insee, recensements, 1999 et 2006. Fichier CC_EMP_2006.

Si la catégorie d'âge constitue en soi un facteur de différenciation des taux de chômage, il a par ailleurs semblé souhaitable de croiser cette information avec le genre de la population active²⁹. Plusieurs enseignements peuvent en être tirés. Le taux de chômage des moins de 25 ans est très largement supérieur à celui du reste de la population active. La population active de moins de 25 ans offre d'importants écarts en fonction du genre : dans tous les départements franciliens, les femmes de cette catégorie sont moins au chômage que les hommes, la situation étant systématiquement inversée hors d'Île-de-France (voir Figure 84). Pour la catégorie la plus nombreuse, celle des 25 à 54 ans, la situation correspond à celle observée pour la population totale, en conséquence du poids important de cette catégorie d'âge (voir Figure 85). Enfin, pour les 55 ans et plus (voir Figure 86) réapparaît une spécificité francilienne, tous les départements de la région, à l'exception de la Seine-et-Marne, enregistrent des taux de chômage inférieurs pour les femmes.

²⁸ La part des moins de 25 ans dans la population active totale est sur-représentée dans les départements extérieurs à la région Île-de-France ainsi qu'en Seine-Saint-Denis, en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise. Les 55 ans et plus, le sont à Paris et dans les Yvelines.

²⁹ À titre indicatif, dans le Val-d'Oise, la population active masculine enregistre les taux de chômage suivant en 2006 : moins de 25 ans, 21,48 % ; de 25 à 54 ans, 9,13 % ; 55 ans et plus, 10,62 %. Dans le cas des femmes, les taux sont respectivement de 18,13 %, de 12,28 % et de 9,64 %.

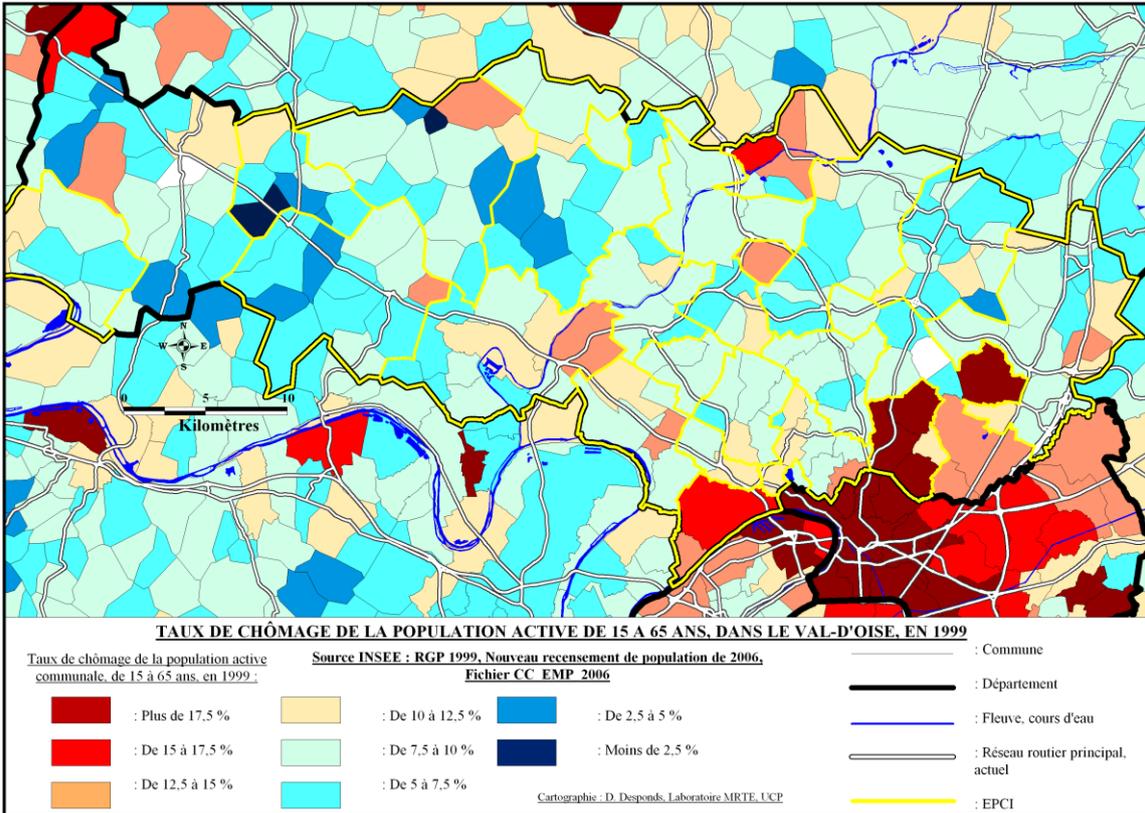


Fig 88 : Carte : Taux de chômage de la population active, de 15 à 65 ans, dans le Val-d’Oise, en 1999. Source : Insee, RGP 1999, Fichier CC_EMP_2006.

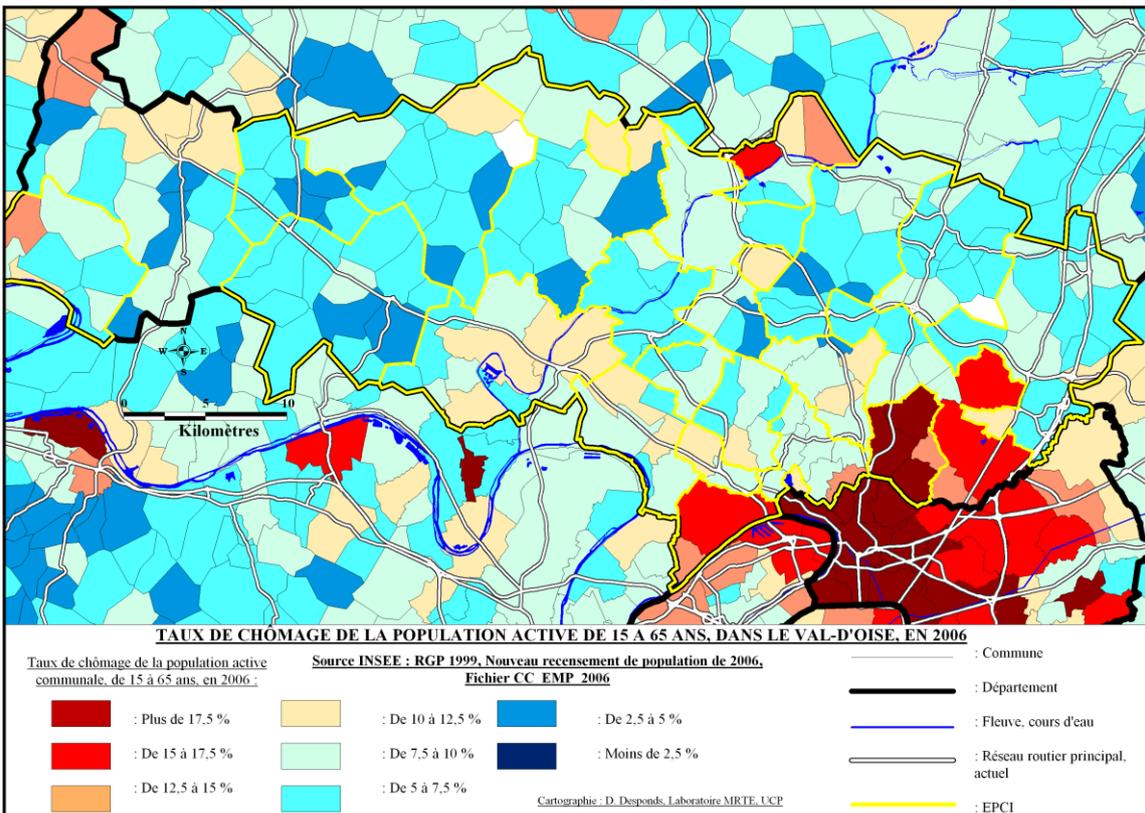


Fig 89 : Carte : Taux de chômage de la population active, de 15 à 65 ans, dans le Val-d’Oise, en 2006. Source : Insee, Nouveau recensement 2006, Fichier CC_EMP_2006.

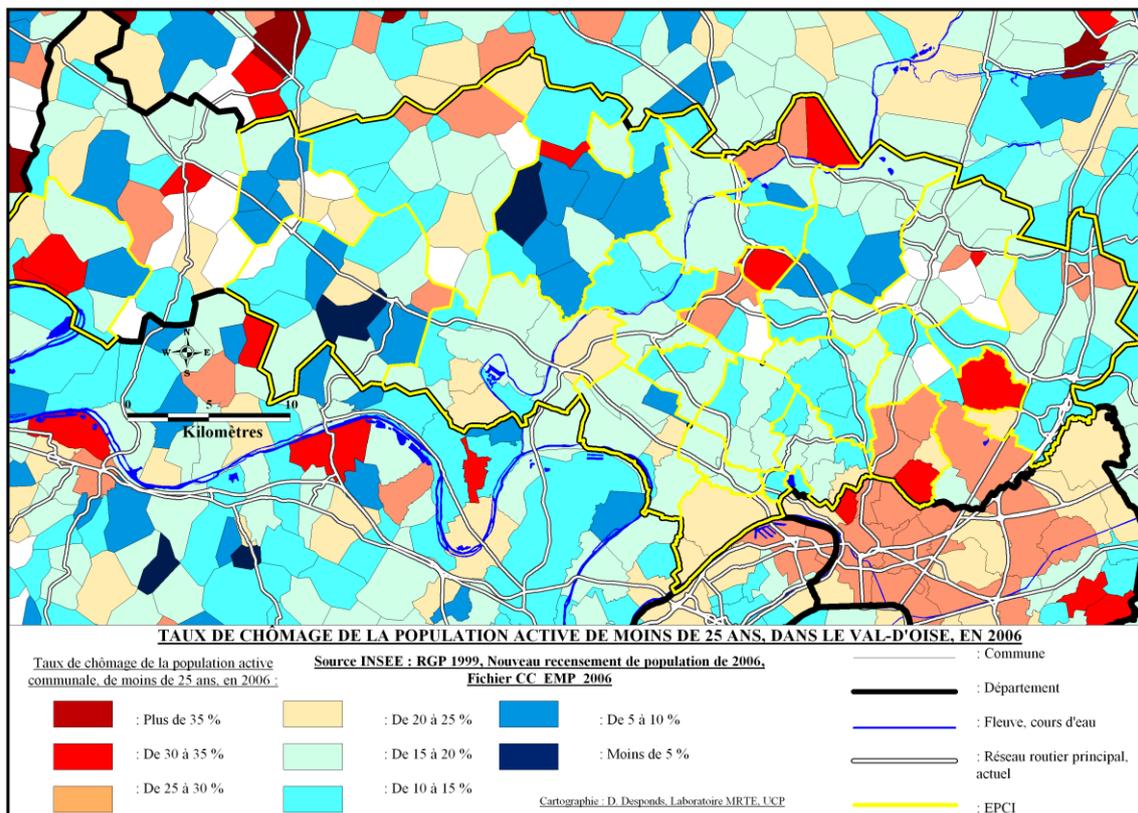


Fig 90 : Carte : Taux de chômage de la population active, de moins de 25 ans, dans le Val-d'Oise, en 2006. Source : Insee, Nouveau recensement 2006, Fichier CC_EMP_2006.

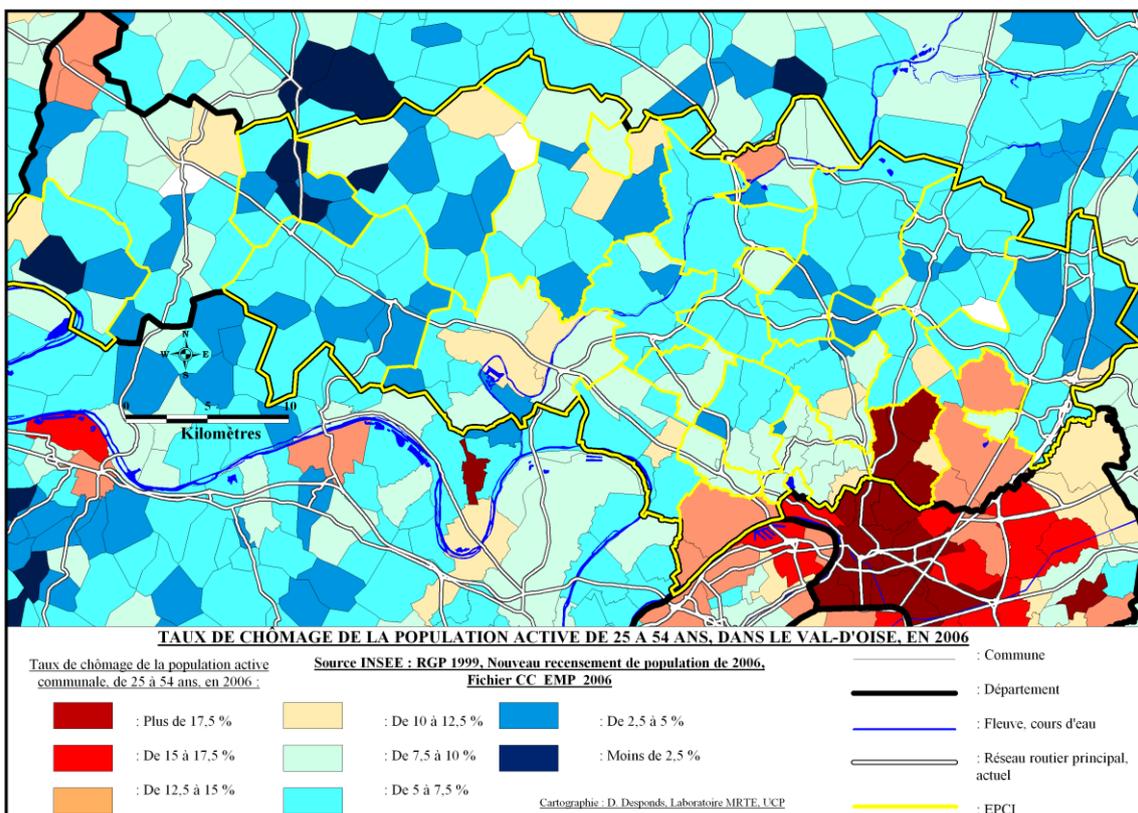


Fig 91 : Carte : Taux de chômage de la population active, de 25 à 54 ans, dans le Val-d'Oise, en 2006. Source : Insee, Nouveau recensement 2006, Fichier CC_EMP_2006.

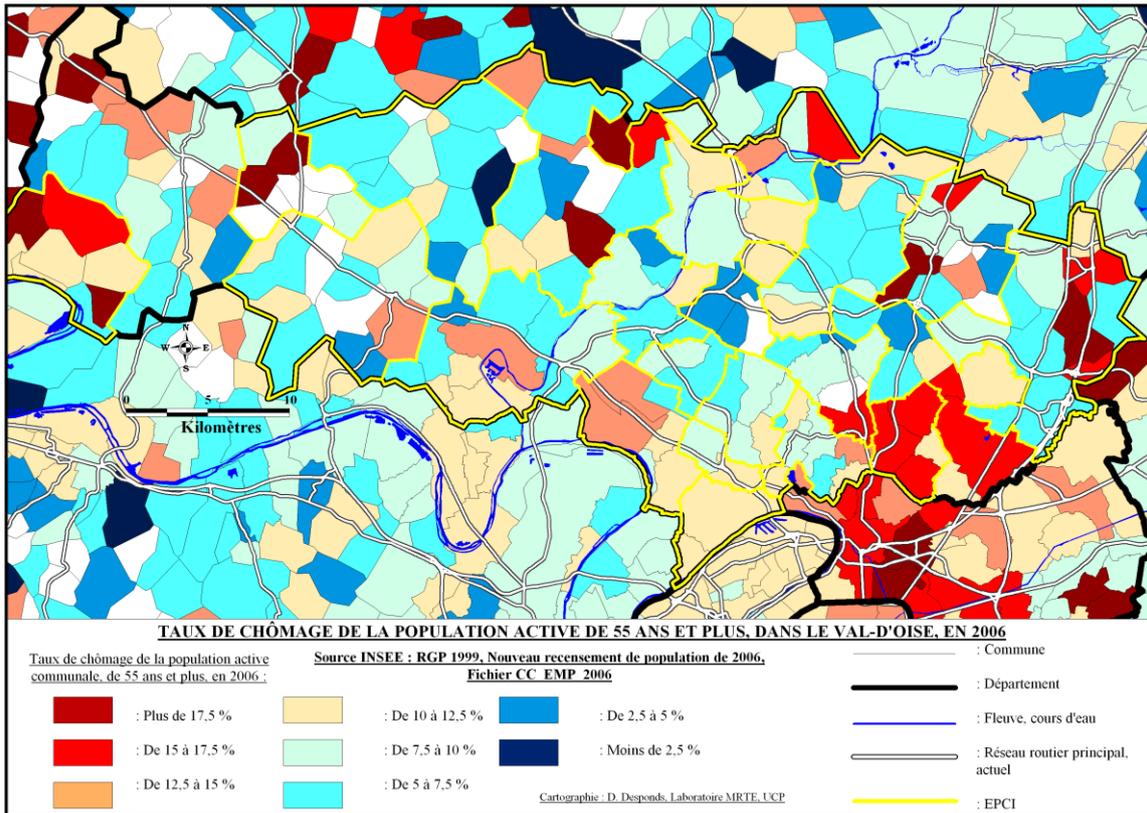


Fig 92 : Carte : Taux de chômage de la population active, de 55 ans et plus, dans le Val-d'Oise, en 2006. Source : Insee, Nouveau recensement 2006, Fichier CC_EMP_2006.

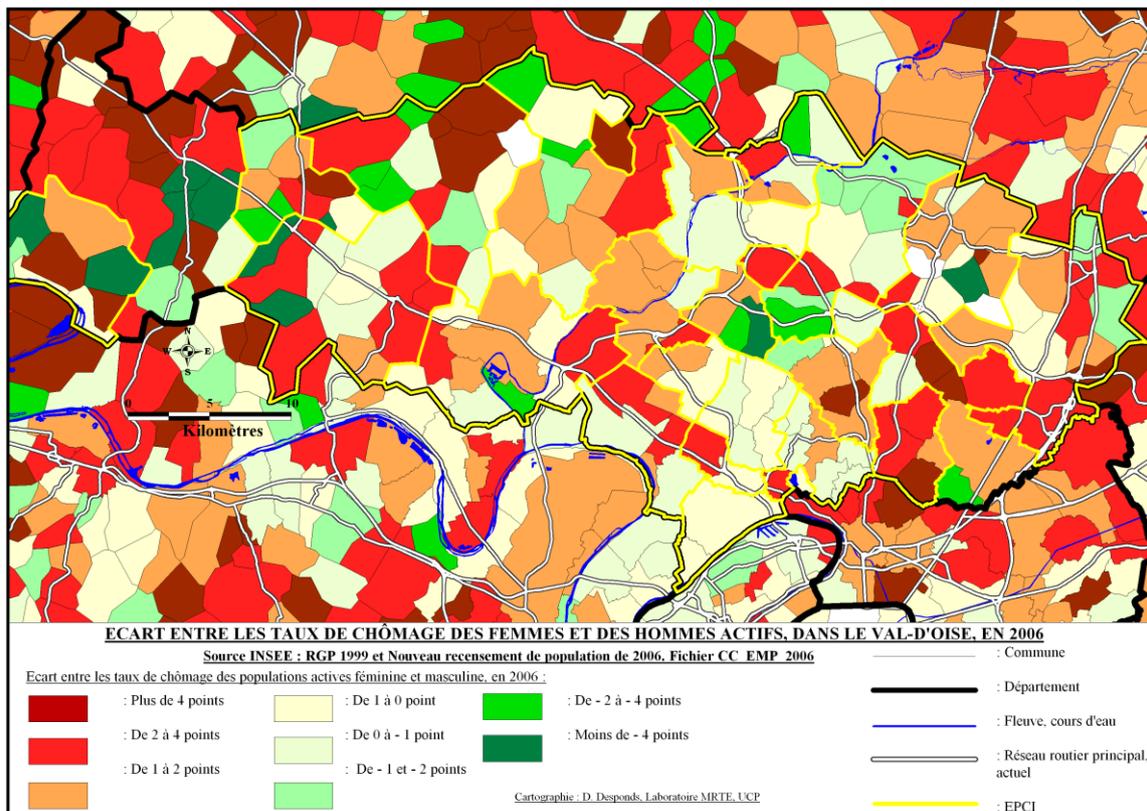


Fig 93 : Carte : Ecart entre taux de chômage des populations actives féminine et masculine, dans le Val-d'Oise, en 2006. Source : Insee, Nouveau recensement, Fichier CC_EMP_2006.

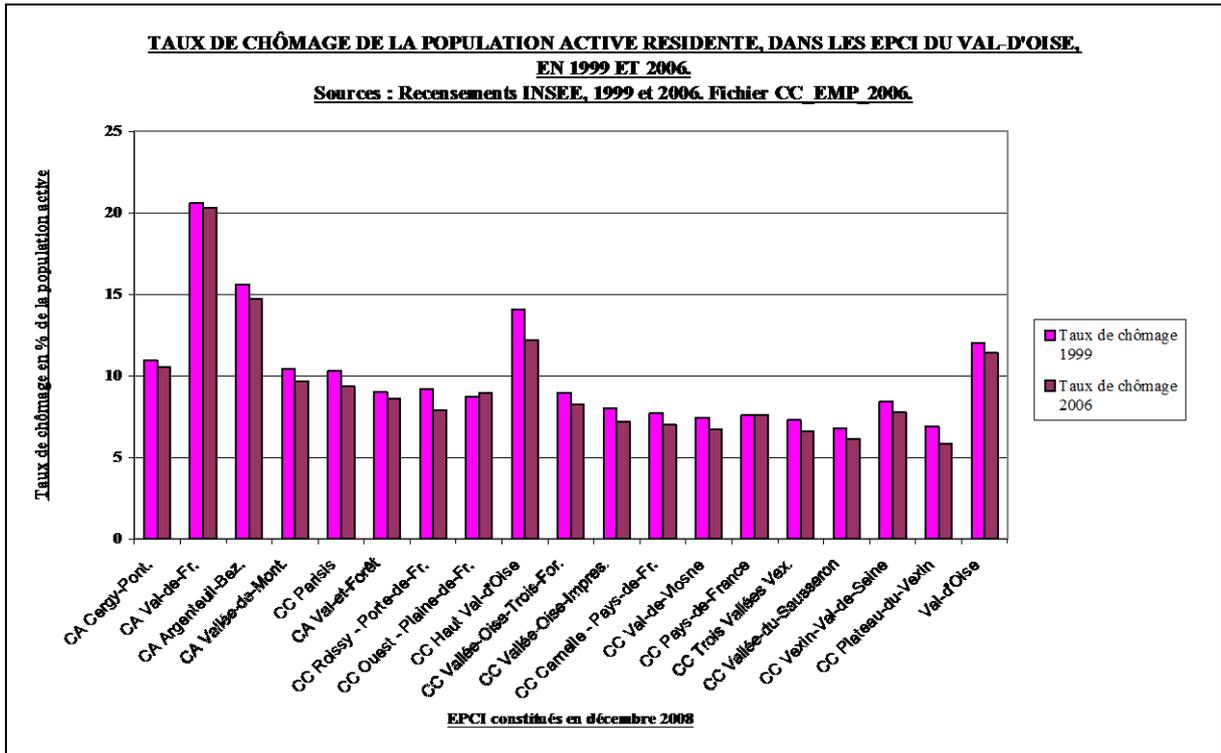


Fig 94 : Graphique : Taux de chômage de la population active dans les EPCI du Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Sources : Insee, RGP 99 et Nouveau recensement, Fichier CC_EMP_2006.

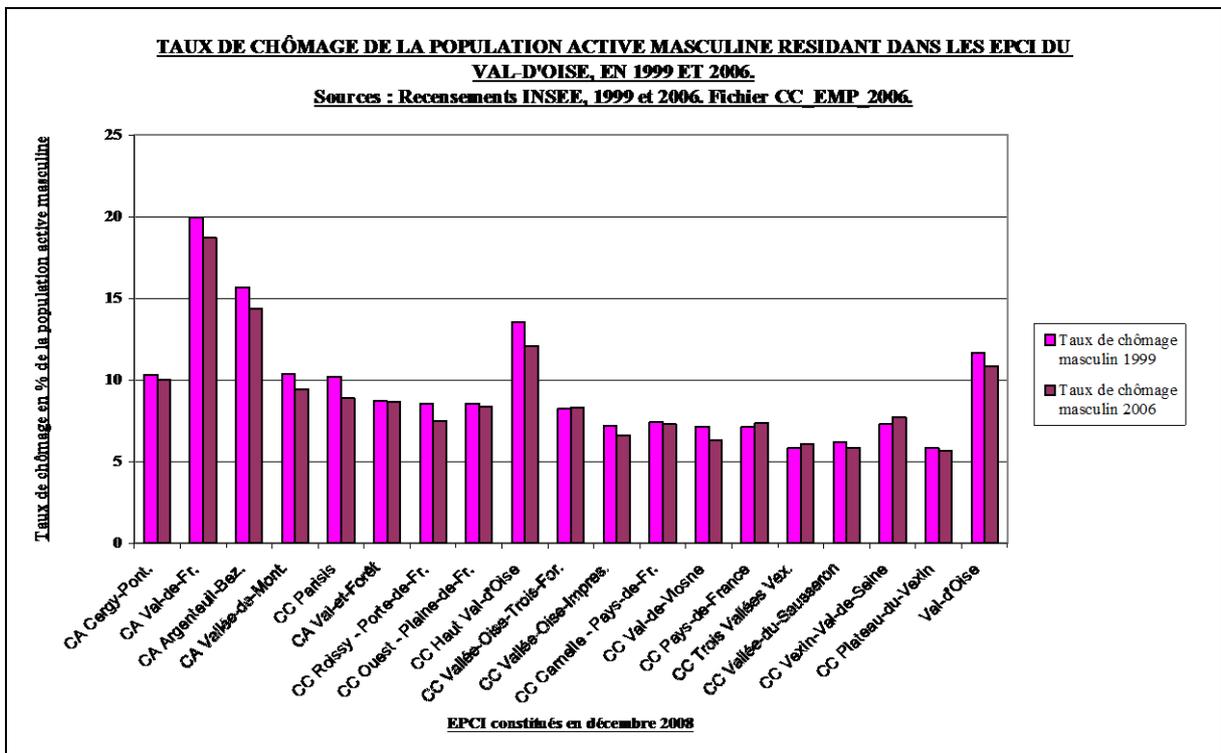


Fig 95 : Graphique : Taux de chômage de la population active masculine dans les EPCI du Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Sources : Insee, RGP 99 et Nouveau recensement, Fichier CC_EMP_2006.

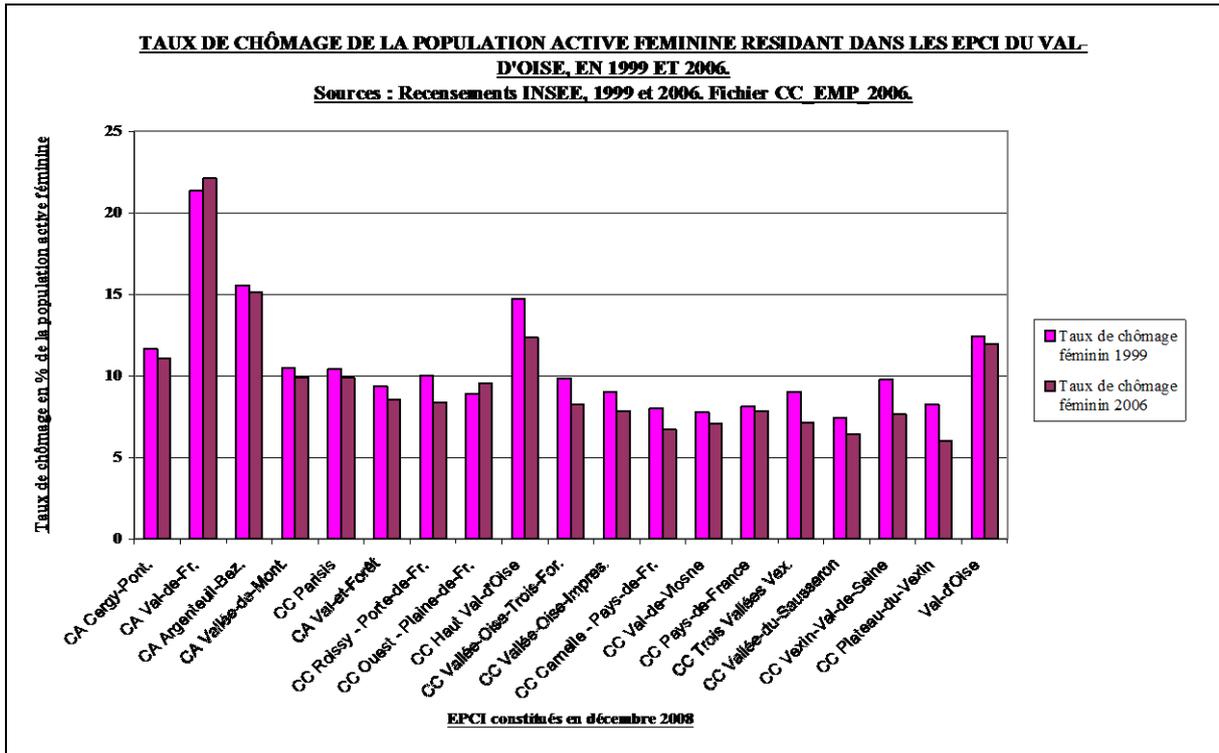


Fig 96 : Graphique : Taux de chômage de la population active féminine dans les EPCI du Val-d’Oise, en 1999 et 2006. Sources : Insee, RGP 99 et Nouveau recensement, Fichier CC_EMP_2006.

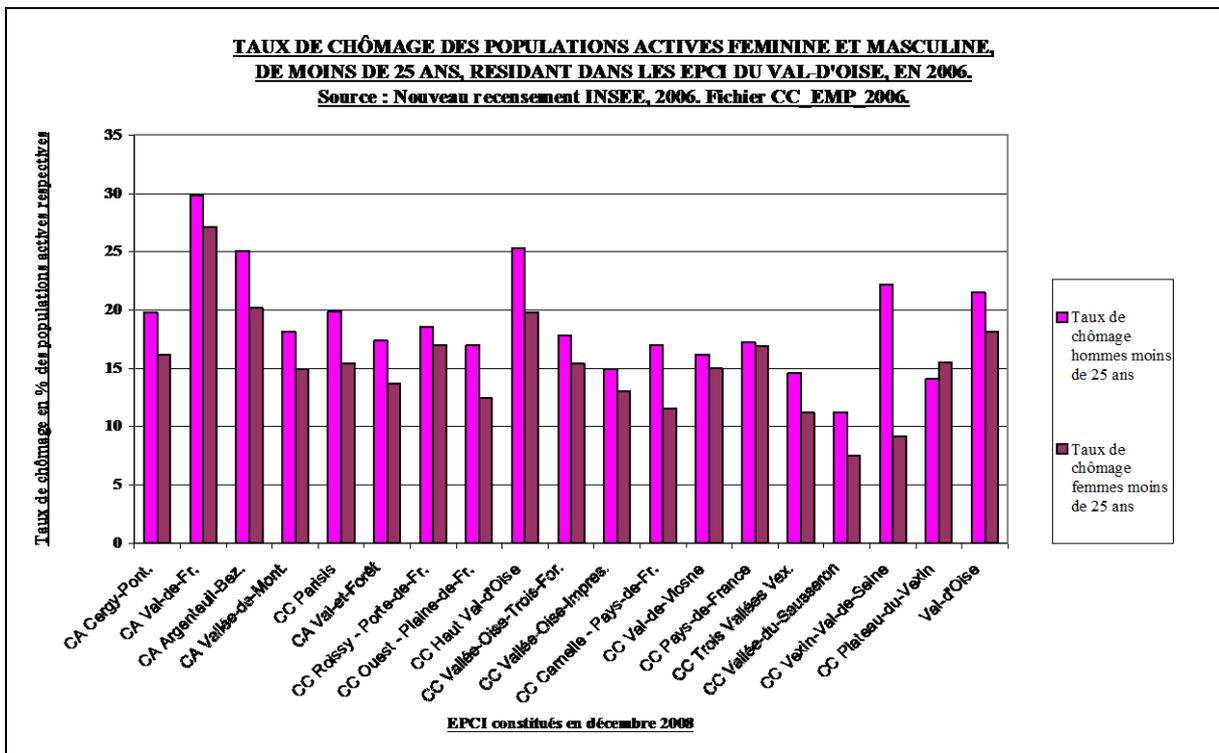


Fig 97 : Graphique : Taux de chômage respectifs des populations actives masculine et féminine de moins de 25 ans dans les EPCI du Val-d’Oise 2006. Source : Insee, Nouveau recensement, Fichier CC_EMP_2006.

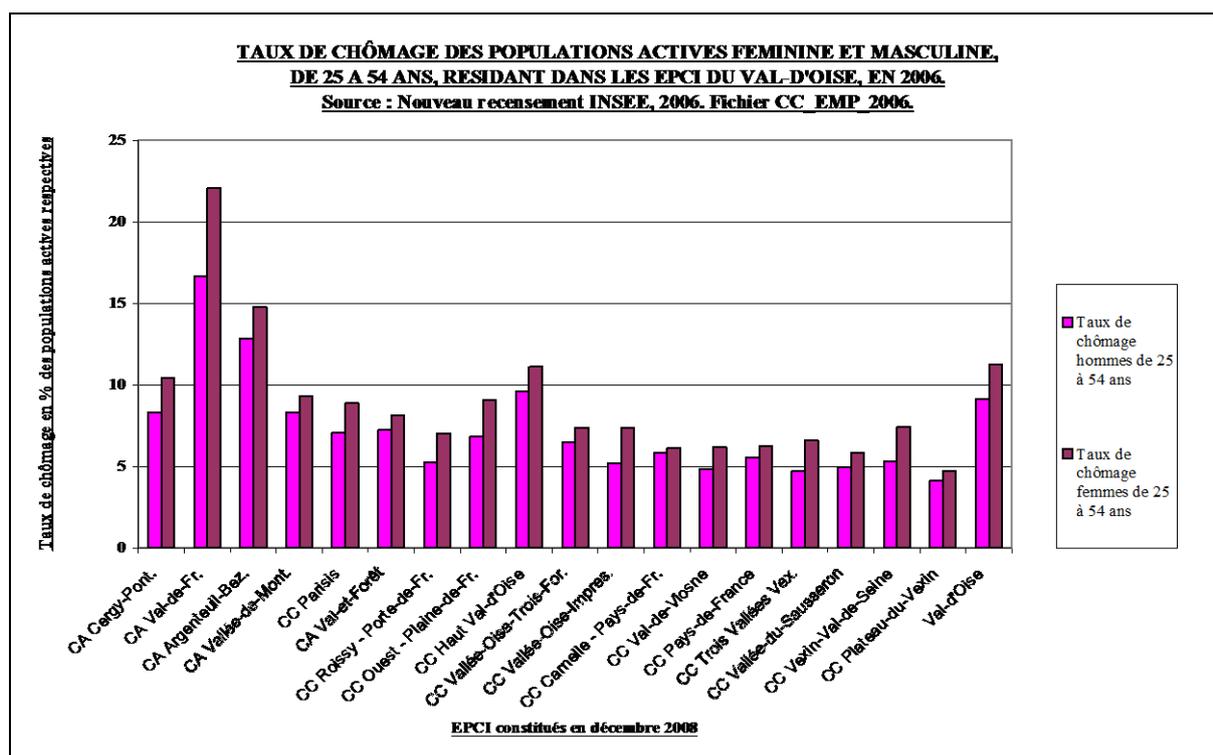


Fig 98 : Graphique : Taux de chômage respectifs des populations actives masculine et féminine de 25 à 54 ans dans les EPCI du Val-d'Oise 2006. Source : Insee, Nouveau recensement, Fichier CC_EMP_2006.

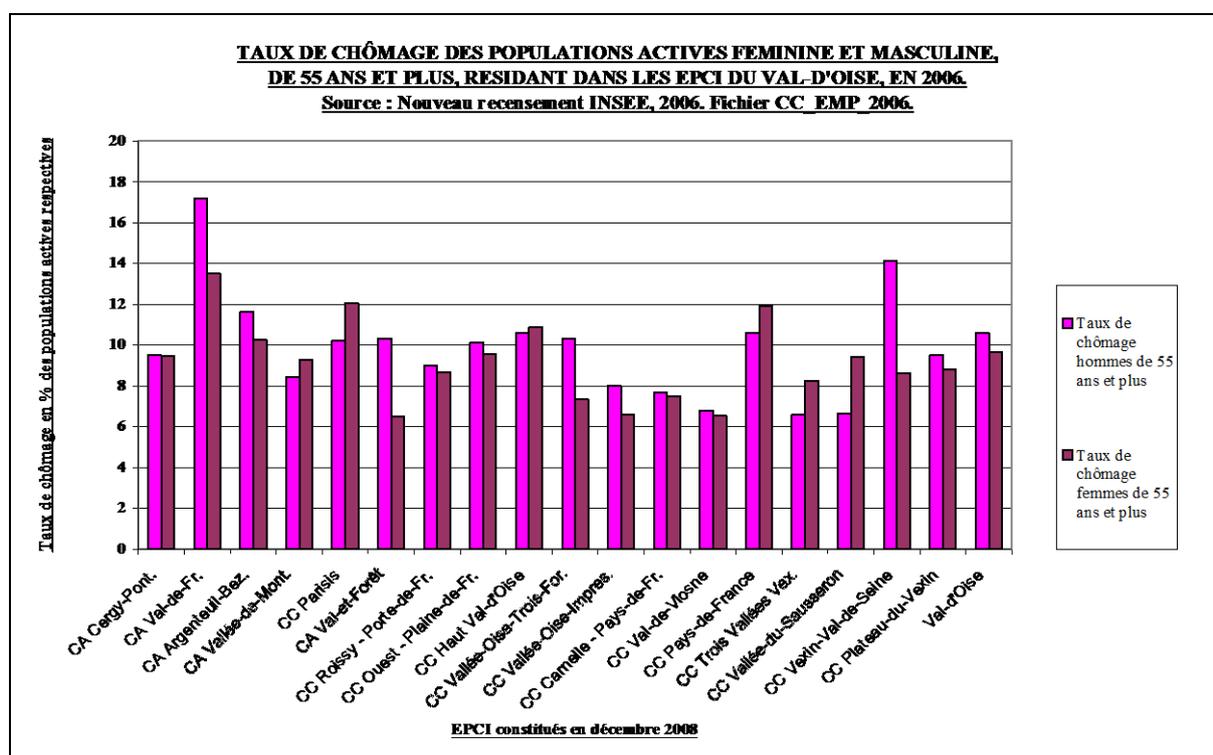


Fig 99 : Graphique : Taux de chômage respectifs des populations actives masculine et féminine de 55 ans et plus dans les EPCI du Val-d'Oise 2006. Source : Insee, Nouveau recensement, Fichier CC_EMP_2006.

B. Tendances internes dans le Val-d'Oise

Les cartes révèlent (voir les [Figures 88 et 89](#)) de forts contrastes internes au département, certaines communes se situant dans les classes à faible taux de chômage, avec moins de 7,5 % (dans la vallée de Montmorency, le Vexin proche de Cergy-Pontoise ou les communes rurales de la plaine de France), d'autres par contre, dans l'Est du département enregistrent des taux supérieurs à 17,5 %. La comparaison des EPCI (voir [Figure 94](#)) montre que seulement trois EPCI enregistrent des taux supérieurs à la moyenne départementale (12,01 % en 1999 et 11,4 % en 2006). Il s'agit de la Communauté de communes Haut-Val-d'Oise avec 14,08 % et 12,18 %, de la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons (15,62 % et 14,72 %) et surtout de la Communauté d'agglomération Val-de-France (20,63 % et 20,33 %). L'écart de cette dernière avec la moyenne départementale s'est accrue sur la période, passant de 8,62 à 8,93 points. Si l'on considère le département dans sa totalité, le taux de chômage masculin a plus fortement baissé que celui des femmes³⁰ (voir [Figures 95 et 96](#)). Toutefois, s'observent dans les EPCI du Val-d'Oise, les mêmes tendances que celles signalées précédemment à l'échelle des départements : le taux de chômage des femmes de moins de 25 ans est, à la seule exception de la Communauté de communes Plateau-du-Vexin, inférieur à celui des hommes (voir [Figure 97](#)). L'écart le plus élevé est enregistré dans la Communauté de communes Vexin – Val-de-Seine (avec – 13,06 points). Si l'on considère les 25 à 54 ans (voir [Figure 98](#)), le chômage des femmes devient plus élevé dans tous les EPCI. L'écart le plus important en faveur des hommes est celui de la Communauté d'agglomération Val-de-France (– 5,41 points). Enfin, dans le cas des 55 ans et plus (voir [Figure 99](#)), les situations sont disparates. Les faibles effectifs des populations actives dans certains EPCI peuvent conduire à cette instabilité en termes de tendance globale.

C. Principaux enjeux pour le département

Le Val-d'Oise, compte tenu des éléments à notre disposition, présente sur la question du chômage de fortes similitudes de structure avec les autres départements franciliens. Si l'on considère la population active totale (voir la [Figure 71](#)), les populations actives masculine (voir la [Figure 77](#)) ou féminine (voir la [Figure 78](#)), sa situation est plus particulièrement voisine de celle du Val-de-Marne, avec des taux de chômage nettement inférieurs à ceux de la Seine-Saint-Denis, mais supérieurs à ceux des Yvelines, de l'Essonne ou des Hauts-de-Seine. Cette situation peut pour partie s'expliquer par la part importante des populations jeunes dans le Val-d'Oise (12,5 % de la population active ayant moins de 25 ans, taux seulement dépassé en Île-de-France par la Seine-et-Marne avec 12,55 %, voir la [Figure 87](#)), sachant que cette catégorie présente des taux de chômage élevés. Permettre l'accès à l'emploi de ces populations constitue un enjeu social majeur dépassant le cadre strict du département.

Les contrastes internes au Val-d'Oise restent marqués, la situation de 2006 (voir la [Figure 89](#)) tendant à confirmer celle de 1999 (voir la [Figures 88](#)). Les territoires de la politique de la ville, en particulier la Communauté de communes Haut – Val-d'Oise ainsi que la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons ne diminuent que faiblement leur décalage avec la moyenne départementale. Celle de Val-de-France voit même celui-ci s'accroître légèrement. Ces contrastes sont observés pour toutes les catégories d'âge (voir les [Figures 90, 91 et 92](#)). Cette situation pose des problèmes en termes de cohésion territoriale. Elle renvoie également à la question de l'adéquation entre l'offre d'emplois localement disponible (voir [Chapitre V](#)) et le profil des populations résidentes en termes de formation.

³⁰ Pour les hommes, le taux passe de 11,66 % à 10,86 % (soit – 0,8 points), celui des femmes de 12,41 % à 11,97 % (soit – 0,44 points).

VII. Evolution des distances des mobilités domicile-travail

A. Tendances générales dans l'aire d'étude

Les distances parcourues par les actifs font l'objet d'évaluations fréquentes, dans le sens où elles résultent des localisations évolutives des résidences, de la géographie également évolutive des emplois et de la structuration des réseaux de transport. Il s'agit donc à la fois de les utiliser comme un indicateur des pratiques des actifs et également de les appréhender comme une variable à prendre en compte afin de répondre aux demandes des populations en structurant de façon plus efficace les réseaux de transports (voir par exemple le Plan de déplacements urbains de l'Île-de-France élaboré par la région Île-de-France, adopté le 15 décembre 2000 et en révision depuis le 12 décembre 2007). Les données mobilisées peuvent être les DADS [Baccaini et alii, 2007], comme l'illustre la Figure 100, pour calculer les distances (moyenne ou médiane) des actifs, mais également pour développer des analyses en fonction du profil des actifs [Jabot, 2006].

	Distance routière (kilomètres)		Temps heure creuse (minutes)		Temps heure pleine (minutes)	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Ville-centre	14,9	4,9	20	12	31	22
Banlieue	17,8	9,5	25	18	34	27
Couronne périurbaine	29,9	21,1	34	26	42	31
Ensemble aire urbaine	18,8	8,8	25	17	35	26
Autres aires urbaines de plus de 200000 hab	29,7	7,2	28	14	35	20

Fig 100 . Tableau : Ampleur des navettes dans l'aire urbaine de Paris (navettes intracommunales incluses). Source DADS 2004, Insee³¹. D'après Baccaini et alii (Insee première n°1129, mars 2007).

Il est ainsi indiqué³² : « *Les distances domicile-travail diffèrent sensiblement entre un cadre ou un ouvrier, entre hommes et femmes, mais peu entre jeunes et plus âgés. Parmi ceux qui se déplacent, ce sont les cadres qui effectuent les trajets les plus longs. Un cadre sur dix parcourt, chaque jour, au moins 22 kilomètres pour aller exercer son activité professionnelle, et plus de la moitié des cadres parcourt au moins 13,6 kilomètres. À l'inverse, les employés effectuent les trajets les plus courts. Un peu plus de la moitié d'entre eux parcourt moins de 10 kilomètres pour se rendre sur leur lieu de travail. Les hommes se déplacent plus et plus loin que les femmes. La moitié d'entre eux parcourt, chaque jour, 12,5 kilomètres pour se rendre sur leur lieu de travail. Ils effectuent quotidiennement 2 kilomètres de plus que les*

³¹ Graphique extrait de Baccaini B., Sémécurbe F. et Thomas G. : « Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation », Insee première, n°1129, mars 2007. Lecture du tableau : les salariés qui résident dans les communes de la banlieue parisienne travaillent en moyenne à 17,8 km par la route de leur commune de résidence ; pour la moitié d'entre eux, cette distance est inférieure à 9,5 km.

³² Op. cité p. 4.

femmes. La différence se fait surtout sur les longues distances puisqu'un homme sur dix effectue des trajets d'au moins 21 kilomètres, contre seulement 18 kilomètres pour les femmes. À l'opposé, un homme sur dix parcourt des distances de moins de 6,8 kilomètres contre seulement 5,5 kilomètres pour les femmes. La distance parcourue par un salarié qui quitte sa commune de résidence pour aller travailler varie faiblement selon l'âge. Les plus jeunes (moins de 25 ans) sont les moins mobiles avec une distance parcourue de 10,2 kilomètres. Les autres parcourent 12 kilomètres pour se rendre sur leur lieu de travail, la distance n'étant plus que de 11,4 kilomètres pour les salariés âgés de 55 ans ou plus ». Des analyses différenciées selon le profil de l'actif ont fait l'objet de développements à partir des données censitaires de 1999 [Desponds, 2005], elles ne seront pas poursuivies dans le cadre de la présente étude en raison de l'absence d'informations accessibles sur ces variables pour 2006. Par conséquent les mobilités seront appréhendées sous le seul aspect des distances et ce, pour tous les actifs confondus.

Le calcul des distances des mobilités domicile-travail nécessite un certain nombre de précisions avant toute forme d'analyse. Sont calculées les distances moyennes pondérées des actifs résidant dans la commune A et exerçant leur activité professionnelle dans une des communes B situées sur le territoire métropolitain³³. La distance est calculée sous SIG, du barycentre du polygone de la commune A vers les barycentres des polygones des communes B. Il s'agit par conséquent d'une distance à vol d'oiseau, simplifiant les déplacements réellement effectués par les actifs occupés. Cette méthode est celle qui fut utilisée lors des travaux précédemment évoqués³⁴. À la différence des DADS³⁵, la présente étude exploite les données censitaires (RGP de 1999 et nouveau recensement de 2006).

Les résultats tels qu'ils ressortent des cartes³⁶ qui suivent (voir les Figures 102 et 103 par égale amplitude, les Figures 104 et 105 en même nombre d'enregistrements et les Figures 106 et 107, par écarts-types), laissent apparaître une forte composante centre-périphérie. Pour les actifs résidant au cœur de l'agglomération (Paris ou la première couronne), les distances moyennes sont inférieures à dix kilomètres. Ceci ne nous indique pas la part des actifs effectuant des mobilités courtes, mais uniquement la moyenne pondérée.

³³ Les communes étrangères dans lesquelles les actifs exercent leur activité ne seront pas prises en compte. Si l'étude avait porté sur un espace frontalier, il aurait fallu trouver une solution adaptée.

³⁴ Ainsi D. Jabot (2006) indique (op. cité p. 2) : « La distance est mesurée à 'vol d'oiseau' entre le chef lieu de la commune de résidence de l'actif migrant et celui de la commune de son lieu de travail. Cette méthode tend à sous-estimer la longueur des trajets par rapport à leur longueur réelle sur le terrain. À l'inverse, elle conduit sans doute à surestimer les trajets effectués par les actifs travaillant dans une commune contiguë à leur commune de résidence : la distance parcourue peu être quasiment nulle ».

³⁵ Les DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) sont des documents administratifs (communs aux services fiscaux et à certains organismes sociaux) que doit remplir tout employeur ayant rémunéré au moins un salarié au cours de l'année. Pour chaque salarié, elle contient des caractéristiques d'état civil, la catégorie socioprofessionnelle, les périodes d'emploi et les rémunérations. Ces informations concernent l'ensemble des salariés, dans les secteurs privé et semi-public, quelle que soit leur condition d'emploi. Sont exclus de ce champ, les salariés de l'agriculture, de la sylviculture, des services domestiques, des activités extra-territoriales et les agents de l'Etat et des collectivités territoriales. En cela, les données des fichiers MIRABELLE couvrent un champ plus vaste.

³⁶ Plusieurs modes de traitements cartographiques sont proposés à partir des mêmes données de base. Pour chacune des cartes, a été choisie une discrétisation en six classes, avec les mêmes codes de couleurs. Pour l'égale amplitude, les classes sont découpées par tranches de 5 km (sauf la première et la dernière qui de fait n'est pas bornée dans sa partie supérieure) ; pour le même nombre d'enregistrements, il s'agit du même nombre d'individus statistiques (en l'occurrence des communes) appartenant à la zone d'étude et pour les écarts-types (racine carrée de la variance), il s'agit d'utiliser un indicateur de dispersion autour de la moyenne. Si la moyenne fournit une mauvaise mesure de la tendance centrale, l'écart-type s'en trouvera influencé. Il aurait par conséquent été envisageable de proposer en complément un traitement cartographique utilisant la médiane. Précisons enfin que selon le mode de discrétisation utilisé, les seuils de classe varient. Ceci contribue à apporter des informations complémentaires.

Comme l'indique la [Figure 101](#), de sensibles écarts apparaissent entre les moyennes des départements du cœur de l'agglomération parisienne, ceux de la grande couronne et les quatre départements de l'étude situés à l'extérieur de la région Île-de-France. Si l'on excepte Paris dont les distances moyennes sont très faibles, tous les départements franciliens enregistrent une baisse des distances moyennes, *a contrario* de l'Eure, de l'Eure-et-Loir et de l'Oise, pour partie influencés par les bassins d'emplois de l'agglomération parisienne. Si l'on appréhende ces réalités sous l'angle des communes (voir les [Figures 102 à 107](#)), les contrastes entre celles appartenant à l'agglomération parisienne, bien desservies par des réseaux denses de transport en commun et les communes des franges périurbaines [Berger, 2004], n'en ressortent que plus clairement. Ces dernières sont situées dans la partie Est de la Seine-et-Marne comme aux limites de la région Île-de-France. Elles ont enregistré des croissances démographiques sensibles et connaissent par ailleurs des déficits en emplois (voir [Chapitre I](#)). Ceci conduit les actifs à des mobilités domicile-travail longues, le plus fréquemment par utilisation du véhicule individuel³⁷. Le choix résidentiel du périurbain est synonyme de mobilités domicile-travail à longue distance. Dans le cas où l'installation dans le périurbain résulte d'un choix par défaut, il se paye par un éloignement des pôles d'emplois susceptible de plus fortement pénaliser les catégories populaires [Orfeuill, 2004]

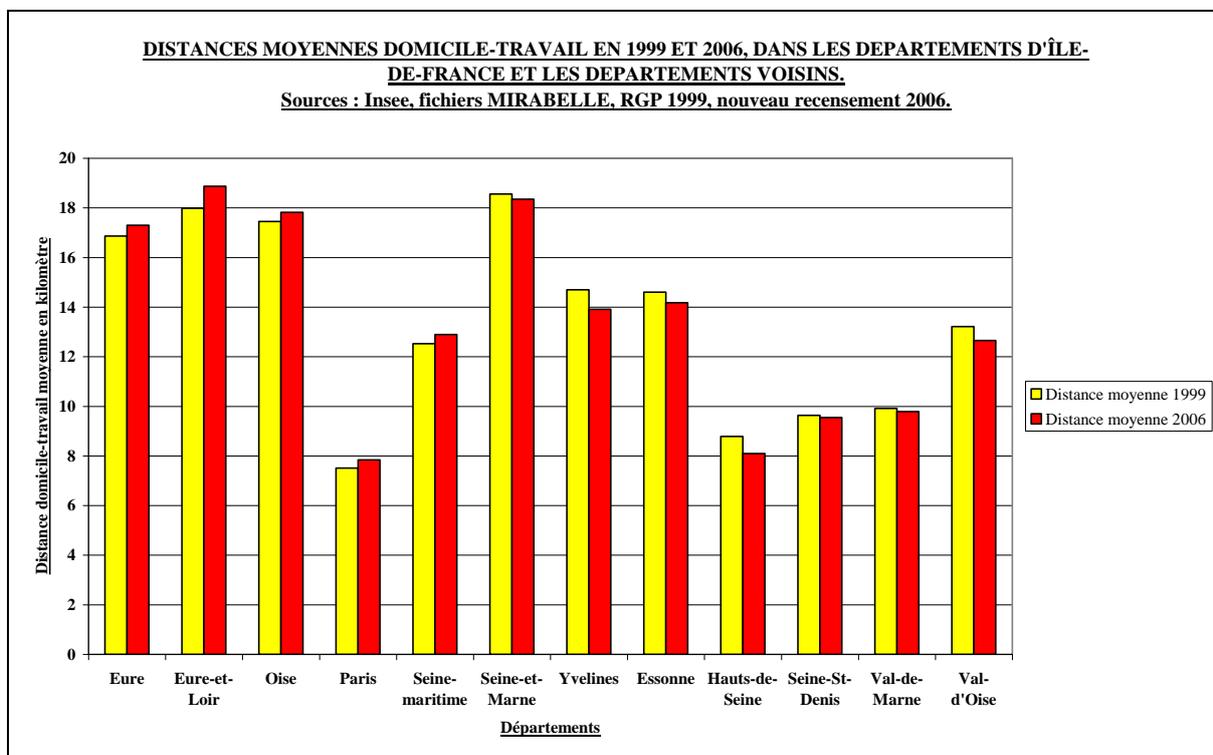


Fig 101 : Graphique : Distance moyenne des mobilités dom.-travail, dans les départements d'Île-de-France et les départements voisins, en 1999 et 2006. Sources : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), RGP 1999, nouveau recensement 2006.

Des études sur la dominante du mode de déplacement en fonction du lieu de résidence [Desponds, 2005] ont montré la prédominance des transports en commun en cœur d'agglomération et la sur-représentation progressive de l'automobile lorsque l'on s'en éloigne. Elles doivent être actualisées à partir des données les plus récentes.

³⁷ Voir à titre d'exemple, le rapport récent de la DREIF (*Evaluation du PDUIF, rapport de novembre 2007*. 126 p.) qui utilise pour partie les résultats de l'EGT (Enquête générale transport de 2001). Aux pages 67-68 figurent des indications sur les taux de motorisation suivant le lieu de résidence et selon les PCS.

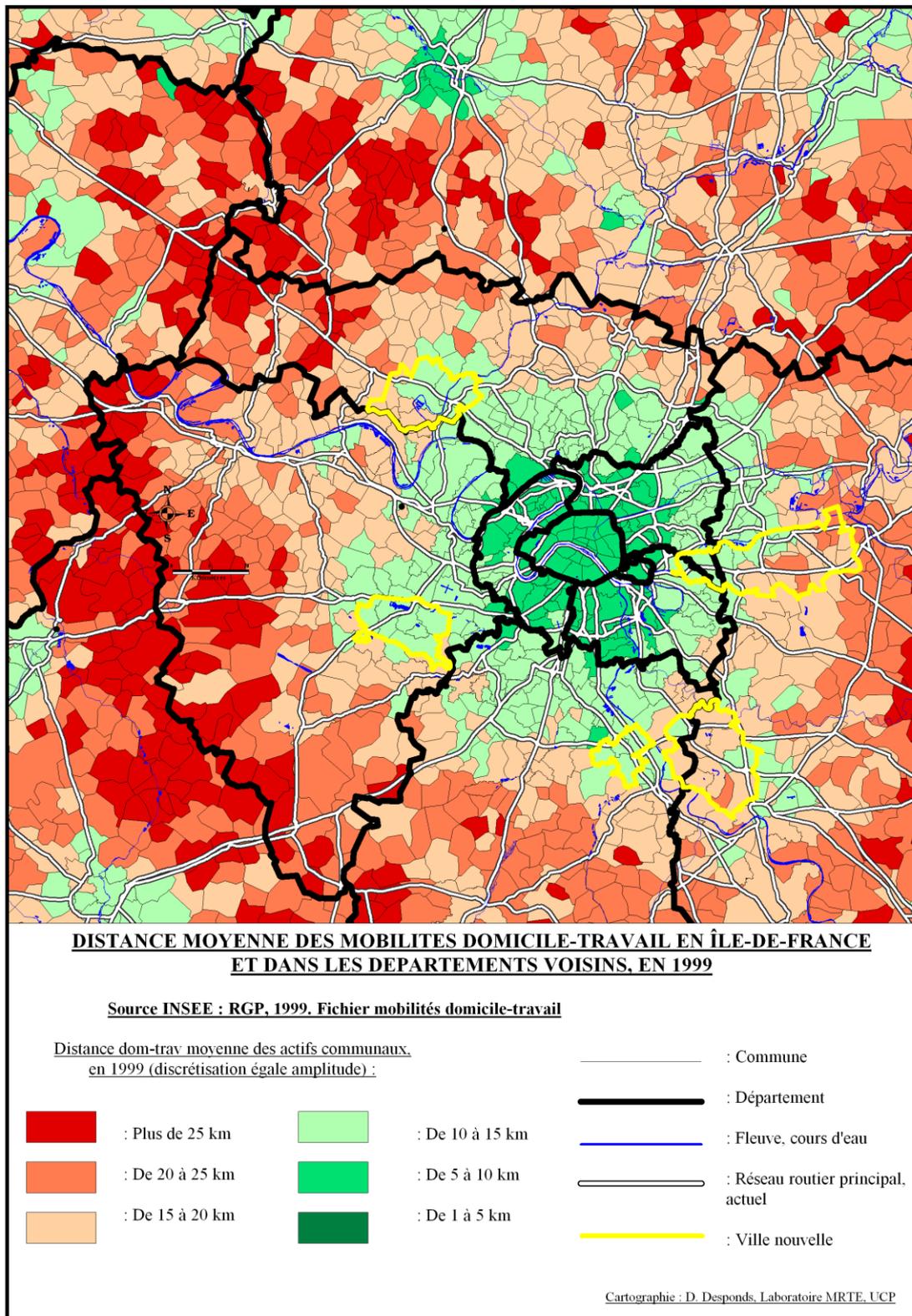


Fig 102 : Carte : Distance moyenne des mobilités domicile-travail, en Île-de-France et dans les départements voisins, en 1999 (discrétisation égale amplitude). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 1999.

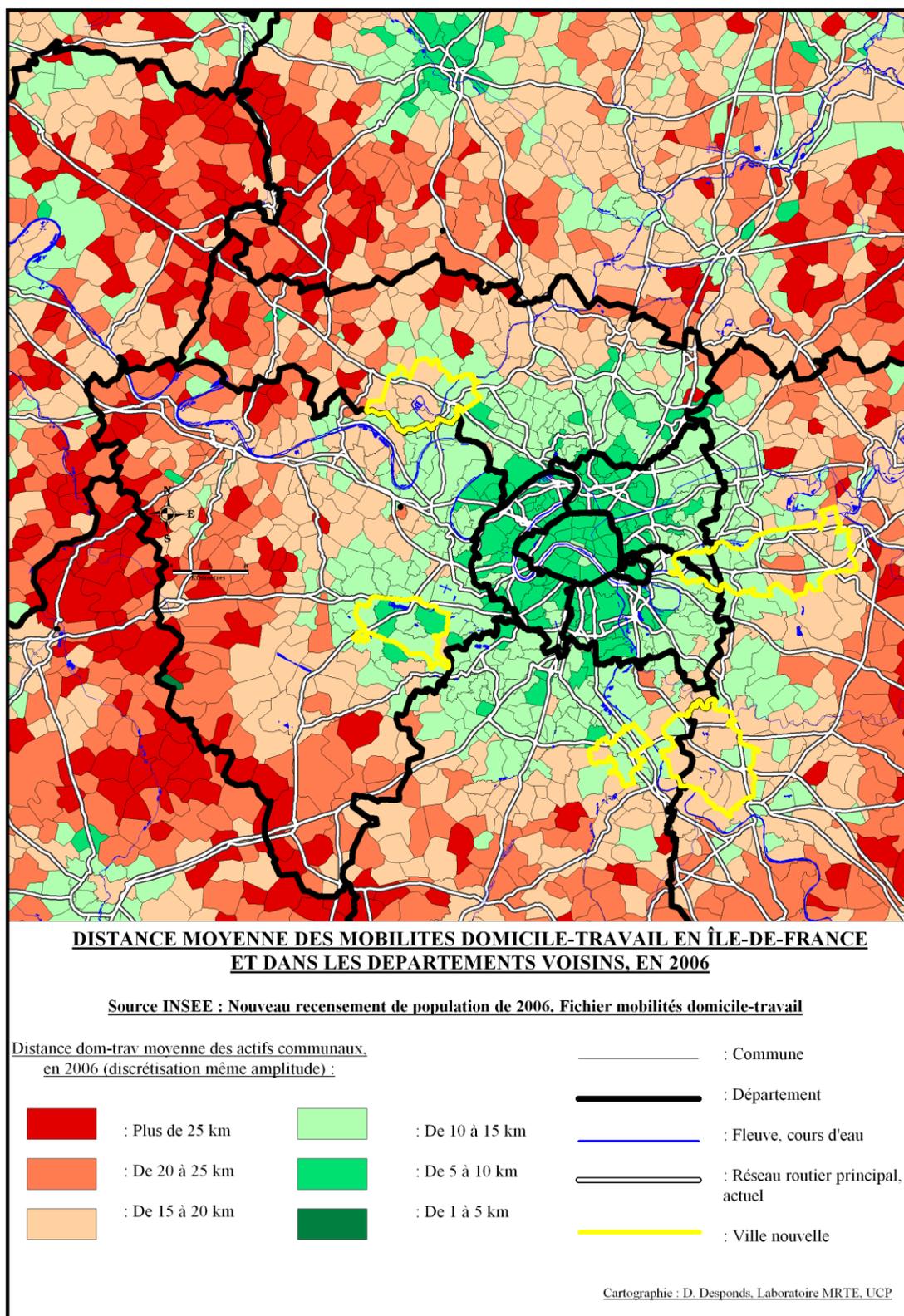


Fig 103 : Carte : Distance moyenne des mobilités domicile-travail, en Île-de-France et dans les départements voisins, en 2006 (discrétisation égale amplitude). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 2006.

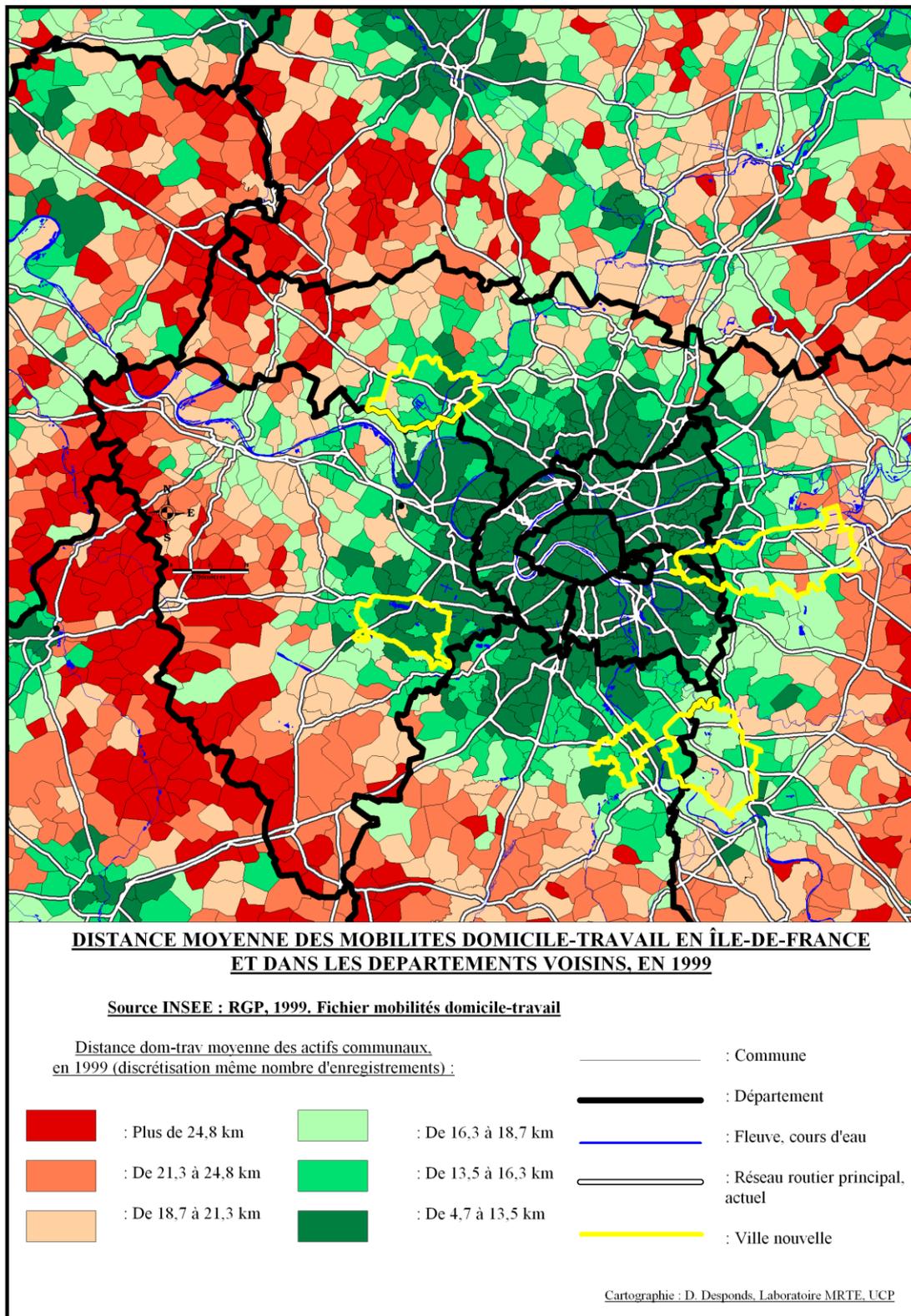


Fig 104 : Carte : Distance moyenne des mobilités domicile-travail, en Île-de-France et dans les départements voisins, en 1999 (discrétisation même nombre d'enregistrements). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 1999.

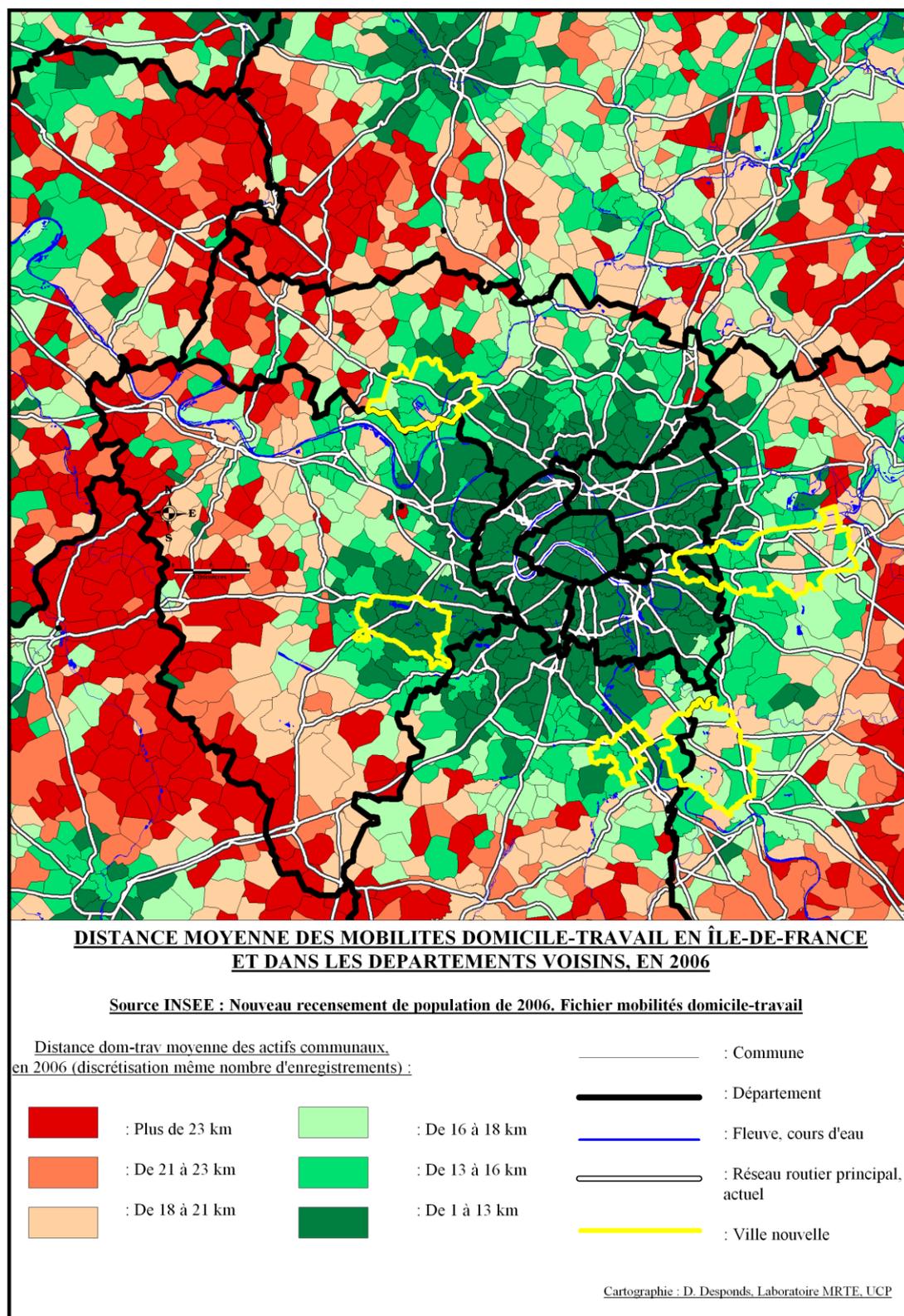


Fig 105 : Carte : Distance moyenne des mobilités domicile-travail, en Île-de-France et dans les départements voisins, en 2006 (discrétisation même nombre d'enregistrements). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 2006.

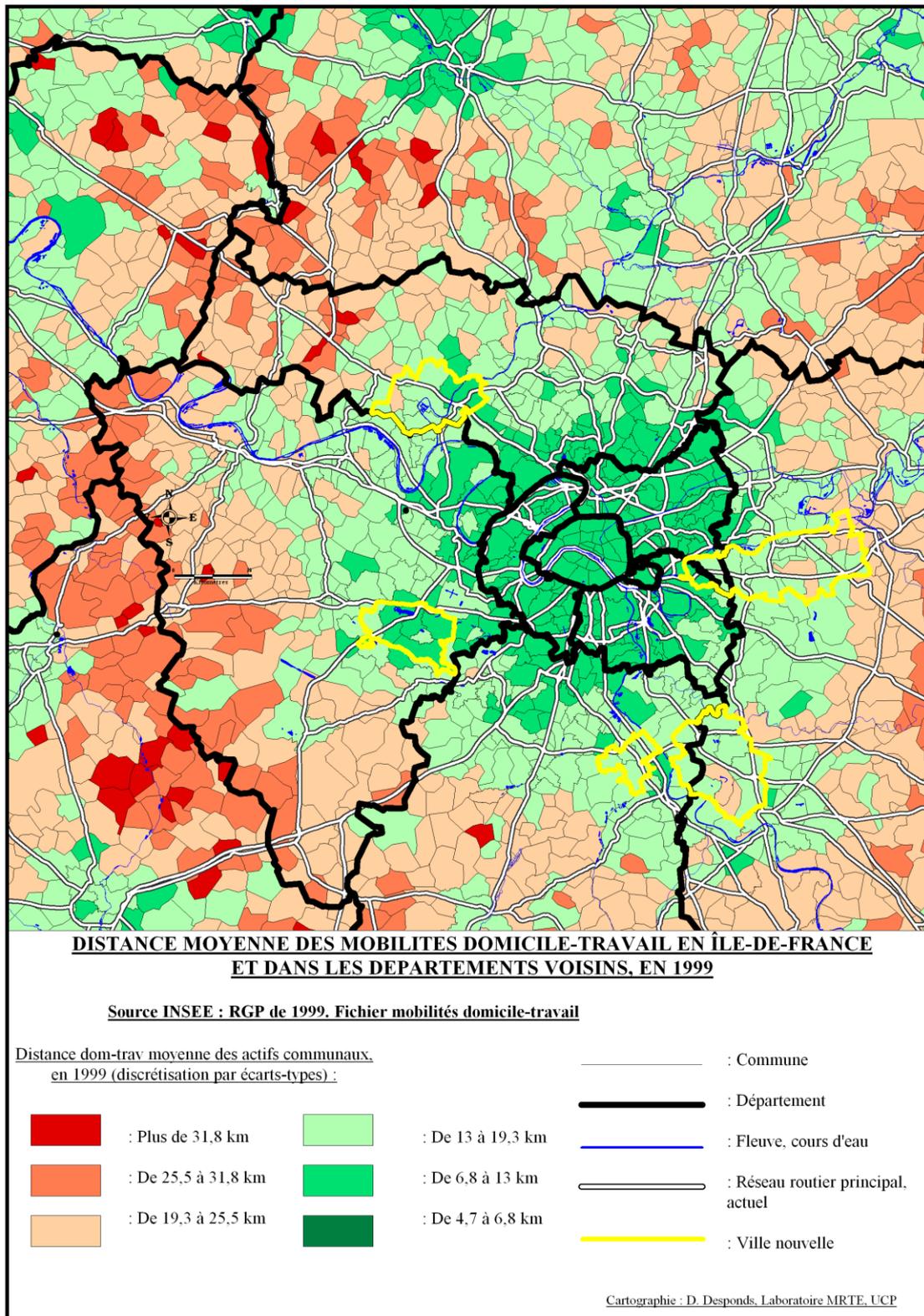


Fig 106 : Carte : Distance moyenne des mobilités domicile-travail, en Île-de-France et dans les départements voisins, en 1999 (discrétisation par écarts-types). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 1999.

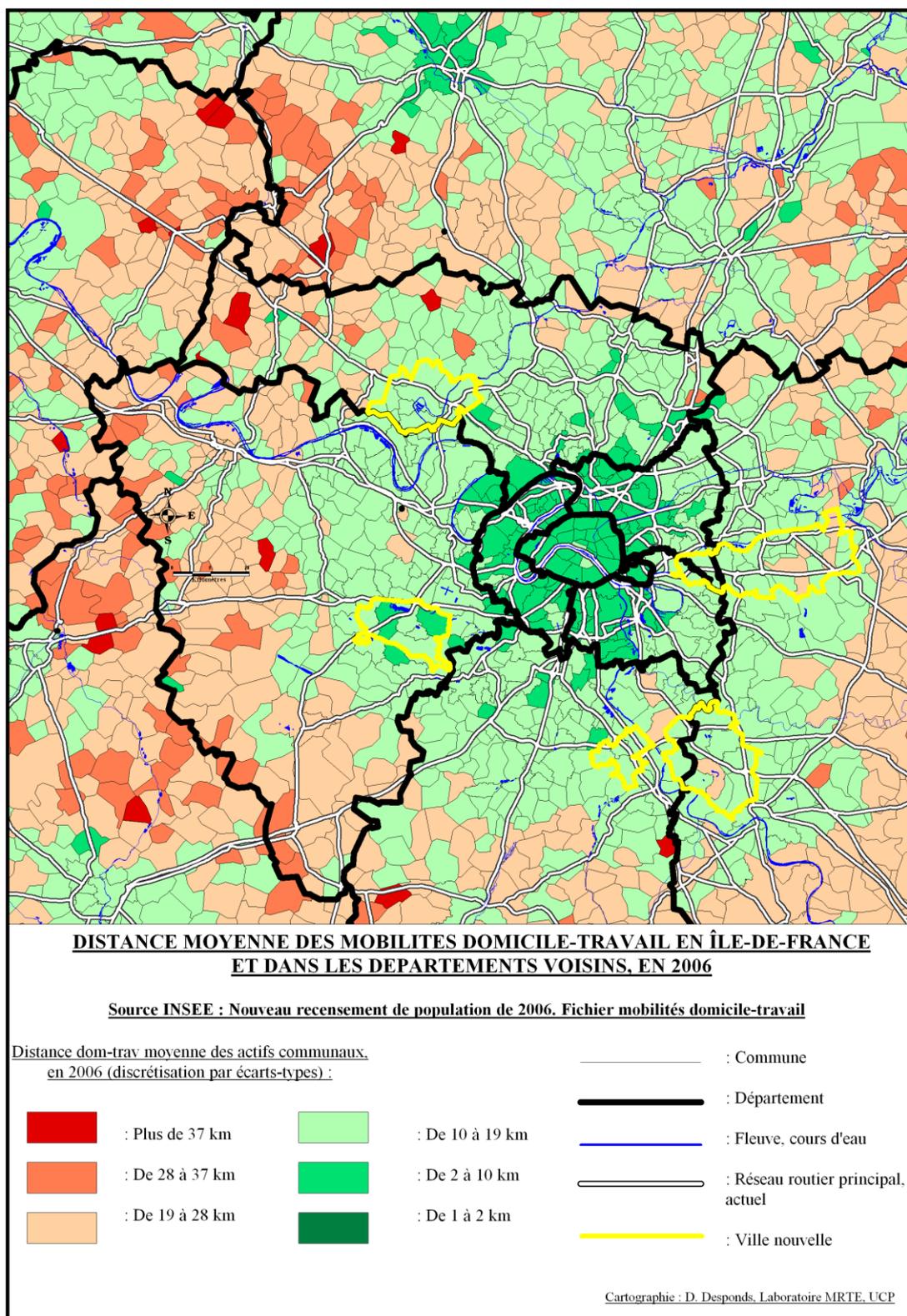


Fig 107 : Carte : Distance moyenne des mobilités domicile-travail, en Île-de-France et dans les départements voisins, en 2006 (discrétisation par écarts-types). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 2006.

B. Tendances internes dans le Val-d'Oise

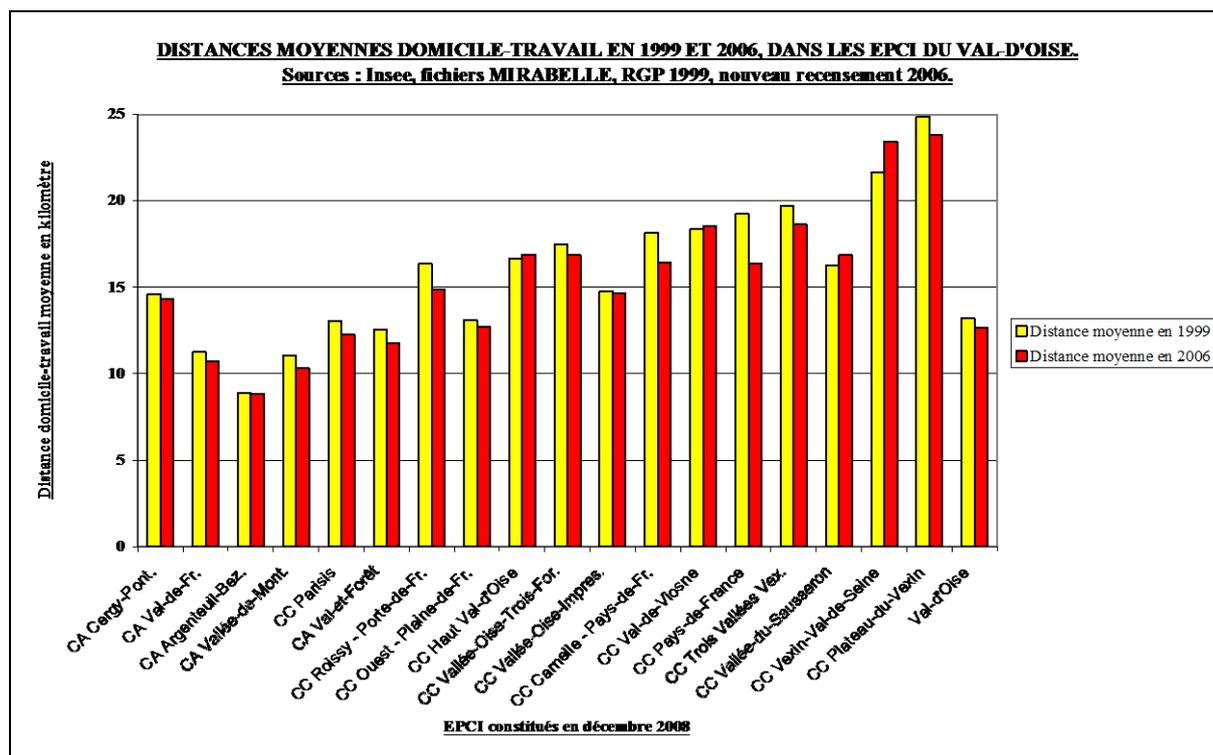


Fig 108 : Graphique : Distance moyenne des mobilités dom.-travail, dans les EPCI du Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Sources : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), RGP 1999, nouveau recensement 2006.

En raison de son organisation géographique, le Val-d'Oise confirme les analyses générales qui viennent d'être développées. Les distances moyennes tendent dans presque tous les EPCI à légèrement baisser entre 1999 et 2006 (voir Figure 108). Les EPCI périurbains, qu'ils soient situés dans le Vexin ou en plaine de France, sont ceux qui enregistrent les distances moyennes les plus élevées, à la différence des communautés d'agglomération Argenteuil-Bezons (dont les actifs travaillent fortement sur leur propres territoires comme l'indiquent les Figures 69 ou 70), de Val-de-France, ou de la Vallée-de-Montmorency.

C. Principaux enjeux pour le département

L'identification des enjeux ne peut qu'être succincte en raison de l'absence d'analyse reposant sur le croisement entre les distances parcourues et le profil social des actifs ou le mode de transport utilisé. Toutefois, dans le cadre d'un département de grande couronne, deux points sont à souligner : la construction d'une offre alternative à l'automobile dans les espaces périurbains (ce qui pose la question de la pertinence économique) et une meilleure articulation des pôles d'emplois et des pôles démographiques périphériques. Par ailleurs, l'étude sur les déplacements ne peut se limiter comme ici aux mobilités liées au travail. Si celles-ci sont plus aisées à saisir par les données statistiques, les études sur les déplacements doivent intégrer ceux motivés par le commerce, les loisirs ou la scolarité³⁸.

³⁸ Un travail de recherche est en cours sur ce thème, sous l'égide du PUCA. Le laboratoire MRTE est associé à des équipes de recherche des universités Paris 1, Toulouse 2 et Caen. L'étude portée par ces équipes s'intitule « Les 'pôles secondaires' dans la réorganisation des mobilités : maturité et durabilité des espaces périurbains ? ». Les résultats sont attendus pour le 4^{ème} trimestre 2011.

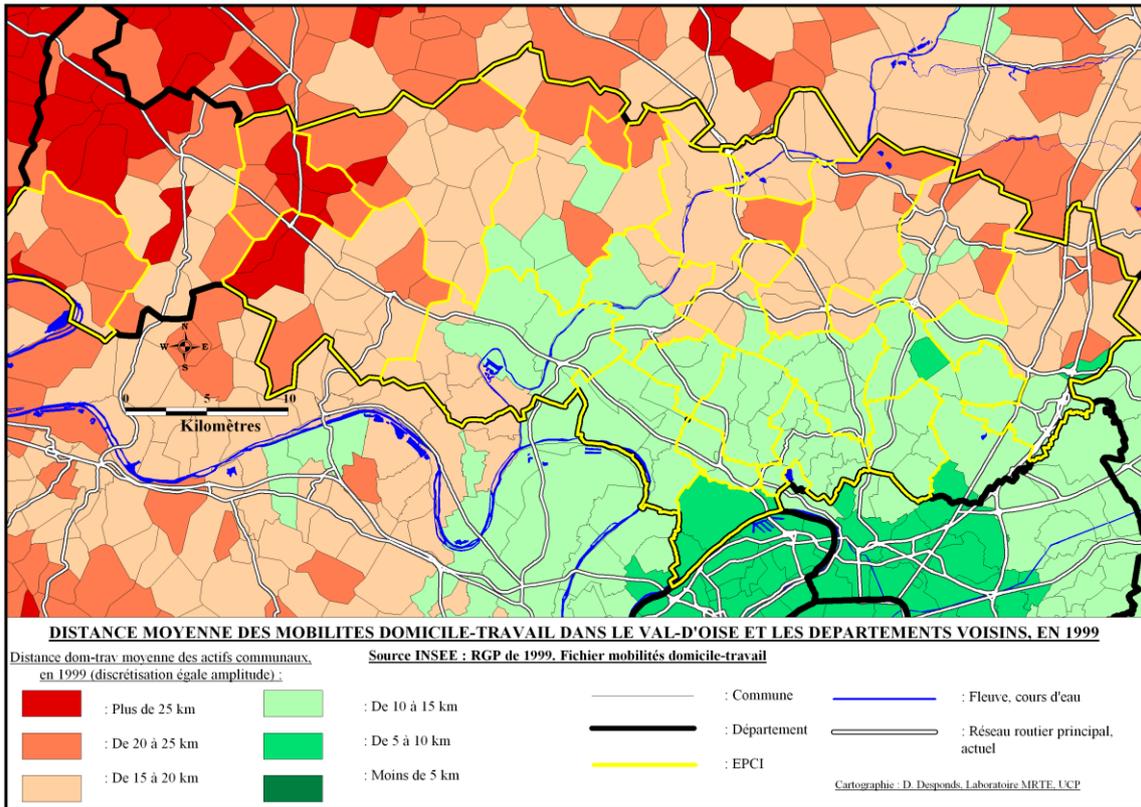


Fig 109 : Carte : Distance moyenne des mobilités dom.-travail, dans le Val-d'Oise, en 1999 (discrétisation égale amplitude). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 1999.

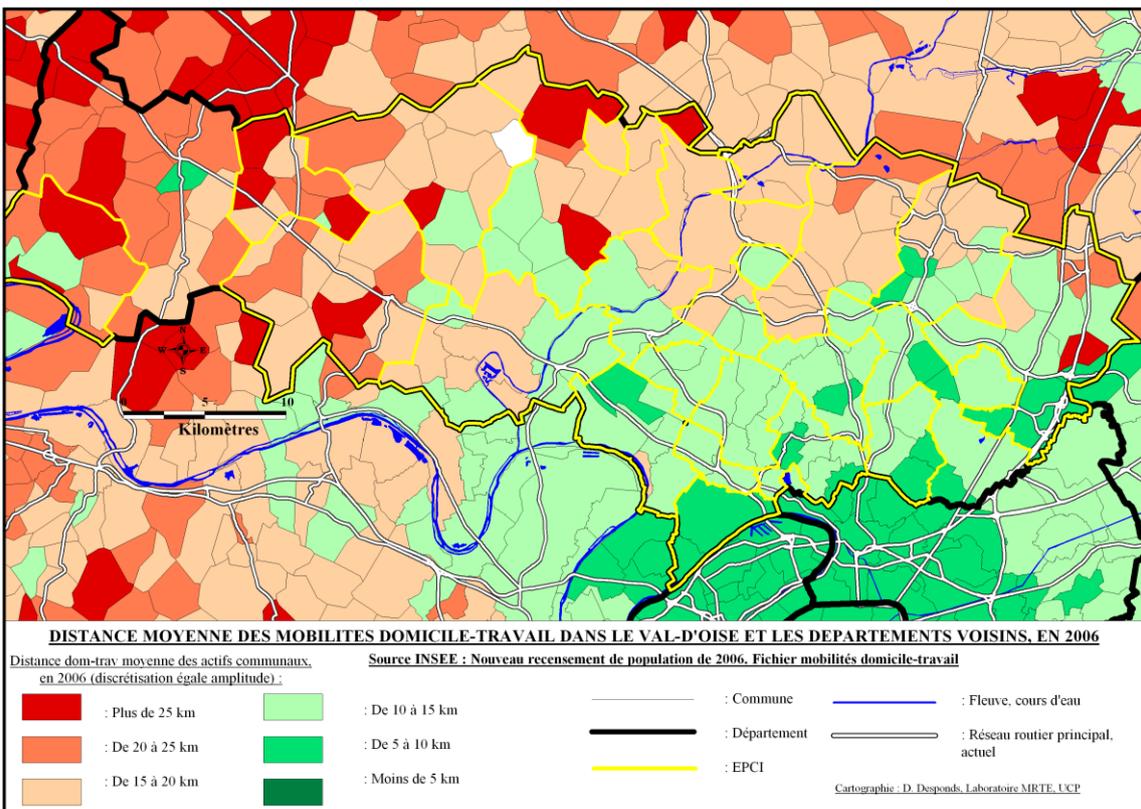


Fig 110 : Carte : Distance moyenne des mobilités dom.-travail, dans le Val-d'Oise, en 2006 (discrétisation égale amplitude). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 2006.

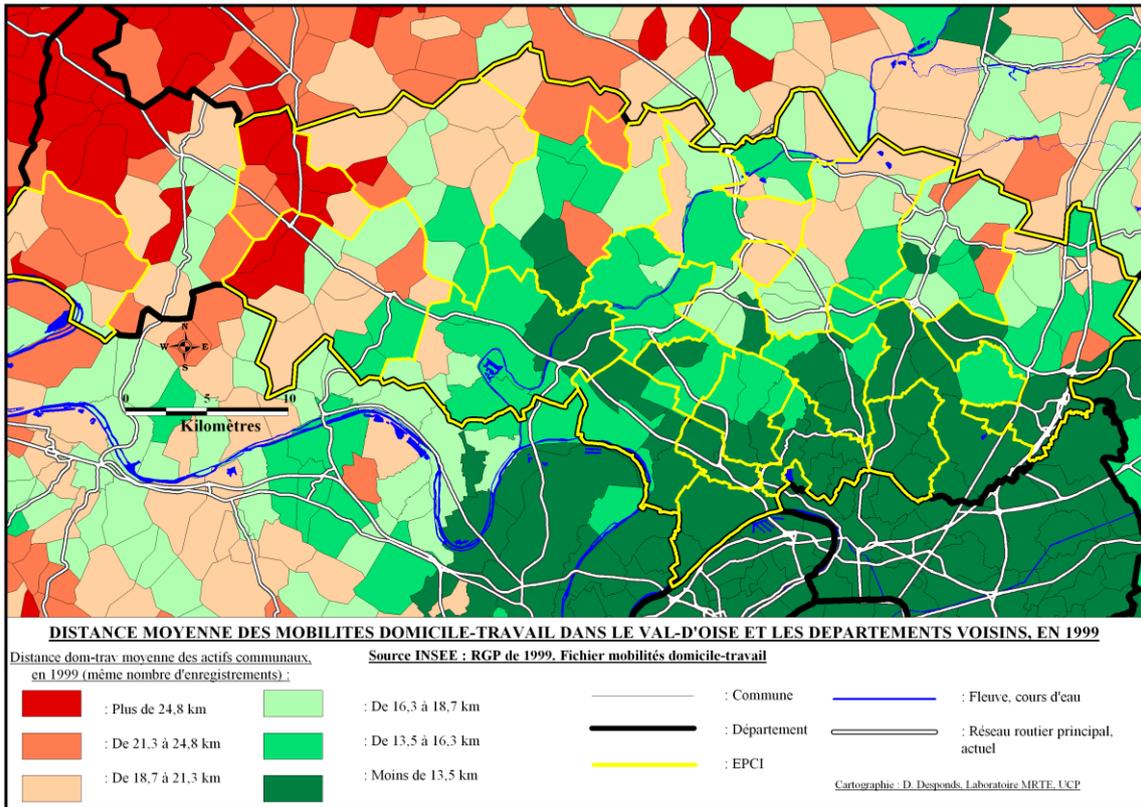


Fig 111 : Carte : Distance moyenne des mobilités dom.-travail, dans le Val-d’Oise, en 1999 (même nombre enregistré.). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 1999.

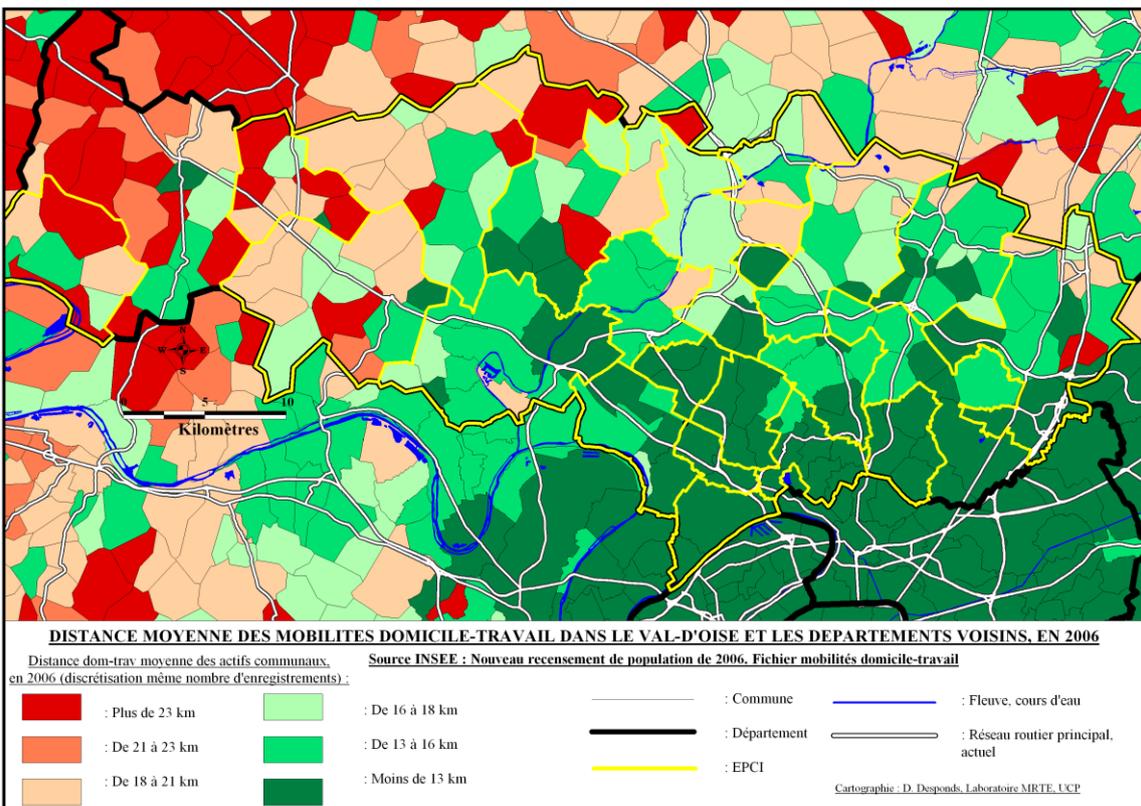


Fig 112 : Carte : Distance moyenne des mobilités dom.-travail, dans le Val-d’Oise, en 2006 (même nombre enregistré.). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 2006.

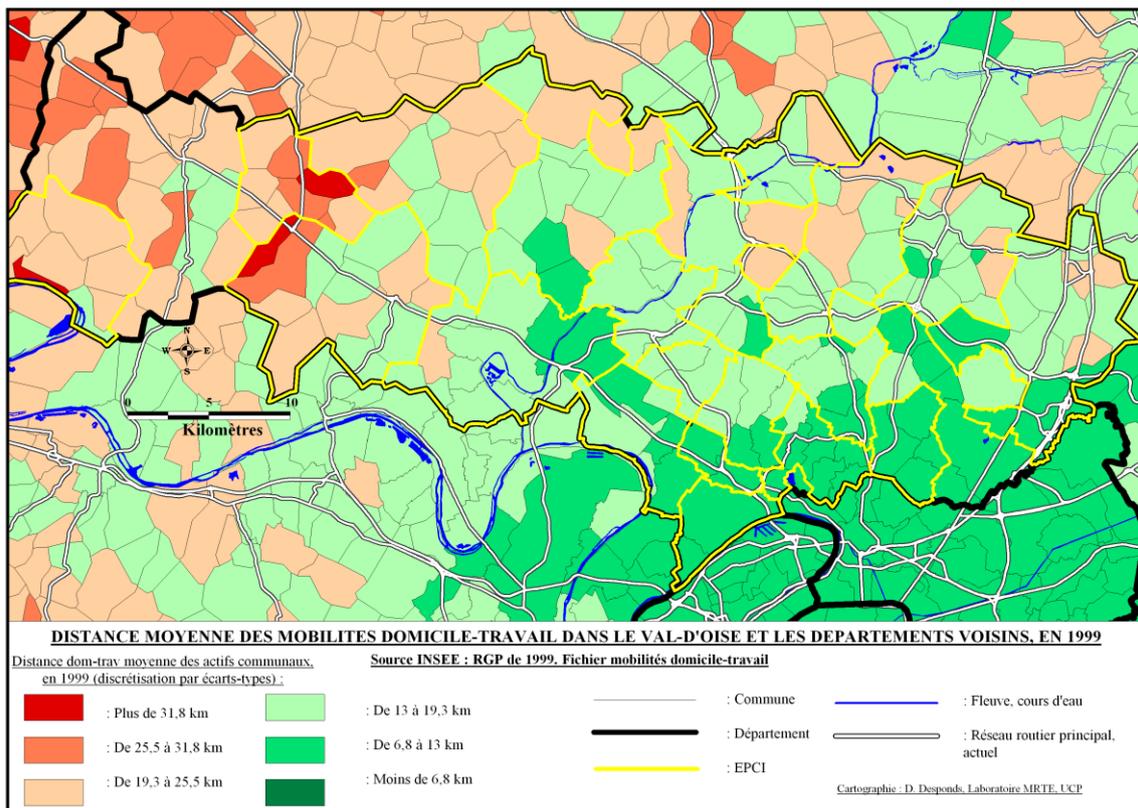


Fig 113 : Carte : Distance moyenne des mobilités dom.-travail, dans le Val-d'Oise, en 1999 (discrétisation par écarts-types). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 1999.

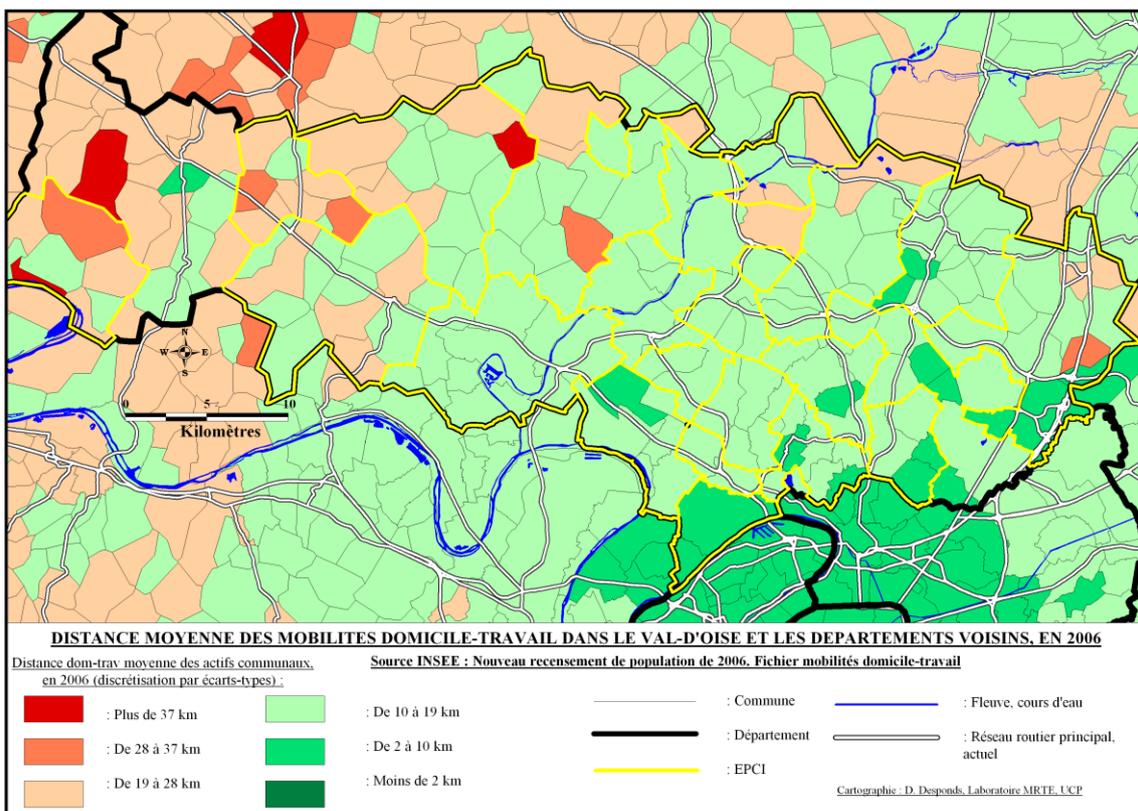


Fig 114 : Carte : Distance moyenne des mobilités dom.-travail, dans le Val-d'Oise, en 2006 (discrétisation par écarts-types). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 2006.

VIII. Stabilité et turbulence résidentielles : éléments sur le Val-d'Oise et les mobilités résidentielles

A. Tendances générales dans l'aire d'étude

Les mobilités résidentielles constituent un thème d'étude³⁹ en soi qui mérite tout d'abord des précisions méthodologiques. Les analyses qui seront développées dans un second temps sont superficielles et ne permettront dans le cadre de cette étude que d'effleurer le sujet. De quoi traite-t-on exactement lorsque sont abordées les mobilités résidentielles ? De la fluidité permanente des localisations résidentielles et des conséquences qui en résultent en termes de spécialisation des territoires, selon les catégories sociales, les classes d'âge, le profil socio-ethnique ou la nationalité⁴⁰ des populations. Il s'agit au travers de l'identification de flux différenciés (à l'entrée comme à la sortie des territoires) de mesurer leur transformation progressive. Ceci nécessite de qualifier ces populations. Elles peuvent être appréhendées sous l'angle des ménages, ce qui en termes de mobilités résidentielles présente une cohérence, ou bien sous celui des individus, comme nous allons le faire ci-après. Autre question : comment effectuer le repérage des mobilités résidentielles ? L'Insee utilise les enquêtes censitaires pour poser la question de la résidence antérieure (lors du précédent recensement) des personnes enquêtées. Ainsi, lors du recensement de 1999, il a été possible de connaître la part des personnes résidant en 1990, dans le même logement, la même commune, etc. La mise en place d'un recensement par sondage, empêche la reconduction de la même approche. Dorénavant, il est demandé aux enquêtés quel était leur lieu de résidence cinq ans auparavant. Ceci invalide la possibilité de comparer les données de 1999 à celle de 2006. Ainsi, les cartes et graphiques qui suivent ne porteront que sur la situation de 2006 et non sur celle de 1999, en raison de l'impossibilité de comparer. Dernier point, qu'évalue-t-on exactement ? En raison même de la construction de la question, ne peut être saisie que la stabilité résidentielle, au logement, à la commune, etc. Si les informations concernant le logement et la commune présentent un intérêt, il n'en va pas de même de celles portant sur les autres échelons territoriaux⁴¹. Néanmoins, ces informations sont fournies en **Annexe 6**, pour chacune des communes du Val-d'Oise.

Les résultats au logement (voir **Figure 115**) indiquent une moindre stabilité au cœur de l'agglomération parisienne et dans les villes nouvelles (voir par exemple le cas de Marne-la-Vallée, dans sa partie Est). Les interprétations qui doivent en être tirées ne peuvent mécaniquement conclure à une plus forte instabilité résidentielle pour ces territoires. En effet, la stabilité résidentielle se trouve dans la dépendance du type d'habitat (temps de résidence plus long dans l'individuel), du statut d'occupation (les propriétaires sont plus stables) et de la dynamique de construction (les logements nouvellement construits nécessitent mécaniquement l'installation de nouvelles populations).

³⁹ Il aurait dû figurer dans le **Volet 2** de l'étude portant en particulier sur les aspects de spécialisations sociales des territoires, mais pour des raisons d'accès aux données, il a fallu le reporter dans le **Volet 3** traitant plus particulièrement des aspects relatifs à l'activité. Afin de maintenir une certaine cohérence, il a donc été décidé de le placer au **Chapitre VIII**, après les mobilités domicile-travail qui inclut de fait une dimension résidentielle.

⁴⁰ Ces différents aspects ont été développés dans des ouvrages antérieurs [Desponds, 2005]. Concernant le seul Val-d'Oise appréhendé sous l'angle du profil social des acquéreurs, voir *Hérodote* [Desponds, 2006]. Pour le profil des populations sous l'angle de la nationalité des acquéreurs, voir les *Annales de géographie* [Desponds et Bergel, 2011]. Les analyses développées dans le cadre de cet article ont en grande partie été reprises, dans le **Volet 2** de cette étude pour le Conseil général du Val-d'Oise. Voir le **Chapitre V. Spécialisations socio-résidentielles à l'échelle communale : approche par la nationalité des acquéreurs**. pp. 49-68.

⁴¹ En effet, les résultats des mobilités résidentielles à la commune sont affectés par sa position géographique, au milieu ou en limite d'un département (ou d'une région).

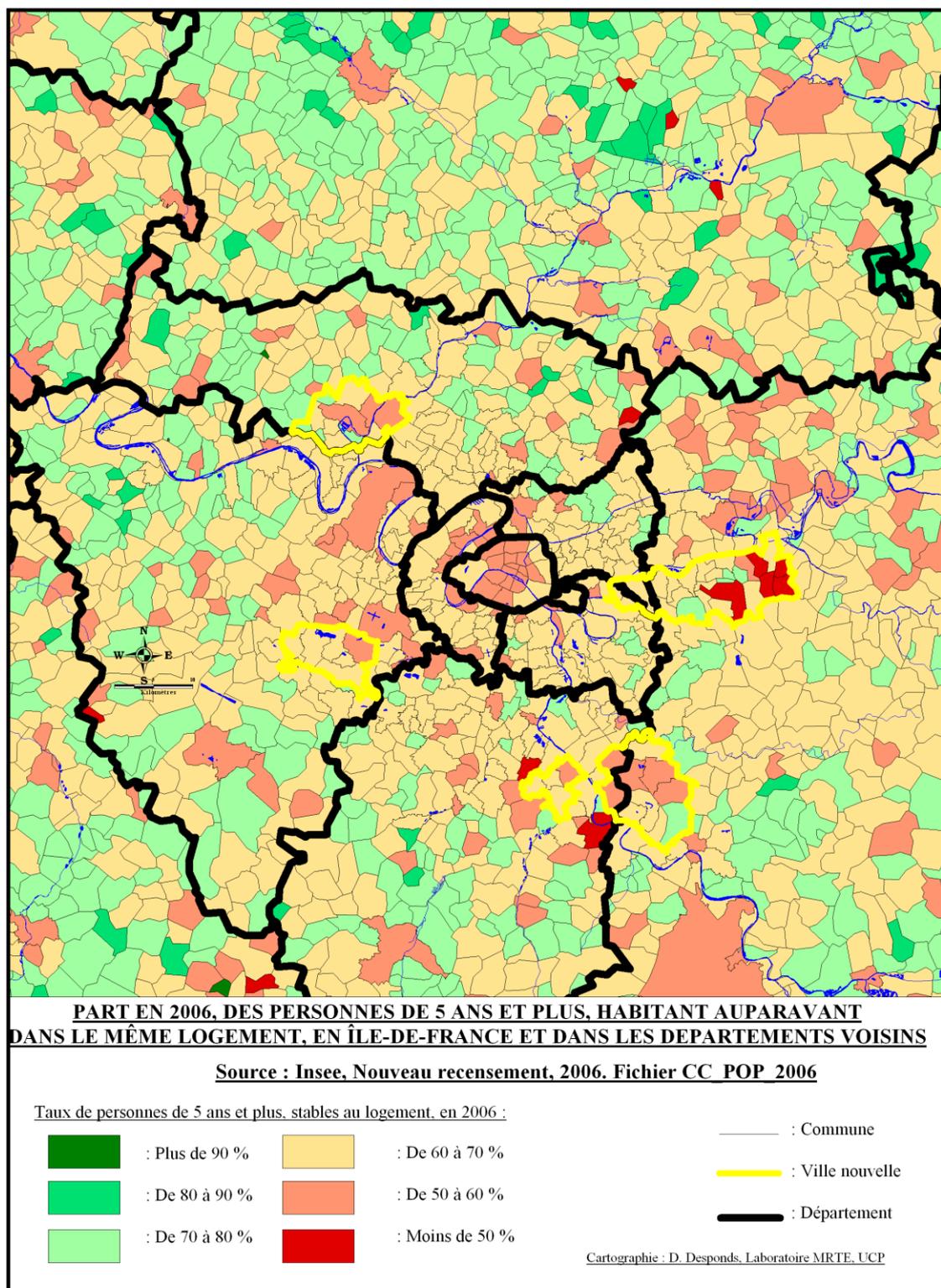


Fig 115 : Carte : Taux de stabilité résidentielle (même logement) pendant les 5 dernières années, en région Île-de-France et dans les départements voisins, en 2006. Source : Fichier CC_POP_2006.

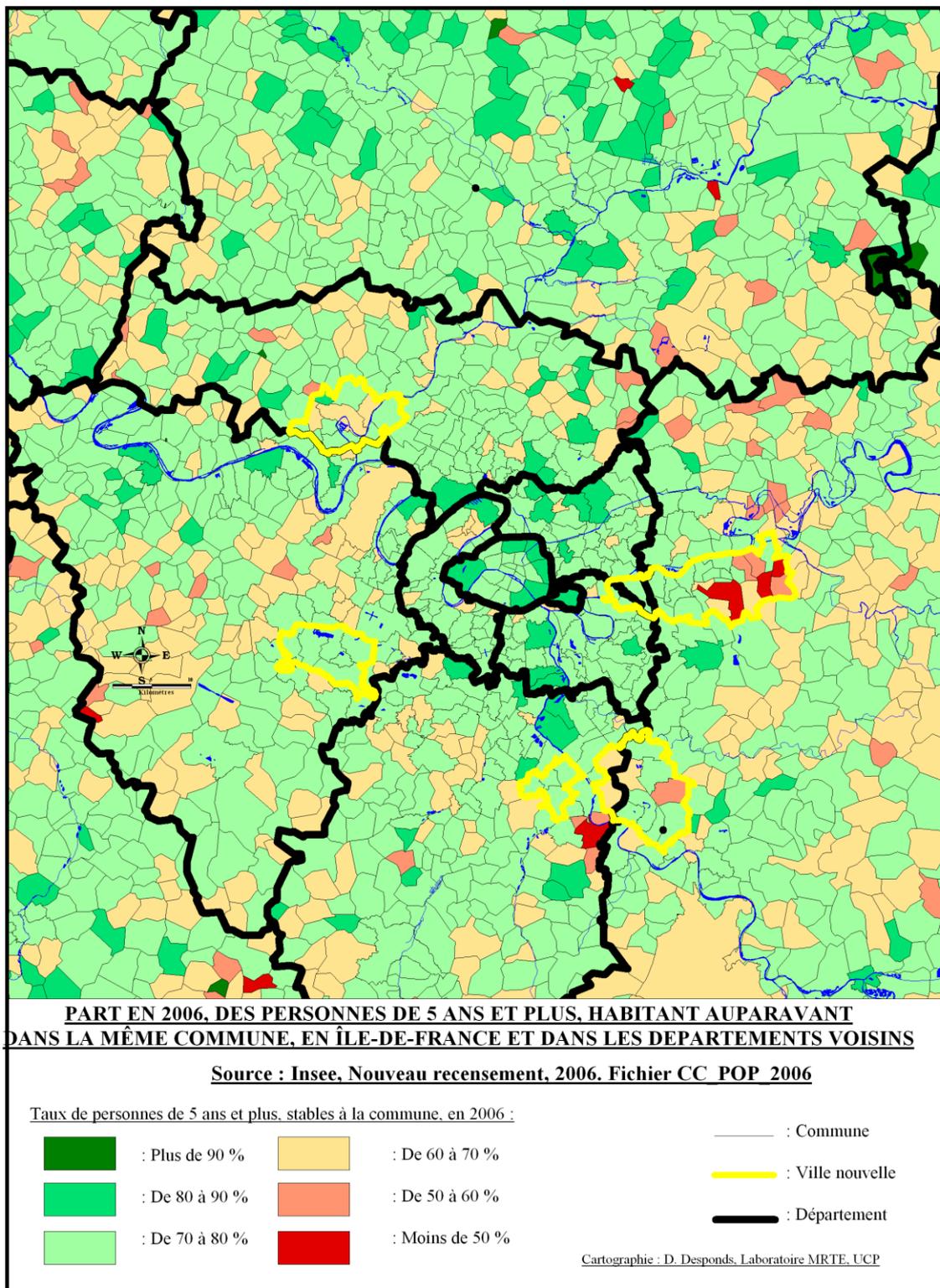


Fig 116 : Carte : Taux de stabilité résidentielle (même commune) pendant les 5 dernières années, en Île-de-France et dans les départements voisins, en 2006. Source : Fichier CC_POP_2006.

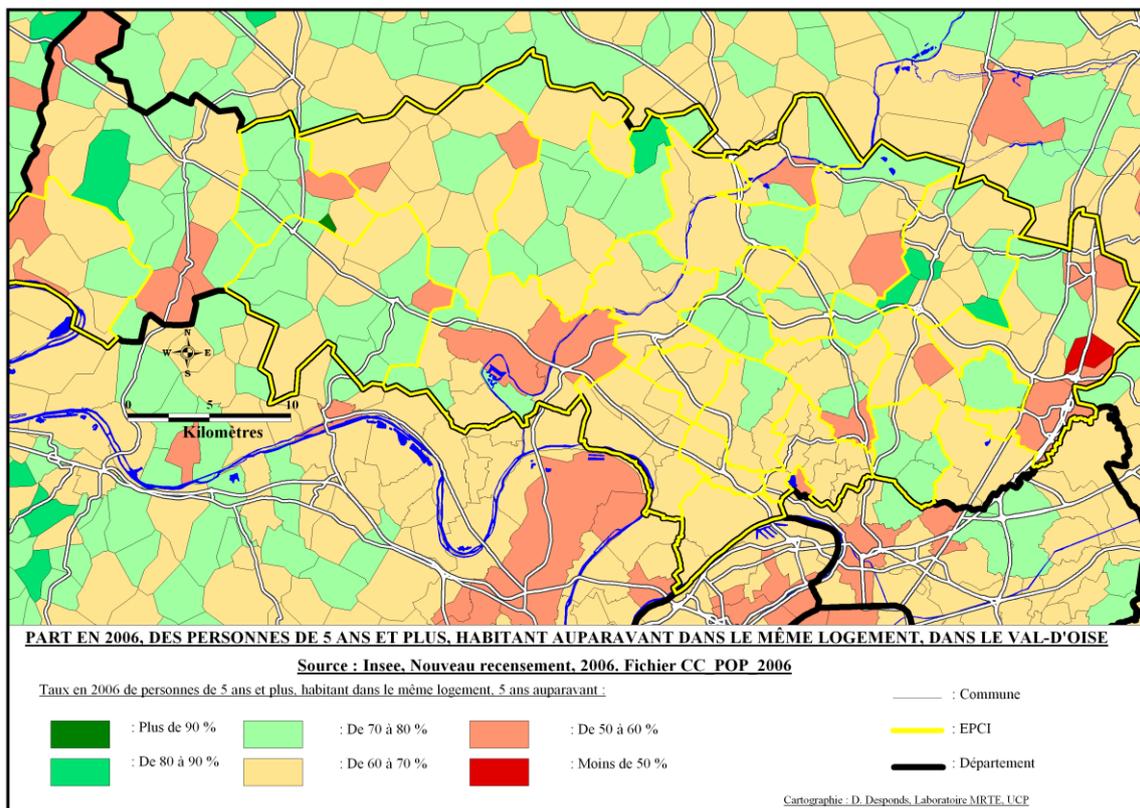


Fig 117 : Carte : Taux de stabilité résidentielle (même logement) pendant les 5 dernières années, dans le Val-d'Oise, en 2006. Source : Fichier CC_POP_2006.

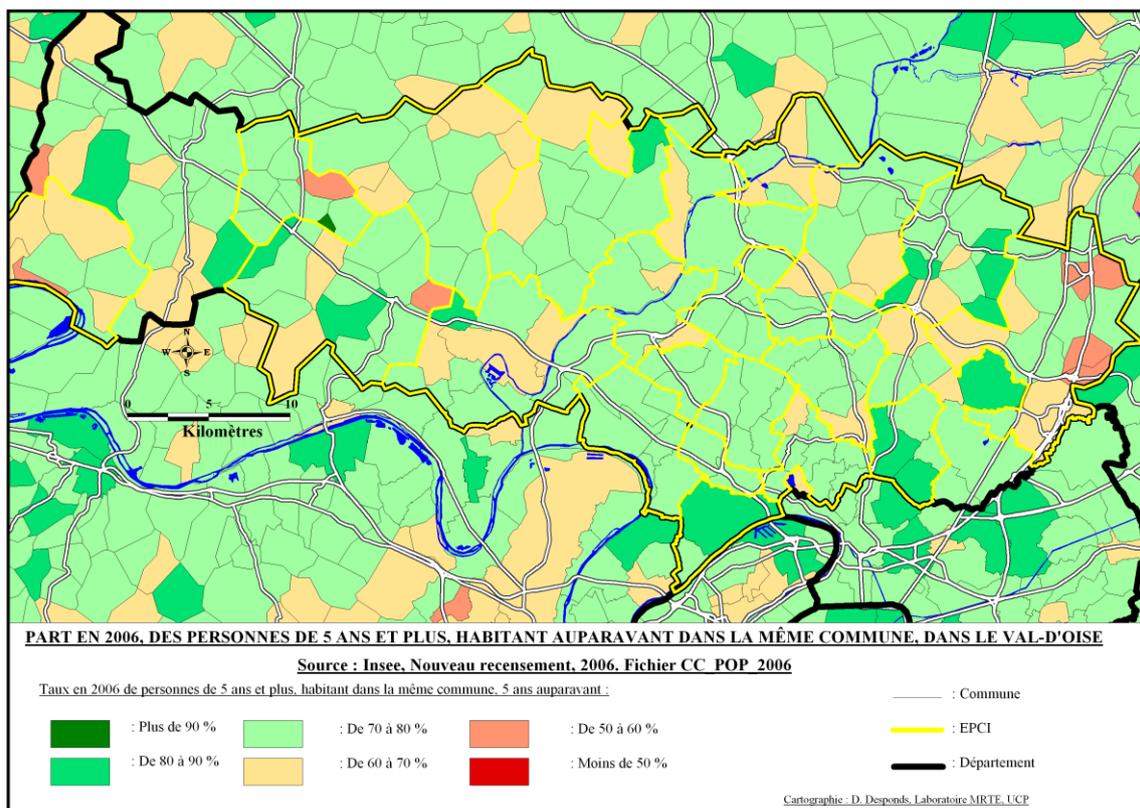


Fig 118 : Carte : Taux de stabilité résidentielle (même commune) pendant les 5 dernières années, dans le Val-d'Oise, en 2006. Source : Fichier CC_POP_2006.

Les données à la commune (voir [Figure 116](#)) offrent une information complémentaire. On note par exemple que certains arrondissements externes de Paris enregistrent à la fois une forte instabilité au logement mais une forte stabilité à la commune (en l'occurrence un arrondissement correspond statistiquement à une commune), le XVIII^{ème} est dans ce cas.

B. Tendances internes dans le Val-d'Oise

Les [Figures 177 et 188](#) indiquent que la plus forte stabilité résidentielle est observée dans la Communauté d'agglomération Val-de-France, ce que confirme la [Figure 199](#) ci-dessous construite à partir des EPCI. Inversement, Cergy-Pontoise enregistre la plus faible stabilité au logement. Les écarts à la position moyenne départementale (65,8 % des 5 ans et plus résidant dans le même logement que 5 ans auparavant, 75,8 %, dans la même commune) ne sont pas très élevés, qu'il s'agisse de la stabilité au logement ou de la stabilité à la commune.

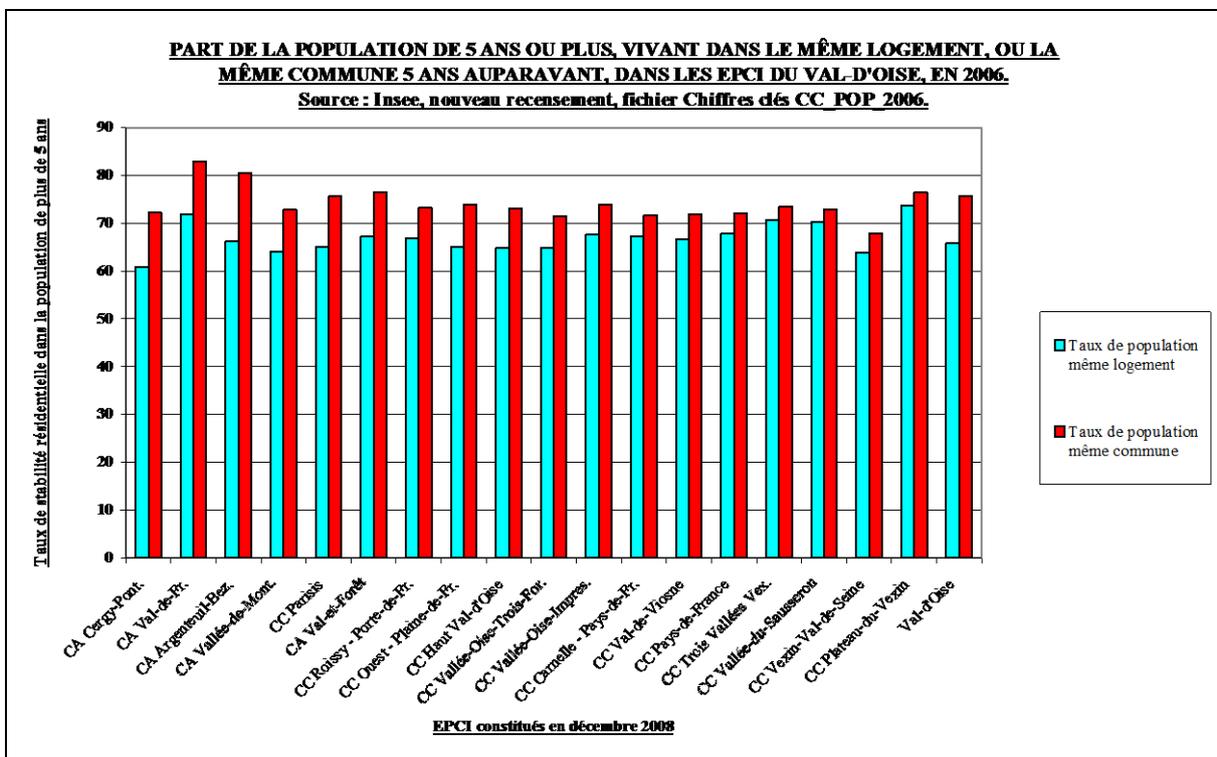


Fig 119 : Graphique : Part de la population de 5 ans ou plus résidant dans le même logement ou la même commune 5 ans auparavant, dans les EPCI du Val-d'Oise, en 2006. Source : Fichier CC_POP_2006.

C. Principaux enjeux pour le département

Conclure sur ce sujet est particulièrement difficile, les informations exploitées posant davantage de questions qu'elles n'offrent de réponses claires. Les pistes qui devraient être suivies pour traiter de façon satisfaisante cette question nécessiteraient de mobiliser des informations différenciant d'un côté les populations suivant leur âge et leur catégorie sociale, de l'autre le parc de logements suivant sa typologie et son ancienneté. Par ailleurs, connaître les lieux de résidence précédents permettrait, comme dans le cas des mobilités domicile-travail, de définir les bassins de recrutement résidentiels des territoires. En l'état, il nous est impossible d'apporter des éclairages pertinents sur point.

- IX) Bilan et perspectives : quels enjeux territoriaux déterminants ?

Le Val-d'Oise présente deux caractéristiques, en première approximation. Il apparaît d'abord dans la plupart des domaines étudiés ici, comme un département francilien, plus proche du profil régional moyen que de celui des départements extérieurs intégrés à l'étude. Cet aspect est trop fréquemment occulté dans les études à l'échelle départementale, soit qu'elles ne se réfèrent pas à l'échelle régionale, soit qu'elles se limitent à celle-ci, ce qui est préjudiciable dans le cas d'un département de grande couronne comme le Val-d'Oise. Ensuite, les contrastes internes au département sont marqués. La structure même du département permet de comprendre cette caractéristique : inscrit dans la continuité de l'agglomération parisienne, le Val-d'Oise possède à la fois un bâti ancien ayant connu une industrialisation précoce puis les difficultés liées à la reconversion de ce tissu économique (cas d'Argenteuil-Bezons), un territoire ayant vu se construire rapidement les grands ensembles des années 50-60 avec un parc social dominant (cas de Val-de-France), l'émergence d'un pôle urbain périphérique (Cergy-Pontoise) et des marges rurales qui, bénéficiant de protection paysagère et de limitations à la construction, se définissent comme des espaces périurbains progressivement gentrifiés (cas d'une partie du Vexin). Les écarts inter-départementaux se trouvent ainsi largement inférieurs aux écarts intra-départementaux.

Cette hétérogénéité peut-elle constituer un handicap pour le département ? Probablement pas, à la condition toutefois que des articulations plus fortes parviennent à se dessiner entre les territoires. Un exemple emblématique parmi les thèmes abordés dans le cadre de cette étude, celui du développement des pôles d'emplois et des bassins sur lesquels ils exercent une influence. Parmi les trois bassins clairement identifiables sur lesquels le Val-d'Oise peut s'appuyer : Argenteuil-Bezons semble faiblement diversifié et capte d'abord les actifs de son bassin résidentiel de proximité, son dynamisme a été plus faible sur la période étudiée que celui enregistré par des territoires de première couronne présentant des similitudes en termes d'histoire économique et de disponibilités foncières. Cergy-Pontoise qui avait grandement tiré le département sur le plan économique, joue toujours un rôle important, mais son dynamisme semble moins probant sur la période de l'étude. Il existe sur ce territoire des atouts sur lesquels s'appuyer pour faire émerger un nouveau potentiel économique, ils résident dans une meilleure articulation entre formation et innovation. À la différence de Cergy-Pontoise qui bénéficie fortement au Val-d'Oise, Roissy, comme cela a été signalé à plusieurs reprises, constitue un atout essentiel en raison du solde positif d'emplois, mais son bassin de recrutement échappe pour l'essentiel au département. Sur ce point, deux aspects méritent d'être travaillés : une amélioration des dessertes en transport et un effort basé sur les besoins en termes de formation permettant de résorber l'écart entre les offres d'emplois et les profils des populations actives résidant à proximité. Le maintien d'un taux de chômage particulièrement élevé, toutes populations confondues et plus particulièrement pour les moins de 25 ans, rend la réduction de ce différentiel encore plus indispensable.

Compte tenu des dynamiques en termes de localisation des emplois sur la période 1999-2006, l'un des défis auquel le Val-d'Oise aura à faire face est celui d'éviter la marginalisation au sein de l'agglomération parisienne. La tendance qui avait prévalu depuis le milieu des années 70 conduisait à une déconcentration des emplois, parfois soutenue par la puissance publique lorsqu'il s'agissait de promouvoir les villes nouvelles. Elle semble en cours d'inversion. Les principaux projets lancés dans le cadre du Grand-Paris, dans le domaine des transports comme du développement économique, ne se portent que rarement sur la grande couronne et quand cela est le cas (voir le plateau de Saclay), ils ne concernent pas le Val-d'Oise. Ceci risque de renforcer des dynamiques préjudiciables au Val-d'Oise.

Références bibliographiques et webographiques :

- Ascher F. (1995) : *Métapolis, ou l'avenir des villes*, O. Jacob, Paris. 345 p.
- Baccaini B., Sémécurbe F. et Thomas G. (2007) : « Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation », Insee première, n°1129, mars 2007.
- Bastié J. (1984) : *Géographie du Grand Paris*, Coll. Géographie, Masson, Paris. 208 p.
- Bauer G. et Roux J.-M. (1976) : *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Ed. du Seuil, Paris. 189 p.
- Beaucire F. (2000) : « Paris : les limites d'un aménagement spatial contrôlé », pp. 393-399, in *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Coll. Villes, Economica, Paris. pp. 393-399.
- Beckouche P. (sous la direction de) (1999) : *Pour une métropolisation raisonnée : diagnostic socio-économique de l'Île-de-France et du bassin parisien*, PRIF, La Documentation française, Paris. 140 p.
- Béhar D., Estèbe P. et Gonnard S. (2002) : *Les Villes nouvelles d'Île-de-France ou la fortune d'un malentendu. Revue de la littérature*. Acadie, Paris. 59 p.
- Berger M. (2004) : *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée ?* Ed. du CNRS, Paris. 317 p.
- Berroir S. et alii (2005) : « La contribution des Villes nouvelles au polycentrisme francilien : l'exemple de la polarisation liée à l'emploi », *Espaces et sociétés* n°119, *Les Villes nouvelles, 30 ans après*. pp. 113-133.
- Berroir S., Cattan N. et Saint-Julien T. (2005) : *La contribution des villes nouvelles au polycentrisme francilien*. Rapport de recherche pour le Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement. Programme interministériel « Histoire et évaluation des villes nouvelles ». 79 p. Rapport téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.cdu.urbanisme.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/polycentrisme1_cle5e549c.pdf
- Bodier M., Nouël de Buzonnière C. et Vidalenc J. (2010) : *Des spécificités socioprofessionnelles régionales*, Insee première, n°1317, Oct. 2010. 4 p.
- Cahiers de l'IAU (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme) (2009) : *Stratégies métropolitaines*, IAURIF, Paris, n°151 juin 2009. 90 p.
- Carmona M. (1979) : *Le Grand Paris : l'évolution de l'idée d'aménagement de la région parisienne*, 1042 p., Ed. 92 Bagneux, Imp. Girtytypo. 1042 p.
- Chaline C. (1996) : *Les villes nouvelles dans le monde*, Coll. Que sais-je ? PUF, Paris. 1996. 125 p.
- Cottour C. (2008) : *Une brève histoire de l'aménagement de Paris et de sa région*, DREIF, Paris. 132 p.
- Davezies L. (2004) : *Evolution des fonctions des Villes Nouvelles depuis 20 ans. Accueillir, produire, servi-desservir*. CEIL – Institut d'urbanisme de Paris. Rapport financé par le PUCA. 80 p.
- Desponds D. (2010-a) : « Les villes nouvelles parisiennes et les enjeux de la polycentralité », dans le colloque international sino-européen : « L'exposition universelle et le développement social et économique régional » de l'Université normale supérieure East China à Huzhou. 16-17 septembre 2010. À paraître dans un ouvrage collectif aux éditions de la MSH.
- Desponds D. (2010-b) : « Les effets paradoxaux de la loi SRU sur le profil des acquéreurs de biens immobiliers. Etude portant sur trois départements d'Île-de-France », *Espaces et sociétés* n°140-141, mars 2010 : « *Paradoxes de la mixité sociale urbaine* ». pp. 37-58.

- Desponds D. (2008) : « Cergy-Pontoise et les Villes Nouvelles de la Région Île-de-France : de la 'greffe urbaine' aux pôles périphériques », in *Cultures croisées Japon-France, un regard sur les défis actuels de notre société*, l'Harmattan, Paris. pp. 125-147.
- Desponds D. (2007) : « Les impacts d'un Parc Naturel Régional (PNR) sur les évolutions socio-démographiques de son espace rural », in *Norois* n°202, *Recompositions des espaces ruraux*. Presses Universitaires de Rennes, Rennes. 1^{er} trimestre 2007, pp. 47-60.
- Desponds D. (2006) : « Spécialisations socio-résidentielles : vers des divergences accrues dans le cadre du Val d'Oise ? », *Hérodote* n°122, *Ghettos américains, banlieues françaises*, pp. 172-197.
- Desponds D. (2005) : *Stratégies résidentielles et logiques ségréгатives*, Paris, éd. Connaissances et savoir, 760 p.
- Donzelot J. (2006) : *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?* Paris, Le Seuil, 186 p.
- Donzelot J. (2004) : « La ville à trois vitesses : gentrification, relégation, périurbanisation », in *Esprit* n°303, mars-avril, pp. 14-39.
- DREIF (2007) : *Evaluation du PDUIF, rapport de novembre 2007*. 126 p. Document téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.stif.info/IMG/pdf/evaluation_du_PDUIF-rapport-nov_2007_-_partie_1.pdf
- DREIF (2000) : *Plan de déplacements urbains, Région Île-de-France*. 235 p. Document téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.stif.info/les-developpements-avenir/plan-deplacements-urbains-mobilien/pduif/79.html>
- *Espaces et sociétés* n°140-141 (2010) : « Les paradoxes de la mixité sociale ». Erès. Toulouse. 282 p.
- Godinot A. (2005) : *Pour comprendre le recensement*, Hors-série Insee Méthodes. Téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=imeths01>
- Fouchier V. (1998) : « Le polycentrisme : du concept au concret ». *Urbanisme* n°301, juillet-août 1998. pp. 53-59.
- Guilbert Y. (2001) : *Migrations alternantes : les échanges inter-banlieues s'intensifient*, Insee Île-de-France Regards, n°53. pp. 9-12, décembre 2001.
- Guilluy C. et Noyé C. (2004) : *Atlas des nouvelles fractures sociales : les classes moyennes oubliées et précarisées*, Paris, ed. Autrement, Coll. Atlas / Monde, 64 p.
- Insee – Iaurif (2000) : *Atlas des Franciliens. Tome 1. Territoire et population*, Insee – Iaurif, Paris. 81 p.
- Insee – Iaurif (2001) : *Atlas des Franciliens. Tome 2. Logement*, Insee – Iaurif, Paris. 113 p.
- Insee – Iaurif (2003) : *Atlas des Franciliens. Tome 4. Activité et emploi*, Insee – Iaurif, Paris. 124 p.
- Jabot D. (2006) : « Déplacements domicile-travail : un desserrement de l'emploi parisien vers la grande couronne ». Insee Île-de-France à la page, n°265 (mars 2006). 4 p
- Le Gléau (sous la direction de) (1998) : « les zonages : enjeux et méthodes », Insee Méthodes n°83, Insee, décembre 1998. 136 p.
- Merlin P. (1998) : *Les banlieues des villes françaises*. La Documentation française, Paris. 1998. 210 p.
- Ngwe L. (2006) : « Le recensement de 1999 en France : retour sur une expérience pratique de mobilisation étatique », in *Sociétés contemporaines* n°62, Presses de Sciences Po . pp. 95-113.
- Orfeuill J.-P. (2004) : *Mobilité, pauvreté, exclusion*. Ed. de l'Aube, La Tour d'Aigues. 181 p.
- Préteceille E., (2008) : « L'analyse sociologique de la différenciation sociale de l'espace urbain : apports et limites de l'analyse statistique », in Jaillet M.-C., Perrin E et Ménard

- F. (sous la direction de) (2008) : *Diversité sociale, ségrégation urbaine, mixité*, La Défense, PUCA Recherche n°180, pp. 65-84.
- Rannou-Heim C. et Gonnard S. (2008) : « Déplacements domicile-travail dans les Yvelines », Insee Île-de-France, à la page n° 309, (décembre 2008). 8 p.
 - Talandier M. et Davezies L. (2009) : *Repenser le développement territorial ? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés*. La Documentation française, Paris. 81 p.
 - Terrier C. (1998) : « les zonages : enjeux et méthodes » coordonné par Le Gléau J.-P. Insee Méthodes n°83, Insee décembre 1998. 136 p.

ANNEXE 1

EMPLOIS EN 1990, 1999 ET 2006 - ACTIFS OCCUPES DANS LES COMMUNES DU VAL-D'OISE, EN 1999 ET 2006 ET RATIO NET D'EMPLOIS EN 1999 ET 2006
Sources : Insee, RGP 1999 et nouveau recensement de 2006 : Chiffres clés. Fichier CC EMP 2006

Code Insee	Commune	Nom de l'EPCI	Emplois 1990	Actifs occupés 1999	Emplois 1999	Actifs occupés 2006	Emplois 2006	Ratio net d'emplois en 1999	Ratio net d'emplois en 2006
95002	ABLEIGES	CC des Trois Vallées du Vexin	74	557	97	508	98	0,17	0,19
95008	AINCOURT		157	352	231	412	331	0,66	0,80
95011	AMBLEVILLE		32	172	49	195	55	0,28	0,28
95012	AMENUCOURT	CC du Vexin Val de Seine	9	96	20	108	12	0,21	0,11
95014	ANDILLY	CA de la Vallée de Montmorency	877	1016	920	1252	983	0,91	0,79
95018	ARGENTEUIL	CA Argenteuil - Bezons	33249	44900	30777	49401	32606	0,69	0,66
95019	ARNOUVILLE-LES-G.	CA Val de France	2602	5888	2331	6079	2139	0,40	0,35
95023	ARRONVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	73	324	122	373	106	0,38	0,28
95024	ARTHIES		29	136	40	152	60	0,29	0,39
95026	ASNIERES-SUR-OISE	CC Carnelle Pays de France	323	1232	468	1237	407	0,38	0,33
95028	ATTAINVILLE		144	908	231	1046	208	0,25	0,20
95039	AUVERS-SUR-OISE	CC de la Vallée de l'Oise et des Impress.	730	3473	1007	3535	1008	0,29	0,29
95040	AVERNES	CC des Trois Vallées du Vexin	76	362	105	425	155	0,29	0,36
95042	BAILLET-EN-FRANCE	CC Carnelle Pays de France	149	888	724	882	762	0,82	0,86
95046	BANTHELU		16	76	28	81	33	0,37	0,41
95051	BEAUCHAMP	CC du Parisis	4176	4356	3737	4239	3485	0,86	0,82
95052	BEAUMONT-SUR-OISE	CC du Haut Val d'Oise	3189	3886	2948	4426	3180	0,76	0,72
95054	LE BELLAY-EN-VEXIN	CC du Plateau du Vexin	34	116	28	140	32	0,24	0,23
95055	BELLEFONTAINE	CC du Pays de France	44	224	70	254	161	0,31	0,63
95056	BELLOY-EN-FRANCE	CC Carnelle Pays de France	245	788	275	950	274	0,35	0,29
95058	BERNES-SUR-OISE	CC du Haut Val d'Oise	401	1132	557	1178	701	0,49	0,60
95059	BERVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	24	160	44	178	20	0,28	0,11
95060	BESSANCOURT		985	3436	1030	3875	1250	0,30	0,32
95061	BETHEMONT-LA-FORET	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	42	228	87	221	58	0,38	0,26
95063	BEZONS	CA Argenteuil - Bezons	8387	12956	8312	13824	8626	0,64	0,62
95074	BOISEMONT	CA de Cergy-Pontoise	87	364	265	343	147	0,73	0,43
95078	BOISSY-L'AILLERIE	CC Val de Viosne	490	856	990	940	1122	1,16	1,19
95088	BONNEUIL-EN-FRANCE		370	364	518	401	407	1,42	1,01
95091	BOUFFEMONT	CC de l'Ouest de la Plaine de France	833	2868	992	2836	1114	0,35	0,39
95094	BOUQUEVAL*	CC Roissy Porte de France	96	151	92	165	166	0,61	1,01
95101	BRAY-ET-LU		234	308	233	417	424	0,76	1,02
95102	BREANCON	CC Val de Viosne	31	172	44	215	31	0,26	0,14
95110	BRIGNANCOURT	CC Val de Viosne	48	103	39	132	67	0,38	0,51
95116	BRUYERES-SUR-OISE	CC du Haut Val d'Oise	625	1689	854	1620	1099	0,51	0,68
95119	BUHY		27	136	48	157	8	0,35	0,05
95120	BUTRY-SUR-OISE	CC de la Vallée de l'Oise et des Impress.	216	992	201	1044	147	0,20	0,14
95127	CERGY	CA de Cergy-Pontoise	29243	26252	32625	29272	32676	1,24	1,12
95134	CHAMPAGNE-SUR-OISE	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	660	1792	853	2324	848	0,48	0,36
95139	LA CHAPELLE-EN-V.		48	140	44	171	49	0,31	0,29
95141	CHARMONT		5	16	8	24	16	0,50	0,67
95142	CHARS	CC Val de Viosne	259	795	447	870	510	0,56	0,59

95144	CHATENAY-EN-FRANCE	CC du Pays de France	7	32	21	59	14	0,66	0,24
95149	CHAUMONTEL	CC du Pays de France	379	1660	409	1807	477	0,25	0,26
95150	CHAUSSY	CC du Vexin Val de seine	81	296	112	316	82	0,38	0,26
95151	CHAUVRY	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	40	148	32	144	33	0,22	0,23
95154	CHENNEVIERES-LES-L.	CC Roissy Porte de France	85	96	197	167	119	2,05	0,71
95157	CHERENCE	CC du Vexin Val de seine	28	80	28	76	31	0,35	0,41
95166	CLERY-EN-VEXIN	CC du Plateau du Vexin	40	184	52	248	62	0,28	0,25
95169	COMMENY	CC du Plateau du Vexin	57	228	126	212	132	0,55	0,62
95170	CONDECOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	48	256	77	265	94	0,30	0,35
95176	CORMEILLES-EN-P.	CC du Parisis	3023	9852	3743	10907	3960	0,38	0,36
95177	CORMEILLES-EN-VEXIN	CC Val de Viosne	134	432	404	495	303	0,94	0,61
95181	COURCELLES-SUR-V.	CC des Trois Vallées du Vexin	42	135	36	184	55	0,27	0,30
95183	COURDIMANCHE	CA de Cergy-Pontoise	136	3036	532	3599	662	0,18	0,18
95197	DEUIL-LA-BARRE	CA de la Vallée de Montmorency	3342	9849	3218	11031	3519	0,33	0,32
95199	DOMONT	CC de l'Ouest de la Plaine de France	2770	7345	3470	7525	4042	0,47	0,54
95203	EAUBONNE	CA Val et Forêt	5518	10564	5566	11526	6608	0,53	0,57
95205	ECOUEN*	CC Roissy Porte de France	1280	3640	1370	4056	1659	0,38	0,41
95210	ENGHIEN-LES-BAINS		4228	4916	4677	5843	5454	0,95	0,93
95211	ENNERY	CC de la Vallée-du-Sausseron	550	976	939	1003	1399	0,96	1,39
95212	EPIAIS-LES-LOUVRES	CC Roissy Porte de France	18	32	145	55	135	4,53	2,45
95213	EPIAIS-RHUS	CC de la Vallée-du-Sausseron	53	324	46	284	56	0,14	0,20
95214	EPINAY-CHAMPLATR.	CC du Pays de France	15	32	102	36	71	3,19	1,97
95218	ERAGNY	CA de Cergy-Pontoise	3971	8140	6530	8715	8316	0,80	0,95
95219	ERMONT	CA Val et Forêt	4885	13118	6072	14033	6610	0,46	0,47
95229	EZANVILLE	CC de l'Ouest de la Plaine de France	1270	4280	1388	4719	1492	0,32	0,32
95241	FONTENAY-EN-PARISIS	CC Roissy Porte de France	209	788	234	1016	340	0,30	0,33
95250	FOSES	CC Roissy Porte de France	1808	4928	1734	5095	2237	0,35	0,44
95252	FRANCONVILLE		5443	17117	5894	17195	6024	0,34	0,35
95253	FREMAINVILLE	CC des Trois Vallées du Vexin	36	257	52	253	24	0,20	0,09
95254	FREMECOURT	CC Val de Viosne	41	240	84	292	63	0,35	0,22
95256	FREPILLON	CC de la Vallée de l'Oise et des Impress.	207	1141	284	1235	367	0,25	0,30
95257	LA FRETTE-SUR-SEINE	CC du Parisis	467	2260	547	2177	460	0,24	0,21
95258	FROUVILLE		37	184	50	190	45	0,27	0,24
95259	GADANCOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	10	52	20	59	48	0,38	0,81
95268	GARGES-LES-GONESSE	CA Val de France	7885	16730	8194	16539	8474	0,49	0,51
95270	GENAINVILLE		95	232	77	300	109	0,33	0,36
95271	GENICOURT	CC de la Vallée-du-Sausseron	311	316	506	341	533	1,60	1,56
95277	GONESSE		9822	11933	11615	12493	13943	0,97	1,12
95280	GOUSSAINVILLE		5167	12432	7219	13698	7792	0,58	0,57
95282	GOUZANGREZ	CC du Plateau du Vexin	18	76	12	108	28	0,16	0,26
95287	GRISY-LES-PLATRES	CC Val de Viosne	68	276	121	320	125	0,44	0,39
95288	GROSLAY	CA de la Vallée de Montmorency	1299	3528	1414	4071	1513	0,40	0,37
95295	GUIRY-EN-VEXIN	CC du Plateau du Vexin	22	84	62	88	36	0,74	0,41
95298	HARAVILLIERS	CC Val de Viosne	44	244	106	272	78	0,43	0,29
95301	HAUTE-ISLE	CC du Vexin Val de seine	19	108	81	164	37	0,75	0,23
95303	LE HEAULME	CC Val de Viosne	18	76	25	96	24	0,33	0,25
95304	HEDOUVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	28	136	20	158	24	0,15	0,15
95306	HERBLAY	CC du Parisis	5128	11116	5908	12851	6766	0,53	0,53
95308	HEROUVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	52	308	179	309	237	0,58	0,77
95309	HODENT		62	128	81	144	29	0,63	0,20
95313	L'ISLE-ADAM	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	2999	5272	3957	5509	4315	0,75	0,78
95316	JAGNY-SOUS-BOIS	CC du Pays de France	21	132	87	184	45	0,66	0,24
95323	JOUY-LE-MOUTIER	CA de Cergy-Pontoise	1473	9105	2316	9376	2588	0,25	0,28

95328	LABBEVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	59	256	82	234	44	0,32	0,19
95331	LASSY	CC du Pays de France	11	88	189	93	86	2,15	0,92
95341	LIVILLIERS	CC de la Vallée-du-Sausseron	36	220	39	180	66	0,18	0,37
95348	LONGUESSE	CC des Trois Vallées du Vexin	52	280	60	276	59	0,21	0,21
95351	LOUVRES	CC Roissy Porte de France	2084	4264	2433	4581	2509	0,57	0,55
95352	LUZARCHES	CC du Pays de France	874	1852	1019	2045	1273	0,55	0,62
95353	MAFFLIERS	CC Carnelle Pays de France	133	740	283	884	309	0,38	0,35
95355	MAGNY-EN-VEXIN		1713	2704	2013	2586	2417	0,74	0,93
95365	MAREIL-EN-FRANCE	CC du Pays de France	38	256	92	267	42	0,36	0,16
95369	MARGENCY	CA de la Vallée de Montmorency	754	1272	834	1361	792	0,66	0,58
95370	MARINES	CC Val de Viosne	998	1374	1502	1591	1675	1,09	1,05
95371	MARLY-LA-VILLE	CC Roissy Porte de France	1622	2928	1914	2800	1965	0,65	0,70
95379	MAUDETOUT-EN-VEXIN		16	80	24	108	20	0,30	0,19
95387	MENOUVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	3	44	17	48	4	0,39	0,08
95388	MENUCOURT	CA de Cergy-Pontoise	543	2628	778	2724	818	0,30	0,30
95392	MERIEL	CC de la Vallée de l'Oise et des Impress.	422	2122	613	2257	661	0,29	0,29
95394	MERY-SUR-OISE	CC de la Vallée de l'Oise et des Impress.	1111	4388	1911	4768	2150	0,44	0,45
95395	LE MESNIL-AUBRY		121	393	178	513	279	0,45	0,54
95409	MOISSELLES	CC de l'Ouest de la Plaine de France	996	448	1271	558	1446	2,84	2,59
95422	MONTGEROULT	CC Val de Viosne	25	216	45	227	54	0,21	0,24
95424	MONTIGNY-LES-CORM.	CC du Parisis	3180	8330	3371	9486	3809	0,40	0,40
95426	MONTLIGNON	CA Val et Forêt	596	1112	480	1139	480	0,43	0,42
95427	MONTMAGNY	CA de la Vallée de Montmorency	1730	6128	2046	6987	2108	0,33	0,30
95428	MONTMORENCY	CA de la Vallée de Montmorency	5425	9496	5477	10330	4837	0,58	0,47
95429	MONTREUIL-SUR-EPTE		37	156	101	212	104	0,65	0,49
95430	MONTSOULT	CC Carnelle Pays de France	871	1748	1308	1785	1457	0,75	0,82
95436	MOURS	CC du Haut Val d'Oise	95	812	102	789	117	0,13	0,15
95438	MOUSSY	CC du Plateau du Vexin	14	44	141	56	17	3,20	0,30
95445	NERVILLE-LA-FORET		61	340	102	376	96	0,30	0,26
95446	NESLES-LA-VALLEE	CC de la Vallée-du-Sausseron	293	848	290	920	274	0,34	0,30
95447	NEUILLY-EN-VEXIN	CC Val de Viosne	10	116	65	100	71	0,56	0,71
95450	NEUVILLE-SUR-OISE	CA de Cergy-Pontoise	130	684	393	896	483	0,57	0,54
95452	NOINTEL	CC du Haut Val d'Oise	50	393	87	420	79	0,22	0,19
95456	NOISY-SUR-OISE	CC Carnelle Pays de France	59	344	118	409	104	0,34	0,25
95459	NUCOURT	CC du Plateau du Vexin	380	368	634	392	508	1,72	1,30
95462	OMERVILLE		42	176	64	121	71	0,36	0,59
95476	OSNY	CA de Cergy-Pontoise	6309	7000	6553	7592	8432	0,94	1,11
95480	PARMAIN	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	633	2540	639	2708	670	0,25	0,25
95483	LE PERCHAY	CC du Plateau du Vexin	38	260	32	246	57	0,12	0,23
95487	PERSAN	CC du Haut Val d'Oise	3788	4705	3954	4892	3396	0,84	0,69
95488	PIERRELAYE	CC du Parisis	2007	3404	2516	3628	2884	0,74	0,79
95489	PISCOP	CC de l'Ouest de la Plaine de France	108	324	263	333	323	0,81	0,97
95491	LE PLESSIS-BOUCHARD	CA Val et Forêt	1355	3564	1430	3780	1496	0,40	0,40
95492	LE PLESSIS-GASSOT*	CC Roissy Porte de France	23	42	46	40	30	1,10	0,75
95493	LE PLESSIS-LUZARCHES	CC du Pays de France	18	72	20	72	8	0,28	0,11
95500	PONTOISE	CA de Cergy-Pontoise	12351	13862	13303	14765	14696	0,96	1,00
95504	PRESLES	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	457	1756	524	1805	679	0,30	0,38
95509	PUISEUX-EN-FRANCE	CC Roissy Porte de France	192	1508	220	1842	374	0,15	0,20
95510	PUISEUX-PONTOISE	CA de Cergy-Pontoise	79	212	1052	216	564	4,96	2,61
95523	LA ROCHE-GUYON	CC du Vexin Val de seine	232	192	326	228	459	1,70	2,01
95527	ROISSY-EN-FRANCE	CC Roissy Porte de France	30873	1308	55537	1600	89418	42,46	55,89
95529	RONQUEROLLES	CC du Haut Val d'Oise	83	380	101	420	119	0,27	0,28
95535	SAGY	CC des Trois Vallées du Vexin	139	587	178	572	156	0,30	0,27

95539	SAINT-BRICE-SOUS-F.	CC de l'Ouest de la Plaine de France	2553	6436	3045	7274	2991	0,47	0,41
95541	SAINT-CLAIR-SUR-EPTE		126	324	184	372	234	0,57	0,63
95543	SAINT-CYR-EN-ARTHIES		11	116	40	112	20	0,34	0,18
95554	SAINT-GERVAIS		74	428	146	425	154	0,34	0,36
95555	SAINT-GRATIEN	CA de la Vallée de Montmorency	3345	9232	3368	10602	3725	0,36	0,35
95563	SAINT-LEU-LA-FORET	CA Val et Forêt	2787	7413	3088	7329	3162	0,42	0,43
95566	SAINT-MARTIN-DU-T.	CC Carnelle Pays de France	426	1200	613	1239	548	0,51	0,44
95572	SAINT-OUEN-L'AUMONE	CA de Cergy-Pontoise	15967	9704	17373	11938	20512	1,79	1,72
95574	SAINT-PRIX	CA Val et Forêt	970	3208	1149	3538	1047	0,36	0,30
95580	SAINT-WITZ	CC Roissy Porte de France	270	940	632	1289	1016	0,67	0,79
95582	SANNOIS		4885	12684	5002	13369	5453	0,39	0,41
95584	SANTEUIL	CC Val de Viosne	23	309	38	308	40	0,12	0,13
95585	SARCELLES	CA Val de France	13874	23801	14584	25334	14500	0,61	0,57
95592	SERAINCOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	200	647	261	677	223	0,40	0,33
95594	SEUGY	CC Carnelle Pays de France	70	576	84	570	95	0,15	0,17
95598	SOISY-SOUS-MONTMO.	CA de la Vallée de Montmorency	3743	7932	3809	8624	3987	0,48	0,46
95604	SURVILLIERS	CC Roissy Porte de France	1003	1876	1604	1941	2083	0,86	1,07
95607	TAVERNY		5565	12928	7825	13357	8332	0,61	0,62
95610	THEMERICOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	23	116	58	138	71	0,50	0,51
95611	THEUVILLE	CC Val de Viosne	6	40	16	21	21	0,40	1,00
95612	LE THILLAY	CC Roissy Porte de France	1129	1868	1521	2058	1759	0,81	0,85
95625	US	CC des Trois Vallées du Vexin	223	596	274	648	329	0,46	0,51
95627	VALLANGOUJARD	CC de la Vallée-du-Sausseron	264	364	259	344	264	0,71	0,77
95628	VALMONDOIS	CC de la Vallée de l'Oise et des Impress.	181	565	150	625	186	0,27	0,30
95633	VAUDHERLAND	CC Roissy Porte de France	52	52	56	57	165	1,08	2,89
95637	VAUREAL	CA de Cergy-Pontoise	1056	7539	2107	8368	2038	0,28	0,24
95641	VEMARS	CC Roissy Porte de France	196	1052	245	1246	300	0,23	0,24
95651	VETHEUIL	CC du Vexin Val de seine	173	360	114	358	125	0,32	0,35
95652	VIARMES	CC Carnelle Pays de France	777	2284	895	2240	949	0,39	0,42
95656	VIENNE-EN-ARTHIES	CC du Vexin Val de seine	47	168	56	208	72	0,33	0,35
95658	VIGNY	CC des Trois Vallées du Vexin	493	500	564	492	463	1,13	0,94
95660	VILLAINES-SOUS-BOIS	CC Carnelle Pays de France	54	320	126	373	130	0,39	0,35
95675	VILLERON	CC Roissy Porte de France	25	388	667	376	367	1,72	0,98
95676	VILLERS-EN-ARTHIES	CC du Vexin Val de seine	24	208	76	244	82	0,37	0,34
95678	VILLIERS-ADAM	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	76	360	71	388	105	0,20	0,27
95680	VILLIERS-LE-BEL	CA Val de France	4321	11777	4856	12281	5310	0,41	0,43
95682	VILLIERS-LE-SEC	CC du Pays de France	33	92	33	84	75	0,36	0,89
95690	WY-DIT-JOLI-VILLAGE		30	128	29	172	56	0,23	0,33

* Les communes de Bouqueval, Ecoeu et du Plessis-Gassot qui ont intégré la Communauté de communes Roissy – Porte-de-France pendant l'été 2009, figurent bien dans ce tableau, mais n'ont pu être intégrées aux graphiques et cartes figurant dans cette étude. Effectuer ces modifications aurait entraîné des modifications entre les définitions du présent rapport et celui remis en mai 2010 et portant sur les « Aspects sociaux, immobiliers et scolaires ».

ANNEXE 2 :
EMPLOIS (ACTIFS AU LIEU DE TRAVAIL) DANS LES COMMUNES DU VAL-
D'OISE, EN 1999 ET 2006 ET PART DES OUVRIERS ET CPIS (Cadres et professions
intellectuelles supérieures) PARMIS CEUX-CI.
Sources : Insee, RGP 1999 et nouveau recensement de 2006 : Chiffres clés. Fichier
CC EMP 2006

Code Insee	Commune	Nom de l'EPCI	Emplois en 1999	Taux d'ouvriers parmi les actifs au lieu de travail en 1999	Taux de CPIS parmi les actifs au lieu de travail en 1999	Emplois en 2006	Taux d'ouvriers parmi les actifs au lieu de travail en 2006	Taux de CPIS parmi les actifs au lieu de travail en 2006
95002	ABLEIGES	CC des Trois Vallées du Vexin	97	29,90	11,34	99	19,39	16,33
95008	AINCOURT		231	17,32	12,12	331	12,39	6,34
95011	AMBLEVILLE		49	18,37	16,33	56	7,27	7,27
95012	AMENUCOURT	CC du Vexin Val de Seine	20	40,00	0,00	12	33,33	0,00
95014	ANDILLY	CA de la Vallée de Montmorency	920	33,37	12,28	984	37,44	10,89
95018	ARGENTEUIL	CA Argenteuil - Bezons	30777	24,03	14,41	32607	22,68	16,53
95019	ARNOUVILLE-LES-G.	CA Val de France	2331	26,25	9,22	2139	21,83	11,69
95023	ARRONVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	122	30,33	9,84	106	25,47	7,55
95024	ARTHIES		40	10,00	0,00	60	13,33	6,67
95026	ASNIERES-SUR-OISE	CC Carnelle Pays de France	468	26,50	13,68	407	15,97	9,09
95028	ATTAINVILLE		231	25,97	5,63	208	25,48	1,92
95039	AUVERS-SUR-OISE	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	1007	23,93	14,70	1008	22,62	17,76
95040	AVERNES	CC des Trois Vallées du Vexin	105	27,62	15,24	154	29,03	10,32
95042	BAILLET-EN-FRANCE	CC Carnelle Pays de France	724	27,21	16,30	762	20,08	12,86
95046	BANTHELU		28	28,57	14,29	35	12,12	12,12
95051	BEAUCHAMP	CC du Parisis	3737	34,97	15,33	3486	32,02	17,73
95052	BEAUMONT-SUR-OISE	CC du Haut Val d'Oise	2948	14,55	12,38	3181	12,04	14,81
95054	LE BELLAY-EN-VEXIN	CC du Plateau du Vexin	28	0,00	0,00	32	0,00	0,00
95055	BELLEFONTAINE	CC du Pays de France	70	18,57	22,86	162	13,04	2,48
95056	BELLOY-EN-FRANCE	CC Carnelle Pays de France	275	31,27	8,00	275	25,91	4,74
95058	BERNES-SUR-OISE	CC du Haut Val d'Oise	557	35,55	6,64	700	45,79	6,70
95059	BERVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	44	45,45	9,09	20	0,00	20,00
95060	BESSANCOURT		1030	18,54	10,78	1250	15,68	12,48
95061	BETHEMONT-LA-FORET	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	87	24,14	4,60	58	0,00	0,00
95063	BEZONS	CA Argenteuil - Bezons	8312	31,83	12,58	8627	28,33	14,73
95074	BOISEMONT	CA de Cergy-Pontoise	265	39,62	7,92	147	31,29	10,88
95078	BOISSY-L'AILLERIE	CC Val de Viosne	990	34,55	12,12	1123	35,74	15,78
95088	BONNEUIL-EN-FRANCE		518	34,56	12,93	407	41,52	11,06
95091	BOUFFEMONT	CC de l'Ouest de la Plaine de France	992	9,68	13,00	1113	9,61	13,20
95094	BOUQUEVAL*	CC Roissy Porte de France	92	56,52	5,43	167	64,46	3,01
95101	BRAY-ET-LU		233	39,91	5,15	425	40,09	9,67
95102	BREANCON	CC Val de Viosne	44	27,27	18,18	31	22,58	12,90
95110	BRIGNANCOURT	CC Val de Viosne	39	51,28	2,56	67	43,28	0,00
95116	BRUYERES-SUR-OISE	CC du Haut Val d'Oise	854	47,66	8,31	1100	45,50	10,65
95119	BUHY		48	16,67	16,67	8	0,00	0,00
95120	BUTRY-SUR-OISE	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	201	28,86	3,98	147	13,61	12,93
95127	CERGY	CA de Cergy-Pontoise	32625	8,82	25,85	32676	8,66	27,15
95134	CHAMPAGNE-SUR-OISE	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	853	35,29	9,96	848	32,90	8,02
95139	LA CHAPELLE-EN-V.		44	36,36	36,36	49	14,29	0,00

95141	CHARMONT		8	0,00	0,00	16	25,00	0,00
95142	CHARS	CC Val de Viosne	447	17,90	6,26	509	17,25	12,35
95144	CHATENAY-EN-FRANCE	CC du Pays de France	21	38,10	0,00	14	0,00	0,00
95149	CHAUMONTEL	CC du Pays de France	409	35,94	3,91	476	31,24	7,97
95150	CHAUSSY	CC du Vexin Val de seine	112	28,57	10,71	82	19,51	26,83
95151	CHAUVRY	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	32	28,13	9,38	33	18,18	0,00
95154	CHENNEVIERES-LES-L.	CC Roissy Porte de France	197	30,96	28,43	118	16,81	6,72
95157	CHERENCE	CC du Vexin Val de seine	28	0,00	0,00	32	12,90	25,81
95166	CLERY-EN-VEXIN	CC du Plateau du Vexin	52	30,77	7,69	62	12,90	37,10
95169	COMMENY	CC du Plateau du Vexin	126	38,89	3,17	131	35,61	13,64
95170	CONDECOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	77	10,39	0,00	95	28,72	4,26
95176	CORMELLES-EN-P.	CC du Parisis	3743	20,95	11,03	3960	18,36	12,58
95177	CORMELLES-EN-VEXIN	CC Val de Viosne	404	35,64	14,85	303	35,31	7,92
95181	COURCELLES-SUR-V.	CC des Trois Vallées du Vexin	36	27,78	16,67	55	23,64	10,91
95183	COURDIMANCHE	CA de Cergy-Pontoise	532	8,46	14,29	662	6,65	20,09
95197	DEUIL-LA-BARRE	CA de la Vallée de Montmorency	3218	17,96	14,17	3519	13,47	14,58
95199	DOMONT	CC de l'Ouest de la Plaine de France	3470	19,37	14,64	4041	18,75	15,86
95203	EAUBONNE	CA Val et Forêt	5566	14,39	12,43	6608	14,41	13,18
95205	ECOUEN*	CC Roissy Porte de France	1370	25,18	13,36	1660	23,51	14,41
95210	ENGHIEN-LES-BAINS		4677	8,34	18,09	5454	9,22	19,67
95211	ENNERY	CC de la Vallée-du-Sausseron	939	39,94	4,26	1398	36,81	11,65
95212	EPIAIS-LES-LOUVRES	CC Roissy Porte de France	145	55,86	19,31	135	48,15	15,56
95213	EPIAIS-RHUS	CC de la Vallée-du-Sausseron	46	17,39	26,09	56	21,43	0,00
95214	EPINAY-CHAMPLATR.	CC du Pays de France	102	32,35	3,92	71	11,27	18,31
95218	ERAGNY	CA de Cergy-Pontoise	6530	21,98	21,33	8317	18,86	26,46
95219	ERMONT	CA Val et Forêt	6072	13,60	17,62	6610	13,81	17,10
95229	EZANVILLE	CC de l'Ouest de la Plaine de France	1388	21,18	8,00	1492	24,13	9,38
95241	FONTENAY-EN-PARISIS	CC Roissy Porte de France	234	25,64	15,81	340	14,12	8,82
95250	FOSES	CC Roissy Porte de France	1734	23,76	13,55	2238	25,79	12,11
95252	FRANCONVILLE		5894	19,44	12,76	6024	13,61	13,46
95253	FREMAINVILLE	CC des Trois Vallées du Vexin	52	17,31	7,69	25	16,67	16,67
95254	FREMECOURT	CC Val de Viosne	84	20,24	14,29	62	36,51	23,81
95256	FREPILLON	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	284	25,00	11,27	367	25,89	16,62
95257	LA FRETTE-SUR-SEINE	CC du Parisis	547	16,64	11,88	460	20,22	11,30
95258	FROUVILLE		50	18,00	0,00	46	42,22	0,00
95259	GADANCOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	20	40,00	20,00	48	33,33	16,67
95268	GARGES-LES-GONESSE	CA Val de France	8194	27,95	10,51	8474	23,61	11,56
95270	GENAINVILLE		77	31,17	0,00	110	59,63	6,42
95271	GENICOURT	CC de la Vallée-du-Sausseron	506	73,12	3,56	533	62,48	4,32
95277	GONESSE		11615	25,64	11,83	13943	24,45	12,62
95280	GOUSSAINVILLE		7219	31,69	11,51	7792	31,06	12,35
95282	GOUZANGREZ	CC du Plateau du Vexin	12	0,00	33,33	28	0,00	14,29
95287	GRISY-LES-PLATRES	CC Val de Viosne	121	14,88	6,61	124	17,60	12,80
95288	GROSLAY	CA de la Vallée de Montmorency	1414	28,50	8,84	1514	20,03	10,64
95295	GUIRY-EN-VEXIN	CC du Plateau du Vexin	62	19,35	12,90	36	22,22	13,89
95298	HARAVILLIERS	CC Val de Viosne	106	22,64	7,55	78	16,67	6,41
95301	HAUTE-ISLE	CC du Vexin Val de seine	81	25,93	4,94	37	10,81	21,62
95303	LE HEAULME	CC Val de Viosne	25	16,00	16,00	24	33,33	0,00
95304	HEDOUVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	20	0,00	60,00	24	0,00	16,67
95306	HERBLAY	CC du Parisis	5908	27,47	10,55	6767	21,87	14,00
95308	HEROUVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	179	26,82	9,50	236	25,32	10,13
95309	HODENT		81	59,26	16,05	29	31,03	27,59
95313	L'ISLE-ADAM	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	3957	15,11	13,57	4314	14,14	16,34

Tendances et ruptures. Le Val-d'Oise en mutation : quelles conséquences pour l'avenir ?

95316	JAGNY-SOUS-BOIS	CC du Pays de France	87	51,72	5,75	45	13,33	8,89
95323	JOUY-LE-MOUTIER	CA de Cergy-Pontoise	2316	18,39	13,04	2588	17,74	14,95
95328	LABBEVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	82	46,34	0,00	45	36,36	9,09
95331	LASSY	CC du Pays de France	189	19,05	29,63	85	22,09	9,30
95341	LIVILLIERS	CC de la Vallée-du-Sausseron	39	33,33	10,26	65	28,79	10,61
95348	LONGUESSE	CC des Trois Vallées du Vexin	60	23,33	13,33	59	11,86	0,00
95351	LOUVRES	CC Roissy Porte de France	2433	25,15	14,67	2510	25,79	13,35
95352	LUZARCHES	CC du Pays de France	1019	15,41	16,68	1274	10,53	18,62
95353	MAFFLIERS	CC Carnelle Pays de France	283	16,96	2,83	308	15,53	7,12
95355	MAGNY-EN-VEXIN		2013	32,09	8,69	2417	25,65	11,29
95365	MAREIL-EN-FRANCE	CC du Pays de France	92	26,09	17,39	42	16,67	28,57
95369	MARGENCY	CA de la Vallée de Montmorency	834	8,15	26,26	791	8,33	24,87
95370	MARINES	CC Val de Viosne	1502	32,56	9,72	1675	29,37	11,46
95371	MARLY-LA-VILLE	CC Roissy Porte de France	1914	44,15	10,50	1964	38,68	11,55
95379	MAUDETOUT-EN-VEXIN		24	0,00	33,33	20	0,00	40,00
95387	MENOUVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	17	0,00	29,41	4	0,00	0,00
95388	MENUCOURT	CA de Cergy-Pontoise	778	10,80	11,57	818	9,05	9,78
95392	MERIEL	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	613	20,88	10,11	661	18,15	18,15
95394	MERY-SUR-OISE	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	1911	28,99	10,41	2149	21,63	17,86
95395	LE MESNIL-AUBRY		178	37,08	2,25	279	49,46	10,04
95409	MOISSELLES	CC de l'Ouest de la Plaine de France	1271	15,66	6,77	1445	14,32	6,36
95422	MONTGEROULT	CC Val de Viosne	45	26,67	8,89	54	7,41	12,96
95424	MONTIGNY-LES-CORMEILLES	CC du Parisis	3371	19,91	9,20	3809	16,85	8,72
95426	MONTLIGNON	CA Val et Forêt	480	25,00	6,67	480	21,88	12,92
95427	MONTMAGNY	CA de la Vallée de Montmorency	2046	26,64	11,24	2108	20,87	12,81
95428	MONTMORENCY	CA de la Vallée de Montmorency	5477	11,90	15,08	4838	13,69	14,82
95429	MONTREUIL-SUR-EPTE		101	40,59	11,88	104	20,19	12,50
95430	MONTSOULT	CC Carnelle Pays de France	1308	37,61	9,02	1457	29,03	13,59
95436	MOURS	CC du Haut Val d'Oise	102	20,59	7,84	116	36,75	3,42
95438	MOUSSY	CC du Plateau du Vexin	141	27,66	8,51	17	0,00	23,53
95445	NERVILLE-LA-FORET		102	8,82	23,53	95	23,96	8,33
95446	NESLES-LA-VALLEE	CC de la Vallée-du-Sausseron	290	27,59	6,90	275	19,34	28,47
95447	NEUILLY-EN-VEXIN	CC Val de Viosne	65	30,77	12,31	71	18,31	11,27
95450	NEUVILLE-SUR-OISE	CA de Cergy-Pontoise	393	10,18	22,65	483	9,11	22,15
95452	NOINTEL	CC du Haut Val d'Oise	87	19,54	9,20	78	8,86	22,78
95456	NOISY-SUR-OISE	CC Carnelle Pays de France	118	25,42	10,17	104	20,19	9,62
95459	NUCOURT	CC du Plateau du Vexin	634	58,99	5,21	508	43,90	10,24
95462	OMERVILLE		64	81,25	0,00	71	77,46	5,63
95476	OSNY	CA de Cergy-Pontoise	6553	16,51	21,39	8432	12,58	27,85
95480	PARMAIN	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	639	14,71	21,60	670	12,69	20,15
95483	LE PERCHAY	CC du Plateau du Vexin	32	28,13	15,63	58	54,39	7,02
95487	PERSAN	CC du Haut Val d'Oise	3954	39,73	9,00	3395	35,78	10,16
95488	PIERRELAYE	CC du Parisis	2516	37,72	5,84	2884	37,31	8,98
95489	PISCOP	CC de l'Ouest de la Plaine de France	263	30,80	6,08	323	26,63	8,36
95491	LE PLESSIS-BOUCHARD	CA Val et Forêt	1430	24,62	9,37	1496	19,72	16,71
95492	LE PLESSIS-GASSOT*	CC Roissy Porte de France	46	39,13	0,00	30	26,67	3,33
95493	LE PLESSIS-LUZARCHES	CC du Pays de France	20	0,00	0,00	8	50,00	0,00
95500	PONTOISE	CA de Cergy-Pontoise	13303	17,15	17,08	14695	13,32	21,83
95504	PRESLES	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	524	26,91	7,06	679	31,96	11,93
95509	PUISEUX-EN-FRANCE	CC Roissy Porte de France	220	20,00	7,27	374	19,52	14,97
95510	PUISEUX-PONTOISE	CA de Cergy-Pontoise	1052	23,48	17,97	564	30,50	10,99
95523	LA ROCHE-GUYON	CC du Vexin Val de seine	326	11,35	3,68	458	17,21	4,79

95527	ROISSY-EN-FRANCE	CC Roissy Porte de France	55537	19,74	16,27	89418	19,57	17,50
95529	RONQUEROLLES	CC du Haut Val d'Oise	101	20,79	15,84	119	22,69	13,45
95535	SAGY	CC des Trois Vallées du Vexin	178	35,39	4,49	156	20,51	11,54
95539	SAINT-BRICE-SOUS-F.	CC de l'Ouest de la Plaine de France	3045	23,05	9,92	2992	17,85	11,00
95541	SAINT-CLAIR-SUR-EPTE		184	15,22	8,70	234	20,09	7,26
95543	SAINT-CYR-EN-ARTHIES		40	30,00	20,00	20	40,00	0,00
95554	SAINT-GERVAIS		146	41,10	3,42	154	12,34	16,88
95555	SAINT-GRATIEN	CA de la Vallée de Montmorency	3368	18,91	12,68	3725	16,56	14,63
95563	SAINT-LEU-LA-FORET	CA Val et Forêt	3088	18,88	14,64	3162	16,22	15,24
95566	SAINT-MARTIN-DU-T.	CC Carnelle Pays de France	613	25,77	6,53	548	15,51	10,04
95572	SAINT-OUEN-L'AUMONE	CA de Cergy-Pontoise	17373	31,99	15,50	20511	28,35	19,25
95574	SAINT-PRIX	CA Val et Forêt	1149	17,41	9,75	1047	19,10	10,98
95580	SAINT-WITZ	CC Roissy Porte de France	632	20,09	14,56	1015	24,70	18,21
95582	SANNOIS		5002	20,65	12,32	5453	17,40	12,69
95584	SANTEUIL	CC Val de Viosne	38	10,53	7,89	40	0,00	40,00
95585	SARCELLES	CA Val de France	14584	23,10	12,07	14500	20,61	12,97
95592	SERAINCOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	261	31,80	10,34	222	17,04	19,73
95594	SEUGY	CC Carnelle Pays de France	84	47,62	4,76	95	40,00	4,21
95598	SOISY-SOUS-MONTMO.	CA de la Vallée de Montmorency	3809	24,34	12,16	3988	21,62	13,57
95604	SURVILLIERS	CC Roissy Porte de France	1604	39,84	9,16	2084	38,93	13,97
95607	TAVERNY		7825	19,30	14,39	8332	20,92	14,91
95610	THEMERICOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	58	6,90	20,69	72	11,27	33,80
95611	THEUVILLE	CC Val de Viosne	16	50,00	0,00	21	100,00	0,00
95612	LE THILLAY	CC Roissy Porte de France	1521	38,46	9,20	1760	39,11	12,62
95625	US	CC des Trois Vallées du Vexin	274	40,51	7,30	329	35,56	10,33
95627	VALLANGOUJARD	CC de la Vallée-du-Sausseron	259	61,78	3,09	263	40,53	4,55
95628	VALMONDOIS	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	150	30,00	18,67	186	29,57	10,75
95633	VAUDHERLAND	CC Roissy Porte de France	56	78,57	0,00	164	67,88	2,42
95637	VAUREAL	CA de Cergy-Pontoise	2107	9,87	17,47	2038	12,86	19,14
95641	VEMARS	CC Roissy Porte de France	245	17,96	2,04	300	13,67	5,67
95651	VETHEUIL	CC du Vexin Val de seine	114	11,40	10,53	125	13,60	6,40
95652	VIARMES	CC Carnelle Pays de France	895	18,88	12,63	950	17,91	14,01
95656	VIENNE-EN-ARTHIES	CC du Vexin Val de seine	56	28,57	21,43	72	27,78	16,67
95658	VIGNY	CC des Trois Vallées du Vexin	564	41,84	10,64	462	31,75	18,36
95660	VILLAINES-SOUS-BOIS	CC Carnelle Pays de France	126	31,75	0,79	131	37,69	12,31
95675	VILLERON	CC Roissy Porte de France	667	50,07	15,89	366	46,05	14,71
95676	VILLERS-EN-ARTHIES	CC du Vexin Val de seine	76	21,05	15,79	81	21,95	9,76
95678	VILLIERS-ADAM	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	71	14,08	5,63	104	29,52	12,38
95680	VILLIERS-LE-BEL	CA Val de France	4856	19,25	9,60	5311	22,28	11,60
95682	VILLIERS-LE-SEC	CC du Pays de France	33	51,52	24,24	75	18,67	16,00
95690	WY-DIT-JOLI-VILLAGE		29	17,24	27,59	56	21,43	7,14

ANNEXE 3 :**ACTIFS OCCUPES, AU LIEU DE RESIDENCE, DANS LES COMMUNES DU VAL-D'OISE, EN 1999 ET 2006 ET PART DES OUVRIERS ET CPIS (Cadres et professions intellectuelles supérieures)
PARMI CEUX-CI.****Sources : Insee, RGP 1999 et nouveau recensement de 2006 : Chiffres clés. Fichier
CC EMP 2006**

Code Insee	Commune	Nom de l'EPCI	Actifs occupés en 1999	Taux d'ouvriers en 1999	Taux de CPIS en 1999	Actifs occupés en 2006	Taux d'ouvriers en 2006	Taux de CPIS en 2006
95002	ABLEIGES	CC des Trois Vallées du Vexin	557	15,8	23,88	508	7,87	24,21
95008	AINCOURT		352	15,91	12,5	412	24,51	6,8
95011	AMBLEVILLE		172	23,26	16,28	195	26,15	11,79
95012	AMENUCOURT	CC du Vexin Val de Seine	96	33,33	12,5	108	25,93	7,41
95014	ANDILLY	CA de la Vallée de Montmorency	1016	9,84	24,41	1252	11,18	28,43
95018	ARGENTEUIL	CA Argenteuil - Bezons	44900	27,27	8,54	49401	25,16	10,31
95019	ARNOUVILLE-LES-G.	CA Val de France	5888	23,83	10,56	6079	23,18	12,01
95023	ARRONVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	324	19,75	22,22	373	13,14	21,72
95024	ARTHIES		136	14,71	14,71	152	18,42	10,53
95026	ASNIERES-SUR-OISE	CC Carnelle Pays de France	1232	17,21	20,13	1237	13,99	22,64
95028	ATTAINVILLE		908	19,38	11,01	1046	23,8	14,82
95039	AUVERS-SUR-OISE	CC de la Vallée de l'Oise et des Impress.	3473	13,88	22,23	3535	15,81	23,17
95040	AVERNES	CC des Trois Vallées du Vexin	362	14,36	20,99	425	7,53	31,53
95042	BAILLET-EN-FRANCE	CC Carnelle Pays de France	888	14,41	18,92	882	12,93	18,93
95046	BANTHELU		76	26,32	10,53	81	22,22	13,58
95051	BEAUCHAMP	CC du Parisis	4356	17,72	20,11	4239	14,41	26,92
95052	BEAUMONT-SUR-OISE	CC du Haut Val d'Oise	3886	29,83	8,57	4426	21,51	11,39
95054	LE BELLAY-EN-VEXIN	CC du Plateau du Vexin	116	17,24	10,34	140	14,29	22,86
95055	BELLEFONTAINE	CC du Pays de France	224	16,07	14,29	254	18,5	16,93
95056	BELLOY-EN-FRANCE	CC Carnelle Pays de France	788	17,77	13,71	950	17,37	10,74
95058	BERNES-SUR-OISE	CC du Haut Val d'Oise	1132	26,5	8,13	1178	30,56	8,06
95059	BERVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	160	17,5	22,5	178	11,24	34,27
95060	BESSANCOURT		3436	18,86	14,9	3875	17,5	16,39
95061	BETHEMONT-LA-FORET	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	228	8,77	24,56	221	9,05	16,29
95063	BEZONS	CA Argenteuil - Bezons	12956	30,04	6,79	13824	24,87	10,81
95074	BOISEMONT	CA de Cergy-Pontoise	364	15,38	27,47	343	9,62	24,2
95078	BOISSY-L'AILLERIE	CC Val de Viosne	856	14,02	15,42	940	15,32	21,28
95088	BONNEUIL-EN-FRANCE		364	27,47	6,59	401	28,18	9,73
95091	BOUFFEMONT	CC de l'Ouest de la Plaine de France	2868	14,5	17,02	2836	14,49	19,08
95094	BOUQUEVAL*	CC Roissy Porte de France	151	28,48	4,64	165	49,09	7,27
95101	BRAY-ET-LU		308	38,96	5,19	417	29,02	6,47
95102	BREANCON	CC Val de Viosne	172	20,93	27,91	215	13,49	19,07
95110	BRIGNANCOURT	CC Val de Viosne	103	15,53	24,27	132	15,15	6,06
95116	BRUYERES-SUR-OISE	CC du Haut Val d'Oise	1689	31,02	5,45	1620	28,4	9,14
95119	BUHY		136	29,41	20,59	157	15,29	15,29
95120	BUTRY-SUR-OISE	CC de la Vallée de l'Oise et des Impress.	992	14,11	19,76	1044	9,96	25,67
95127	CERGY	CA de Cergy-Pontoise	26252	19,53	17,07	29272	17,72	17,88
95134	CHAMPAGNE-SUR-OISE	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	1792	21,21	14,29	2324	18,76	14,97
95139	LA CHAPELLE-EN-V.		140	22,86	17,14	171	20,47	15,79
95141	CHARMONT		16	50	25	24	16,67	0

95142	CHARS	CC Val de Viosne	795	25,41	10,44	870	26,55	15,63
95144	CHATENAY-EN-FRANCE	CC du Pays de France	32	25	12,5	59	6,78	59,32
95149	CHAUMONTEL	CC du Pays de France	1660	16,87	13,73	1807	14,67	16,66
95150	CHAUSSY	CC du Vexin Val de seine	296	32,43	13,51	316	24,05	21,52
95151	CHAUVRY	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	148	11,49	18,92	144	8,33	22,22
95154	CHENNEVIERES-LES-L.	CC Roissy Porte de France	96	41,67	8,33	167	24,55	10,78
95157	CHERENCE	CC du Vexin Val de seine	80	20	15	76	15,79	21,05
95166	CLERY-EN-VEXIN	CC du Plateau du Vexin	184	21,74	15,22	248	23,79	25,4
95169	COMMENY	CC du Plateau du Vexin	228	19,3	14,04	212	7,55	22,64
95170	CONDECOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	256	18,75	18,75	265	10,57	17,74
95176	CORMEILLES-EN-P.	CC du Parisis	9852	17,66	19,81	10907	12,45	25,08
95177	CORMEILLES-EN-VEXIN	CC Val de Viosne	432	28,7	10,19	495	14,95	9,09
95181	COURCELLES-SUR-V.	CC des Trois Vallées du Vexin	135	14,81	22,22	184	23,37	19,02
95183	COURDIMANCHE	CA de Cergy-Pontoise	3036	12,38	22,92	3599	10,86	24,2
95197	DEUIL-LA-BARRE	CA de la Vallée de Montmorency	9849	16,71	18,02	11031	12,99	22,65
95199	DOMONT	CC de l'Ouest de la Plaine de France	7345	18,24	14,54	7525	14,72	17,32
95203	EAUBONNE	CA Val et Forêt	10564	14,27	20,56	11526	14,58	23,3
95205	ECOUEN*	CC Roissy Porte de France	3640	17,14	13,3	4056	17,75	16,89
95210	ENGHIEN-LES-BAINS		4916	8,14	31,9	5843	7,53	34,66
95211	ENNERY	CC de la Vallée-du-Sausseron	976	18,03	14,75	1003	12,26	19,84
95212	EPIAIS-LES-LOUVRES	CC Roissy Porte de France	32	25	0	55	21,82	7,27
95213	EPIAIS-RHUS	CC de la Vallée-du-Sausseron	324	8,64	30,86	284	19,37	19,37
95214	EPINAY-CHAMPLATR.	CC du Pays de France	32	12,5	0	36	22,22	11,11
95218	ERAGNY	CA de Cergy-Pontoise	8140	21,33	14,99	8715	18,47	19,37
95219	ERMONT	CA Val et Forêt	13118	18,44	15,84	14033	15,4	18,96
95229	EZANVILLE	CC de l'Ouest de la Plaine de France	4280	17,94	13,18	4719	18,05	16,15
95241	FONTENAY-EN-PARISIS	CC Roissy Porte de France	788	21,83	13,71	1016	16,93	12,99
95250	FOSES	CC Roissy Porte de France	4928	23,38	8,36	5095	22,79	10,21
95252	FRANCONVILLE		17117	19,12	12,13	17195	17,12	16,44
95253	FREMAINVILLE	CC des Trois Vallées du Vexin	257	13,23	24,9	253	13,83	27,67
95254	FREMECOURT	CC Val de Viosne	240	16,67	15	292	11,3	21,23
95256	FREPILLON	CC de la Vallée de l'Oise et des Impress.	1141	13,5	17,62	1235	8,83	24,13
95257	LA FRETTE-SUR-SEINE	CC du Parisis	2260	10,84	25,31	2177	11,39	28,3
95258	FROUVILLE		184	10,87	15,22	190	20	26,32
95259	GADANCOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	52	23,08	15,38	59	6,78	32,2
95268	GARGES-LES-GONESSE	CA Val de France	16730	38,49	3,66	16539	35,57	3,22
95270	GENAINVILLE		232	25,86	6,9	300	14,67	16
95271	GENICOURT	CC de la Vallée-du-Sausseron	316	22,78	12,66	341	28,74	10,26
95277	GONESSE		11933	27,29	7,58	12493	27,56	7,68
95280	GOUSSAINVILLE		12432	36,74	4,34	13698	34,44	6,12
95282	GOUZANGREZ	CC du Plateau du Vexin	76	5,26	26,32	108	11,11	14,81
95287	GRISY-LES-PLATRES	CC Val de Viosne	276	15,94	21,74	320	3,75	26,25
95288	GROSLAY	CA de la Vallée de Montmorency	3528	17,35	18,14	4071	16,53	21,35
95295	GUIRY-EN-VEXIN	CC du Plateau du Vexin	84	14,29	19,05	88	18,18	22,73
95298	HARAVILLIERS	CC Val de Viosne	244	11,48	24,59	272	11,76	26,47
95301	HAUTE-ISLE	CC du Vexin Val de seine	108	14,81	18,52	164	19,51	21,95
95303	LE HEAULME	CC Val de Viosne	76	15,79	5,26	96	29,17	25
95304	HEDOUVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	136	11,76	32,35	158	5,06	24,68
95306	HERBLAY	CC du Parisis	11116	15,73	18,03	12851	14,1	22,24
95308	HEROUVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	308	20,78	12,99	309	11,97	26,21
95309	HODENT		128	25	3,13	144	8,33	11,11
95313	L'ISLE-ADAM	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	5272	14,42	23,52	5509	12,69	25,34
95316	JAGNY-SOUS-BOIS	CC du Pays de France	132	18,18	9,09	184	10,87	10,87

95323	JOUY-LE-MOUTIER	CA de Cergy-Pontoise	9105	17,7	14,1	9376	16,36	17,13
95328	LABBEVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	256	21,88	20,31	234	11,97	30,34
95331	LASSY	CC du Pays de France	88	18,18	22,73	93	7,53	19,35
95341	LIVILLIERS	CC de la Vallée-du-Sausseron	220	21,82	20	180	20	20
95348	LONGUESSE	CC des Trois Vallées du Vexin	280	20	14,29	276	11,59	15,94
95351	LOUVRES	CC Roissy Porte de France	4264	24,77	8,72	4581	24,49	9,93
95352	LUZARCHES	CC du Pays de France	1852	18,14	17,71	2045	16,92	19,66
95353	MAFFLIERS	CC Carnelle Pays de France	740	15,14	17,3	884	11,76	16,74
95355	MAGNY-EN-VEXIN		2704	34,17	8,14	2586	26,91	11,25
95365	MAREIL-EN-FRANCE	CC du Pays de France	256	15,63	21,88	267	19,48	21,35
95369	MARGENCY	CA de la Vallée de Montmorency	1272	8,49	29,56	1361	4,92	39,24
95370	MARINES	CC Val de Viosne	1374	19,65	15,43	1591	16,97	19,42
95371	MARLY-LA-VILLE	CC Roissy Porte de France	2928	18,44	13,25	2800	18,57	14,82
95379	MAUDETOUT-EN-VEXIN		80	5	25	108	7,41	29,63
95387	MENOUVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	44	27,27	27,27	48	25	16,67
95388	MENUCOURT	CA de Cergy-Pontoise	2628	18,11	11,42	2724	13,95	15,27
95392	MERIEL	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	2122	18,99	13,62	2257	16,75	21,31
95394	MERY-SUR-OISE	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	4388	20,72	13,72	4768	18,18	17,16
95395	LE MESNIL-AUBRY		393	26,21	8,4	513	25,15	13,06
95409	MOISSELLES	CC de l'Ouest de la Plaine de France	448	20,54	16,96	558	14,34	15,05
95422	MONTGEROULT	CC Val de Viosne	216	12,96	25,93	227	12,33	22,91
95424	MONTIGNY-LES-CORM.	CC du Parisis	8330	23,17	10,55	9486	23,81	11,34
95426	MONTLIGNON	CA Val et Forêt	1112	14,03	26,98	1139	10,1	36,96
95427	MONTMAGNY	CA de la Vallée de Montmorency	6128	23,5	12,34	6987	20,6	14,77
95428	MONTMORENCY	CA de la Vallée de Montmorency	9496	12,09	26,45	10330	10,52	30
95429	MONTREUIL-SUR-EPTE		156	25,64	7,69	212	7,55	20,75
95430	MONTSOULT	CC Carnelle Pays de France	1748	12,81	16,02	1785	13,56	16,86
95436	MOURS	CC du Haut Val d'Oise	812	14,29	15,76	789	11,79	17,36
95438	MOUSSY	CC du Plateau du Vexin	44	27,27	18,18	56	14,29	7,14
95445	NERVILLE-LA-FORET		340	15,29	28,24	376	20,48	31,12
95446	NESLES-LA-VALLEE	CC de la Vallée-du-Sausseron	848	10,85	25,47	920	6,52	31,3
95447	NEUILLY-EN-VEXIN	CC Val de Viosne	116	20,69	6,9	100	24	16
95450	NEUVILLE-SUR-OISE	CA de Cergy-Pontoise	684	8,77	26,32	896	8,04	33,93
95452	NOINTEL	CC du Haut Val d'Oise	393	15,27	16,28	420	20,24	21,19
95456	NOISY-SUR-OISE	CC Carnelle Pays de France	344	15,12	12,79	409	18,34	13,69
95459	NUCOURT	CC du Plateau du Vexin	368	20,65	11,96	392	14,29	20,41
95462	OMERVILLE		176	25	11,36	121	16,53	19,83
95476	OSNY	CA de Cergy-Pontoise	7000	19,03	16,34	7592	18,56	20,13
95480	PARMAIN	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	2540	14,49	22,2	2708	11,52	26,44
95483	LE PERCHAY	CC du Plateau du Vexin	260	24,62	15,38	246	19,51	21,14
95487	PERSAN	CC du Haut Val d'Oise	4705	40,45	3,76	4892	36,57	4,25
95488	PIERRELAYE	CC du Parisis	3404	31,02	7,29	3628	25,8	10,67
95489	PISCOP	CC de l'Ouest de la Plaine de France	324	16,05	16,05	333	14,11	18,02
95491	LE PLESSIS-BOUCHARD	CA Val et Forêt	3564	12,12	19,75	3780	9,63	25,08
95492	LE PLESSIS-GASSOT*	CC Roissy Porte de France	42	11,9	2,38	40	20	0
95493	LE PLESSIS-LUZARCHES	CC du Pays de France	72	22,22	11,11	72	5,56	38,89
95500	PONTOISE	CA de Cergy-Pontoise	13862	21,58	15,5	14765	19,38	18,9
95504	PRESLES	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	1756	17,31	15,03	1805	15,24	22,94
95509	PUISEUX-EN-FRANCE	CC Roissy Porte de France	1508	23,34	9,81	1842	18,73	14,66
95510	PUISEUX-PONTOISE	CA de Cergy-Pontoise	212	33,96	16,98	216	27,78	24,07
95523	LA ROCHE-GUYON	CC du Vexin Val de seine	192	18,75	14,58	228	24,56	12,28
95527	ROISSY-EN-FRANCE	CC Roissy Porte de France	1308	22,94	6,12	1600	19,75	11,75
95529	RONQUEROLLES	CC du Haut Val d'Oise	380	14,74	14,74	420	11,43	20,95

95535	SAGY	CC des Trois Vallées du Vexin	587	17,21	14,31	572	11,89	23,08
95539	SAINT-BRICE-SOUS-F.	CC de l'Ouest de la Plaine de France	6436	17,15	17,65	7274	15,09	16,37
95541	SAINT-CLAIR-SUR-EPTE		324	41,98	6,17	372	29,03	10,75
95543	SAINT-CYR-EN-ARTHIES		116	20,69	27,59	112	14,29	17,86
95554	SAINT-GERVAIS		428	20,56	14,02	425	13,41	19,29
95555	SAINT-GRATIEN	CA de la Vallée de Montmorency	9232	19,41	16,72	10602	14,7	21,51
95563	SAINT-LEU-LA-FORET	CA Val et Forêt	7413	13,87	22,15	7329	11,22	25,86
95566	SAINT-MARTIN-DU-T.	CC Carnelle Pays de France	1200	19,33	14,67	1239	21,47	15,74
95572	SAINT-OUEN-L'AUMONE	CA de Cergy-Pontoise	9704	30,79	9,65	11938	22,83	12,15
95574	SAINT-PRIX	CA Val et Forêt	3208	12,97	25,06	3538	12,44	29,88
95580	SAINT-WITZ	CC Roissy Porte de France	940	8,09	38,72	1289	4,19	45,46
95582	SANNOIS		12684	20,06	15,33	13369	15,54	18,12
95584	SANTEUIL	CC Val de Viosne	309	13,92	19,74	308	10,39	24,68
95585	SARCELLES	CA Val de France	23801	29,15	6,26	25334	27,23	6,26
95592	SERAINCOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	647	20,4	15,15	677	14,33	20,97
95594	SEUGY	CC Carnelle Pays de France	576	12,5	13,19	570	13,86	19,47
95598	SOISY-SOUS-MONTMO.	CA de la Vallée de Montmorency	7932	18,31	18,56	8624	14,36	22,83
95604	SURVILLIERS	CC Roissy Porte de France	1876	24,31	10,23	1941	22,41	9,27
95607	TAVERNY		12928	17,05	16,83	13357	15,51	17,77
95610	THEMERICOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	116	6,9	13,79	138	5,8	28,26
95611	THEUVILLE	CC Val de Viosne	40	30	10	21	42,86	19,05
95612	LE THILLAY	CC Roissy Porte de France	1868	28,48	5,57	2058	29,25	8,84
95625	US	CC des Trois Vallées du Vexin	596	22,15	12,75	648	16,2	23,46
95627	VALLANGOUJARD	CC de la Vallée-du-Sausseron	364	16,48	18,68	344	11,63	26,74
95628	VALMONDOIS	CC de la Vallée de l'Oise et des Impress.	565	14,16	21,95	625	15,84	29,12
95633	VAUDHERLAND	CC Roissy Porte de France	52	46,15	7,69	57	57,89	0
95637	VAUREAL	CA de Cergy-Pontoise	7539	17,72	17,16	8368	16,62	18,39
95641	VEMARS	CC Roissy Porte de France	1052	25,86	11,41	1246	21,83	11,56
95651	VETHEUIL	CC du Vexin Val de seine	360	15,56	17,78	358	13,69	17,32
95652	VIARMES	CC Carnelle Pays de France	2284	16,11	15,76	2240	15,36	23,04
95656	VIENNE-EN-ARTHIES	CC du Vexin Val de seine	168	19,05	19,05	208	22,6	16,83
95658	VIGNY	CC des Trois Vallées du Vexin	500	9,6	20	492	13,01	17,07
95660	VILLAINES-SOUS-BOIS	CC Carnelle Pays de France	320	12,5	15	373	19,84	15,55
95675	VILLERON	CC Roissy Porte de France	388	24,74	10,31	376	17,82	10,64
95676	VILLERS-EN-ARTHIES	CC du Vexin Val de seine	208	25	17,31	244	13,11	21,31
95678	VILLIERS-ADAM	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	360	12,22	18,89	388	10,31	16,49
95680	VILLIERS-LE-BEL	CA Val de France	11777	31,52	4,92	12281	30,65	5,61
95682	VILLIERS-LE-SEC	CC du Pays de France	92	26,09	8,7	84	28,57	9,52
95690	WY-DIT-JOLI-VILLAGE		128	9,38	28,13	172	11,63	11,63

ANNEXE 4 :**TAUX DE CHÔMAGE DES POPULATIONS ACTIVES (TOTALE, MASCULINE, FEMINE) DANS LES COMMUNES DU VAL-D'OISE, EN 1999 ET 2006.****Sources : Insee, RGP 1999 et nouveau recensement de 2006 : Chiffres clés. Fichier****CC EMP 2006**

Code Insee	Commune	Nom de l'EPCI	Taux global de chômage en 1999	Taux de chômage des hommes en 1999	Taux de chômage des femmes en 1999	Taux global de chômage en 2006	Taux de chômage des hommes en 2006	Taux de chômage des femmes en 2006
95002	ABLEIGES	CC des Trois Vallées du Vexin	8,37	5,59	11,67	7,38	6,39	8,43
95008	AINCOURT		4,53	3,65	5,59	7,69	8,43	6,77
95011	AMBLEVILLE		3,11	3,33	2,82	8,43	7,07	10,13
95012	AMENUCOURT	CC du Vexin Val de Seine	12,20	13,33	10,81	13,13	17,86	6,98
95014	ANDILLY	CA de la Vallée de Montmorency	10,14	9,60	10,78	9,02	9,41	8,61
95018	ARGENTEUIL	CA Argenteuil - Bezons	16,03	16,18	15,85	15,10	14,74	15,49
95019	ARNOUVILLE-LES-G.	CA Val de France	11,18	10,24	12,24	13,10	12,40	13,83
95023	ARRONVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	9,34	7,03	12,24	8,68	8,59	8,81
95024	ARTHIES		5,65	2,90	9,09	8,82	5,63	12,31
95026	ASNIERES-SUR-OISE	CC Carnelle Pays de France	8,37	7,74	9,12	7,88	8,58	7,00
95028	ATTAINVILLE		7,65	7,40	7,93	5,94	6,16	5,68
95039	AUVERS-SUR-OISE	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	7,91	6,66	9,28	7,33	6,82	7,89
95040	AVERNES	CC des Trois Vallées du Vexin	7,16	4,37	10,53	6,82	5,26	8,63
95042	BAILLET-EN-FRANCE	CC Carnelle Pays de France	5,68	4,60	6,91	6,48	7,76	5,11
95046	BANTHELU		8,97	2,33	17,14	5,13	7,32	2,70
95051	BEAUCHAMP	CC du Parisis	9,74	9,82	9,64	5,69	5,04	6,37
95052	BEAUMONT-SUR-OISE	CC du Haut Val d'Oise	14,39	13,87	15,01	9,83	10,21	9,44
95054	LE BELLAY-EN-VEXIN	CC du Plateau du Vexin	5,30	2,74	8,47	5,15	4,23	6,15
95055	BELLEFONTAINE	CC du Pays de France	8,64	9,24	7,92	7,49	7,03	8,08
95056	BELLOY-EN-FRANCE	CC Carnelle Pays de France	8,85	7,67	10,13	5,15	5,49	4,78
95058	BERNES-SUR-OISE	CC du Haut Val d'Oise	12,55	9,85	15,95	10,47	11,98	8,75
95059	BERVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	8,95	8,08	9,89	8,47	10,47	6,59
95060	BESSANCOURT		8,39	7,66	9,28	7,43	6,93	8,05
95061	BETHEMONT-LA-FORET	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	7,83	5,65	10,38	7,14	8,40	5,88
95063	BEZONS	CA Argenteuil - Bezons	14,20	13,82	14,64	13,37	13,00	13,76
95074	BOISEMONT	CA de Cergy-Pontoise	5,48	5,82	5,06	7,54	7,41	7,69
95078	BOISSY-L'AILLERIE	CC Val de Viosne	6,69	6,09	7,40	6,81	6,83	6,79
95088	BONNEUIL-EN-FRANCE		13,42	14,42	12,22	14,54	15,93	12,71
95091	BOUFFEMONT	CC de l'Ouest de la Plaine de France	7,60	8,27	6,88	8,35	9,27	7,35
95094	BOUQUEVAL*	CC Roissy Porte de France	7,33	6,67	8,33	8,13	6,45	10,45
95101	BRAY-ET-LU		9,49	8,33	11,03	5,62	4,56	6,86
95102	BREANCON	CC Val de Viosne	9,20	11,96	5,63	7,25	4,04	10,64
95110	BRIGNANCOURT	CC Val de Viosne	8,82	8,77	8,89	3,64	5,36	1,85
95116	BRUYERES-SUR-OISE	CC du Haut Val d'Oise	10,94	10,76	11,17	12,75	13,06	12,40
95119	BUHY		7,19	6,85	7,58	14,65	14,44	14,93
95120	BUTRY-SUR-OISE	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	10,02	8,92	11,25	5,60	4,69	6,64
95127	CERGY	CA de Cergy-Pontoise	12,01	10,86	13,26	12,28	11,64	12,95
95134	CHAMPAGNE-SUR-OISE	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	9,23	8,30	10,39	8,85	8,30	9,44
95139	LA CHAPELLE-EN-V.		4,46	2,30	7,14	7,82	3,88	13,16

95141	CHARMONT		0,00	0,00	0,00	4,55	9,09	0,00
95142	CHARS	CC Val de Viosne	7,91	6,87	9,16	8,41	7,09	9,87
95144	CHATENAY-EN-FRANCE	CC du Pays de France	3,23	6,25	0,00	0,00	0,00	0,00
95149	CHAUMONTEL	CC du Pays de France	7,97	7,25	8,80	8,48	8,76	8,18
95150	CHAUSSY	CC du Vexin Val de seine	7,53	6,75	8,53	7,95	7,14	8,97
95151	CHAUVRY	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	10,07	10,59	9,38	4,79	6,85	2,74
95154	CHENNEVIERES-LES-L.	CC Roissy Porte de France	14,71	13,79	15,91	6,18	5,26	7,23
95157	CHERENCE	CC du Vexin Val de seine	5,63	5,13	6,25	5,57	0,00	11,11
95166	CLERY-EN-VEXIN	CC du Plateau du Vexin	6,77	4,50	9,88	5,96	5,17	6,86
95169	COMMENY	CC du Plateau du Vexin	4,72	4,31	5,21	4,39	2,75	6,25
95170	CONDECOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	7,56	6,02	9,52	7,22	6,38	8,09
95176	CORMELLES-EN-P.	CC du Parisis	9,06	9,41	8,66	8,05	8,07	8,02
95177	CORMELLES-EN-VEXIN	CC Val de Viosne	8,53	9,61	7,25	6,09	6,94	5,20
95181	COURCELLES-SUR-V.	CC des Trois Vallées du Vexin	13,14	9,86	16,67	6,51	4,82	8,14
95183	COURDIMANCHE	CA de Cergy-Pontoise	6,72	5,96	7,60	6,57	5,22	7,97
95197	DEUIL-LA-BARRE	CA de la Vallée de Montmorency	9,43	9,03	9,85	9,27	9,38	9,17
95199	DOMONT	CC de l'Ouest de la Plaine de France	8,77	8,60	8,94	7,96	7,28	8,65
95203	EAUBONNE	CA Val et Forêt	8,90	8,91	8,90	8,89	8,81	8,96
95205	ECOUEN*	CC Roissy Porte de France	9,02	8,76	9,30	7,54	7,59	7,50
95210	ENGHIEN-LES-BAINS		9,45	8,14	10,80	10,40	9,92	10,89
95211	ENNERY	CC de la Vallée-du-Sausseron	5,68	6,05	5,29	3,84	4,23	3,43
95212	EPIAIS-LES-LOUVRES	CC Roissy Porte de France	11,76	15,00	7,14	12,24	7,41	18,18
95213	EPIAIS-RHUS	CC de la Vallée-du-Sausseron	4,64	5,62	3,59	7,31	6,67	8,02
95214	EPINAY-CHAMPLATR.	CC du Pays de France	9,30	0,00	17,39	5,88	5,88	5,88
95218	ERAGNY	CA de Cergy-Pontoise	9,56	9,23	9,92	9,26	8,85	9,68
95219	ERMONT	CA Val et Forêt	10,50	10,19	10,82	10,20	10,61	9,80
95229	EZANVILLE	CC de l'Ouest de la Plaine de France	9,27	8,78	9,77	10,03	9,52	10,54
95241	FONTENAY-EN-PARISIS	CC Roissy Porte de France	9,16	9,31	8,99	6,39	5,86	6,99
95250	FOSSES	CC Roissy Porte de France	10,18	9,72	10,68	8,20	8,15	8,24
95252	FRANCONVILLE		9,90	9,46	10,37	10,21	9,02	11,42
95253	FREMAINVILLE	CC des Trois Vallées du Vexin	3,13	2,19	4,20	6,04	8,39	3,28
95254	FREMECOURT	CC Val de Viosne	5,24	2,29	8,55	6,58	5,42	7,97
95256	FREPILLON	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	6,03	5,27	6,95	7,09	5,78	8,57
95257	LA FRETTE-SUR-SEINE	CC du Parisis	8,76	7,97	9,68	7,33	6,36	8,33
95258	FROUVILLE		9,25	5,32	13,92	10,14	6,86	13,33
95259	GADANCOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	7,14	0,00	12,50	7,27	12,50	0,00
95268	GARGES-LES-GONESSE	CA Val de France	24,52	23,51	25,78	22,03	20,06	24,30
95270	GENAINVILLE		8,91	5,19	13,39	8,90	7,74	10,22
95271	GENICOURT	CC de la Vallée-du-Sausseron	5,46	4,70	6,25	6,77	6,71	6,83
95277	GONESSE		14,74	14,21	15,33	16,10	15,20	17,06
95280	GOUSSAINVILLE		18,34	18,57	18,05	16,58	14,90	18,51
95282	GOUZANGREZ	CC du Plateau du Vexin	3,53	2,13	5,26	3,26	6,25	0,00
95287	GRISY-LES-PLATRES	CC Val de Viosne	4,76	4,55	5,04	3,75	3,39	4,20
95288	GROSLAY	CA de la Vallée de Montmorency	8,66	8,67	8,65	9,88	10,12	9,62
95295	GUIRY-EN-VEXIN	CC du Plateau du Vexin	2,27	0,00	5,13	5,21	6,25	4,17
95298	HARAVILLIERS	CC Val de Viosne	13,01	12,86	13,21	11,03	7,28	15,38
95301	HAUTE-ISLE	CC du Vexin Val de seine	9,57	8,33	10,91	10,74	10,71	10,77
95303	LE HEAULME	CC Val de Viosne	1,22	2,13	0,00	6,32	4,00	8,89
95304	HEDOUVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	5,59	3,57	8,47	12,33	11,25	13,64
95306	HERBLAY	CC du Parisis	9,20	9,13	9,29	9,19	9,42	8,93
95308	HEROUVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	5,79	5,95	5,59	7,72	6,92	8,63
95309	HODENT		6,61	5,88	7,55	8,20	4,55	12,50
95313	L'ISLE-ADAM	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	9,77	8,71	10,95	8,66	8,71	8,62

Tendances et ruptures. Le Val-d'Oise en mutation : quelles conséquences pour l'avenir ?

95316	JAGNY-SOUS-BOIS	CC du Pays de France	11,38	9,86	13,46	5,59	8,11	2,90
95323	JOUY-LE-MOUTIER	CA de Cergy-Pontoise	9,25	7,71	10,92	10,79	10,99	10,57
95328	LABBEVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	5,65	3,47	8,65	8,91	8,33	9,65
95331	LASSY	CC du Pays de France	5,81	2,22	9,76	6,38	6,12	6,67
95341	LIVILLIERS	CC de la Vallée-du-Sausseron	4,69	4,50	4,94	5,76	4,85	6,82
95348	LONGUESSE	CC des Trois Vallées du Vexin	5,38	5,00	5,83	2,63	2,88	2,36
95351	LOUVRES	CC Roissy Porte de France	9,00	8,07	10,06	8,56	8,13	9,03
95352	LUZARCHES	CC du Pays de France	6,93	6,51	7,39	7,19	6,48	7,94
95353	MAFFLIERS	CC Carnelle Pays de France	7,20	6,06	8,53	4,90	3,40	6,62
95355	MAGNY-EN-VEXIN		10,51	8,68	12,72	11,23	9,95	12,64
95365	MAREIL-EN-FRANCE	CC du Pays de France	6,44	7,09	5,84	7,51	7,43	7,59
95369	MARGENCY	CA de la Vallée de Montmorency	6,35	5,25	7,48	5,47	5,74	5,20
95370	MARINES	CC Val de Viosne	7,68	6,94	8,52	6,60	6,89	6,29
95371	MARLY-LA-VILLE	CC Roissy Porte de France	8,65	7,27	10,21	6,03	5,38	6,69
95379	MAUDETOUT-EN-VEXIN		7,69	6,00	9,76	4,59	7,14	1,89
95387	MENOUVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	12,00	10,34	14,29	7,14	8,00	5,88
95388	MENUCOURT	CA de Cergy-Pontoise	6,80	6,93	6,65	6,17	5,82	6,54
95392	MERIEL	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	8,75	7,87	9,79	7,07	7,10	7,04
95394	MERY-SUR-OISE	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	8,17	7,52	8,95	7,35	6,75	8,02
95395	LE MESNIL-AUBRY		6,39	4,83	8,15	6,63	5,13	8,45
95409	MOISSELLES	CC de l'Ouest de la Plaine de France	9,85	8,73	11,16	4,16	3,84	4,50
95422	MONTGEROULT	CC Val de Viosne	8,42	8,77	7,95	4,98	3,33	6,93
95424	MONTIGNY-LES-CORM.	CC du Parisis	13,98	14,15	13,79	12,47	10,85	14,20
95426	MONTLIGNON	CA Val et Forêt	7,58	7,15	8,10	5,89	6,11	5,66
95427	MONTMAGNY	CA de la Vallée de Montmorency	13,42	14,04	12,72	12,73	13,02	12,42
95428	MONTMORENCY	CA de la Vallée de Montmorency	9,14	9,13	9,16	8,75	8,03	9,50
95429	MONTREUIL-SUR-EPTE		5,03	1,09	10,45	3,88	2,65	5,38
95430	MONTSOULT	CC Carnelle Pays de France	8,09	8,90	7,22	7,40	8,38	6,41
95436	MOURS	CC du Haut Val d'Oise	8,08	8,33	7,81	6,25	5,38	7,18
95438	MOUSSY	CC du Plateau du Vexin	9,62	11,11	8,00	4,48	0,00	8,82
95445	NERVILLE-LA-FORET		13,91	12,89	15,28	10,96	9,86	12,34
95446	NESLES-LA-VALLEE	CC de la Vallée-du-Sausseron	8,06	7,82	8,38	4,31	2,89	5,95
95447	NEUILLY-EN-VEXIN	CC Val de Viosne	4,35	6,67	1,82	5,04	6,78	3,33
95450	NEUVILLE-SUR-OISE	CA de Cergy-Pontoise	6,10	5,00	7,48	6,72	7,67	5,63
95452	NOINTEL	CC du Haut Val d'Oise	6,15	5,77	6,63	6,70	5,88	7,61
95456	NOISY-SUR-OISE	CC Carnelle Pays de France	11,73	9,09	14,94	6,99	7,77	6,11
95459	NUCOURT	CC du Plateau du Vexin	10,03	9,55	10,65	7,37	8,07	6,52
95462	OMERVILLE		14,01	11,36	17,39	6,67	5,41	8,20
95476	OSNY	CA de Cergy-Pontoise	9,94	10,07	9,78	8,97	8,45	9,57
95480	PARMAIN	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	8,25	8,24	8,26	8,34	8,81	7,82
95483	LE PERCHAY	CC du Plateau du Vexin	7,03	6,11	8,00	6,12	6,08	6,15
95487	PERSAN	CC du Haut Val d'Oise	17,35	16,96	17,86	16,32	15,09	17,79
95488	PIERRELAYE	CC du Parisis	10,27	8,25	12,69	11,52	10,14	13,07
95489	PISCOP	CC de l'Ouest de la Plaine de France	6,23	4,97	7,86	10,41	7,92	13,29
95491	LE PLESSIS-BOUCHARD	CA Val et Forêt	7,00	6,59	7,46	6,22	5,97	6,46
95492	LE PLESSIS-GASSOT*	CC Roissy Porte de France	0,00	0,00	0,00	8,89	4,00	15,00
95493	LE PLESSIS-LUZARCHES	CC du Pays de France	11,94	10,26	14,29	7,25	5,26	9,68
95500	PONTOISE	CA de Cergy-Pontoise	11,97	12,25	11,66	11,16	10,96	11,36
95504	PRESLES	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	7,89	7,12	8,75	6,73	6,67	6,80
95509	PUISEUX-EN-FRANCE	CC Roissy Porte de France	7,75	7,81	7,69	8,07	8,06	8,08
95510	PUISEUX-PONTOISE	CA de Cergy-Pontoise	5,45	5,17	5,81	6,15	6,01	6,31
95523	LA ROCHE-GUYON	CC du Vexin Val de seine	11,82	6,93	16,67	7,62	8,33	6,80
95527	ROISSY-EN-FRANCE	CC Roissy Porte de France	8,00	7,49	8,56	7,28	5,96	8,79

95529	RONQUEROLLES	CC du Haut Val d'Oise	7,91	6,57	9,62	6,22	7,69	4,57
95535	SAGY	CC des Trois Vallées du Vexin	7,49	6,80	8,30	4,74	3,16	6,46
95539	SAINT-BRICE-SOUS-F.	CC de l'Ouest de la Plaine de France	8,86	8,72	9,01	9,80	8,86	10,79
95541	SAINT-CLAIR-SUR-EPTE		17,42	17,99	16,67	14,92	9,71	21,02
95543	SAINT-CYR-EN-ARTHIES		7,63	6,06	9,62	4,95	3,77	6,25
95554	SAINT-GERVAIS		6,52	4,24	9,55	10,32	7,69	13,37
95555	SAINT-GRATIEN	CA de la Vallée de Montmorency	11,91	12,11	11,69	9,78	8,71	10,92
95563	SAINT-LEU-LA-FORET	CA Val et Forêt	8,18	7,63	8,78	7,01	7,03	6,98
95566	SAINT-MARTIN-DU-T.	CC Carnelle Pays de France	6,34	6,79	5,81	7,29	7,13	7,47
95572	SAINT-OUEN-L'AUMONE	CA de Cergy-Pontoise	14,07	14,30	13,79	10,54	9,48	11,71
95574	SAINT-PRIX	CA Val et Forêt	8,02	7,50	8,62	8,11	7,91	8,33
95580	SAINT-WITZ	CC Roissy Porte de France	6,92	5,88	8,29	8,76	7,82	9,90
95582	SANNOIS		11,00	11,57	10,36	9,65	9,46	9,83
95584	SANTEUIL	CC Val de Viosne	5,50	6,06	4,86	5,71	7,19	4,22
95585	SARCELLES	CA Val de France	20,93	20,27	21,67	21,49	19,92	23,18
95592	SERAINCOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	7,26	6,44	8,30	7,30	5,93	9,00
95594	SEUGY	CC Carnelle Pays de France	8,29	7,69	8,99	8,10	6,29	10,15
95598	SOISY-SOUS-MONTMO.	CA de la Vallée de Montmorency	10,57	10,29	10,86	9,15	9,17	9,13
95604	SURVILLIERS	CC Roissy Porte de France	8,53	8,13	8,96	7,31	7,89	6,71
95607	TAVERNY		9,19	8,37	10,08	8,98	8,65	9,31
95610	THEMERICOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	4,63	6,45	2,17	5,19	5,41	4,92
95611	THEUVILLE	CC Val de Viosne	12,12	16,67	6,67	0,00	0,00	0,00
95612	LE THILLAY	CC Roissy Porte de France	11,26	11,00	11,56	10,20	8,62	11,94
95625	US	CC des Trois Vallées du Vexin	7,93	6,29	9,86	6,93	7,29	6,51
95627	VALLANGOUJARD	CC de la Vallée-du-Sausseron	8,53	6,11	11,25	5,81	6,52	5,00
95628	VALMONDOIS	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	5,93	5,74	6,16	8,05	7,18	9,12
95633	VAUDHERLAND	CC Roissy Porte de France	16,33	15,63	17,65	5,79	6,29	5,00
95637	VAUREAL	CA de Cergy-Pontoise	9,80	8,16	11,67	9,62	8,93	10,33
95641	VEMARS	CC Roissy Porte de France	10,82	9,01	12,93	7,22	7,74	6,62
95651	VETHEUIL	CC du Vexin Val de seine	7,85	6,86	8,99	5,91	5,73	6,11
95652	VIARMES	CC Carnelle Pays de France	7,52	7,56	7,49	7,91	8,55	7,18
95656	VIENNE-EN-ARTHIES	CC du Vexin Val de seine	8,05	7,37	8,86	9,68	6,93	12,94
95658	VIGNY	CC des Trois Vallées du Vexin	7,26	6,15	8,56	8,17	7,96	8,44
95660	VILLAINES-SOUS-BOIS	CC Carnelle Pays de France	7,86	7,95	7,75	4,95	3,76	6,18
95675	VILLERON	CC Roissy Porte de France	6,02	5,83	6,25	6,19	4,78	7,82
95676	VILLERS-EN-ARTHIES	CC du Vexin Val de seine	6,73	7,02	6,38	5,60	7,63	3,36
95678	VILLIERS-ADAM	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	7,45	7,41	7,50	7,71	6,81	8,72
95680	VILLIERS-LE-BEL	CA Val de France	19,02	18,77	19,30	19,18	17,35	21,23
95682	VILLIERS-LE-SEC	CC du Pays de France	10,11	13,46	5,41	8,97	7,69	10,26
95690	WY-DIT-JOLI-VILLAGE		6,85	6,49	7,25	5,71	6,12	5,19

ANNEXE 5 :**TAUX DE CHÔMAGE DES POPULATIONS ACTIVES (MASCULINE ET FEMINE)
DANS LES COMMUNES DU VAL-D'OISE, SELON L'ÂGE (MOINS DE 25 ANS, DE
25 A 54 ANS, DE 55 ANS ET PLUS) EN 2006.****Sources : Insee, RGP 1999 et nouveau recensement de 2006 : Chiffres clés. Fichier
CC EMP 2006**

Code Insee	Commune	Nom de l'EPCI	Taux de chômage, des hommes de moins de 25 ans, en 2006	Taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans en 2006	Taux de chômage des hommes de 55 ans et plus en 2006	Taux de chômage des femmes de moins de 25 ans en 2006	Taux de chômage des femmes de 25 à 54 ans en 2006	Taux de chômage des femmes de 55 ans et plus en 2006
95002	ABLEIGES	CC des Trois Vallées du Vexin	13,16	4,57	10,34	19,23	7,54	4,55
95008	AINCOURT		12,9	7,82	6,9	10,53	6,33	5,88
95011	AMBLEVILLE		14,29	6,58	7,14	28,57	9,52	0
95012	AMENUCOURT	CC du Vexin Val de Seine	40	12,5	66,67	0	8,57	0
95014	ANDILLY	CA de la Vallée de Montmorency	15,25	8,47	10,42	10,17	8,35	8,89
95018	ARGENTEUIL	CA Argenteuil - Bezons	25,46	13,25	11,53	20,51	15,08	11,18
95019	ARNOUVILLE-LES-G.	CA Val de France	25,3	10,27	11,35	20,38	13,32	10,51
95023	ARRONVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	15	8,13	4,76	5,56	9,3	7,14
95024	ARTHIES		25	3,28	16,67	16,67	12,73	0
95026	ASNIERES-SUR-OISE	CC Carnelle Pays de France	15,63	6,86	14,29	19,35	6,11	7,69
95028	ATTAINVILLE		15,94	4,93	3,64	14,29	5,05	6,25
95039	AUVERS-SUR-OISE	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	13,37	5,76	8,42	10,83	7,73	6,43
95040	AVERNES	CC des Trois Vallées du Vexin	16,67	2,87	7,69	5,26	9,27	6,9
95042	BAILLET-EN-FRANCE	CC Carnelle Pays de France	12,24	6,57	10,87	8,57	4,02	11,43
95046	BANTHELU		0	7,69	16,67	0	3,57	0
95051	BEAUCHAMP	CC du Parisis	10,13	3,89	7,28	8,25	6,26	5,39
95052	BEAUMONT-SUR-OISE	CC du Haut Val d'Oise	19,64	8,8	7,04	12,96	8,93	7,33
95054	LE BELLAY-EN-VEIXIN	CC du Plateau du Vexin	0	3,45	16,67	16,67	0	42,86
95055	BELLEFONTAINE	CC du Pays de France	23,53	5,38	0	8,33	8,22	8,33
95056	BELLOY-EN-FRANCE	CC Carnelle Pays de France	8,33	5,65	2,22	2,86	4,83	6,98
95058	BERNES-SUR-OISE	CC du Haut Val d'Oise	27,93	8,13	12,5	22,39	7	6,76
95059	BERVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	22,22	7,04	28,57	20	5,41	0
95060	BESSANCOURT		12,76	5,09	10,05	10	7,9	6,29
95061	BETHEMONT-LA-FORET	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	18,18	9,09	0	0	5,75	8
95063	BEZONS	CA Argenteuil - Bezons	23,47	11,49	11,97	19,2	13,63	6,97
95074	BOISEMONT	CA de Cergy-Pontoise	19,23	4,38	9,38	11,76	5,84	14,29
95078	BOISSY-L'AILLERIE	CC Val de Viosne	12,5	5,25	11,48	19,51	5,85	2,38
95088	BONNEUIL-EN-FRANCE		21,62	15,66	5,56	18,75	10,83	17,65
95091	BOUFFEMONT	CC de l'Ouest de la Plaine de France	27,27	7,4	5,32	10,66	6,74	9,3
95094	BOUQUEVAL*	CC Roissy Porte de France	6,67	4,62	15,38	25	6,38	16,67
95101	BRAY-ET-LU		14,71	2,91	4,35	13,04	6,21	0
95102	BREANCON	CC Val de Viosne	25	2,53	0	0	10,13	15,38
95110	BRIGNANCOURT	CC Val de Viosne	20	2,38	11,11	0	2,33	0
95116	BRUYERES-SUR-OISE	CC du Haut Val d'Oise	30,26	7,89	25	29,31	9,68	8,06

95119	BUHY		9,09	12,5	37,5	20	14,04	16,67
95120	BUTRY-SUR-OISE	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	13,11	3,59	4	17,24	5,91	6,38
95127	CERGY	CA de Cergy-Pontoise	17,38	10,12	14,51	14,97	12,61	12,26
95134	CHAMPAGNE-SUR-OISE	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	21,02	6,04	8,77	13,24	8,51	12,37
95139	LA CHAPELLE-EN-V.		14,29	2,63	0	20	9,84	66,67
95141	CHARMONT		100	0	0	0	0	0
95142	CHARS	CC Val de Viosne	12,96	6,58	3,13	12	9,4	10,26
95144	CHATENAY-EN-FRANCE	CC du Pays de France	0	0	0	0	0	0
95149	CHAUMONTEL	CC du Pays de France	23,08	5,45	17,02	15,58	6,39	16,67
95150	CHAUSSY	CC du Vexin Val de seine	17,65	4,23	17,39	20	7,94	11,11
95151	CHAUVRY	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	0	8,62	0	0	3,7	0
95154	CHENNEVIERES-LES-L.	CC Roissy Porte de France	6,25	2,99	33,33	20	3,51	20
95157	CHERENCE	CC du Vexin Val de seine	0	0	0	33,33	4	25
95166	CLERY-EN-VEXIN	CC du Plateau du Vexin	7,69	3,3	18,18	0	5,62	33,33
95169	COMMENY	CC du Plateau du Vexin	14,29	1,22	0	36,36	2,63	0
95170	CONDECOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	12,5	6,48	0	25	6,42	7,14
95176	CORMEILLES-EN-P.	CC du Parisis	20,24	6,42	10,19	13,6	6,97	10,59
95177	CORMEILLES-EN-VEXIN	CC Val de Viosne	22,73	4,52	10,34	17,39	3,76	3,7
95181	COURCELLES-SUR-V.	CC des Trois Vallées du Vexin	25	3,03	0	28,57	5,41	25
95183	COURDIMANCHE	CA de Cergy-Pontoise	10,81	4,39	4,68	13,64	7,18	8,46
95197	DEUIL-LA-BARRE	CA de la Vallée de Montmorency	22,38	7,95	6,14	14,63	8,62	7,58
95199	DOMONT	CC de l'Ouest de la Plaine de France	12,1	6	10,96	15,44	8,07	5,73
95203	EAUBONNE	CA Val et Forêt	18,2	7	13,39	12,94	8,7	7,33
95205	ECOUEN*	CC Roissy Porte de France	17,32	6,2	6,55	12,71	6,76	7,23
95210	ENGHIEN-LES-BAINS		13,25	9,17	12,92	11,59	10,53	12,63
95211	ENNERY	CC de la Vallée-du-Sausseron	9,84	2,8	7,81	7,41	2,85	3,77
95212	EPIAIS-LES-LOUVRES	CC Roissy Porte de France	0	9,52	0	25	14,29	25
95213	EPIAIS-RHUS	CC de la Vallée-du-Sausseron	0	8,4	2,86	8,33	7,14	13,64
95214	EPINAY-CHAMPLATR.	CC du Pays de France	0	0	33,33	0	7,69	0
95218	ERAGNY	CA de Cergy-Pontoise	21,38	7,31	5,46	15,35	9,22	6,58
95219	ERMONT	CA Val et Forêt	19,09	9,37	9,85	13,67	9,64	6,56
95229	EZANVILLE	CC de l'Ouest de la Plaine de France	17,76	8,28	7,94	15,5	9,94	9,46
95241	FONTENAY-EN-PARISIS	CC Roissy Porte de France	10,11	4,85	6,25	10,2	6,19	11,43
95250	FOSES	CC Roissy Porte de France	20,61	5,62	10,28	16,55	7,08	7,73
95252	FRANCONVILLE		18,92	7,34	10,01	18,56	10,66	8,36
95253	FREMAINVILLE	CC des Trois Vallées du Vexin	23,08	5,83	13,04	0	3,19	6,67
95254	FREMECOURT	CC Val de Viosne	12	3,88	6,25	12,5	6,61	16,67
95256	FREPILLON	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	15,63	4,45	7,35	14,81	8,08	6,56
95257	LA FRETTE-SUR-SEINE	CC du Parisis	13,86	5,92	4,19	12,77	7,3	11,72
95258	FROUVILLE		25	6,1	9,09	11,11	11,63	50
95259	GADANCOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	0	14,29	12,5	0	0	0
95268	GARGES-LES-GONESSE	CA Val de France	32,56	17,63	19,16	31,82	23,87	13,49
95270	GENAINVILLE		21,05	5,08	11,11	31,25	7,92	5
95271	GENICOURT	CC de la Vallée-du-Sausseron	17,39	4,35	8,33	8,33	5,65	18,18
95277	GONESSE		28,72	12,72	14,64	24	16,01	14,91
95280	GOUSSAINVILLE		32,53	11,71	11,11	28,43	17,34	10,09
95282	GOUZANGREZ	CC du Plateau du Vexin	0	7,89	0	0	0	0
95287	GRISY-LES-PLATRES	CC Val de Viosne	10	2,92	3,33	28,57	3,23	0
95288	GROSLAY	CA de la Vallée de Montmorency	17,28	8,5	14,44	11,97	9,16	10,56
95295	GUIRY-EN-VEXIN	CC du Plateau du Vexin	14,29	5,88	0	0	5,56	0
95298	HARAVILLIERS	CC Val de Viosne	28,57	5,22	4,55	20	16,19	6,67
95301	HAUTE-ISLE	CC du Vexin Val de seine	40	5	14,29	0	12,5	0
95303	LE HEAULME	CC Val de Viosne	0	5,26	0	20	5,41	33,33

Tendances et ruptures. Le Val-d'Oise en mutation : quelles conséquences pour l'avenir ?

95304	HEDOUVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	20	10,53	11,76	0	13,73	22,22
95306	HERBLAY	CC du Parisis	22,51	6,9	12,99	13,83	7,51	14,91
95308	HEROUVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	15	3,2	25	16,67	7,21	8,33
95309	HODENT		25	3,51	0	0	13,04	25
95313	L'ISLE-ADAM	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	16,76	6,83	11,33	18,33	7,42	6,85
95316	JAGNY-SOUS-BOIS	CC du Pays de France	0	6,67	25	0	3,7	0
95323	JOUY-LE-MOUTIER	CA de Cergy-Pontoise	25,89	8,04	10,94	20,4	9,01	9,83
95328	LABBEVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	5,56	10	0	11,11	10,2	0
95331	LASSY	CC du Pays de France	20	5,41	0	40	3,23	0
95341	LIVILLIERS	CC de la Vallée-du-Sausseron	7,69	5,06	0	0	5,56	20
95348	LONGUESSE	CC des Trois Vallées du Vexin	5,26	2,78	0	0	2,75	0
95351	LOUVRES	CC Roissy Porte de France	21,43	6,22	5,58	17,99	7,6	8,62
95352	LUZARCHES	CC du Pays de France	13,16	5,54	6,36	19,81	6,05	11,27
95353	MAFFLIERS	CC Carnelle Pays de France	10	2,63	2,5	7,69	5,92	12,9
95355	MAGNY-EN-VEXIN		16,99	8,93	7,14	19,3	11,64	10,26
95365	MAREIL-EN-FRANCE	CC du Pays de France	12,5	6,61	8,33	18,75	6,14	6,25
95369	MARGENCY	CA de la Vallée de Montmorency	19,3	4,56	4,24	6,82	4,58	7,84
95370	MARINES	CC Val de Viosne	18,45	4,74	9,72	18,18	4,47	5,08
95371	MARLY-LA-VILLE	CC Roissy Porte de France	15,46	3,11	8,5	11,81	5,9	7,6
95379	MAUDETOUT-EN-VEXIN		0	6,98	10	0	2,56	0
95387	MENOUVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	33,33	0	16,67	0	6,25	0
95388	MENUCOURT	CA de Cergy-Pontoise	18,01	4,08	5,41	14,75	5,44	8
95392	MERIEL	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	13,67	5,36	12,41	10,91	6,29	9,26
95394	MERY-SUR-OISE	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	17,39	4,99	7,05	13,16	7,58	6,47
95395	LE MESNIL-AUBRY		12,5	3,98	0	8,7	8,5	9,09
95409	MOISSELLES	CC de l'Ouest de la Plaine de France	20	1,97	7,14	6,82	4,67	0
95422	MONTGEROULT	CC Val de Viosne	0	4,35	0	0	7,79	10
95424	MONTIGNY-LES-CORMEILLES	CC du Parisis	19,56	9,56	9,59	21,96	13,22	11,76
95426	MONTLIGNON	CA Val et Forêt	16,07	4,4	8,99	2,5	5,67	8,06
95427	MONTMAGNY	CA de la Vallée de Montmorency	24,39	10,76	15,16	17,51	11,97	8,75
95428	MONTMORENCY	CA de la Vallée de Montmorency	15,97	7,24	7,82	15,5	9,04	7,58
95429	MONTREUIL-SUR-EPTE		21,43	0	0	0	6,17	0
95430	MONTSOULT	CC Carnelle Pays de France	24,76	5,71	9,35	12,35	5,63	6,74
95436	MOURS	CC du Haut Val d'Oise	10,64	4,08	7,84	13,33	5,4	12,5
95438	MOUSSY	CC du Plateau du Vexin	0	0	0	0	9,68	0
95445	NERVILLE-LA-FORET		37,5	8,02	3,7	27,27	10,14	21,43
95446	NESLES-LA-VALLEE	CC de la Vallée-du-Sausseron	9,76	1,94	3,57	0	5,17	11,94
95447	NEUILLY-EN-VEXIN	CC Val de Viosne	42,86	2,17	0	0	3,77	0
95450	NEUVILLE-SUR-OISE	CA de Cergy-Pontoise	16,33	5,03	13,24	10,26	4,95	6,25
95452	NOINTEL	CC du Haut Val d'Oise	6,45	5,84	5	12,5	6,08	15,38
95456	NOISY-SUR-OISE	CC Carnelle Pays de France	22,22	6	3,57	0	6,8	4,76
95459	NUCOURT	CC du Plateau du Vexin	21,74	5,75	11,54	15,38	6,12	4,17
95462	OMERVILLE		12,5	5,17	0	0	8,51	8,33
95476	OSNY	CA de Cergy-Pontoise	19,35	7,19	5,51	16,91	9,05	6,6
95480	PARMAIN	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	20,14	6,89	11,48	13,83	7,67	4,72
95483	LE PERCHAY	CC du Plateau du Vexin	20	4,07	14,29	20	5,5	0
95487	PERSAN	CC du Haut Val d'Oise	30,92	12,62	10,12	25,22	16,4	17,49
95488	PIERRELAYE	CC du Parisis	22,03	7,71	12,07	15,69	12,13	17,89
95489	PISCOP	CC de l'Ouest de la Plaine de France	24	6,8	0	5	16,79	0
95491	LE PLESSIS-BOUCHARD	CA Val et Forêt	15,18	4,11	10,36	17,18	5,35	6,44
95492	LE PLESSIS-GASSOT*	CC Roissy Porte de France	0	6,25	0	0	16,67	20
95493	LE PLESSIS-LUZARCHES	CC du Pays de France	100	3,33	0	0	12	0

95500	PONTOISE	CA de Cergy-Pontoise	18,32	9,92	8,18	13,56	11,57	6,48
95504	PRESLES	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	12,24	5,36	10,26	11,24	5,79	10,31
95509	PUISEUX-EN-FRANCE	CC Roissy Porte de France	26,96	5,05	8,96	13,75	7,72	5,19
95510	PUISEUX-PONTOISE	CA de Cergy-Pontoise	20	4,26	0	0	6,59	14,29
95523	LA ROCHE-GUYON	CC du Vexin Val de seine	25	6,25	8,33	0	7,14	12,5
95527	ROISSY-EN-FRANCE	CC Roissy Porte de France	11,31	4,27	8,06	12,04	8,45	5
95529	RONQUEROLLES	CC du Haut Val d'Oise	20	5,85	10	0	4,73	5,71
95535	SAGY	CC des Trois Vallées du Vexin	3,23	2,21	10,71	12,5	5,02	14,29
95539	SAINT-BRICE-SOUS-F.	CC de l'Ouest de la Plaine de France	17,1	6,99	13,8	9,03	10,53	16,31
95541	SAINT-CLAIR-SUR-EPTE		16,13	8,39	10	30,43	20	15,38
95543	SAINT-CYR-EN-ARTHIES		0	2,38	10	0	7,32	0
95554	SAINT-GERVAIS		18,18	5,7	13,04	20	12,72	13,64
95555	SAINT-GRATIEN	CA de la Vallée de Montmorency	10,67	8,86	5,28	15,36	9,86	13,79
95563	SAINT-LEU-LA-FORET	CA Val et Forêt	12,34	6,14	8,43	11,98	6,77	4,3
95566	SAINT-MARTIN-DU-T.	CC Carnelle Pays de France	13,25	6,39	5,56	16,07	6,78	5,26
95572	SAINT-OUEN-L'AUMONE	CA de Cergy-Pontoise	20,67	8,02	7,7	20,35	10,39	9,23
95574	SAINT-PRIX	CA Val et Forêt	19,79	6,3	7,78	18,75	7,17	7,61
95580	SAINT-WITZ	CC Roissy Porte de France	20,45	5,23	13,64	29,73	7,03	18,18
95582	SANNOIS		17,9	8,03	11,13	17,98	8,98	7,85
95584	SANTEUIL	CC Val de Viosne	20	6,35	4	0	4,41	5,88
95585	SARCELLES	CA Val de France	30,4	18,12	17,21	26,93	23,27	15,44
95592	SERAINCOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	19,44	3,79	8,16	7,69	9,77	2,94
95594	SEUGY	CC Carnelle Pays de France	16,67	5,63	2,63	15,38	8,41	20,83
95598	SOISY-SOUS-MONTMO.	CA de la Vallée de Montmorency	18,39	7,94	9,18	14,59	8,54	8,45
95604	SURVILLIERS	CC Roissy Porte de France	16,54	5,72	13,98	13,11	5,81	5,88
95607	TAVERNY		21,43	6,75	8,06	17,58	8,49	6,06
95610	THEMERICOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	0	7,69	0	20	4,08	0
95611	THEUVILLE	CC Val de Viosne	0	0	0	0	0	0
95612	LE THILLAY	CC Roissy Porte de France	20,57	6,65	2,63	26,53	9,2	11,59
95625	US	CC des Trois Vallées du Vexin	14,29	6,42	5,41	4	5,49	16,13
95627	VALLANGOUJARD	CC de la Vallée-du-Sausseron	6,67	7,25	3,23	5,26	4,96	5
95628	VALMONDOIS	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	9,3	7,25	5,13	30	8,79	0
95633	VAUDHERLAND	CC Roissy Porte de France	0	8,7	0	14,29	0	0
95637	VAUREAL	CA de Cergy-Pontoise	25,45	5,71	7,27	17,62	8,72	15,57
95641	VEMARS	CC Roissy Porte de France	19,44	5,36	5	20,48	3,78	7,69
95651	VETHEUIL	CC du Vexin Val de seine	10	5,36	5	12,5	5,48	4,35
95652	VIARMES	CC Carnelle Pays de France	20,55	6,77	7,95	12,63	6,98	4,55
95656	VIENNE-EN-ARTHIES	CC du Vexin Val de seine	14,29	3,66	27,27	25	12,86	10
95658	VIGNY	CC des Trois Vallées du Vexin	28,57	6,41	0	10,53	8,2	8,57
95660	VILLAINES-SOUS-BOIS	CC Carnelle Pays de France	11,76	2,22	7,14	6,25	5,97	8,7
95675	VILLERON	CC Roissy Porte de France	22,73	1,16	25	10,53	7,84	0
95676	VILLERS-EN-ARTHIES	CC du Vexin Val de seine	18,18	5,56	15,38	0	3,26	7,69
95678	VILLIERS-ADAM	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	23,53	4,7	8	27,27	8,76	0
95680	VILLIERS-LE-BEL	CA Val de France	26,9	15,45	17,82	24,2	21,53	11,25
95682	VILLIERS-LE-SEC	CC du Pays de France	0	8,11	0	0	8,11	50
95690	WY-DIT-JOLI-VILLAGE		0	6,67	7,14	0	6,56	0

ANNEXE 6 :**TAUX DE PERSONNES DE 5 ANS OU PLUS EN 2006, HABITANT AUPARAVANT, DANS LE MÊME LOGEMENT, LA MÊME COMMUNE, LE VAL-D'OISE, LA REGION ÎLE-DE-FRANCE OU A L'ETRANGER.****Sources : Insee, nouveau recensement de 2006 : Chiffres clés. Fichier CC POP 2006**

Code Insee	Commune	Nom de l'EPCI	Taux même logement	Taux même commune	Taux Val-d'Oise	Taux RIF	Taux étranger
95002	ABLEIGES	CC des Trois Vallées du Vexin	72,41	74,75	92,32	96,22	0,89
95008	AINCOURT		57,42	61,56	75,55	96,11	0,97
95011	AMBLEVILLE		65,53	68,32	87,27	95,65	0,00
95012	AMENUCOURT	CC du Vexin Val de Seine	58,19	66,10	83,05	88,14	0,00
95014	ANDILLY	CA de la Vallée de Montmorency	63,80	66,75	88,84	95,55	0,53
95018	ARGENTEUIL	CA Argenteuil - Bezons	66,21	80,87	84,63	94,56	2,30
95019	ARNOUVILLE-LES-G.	CA Val de France	70,81	78,82	90,02	96,73	1,47
95023	ARRONVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	64,82	65,45	88,59	93,66	0,16
95024	ARTHIES		59,25	60,75	84,91	96,60	0,00
95026	ASNIERES-SUR-OISE	CC Carnelle Pays de France	70,42	73,45	88,52	93,85	0,43
95028	ATTAINVILLE		73,76	75,30	93,32	97,93	0,41
95039	AUVERS-SUR-OISE	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	68,30	75,32	90,58	96,16	0,47
95040	AVERNES	CC des Trois Vallées du Vexin	72,30	75,07	92,48	96,83	0,13
95042	BAILLET-EN-FRANCE	CC Carnelle Pays de France	67,93	70,23	92,20	97,16	0,41
95046	BANTHELU		69,44	70,37	85,19	89,81	0,93
95051	BEAUCHAMP	CC du Parisis	69,15	76,23	90,71	96,48	0,98
95052	BEAUMONT-SUR-OISE	CC du Haut Val d'Oise	58,49	68,97	84,58	91,52	1,13
95054	LE BELLAY-EN-VEXIN	CC du Plateau du Vexin	73,59	73,59	85,71	93,07	0,43
95055	BELLEFONTAINE	CC du Pays de France	78,92	80,49	91,26	96,86	0,67
95056	BELLOY-EN-FRANCE	CC Carnelle Pays de France	59,24	63,39	88,29	96,40	0,49
95058	BERNES-SUR-OISE	CC du Haut Val d'Oise	62,94	67,95	84,74	92,05	0,97
95059	BERVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	72,29	75,16	93,95	96,18	1,59
95060	BESSANCOURT		68,87	75,15	88,23	93,57	1,14
95061	BETHEMONT-LA-FORET	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	71,43	72,91	90,64	99,26	0,00
95063	BEZONS	CA Argenteuil - Bezons	66,57	78,86	82,15	95,19	2,40
95074	BOISEMONT	CA de Cergy-Pontoise	71,45	72,88	90,82	98,28	0,00
95078	BOISSY-L'AILLERIE	CC Val de Viosne	68,02	72,19	90,36	96,75	0,68
95088	BONNEUIL-EN-FRANCE		68,51	74,46	83,31	92,60	3,63
95091	BOUFFEMONT	CC de l'Ouest de la Plaine de France	65,49	74,92	89,15	95,49	0,73
95094	BOUQUEVAL*	CC Roissy Porte de France	61,05	67,72	90,88	93,68	2,46
95101	BRAY-ET-LU		55,19	58,82	80,43	89,25	0,36
95102	BREANCON	CC Val de Viosne	72,29	72,57	91,43	96,29	0,29
95110	BRIGNANCOURT	CC Val de Viosne	59,79	65,98	85,57	92,78	0,00
95116	BRUYERES-SUR-OISE	CC du Haut Val d'Oise	71,03	75,96	88,63	94,61	0,73
95119	BUHY		72,83	74,64	86,59	91,30	0,00
95120	BUTRY-SUR-OISE	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	66,40	67,74	90,45	96,56	0,54

95127	CERGY	CA de Cergy-Pontoise	55,94	69,96	79,83	88,81	3,08
95134	CHAMPAGNE-SUR-OISE	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	64,87	70,17	89,31	93,46	0,87
95139	LA CHAPELLE-EN-V.		68,94	72,35	87,03	93,86	0,00
95141	CHARMONT		70,37	70,37	96,30	96,30	0,00
95142	CHARS	CC Val de Viosne	68,62	74,71	92,14	95,25	0,37
95144	CHATENAY-EN-FRANCE	CC du Pays de France	81,36	89,83	89,83	89,83	0,00
95149	CHAUMONTEL	CC du Pays de France	70,66	73,70	88,43	96,19	0,39
95150	CHAUSSY	CC du Vexin Val de seine	62,56	66,06	83,53	91,68	0,50
95151	CHAUVRY	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	72,20	74,52	94,59	97,68	1,93
95154	CHENNEVIERES-LES-L.	CC Roissy Porte de France	46,47	57,25	81,41	94,80	0,74
95157	CHERENCE	CC du Vexin Val de seine	69,72	71,83	78,17	90,14	2,11
95166	CLERY-EN-VEXIN	CC du Plateau du Vexin	74,55	76,61	89,97	98,20	0,51
95169	COMMENY	CC du Plateau du Vexin	78,20	79,94	94,19	97,38	0,29
95170	CONDECOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	75,41	77,85	89,23	98,58	0,20
95176	CORMEILLES-EN-P.	CC du Parisis	64,66	74,77	84,75	95,93	0,89
95177	CORMEILLES-EN-VEXIN	CC Val de Viosne	69,47	73,85	93,33	98,14	0,22
95181	COURCELLES-SUR-V.	CC des Trois Vallées du Vexin	58,78	59,16	87,40	95,04	3,05
95183	COURDIMANCHE	CA de Cergy-Pontoise	62,15	68,41	86,86	94,50	1,23
95197	DEUIL-LA-BARRE	CA de la Vallée de Montmorency	65,86	76,18	84,93	94,81	1,39
95199	DOMONT	CC de l'Ouest de la Plaine de France	68,11	77,58	89,01	95,62	0,94
95203	EAUBONNE	CA Val et Forêt	66,63	76,00	87,96	95,87	1,07
95205	ECOUEN*	CC Roissy Porte de France	64,52	73,04	88,90	95,72	0,81
95210	ENGHIEN-LES-BAINS		56,60	64,16	80,52	92,89	2,01
95211	ENNERY	CC de la Vallée-du-Sausseron	68,81	74,40	92,81	96,86	0,25
95212	EPIAIS-LES-LOUVRES	CC Roissy Porte de France	50,77	56,92	69,23	93,85	1,54
95213	EPIAIS-RHUS	CC de la Vallée-du-Sausseron	64,86	67,57	92,36	97,79	0,34
95214	EPINAY-CHAMPLATR.	CC du Pays de France	87,69	87,69	90,77	95,38	0,00
95218	ERAGNY	CA de Cergy-Pontoise	63,23	72,34	82,08	95,27	1,19
95219	ERMONT	CA Val et Forêt	66,23	77,41	88,65	95,72	1,36
95229	EZANVILLE	CC de l'Ouest de la Plaine de France	66,98	74,13	90,96	96,37	0,70
95241	FONTENAY-EN-PARISIS	CC Roissy Porte de France	61,83	66,18	83,29	95,26	0,34
95250	FOSES	CC Roissy Porte de France	71,25	77,99	86,39	95,76	0,75
95252	FRANCONVILLE		64,90	76,18	87,58	95,21	1,21
95253	FREMAINVILLE	CC des Trois Vallées du Vexin	73,03	75,28	89,44	97,75	0,45
95254	FREMECOURT	CC Val de Viosne	69,38	70,38	93,24	96,22	0,20
95256	FREPILLON	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	66,18	69,63	90,17	97,18	0,29
95257	LA FRETTE-SUR-SEINE	CC du Parisis	68,74	72,75	85,24	96,56	0,85
95258	FROUVILLE		62,78	65,28	88,33	95,83	0,56
95259	GADANCOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	75,56	80,00	90,00	97,78	0,00
95268	GARGES-LES-GONESSE	CA Val de France	71,59	84,35	87,27	94,31	3,48
95270	GENAINVILLE		73,90	76,89	91,83	95,42	0,00
95271	GENICOURT	CC de la Vallée-du-Sausseron	77,60	79,00	94,40	97,20	0,40
95277	GONESSE		66,92	78,59	87,77	94,61	1,84
95280	GOUSSAINVILLE		70,76	81,68	87,00	95,49	1,90
95282	GOUZANGREZ	CC du Plateau du Vexin	90,13	90,13	98,03	99,34	0,00
95287	GRISY-LES-PLATRES	CC Val de Viosne	65,08	68,74	90,86	95,80	0,55
95288	GROSLAY	CA de la Vallée de Montmorency	63,88	72,07	86,92	95,66	1,00
95295	GUIRY-EN-VEXIN	CC du Plateau du Vexin	70,00	73,12	96,88	100,00	0,00
95298	HARAVILLIERS	CC Val de Viosne	64,44	65,52	87,93	94,61	1,51

95301	HAUTE-ISLE	CC du Vexin Val de seine	53,99	53,99	65,81	96,49	0,00
95303	LE HEAULME	CC Val de Viosne	64,57	65,71	92,00	98,29	0,00
95304	HEDOUVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	80,92	81,30	93,89	98,85	0,00
95306	HERBLAY	CC du Parisis	64,46	76,96	85,92	96,30	1,02
95308	HEROUVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	67,92	74,15	90,38	96,79	0,00
95309	HODENT		63,97	63,97	83,00	92,31	1,62
95313	L'ISLE-ADAM	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	62,89	71,99	86,22	92,14	0,61
95316	JAGNY-SOUS-BOIS	CC du Pays de France	67,23	70,21	92,77	98,30	0,00
95323	JOUY-LE-MOUTIER	CA de Cergy-Pontoise	68,57	77,45	86,45	95,78	1,13
95328	LABBEVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	70,98	77,04	90,81	94,99	0,00
95331	LASSY	CC du Pays de France	66,44	66,44	82,88	92,47	0,00
95341	LIVILLIERS	CC de la Vallée-du-Sausseron	71,04	72,24	95,82	97,31	0,90
95348	LONGUESSE	CC des Trois Vallées du Vexin	79,44	81,05	92,54	98,19	0,60
95351	LOUVRES	CC Roissy Porte de France	67,82	76,40	85,38	94,93	1,23
95352	LUZARCHES	CC du Pays de France	64,27	70,21	84,78	90,75	0,75
95353	MAFFLIERS	CC Camelle Pays de France	60,65	65,16	84,10	95,42	0,81
95355	MAGNY-EN-VEXIN		63,30	74,99	88,16	93,59	0,47
95365	MAREIL-EN-FRANCE	CC du Pays de France	61,19	66,04	84,70	96,08	0,75
95369	MARGENCY	CA de la Vallée de Montmorency	64,33	70,05	89,13	97,48	0,27
95370	MARINES	CC Val de Viosne	62,72	71,97	86,93	93,04	0,71
95371	MARLY-LA-VILLE	CC Roissy Porte de France	70,98	77,21	89,27	95,44	0,65
95379	MAUDETOUT-EN-VEXIN		76,50	77,05	86,89	98,36	1,09
95387	MENOUVILLE	CC de la Vallée-du-Sausseron	74,67	74,67	89,33	94,67	0,00
95388	MENUCOURT	CA de Cergy-Pontoise	71,11	76,99	89,39	96,48	0,60
95392	MERIEL	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	67,74	73,16	90,50	96,50	0,39
95394	MERY-SUR-OISE	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	67,49	75,89	90,22	95,70	0,93
95395	LE MESNIL-AUBRY		61,18	64,02	84,45	96,03	0,11
95409	MOISSELLES	CC de l'Ouest de la Plaine de France	70,18	71,95	92,22	97,05	0,20
95422	MONTGEROULT	CC Val de Viosne	75,37	76,35	92,61	96,06	1,72
95424	MONTIGNY-LES-CORMEILLES	CC du Parisis	64,20	75,05	87,32	96,05	2,09
95426	MONTLIGNON	CA Val et Forêt	66,95	71,02	91,82	97,03	0,97
95427	MONTMAGNY	CA de la Vallée de Montmorency	65,87	73,96	82,56	94,72	2,26
95428	MONTMORENCY	CA de la Vallée de Montmorency	60,89	71,16	85,76	94,84	1,73
95429	MONTREUIL-SUR-EPTE		67,08	70,76	87,22	96,31	0,74
95430	MONTSOULT	CC Camelle Pays de France	71,42	75,50	90,88	96,95	0,54
95436	MOURS	CC du Haut Val d'Oise	68,84	69,76	88,80	93,48	0,61
95438	MOUSSY	CC du Plateau du Vexin	52,00	55,20	82,40	89,60	2,40
95445	NERVILLE-LA-FORET		65,43	75,89	88,21	96,95	0,40
95446	NESLES-LA-VALLEE	CC de la Vallée-du-Sausseron	71,92	76,37	90,93	95,15	0,98
95447	NEUILLY-EN-VEXIN	CC Val de Viosne	65,45	70,16	93,72	96,34	0,00
95450	NEUVILLE-SUR-OISE	CA de Cergy-Pontoise	70,55	72,78	84,91	94,14	1,89
95452	NOINTEL	CC du Haut Val d'Oise	75,04	76,34	91,29	95,79	0,44
95456	NOISY-SUR-OISE	CC Camelle Pays de France	60,39	62,97	86,19	91,65	1,67
95459	NUCOURT	CC du Plateau du Vexin	75,03	77,82	93,17	97,49	0,42
95462	OMERVILLE		80,69	81,38	90,69	95,86	0,00
95476	OSNY	CA de Cergy-Pontoise	62,32	74,40	90,71	94,67	1,79
95480	PARMAIN	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	63,44	67,31	87,27	93,97	1,21
95483	LE PERCHAY	CC du Plateau du Vexin	69,66	75,21	92,09	98,29	0,00

95487	PERSAN	CC du Haut Val d'Oise	66,96	77,33	87,95	92,57	2,01
95488	PIERRELAYE	CC du Parisis	62,97	75,57	90,25	96,07	0,87
95489	PISCOP	CC de l'Ouest de la Plaine de France	74,76	76,02	91,22	96,39	0,94
95491	LE PLESSIS-BOUCHARD	CA Val et Forêt	66,99	75,41	90,91	97,09	0,68
95492	LE PLESSIS-GASSOT*	CC Roissy Porte de France	55,71	70,00	82,86	91,43	1,43
95493	LE PLESSIS-LUZARCHES	CC du Pays de France	75,00	75,00	85,94	92,97	0,00
95500	PONTOISE	CA de Cergy-Pontoise	57,38	69,58	83,52	90,26	2,34
95504	PRESLES	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	70,23	76,16	89,02	95,20	0,31
95509	PUISEUX-EN-FRANCE	CC Roissy Porte de France	64,21	68,56	85,25	95,65	1,08
95510	PUISEUX-PONTOISE	CA de Cergy-Pontoise	79,19	86,35	95,75	97,99	0,89
95523	LA ROCHE-GUYON	CC du Vexin Val de seine	61,61	67,41	72,77	89,29	1,34
95527	ROISSY-EN-FRANCE	CC Roissy Porte de France	59,06	67,54	76,18	86,49	1,95
95529	RONQUEROLLES	CC du Haut Val d'Oise	71,03	73,32	86,53	90,98	0,51
95535	SAGY	CC des Trois Vallées du Vexin	75,59	77,66	90,95	97,93	0,57
95539	SAINT-BRICE-SOUS-F.	CC de l'Ouest de la Plaine de France	59,46	69,44	86,82	95,79	1,13
95541	SAINT-CLAIR-SUR-EPTE		57,04	62,76	81,57	86,92	0,50
95543	SAINT-CYR-EN-ARTHIES		77,83	77,83	83,02	96,70	1,42
95554	SAINT-GERVAIS		72,61	74,61	90,42	94,32	0,67
95555	SAINT-GRATIEN	CA de la Vallée de Montmorency	62,47	71,92	80,47	92,56	2,08
95563	SAINT-LEU-LA-FORET	CA Val et Forêt	68,26	76,95	89,48	96,84	0,69
95566	SAINT-MARTIN-DU-T.	CC Carnelle Pays de France	68,21	75,71	89,24	95,49	0,76
95572	SAINT-OUEN-L'AUMONE	CA de Cergy-Pontoise	59,14	71,59	86,60	94,08	1,40
95574	SAINT-PRIX	CA Val et Forêt	71,61	75,53	91,19	96,86	1,23
95580	SAINT-WITZ	CC Roissy Porte de France	53,66	59,34	73,17	88,02	2,90
95582	SANNOIS		65,61	76,46	86,68	95,90	1,28
95584	SANTEUIL	CC Val de Viosne	66,67	69,14	89,24	96,12	0,53
95585	SARCELLES	CA Val de France	73,45	84,38	88,52	95,45	2,28
95592	SERAINCOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	65,65	69,70	76,87	95,79	1,01
95594	SEUGY	CC Carnelle Pays de France	65,78	70,28	87,64	93,46	0,72
95598	SOISY-SOUS-MONTMO.	CA de la Vallée de Montmorency	66,25	72,72	86,95	95,24	1,44
95604	SURVILLIERS	CC Roissy Porte de France	65,89	72,89	85,00	92,38	1,02
95607	TAVERNY		64,80	75,25	88,23	94,47	1,33
95610	THEMERICOURT	CC des Trois Vallées du Vexin	64,20	66,26	90,95	95,88	2,06
95611	THEUVILLE	CC Val de Viosne	57,58	66,67	75,76	81,82	0,00
95612	LE THILLAY	CC Roissy Porte de France	66,89	71,63	84,75	95,94	1,19
95625	US	CC des Trois Vallées du Vexin	68,52	72,46	94,27	97,86	0,60
95627	VALLANGOUJARD	CC de la Vallée-du-Sausseron	71,12	73,60	91,58	95,87	0,99
95628	VALMONDOIS	CC de la Vallée de l'Oise et des Impression.	70,10	73,00	88,59	95,32	1,19
95633	VAUDHERLAND	CC Roissy Porte de France	63,53	68,24	74,12	89,41	0,00
95637	VAUREAL	CA de Cergy-Pontoise	69,97	77,11	88,53	95,45	1,21
95641	VEMARS	CC Roissy Porte de France	69,29	73,65	83,94	93,02	1,21
95651	VETHEUIL	CC du Vexin Val de seine	65,36	72,57	76,99	95,58	0,88
95652	VIARMES	CC Carnelle Pays de France	68,04	73,59	88,18	95,02	0,76
95656	VIENNE-EN-ARTHIES	CC du Vexin Val de seine	66,86	67,14	76,20	97,45	0,57
95658	VIGNY	CC des Trois Vallées du Vexin	68,42	71,15	91,13	95,03	0,58
95660	VILLAINES-SOUS-BOIS	CC Carnelle Pays de France	67,98	69,95	94,25	97,87	0,33
95675	VILLERON	CC Roissy Porte de France	70,29	72,70	89,74	95,17	1,06
95676	VILLERS-EN-ARTHIES	CC du Vexin Val de seine	70,09	71,92	82,65	97,72	0,00
95678	VILLIERS-ADAM	CC Vallée de l'Oise et des Trois forêts	73,26	75,27	93,18	96,79	0,67

Tendances et ruptures. Le Val-d'Oise en mutation : quelles conséquences pour l'avenir ?

95680	VILLIERS-LE-BEL	CA Val de France	68,99	79,82	86,91	93,84	3,08
95682	VILLIERS-LE-SEC	CC du Pays de France	80,99	80,99	95,07	97,89	0,70
95690	WY-DIT-JOLI-VILLAGE		76,28	80,45	90,38	97,44	0,32

TABLE DES FIGURES

- Fig 1 : Tableau : Types de fichiers mobilisables sur les thématiques de l'emploi, de l'activité économique et des mobilités domicile-travail.....p. 7
- Fig 2 : Carte : EPCI constitués (Communautés d'agglomération ou Communautés de communes en décembre 2008).....p.8
- Fig 3 : Tableau : Types d'indicateurs à mettre en œuvre, dans l'étude de l'emploi.p. 12
- Fig 4 : Graphique : Nombre d'emplois en 1990, 1999 et 2006, dans les douze départements (région Île-de-France, Eure, Eure-et-Loir, Seine-Maritime et Oise). Sources : Fichiers Mirabelle (mobilités domicile-Travail), 1990, 1999 et 2006.....p. 13
- Fig 5 : Graphique : Ratio net d'emplois en 1999 et 2006, dans les douze départements (région Île-de-France, Eure, Eure-et-Loir, Seine-Maritime et Oise). Sources : Fichiers Mirabelle (mobilités domicile-Travail), 1999 et 2006.....p. 13
- Fig 6 : Carte : Ratio net d'emplois en 1999 et nombre d'emplois dans les communes de la région Île-de-France et des départements voisins, en 1999. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-Travail) 1999.....p. 15
- Fig 7 : Carte : Ratio net d'emplois en 2006 et nombre d'emplois dans les communes de la région Île-de-France et des départements voisins, en 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-Travail) 2006.....p. 16
- Fig 8 : Carte : Ratio net d'emplois en 1999 et nombre d'emplois dans les communes et les EPCI du Val-d'Oise, en 1999. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-Travail) 1999.....p. 17
- Fig 9 : Carte : Ratio net d'emplois en 2006 et nombre d'emplois dans les communes et les EPCI du Val-d'Oise, en 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-Travail).....p. 17
- Fig 10 : Carte : Ratio net d'emplois en 1999 et solde d'emplois dans les communes de la région Île-de-France et des départements voisins, entre 1990 et 1999. Sources : Fichiers Mirabelle (mobilités domicile-Travail) 1990 et 1999.....p. 18
- Fig 11 : Carte : Ratio net d'emplois en 2006 et solde d'emplois dans les communes de la région Île-de-France et des départements voisins, entre 1999 et 2006. Sources : Fichiers Mirabelle (mobilités domicile-Travail) 1990 et 1999.....p. 19
- Fig 12 : Carte : Ratio net d'emplois 1999 et solde d'emplois 1990 - 1999 dans les communes et EPCI du Val-d'Oise. Sources : Fichiers Mirabelle 1990.....p. 20
- Fig 13 : Carte : Ratio net d'emplois 2006 et solde d'emplois 1999 - 2006 dans les communes et EPCI du Val-d'Oise. Sources : Fichiers Mirabelle 1999 et 2006.....p. 20
- Fig 14 : Graphique : Nombre d'emplois dans les EPCI du Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Sources : Fichiers Mirabelle (mobilités domicile-travail) 1999 et 2006.....p. 21
- Fig 15 : Graphique : Ratio net d'emplois (actifs au lieu de travail / actifs occupés au lieu de résidence), dans les EPCI du Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Sources : Fichiers Mirabelle (Mobilités domicile-travail) 1999 et 2006.....p.21
- Fig 16 : Graphique : Part des CPIS parmi les actifs au lieu de travail dans les départements de la région Île-de-France, l'Eure, l'Eure-et-Loir, l'Oise et la Seine-maritime, en 1999 et 2006. Sources : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 24
- Fig 17 : Graphique : Part des ouvriers parmi les actifs au lieu de travail dans les départements de la région Île-de-France, l'Eure, l'Eure-et-Loir, l'Oise et la Seine-maritime, en 1999 et 2006. Sources : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 24

- Fig 18 : Carte : Part des ouvriers parmi les actifs au lieu de travail, dans les communes d'Île-de-France et des départements voisins, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 25
- Fig 19 : Carte : Part des ouvriers parmi les actifs au lieu de travail, dans les communes d'Île-de-France et des départements voisins, en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 26
- Fig 20 : Carte : Part des CPIS parmi les actifs au lieu de travail, dans les communes d'Île-de-France et des départements voisins, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 27
- Fig 21 : Carte : Part des CPIS parmi les actifs au lieu de travail, dans les communes d'Île-de-France et des départements voisins, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 28
- Fig 22 : Carte : Part des ouvriers parmi les actifs au lieu de travail, dans les communes du Val-d'Oise, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 29
- Fig 23 : Carte : Part des ouvriers parmi les actifs au lieu de travail, dans les communes du Val-d'Oise, en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 29
- Fig 24 : Carte : Part des CPIS parmi les actifs au lieu de travail, dans les communes du Val-d'Oise, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 30
- Fig 25 : Carte : Part des CPIS parmi les actifs au lieu de travail, dans les communes du Val-d'Oise, en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 30
- Fig 26 : Carte : Part des six PCS parmi les actifs au lieu de travail, dans les communes du Val-d'Oise, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 31
- Fig 27 : Carte : Part des six PCS parmi les actifs au lieu de travail, dans les communes du Val-d'Oise, en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 31
- Fig 28 : Graphique : Structure des actifs au lieu de travail, selon les PCS, dans le Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Source : Chiffres clés CC_EMP_2006, Insee.....p. 32
- Fig 29 : Graphique : Taux de CPIS parmi les actifs au lieu de travail, dans les EPCI du Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Source : Chiffres clés CC_EMP_2006, Insee.....p. 33
- Fig 30 : Graphique : Taux d'ouvriers parmi les actifs au lieu de travail, dans les EPCI du Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Source : Chiffres clés CC_EMP_2006, Insee.....p. 33
- Fig 31 : Graphique : Part des CPIS parmi les actifs occupés au lieu de résidence dans les départements de la région Île-de-France, l'Eure, l'Eure-et-Loir, l'Oise et la Seine-maritime, en 1999 et 2006. Sources : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.p. 35
- Fig 32 : Graphique : Part des ouvriers parmi les actifs occupés au lieu de résidence dans les départements de la région Île-de-France, l'Eure, l'Eure-et-Loir, l'Oise et la Seine-maritime, en 1999 et 2006. Sources : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 35
- Fig 33 : Graphique : Evolution entre 1999 et 2006, des ratios CPIS occupés / ouvriers occupés et Ouvriers occupés / CPIS occupés, au lieu de résidence, dans les départements de la région Île-de-France, l'Eure, l'Eure-et-Loir, l'Oise et la Seine-maritime, en 1999 et 2006. Sources : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 36
- Fig 34 : Carte : Part des ouvriers parmi les actifs occupés au lieu de résidence, dans les communes d'Île-de-France et des départements voisins, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 37
- Fig 35 : Carte : Part des ouvriers parmi les actifs occupés au lieu de résidence, dans les communes d'Île-de-France et des départements voisins, en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 38

- Fig 36 : Carte : Part des CPIS parmi les actifs occupés au lieu de résidence, dans les communes d'Île-de-France et des départements voisins, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 39
- Fig 37 : Carte : Part des CPIS parmi les actifs occupés au lieu de résidence, dans les communes d'Île-de-France et des départements voisins, en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 40
- Fig 38 : Carte : Ratio des CPIS sur les ouvriers, au lieu de résidence, dans les communes de la région Île-de-France et des départements voisins, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 41
- Fig 39 : Carte : Ratio des CPIS sur les ouvriers, au lieu de résidence, dans les communes de la région Île-de-France et des départements voisins, en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 42
- Fig 40 : Graphique : Structure comparée selon les PCS des actifs occupés au lieu de résidence, en 1999 et 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee..p. 43
- Fig 41 : Graphique : Comparaison des taux de CPIS dans la population active occupée au lieu de résidence, dans les EPCI du Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 44
- Fig 42 : Graphique : Comparaison des taux d'ouvriers dans la population active occupée au lieu de résidence, dans les EPCI du Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 44
- Fig 43 : Carte : Part des ouvriers parmi les actifs occupés au lieu de résidence, dans les communes du Val-d'Oise, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 45
- Fig 44 : Carte : Part des ouvriers parmi les actifs occupés au lieu de résidence, dans les communes du Val-d'Oise, en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 45
- Fig 45 : Carte : Part des CPIS parmi les actifs occupés au lieu de résidence, dans les communes du Val-d'Oise, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 46
- Fig 46 : Carte : Part des CPIS parmi les actifs occupés au lieu de résidence, dans les communes du Val-d'Oise, en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 46
- Fig 47 : Carte : Ratio des CPIS sur les ouvriers, au lieu de résidence, dans les communes du Val-d'Oise, en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 47
- Fig 48 : Carte : Ratio des CPIS sur les ouvriers, au lieu de résidence, dans les communes du Val-d'Oise, en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 47
- Fig 49 : Carte : Part des six PCS parmi les actifs occupés au lieu de résidence, dans les communes du Val-d'Oise en 1999. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 48
- Fig 50 : Carte : Part des six PCS parmi les actifs occupés au lieu de résidence, dans les communes du Val-d'Oise en 2006. Source : Fichier Chiffres clés CC_EMP_2006. Insee.....p. 48
- Fig 51 : Carte : Bassin de recrutement des actifs travaillant dans la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, en 1999. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 1999.....p. 51
- Fig 52 : Carte : Bassin de recrutement des actifs travaillant dans la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, en 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 2006.....p. 52

- Fig 53 : Carte : Bassin de recrutement des actifs travaillant dans la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, en 1999. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 1999.....p. 53
- Fig 54 : Carte : Bassin de recrutement des actifs travaillant dans la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, en 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 2006.....p. 54
- Fig 55 : Carte : Bassin de recrutement des actifs travaillant à Roissy, en 1999. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 1999.....p. 55
- Fig 56 : Carte : Bassin de recrutement des actifs travaillant à Roissy, en 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 2006.....p. 56
- Fig 57 : Carte : Evolution du bassin de recrutement des actifs travaillant dans la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise entre 1999 et 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 1999 et 2006.....p. 57
- Fig 58 : Carte : Evolution du bassin de recrutement des actifs travaillant dans la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons entre 1999 et 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 1999 et 2006.....p. 58
- Fig 59 : Carte : Evolution du bassin de recrutement des actifs travaillant à Roissy entre 1999 et 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 1999 et 2006.....p. 59
- Fig 60 : Carte : Influence respective des pôles d'emplois de Cergy-Pontoise et Argenteuil-Bezons, en 1999. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 1999.....p. 60
- Fig 61 : Carte : Influence respective des pôles d'emplois de Cergy-Pontoise et Argenteuil-Bezons, en 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 2006.....p. 60
- Fig 62 : Carte : Influence respective des pôles d'emplois de Cergy-Pontoise et Roissy, en 1999. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 1999.....p. 61
- Fig 63 : Carte : Influence respective des pôles d'emplois de Cergy-Pontoise et Roissy, en 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 2006.....p. 61
- Fig 64 : Carte : Influence respective des pôles d'emplois d'Argenteuil-Bezons et Roissy, en 1999. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 1999.....p. 62
- Fig 65 : Carte : Influence respective des pôles d'emplois d'Argenteuil-Bezons et Roissy, en 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), Insee, 2006.....p. 62
- Fig 66 : Graphique : Département de provenance des actifs travaillant dans le Val-d'Oise, à Cergy-Pontoise, Argenteuil-Bezons ou Roissy, en 1999 et 2006. Sources : Fichiers Mirabelle (mobilités domicile-travail), 1999 et 2006.....p. 63
- Fig 67 : Graphique : Département de travail des actifs occupés résidant dans le Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Sources : Fichiers Mirabelle (mobilités domicile-travail), 1999 et 2006.....p. 64
- Fig 68 : Graphique : Lieu de travail dans le Val-d'Oise, des actifs résidant et travaillant dans le département, en 1999 et 2006. Sources : Fichiers Mirabelle (mobilités domicile-travail), 1999 et 2006.....p. 64
- Fig 69 : Graphique : Part des actifs occupés résidant dans l'un des EPCI du Val-d'Oise et travaillant à Cergy-Pontoise, Argenteuil-Bezons, Roissy ou sur un autre lieu, en 1999. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), 1999.....p. 65
- Fig 70 : Graphique : Part des actifs occupés résidant dans l'un des EPCI du Val-d'Oise et travaillant à Cergy-Pontoise, Argenteuil-Bezons, Roissy ou sur un autre lieu, en 2006. Source : Fichier Mirabelle (mobilités domicile-travail), 2006.....p. 65

- Fig 71 : Graphique : Taux de chômage de la population active résidente, en 1999 et 2006, dans les douze départements. Sources : Insee, recensements, 1999 et 2006. Fichier CC_EMP_2006.....p. 68
- Fig 72 : Graphique : Corrélation entre taux de chômage et taux d'ouvriers dans la population active occupée, dans les communes de la région Île-de-France et de quatre départements voisins (Eure, Eure-et-Loir, Oise et Seine-maritime), en 1999. Source : Insee, RGP 1999. Fichier CC_EMP_2006.....p. 69
- Fig 73 : Graphique : Corrélation entre taux de chômage et taux de CPIS dans la population active occupée, dans les communes de la région Île-de-France et de quatre départements voisins (Eure, Eure-et-Loir, Oise et Seine-maritime) en 1999. Source : Insee, RGP 1999. Fichier CC_EMP_2006.....p. 69
- Fig 74 : Graphique : Corrélation entre taux de chômage et taux d'ouvriers dans la population active occupée, dans les communes de la région Île-de-France et de quatre départements voisins (Eure, Eure-et-Loir, Oise et Seine-maritime), en 2006. Source : Insee, Nouveau recensement 2006. Fichier CC_EMP_2006.....p. 70
- Fig 75 : Graphique : Corrélation entre taux de chômage et taux de CPIS dans la population active occupée, dans les communes de la région Île-de-France et de quatre départements voisins (Eure, Eure-et-Loir, Oise et Seine-maritime), en 2006. Source : Insee, Nouveau recensement 2006. Fichier CC_EMP_2006.....p. 70
- Fig 76 : Graphique : Taux de chômage de la population active résidente masculine, en 1999 et 2006, dans les douze départements. Sources : Insee, recensements, 1999 et 2006. Fichier CC_EMP_2006.....p. 71
- Fig 77 : Graphique : Taux de chômage de la population active résidente féminine, en 1999 et 2006, dans les douze départements. Sources : Insee, recensements, 1999 et 2006. Fichier CC_EMP_2006.....p. 71
- Fig 78 : Carte : Taux de chômage de la population active résidente, de 15 à 65 ans, dans la région Île-de-France et les départements voisins, en 1999. Source : Fichier CC_EMP_2006, RGP 1999 et Nouveau recensement de population, 2006.....p. 72
- Fig 79 : Carte : Taux de chômage de la population active résidente, de 15 à 65 ans, dans la région Île-de-France et les départements voisins, en 2006. Source : Fichier CC_EMP_2006, Nouveau recensement de population, 2006.....p. 73
- Fig 80 : Carte : Taux de chômage de la population active résidente, de moins de 25 ans, dans la région Île-de-France et les départements voisins, en 2006. Source : Fichier CC_EMP_2006, Nouveau recensement de population, 2006.....p. 74
- Fig 81 : Carte : Taux de chômage de la population active résidente, de 25 à 54 ans, dans la région Île-de-France et les départements voisins, en 2006. Source : Fichier CC_EMP_2006, Nouveau recensement de population, 2006.....p. 75
- Fig 82 : Carte : Taux de chômage de la population active résidente, de 55 ans et plus, dans la région Île-de-France et les départements voisins, en 2006. Source : Fichier CC_EMP_2006, Nouveau recensement de population, 2006.....p. 76
- Fig 83 : Carte : Ecart entre les taux de chômage des populations actives féminine et masculine, dans la région Île-de-France et les départements voisins, en 2006. Source : Fichier CC_EMP_2006, Nouveau recensement de population, 2006.....p. 77
- Fig 84 : Graphique : Taux de chômage respectifs des populations actives résidentes (totale, masculine et féminine), de moins de 25 ans, en 2006, dans les douze départements. Sources : Insee, recensements, 1999 et 2006. Fichier CC_EMP_2006.....p. 78
- Fig 85 : Graphique : Taux de chômage respectifs des populations actives résidentes (totale, masculine et féminine), de 25 à 54 ans, en 2006, dans les douze départements. Sources : Insee, recensements, 1999 et 2006. Fichier CC_EMP_2006.....p. 78

- Fig 86 : Graphique : Taux de chômage respectifs des populations actives résidentes (totale, masculine et féminine), 55 ans et plus, en 2006, dans les douze départements. Sources : Insee, recensements, 1999 et 2006. Fichier CC_EMP_2006.....p. 79
- Fig 87 : Structure démographique de la population active résidente, dans les douze départements, en 2006. Sources : Insee, recensements, 1999 et 2006. Fichier CC_EMP_2006.....p. 80
- Fig 88 : Carte : Taux de chômage de la population active, de 15 à 65 ans, dans le Val-d'Oise, en 1999. Source : Insee, RGP 1999, Fichier CC_EMP_2006.....p. 81
- Fig 89 : Carte : Taux de chômage de la population active, de 15 à 65 ans, dans le Val-d'Oise, en 2006. Source : Insee, Nouveau recensement 2006, Fichier CC_EMP_2006.....p. 81
- Fig 90 : Carte : Taux de chômage de la population active, de moins de 25 ans, dans le Val-d'Oise, en 2006. Source : Insee, Nouveau recensement 2006, Fichier CC_EMP_2006.....p. 82
- Fig 91 : Carte : Taux de chômage de la population active, de 25 à 54 ans, dans le Val-d'Oise, en 2006. Source : Insee, Nouveau recensement 2006, Fichier CC_EMP_2006.....p. 82
- Fig 92 : Carte : Taux de chômage de la population active, de 55 ans et plus, dans le Val-d'Oise, en 2006. Source : Insee, Nouveau recensement 2006, Fichier CC_EMP_2006.....p. 83
- Fig 93 : Carte : Ecart entre taux de chômage des populations actives féminine et masculine, dans le Val-d'Oise, en 2006. Source : Insee, Nouveau recensement, Fichier CC_EMP_2006.....p. 83
- Fig 94 : Graphique : Taux de chômage de la population active dans les EPCI du Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Sources : Insee, RGP 99 et Nouveau recensement, Fichier CC_EMP_2006.....p. 84
- Fig 95 : Graphique : Taux de chômage de la population active masculine dans les EPCI du Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Sources : Insee, RGP 99 et Nouveau recensement, Fichier CC_EMP_2006.....p. 84
- Fig 96 : Graphique : Taux de chômage de la population active féminine dans les EPCI du Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Sources : Insee, RGP 99 et Nouveau recensement, Fichier CC_EMP_2006.....p. 85
- Fig 97 : Graphique : Taux de chômage respectifs des populations actives masculine et féminine de moins de 25 ans dans les EPCI du Val-d'Oise 2006. Source : Insee, Nouveau recensement, Fichier CC_EMP_2006.....p. 85
- Fig 98 : Graphique : Taux de chômage respectifs des populations actives masculine et féminine de 25 à 54 ans dans les EPCI du Val-d'Oise 2006. Source : Insee, Nouveau recensement, Fichier CC_EMP_2006.....p. 86
- Fig 99 : Graphique : Taux de chômage respectifs des populations actives masculine et féminine de 55 ans et plus dans les EPCI du Val-d'Oise 2006. Source : Insee, Nouveau recensement, Fichier CC_EMP_2006.....p. 86
- Fig 100 : Tableau : Ampleur des navettes dans l'aire urbaine de Paris (navettes intracommunales incluses). Source DADS 2004, Insee⁴². D'après Baccaini et alii (Insee première n°1129, mars 2007).....p. 88
- Fig 101 : Graphique : Distance moyenne des mobilités dom.-travail, dans les départements d'Île-de-France et les départements voisins, en 1999 et 2006. Sources :

⁴² Graphique extrait de Baccaini B., Sémécurbe F. et Thomas G. : « Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation », Insee première, n°1129, mars 2007. Lecture du tableau : les salariés qui résident dans les communes de la banlieue parisienne travaillent en moyenne à 17,8 km par la route de leur commune de résidence ; pour la moitié d'entre eux, cette distance est inférieure à 9,5 km.

- Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), RGP 1999, nouveau recensement 2006.....p. 90
- Fig 102 : Carte : Distance moyenne des mobilités domicile-travail, en Île-de-France et dans les départements voisins, en 1999 (discrétisation égale amplitude). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 1999.....p. 91
 - Fig 103 : Carte : Distance moyenne des mobilités domicile-travail, en Île-de-France et dans les départements voisins, en 2006 (discrétisation égale amplitude). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 2006.....p. 92
 - Fig 104 : Carte : Distance moyenne des mobilités domicile-travail, en Île-de-France et dans les départements voisins, en 1999 (discrétisation même nombre d'enregistrements). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 1999.....p. 93
 - Fig 105 : Carte : Distance moyenne des mobilités domicile-travail, en Île-de-France et dans les départements voisins, en 2006 (discrétisation même nombre d'enregistrements). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 2006.....p. 94
 - Fig 106 : Carte : Distance moyenne des mobilités domicile-travail, en Île-de-France et dans les départements voisins, en 1999 (discrétisation par écarts-types). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 1999.....p. 95
 - Fig 107 : Carte : Distance moyenne des mobilités domicile-travail, en Île-de-France et dans les départements voisins, en 2006 (discrétisation par écarts-types). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 2006.....p. 96
 - Fig 108 : Graphique : Distance moyenne des mobilités dom.-travail, dans les EPCI du Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Sources : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), RGP 1999, nouveau recensement 2006.....p. 97
 - Fig 109 : Carte : Distance moyenne des mobilités dom.-travail, dans le Val-d'Oise, en 1999 (discrétisation égale amplitude). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 1999.....p. 98
 - Fig 110 : Carte : Distance moyenne des mobilités dom.-travail, dans le Val-d'Oise, en 2006 (discrétisation égale amplitude). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 2006.....p. 98
 - Fig 111 : Carte : Distance moyenne des mobilités dom.-travail, dans le Val-d'Oise, en 1999 (même nombre enregistre.). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 1999.....p. 99
 - Fig 112 : Carte : Distance moyenne des mobilités dom.-travail, dans le Val-d'Oise, en 2006 (même nombre enregistre.). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 2006.....p. 99
 - Fig 113 : Carte : Distance moyenne des mobilités dom.-travail, dans le Val-d'Oise, en 1999 (discrétisation par écarts-types). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 1999.....p. 100
 - Fig 114 : Carte : Distance moyenne des mobilités dom.-travail, dans le Val-d'Oise, en 2006 (discrétisation par écarts-types). Source : Fichier Mirabelle (Mobilités domicile-travail), 2006.....p. 100
 - Fig 115 : Carte : Taux de stabilité résidentielle (même logement) pendant les 5 dernières années, en région Île-de-France et dans les départements voisins, en 2006. Source : Fichier CC_POP_2006.....p. 102
 - Fig 116 : Carte : Taux de stabilité résidentielle (même commune) pendant les 5 dernières années, en Île-de-France et dans les départements voisins, en 2006. Source : Fichier CC_POP_2006.....p. 103

- Fig 117 : Carte : Taux de stabilité résidentielle (même logement) pendant les 5 dernières années, dans le Val-d'Oise, en 2006. Source : Fichier CC_POP_2006.....p. 104
- Fig 118 : Carte : Carte : Taux de stabilité résidentielle (même commune) pendant les 5 dernières années, dans le Val-d'Oise, en 2006. Source : Fichier CC_POP_2006.....p. 104
- Fig 119 : Graphique : Part de la population de 5 ans ou plus résidant dans le même logement ou la même commune 5 ans auparavant, dans les EPCI du Val-d'Oise, en 2006. Source : Fichier CC_POP_2006.....p. 105

TABLE DES MATIERES

- I) Objectifs de l'étude : thèmes développés, approche méthodologique.....	p. 4
- A. Les thèmes intégrés à l'étude.....	p. 4
- B. Les informations mobilisables sur le thème de l'emploi.....	p. 5
- C. Les indicateurs à utiliser sur la thématique de l'emploi.....	p. 8
- II) Evolution quantitative des pôles d'emplois entre 1999 et 2006.....	p. 12
- A. Tendances générales dans l'aire d'étude.....	p. 12
- B. Tendances internes dans la Val-d'Oise.....	p. 22
- C. Principaux enjeux pour le département.....	p. 22
- III) Evolution des pôles d'emplois selon leur profil social	p. 23
- A. Tendances générales dans l'aire d'étude.....	p. 23
- B. Tendances internes dans la Val-d'Oise.....	p. 32
- C. Principaux enjeux pour le département.....	p. 32
- IV) Evolution du profil social des actifs au lieu de résidence	p. 34
- A. Tendances générales dans l'aire d'étude.....	p. 34
- B. Tendances internes dans le Val-d'Oise.....	p. 42
- C. Principaux enjeux pour le département.....	p. 49
- V) Evolution des bassins de recrutement des trois principaux pôles d'emplois du Val-d'Oise	p. 50
- A. Place des trois pôles d'emplois dans le département.....	p. 50
- B. Tendances internes dans le Val-d'Oise.....	p. 63
- C. Principaux enjeux pour le département.....	p. 66
- VI) La géographie du chômage, une géographie des difficultés sociales.....	p. 67
- A. Tendances générales dans l'aire d'étude.....	p. 67
- B. Tendances internes dans le Val-d'Oise.....	p. 87
- C. Principaux enjeux pour le département.....	p. 87
- VII) Evolution des distances des mobilités domicile-travail	p. 88
- A. Tendances générales dans l'aire d'étude.....	p. 88
- B. Tendances internes dans le Val-d'Oise.....	p. 97
- C. Principaux enjeux pour le département.....	p. 97
- VIII) Stabilité et turbulence résidentielles : éléments sur le Val-d'Oise et les mobilités résidentielles	p. 101
- A. Tendances générales dans l'aire d'étude.....	p.101
- B. Tendances internes dans le Val-d'Oise.....	p. 105
- C. Principaux enjeux pour le département.....	p. 105
- IX) Bilan et perspectives : quels enjeux territoriaux déterminants ?.....	p. 106

- Références bibliographiques et webographiques.....	p. 107
- Annexes.....	p. 110
- <u>Annexe 1</u> : Emplois en 1990, 1999 et 2006. Actifs occupés dans les communes du Val-d'Oise en 1999 et 2006 et ratio net d'emplois en 1999 et 2006. Sources : Insee, RGP 1999 et nouveau recensement de 2006 : Chiffres clés. Fichier CC_EMP_2006.....	p. 110
- <u>Annexe 2</u> : Emplois (actifs au lieu de travail) dans les communes du Val-d'Oise, en 1999 et 2006 et part des ouvriers et CPIS (Cadres et professions intellectuelles supérieures) parmi ceux-ci. Sources : Insee, RGP 1999 et nouveau recensement de 2006 : Chiffres clés. Fichier CC_EMP_2006.....	p. 114
- <u>Annexe 3</u> : Actifs occupés, au lieu de résidence, dans les communes du Val-d'Oise, en 1999 et 2006 et part des ouvriers et CPIS (Cadres et professions intellectuelles supérieures) parmi ceux-ci. Sources : Insee, RGP 1999 et nouveau recensement de 2006 : Chiffres clés. Fichier CC_EMP_2006.	p. 118
- <u>Annexe 4</u> : Taux de chômage des populations actives (totale, masculine, féminine), dans les communes du Val-d'Oise, en 1999 et 2006. Sources : Insee, RGP 1999 et nouveau recensement de 2006 : Chiffres clés. Fichier CC_EMP_2006.....	p. 122
- <u>Annexe 5</u> : Taux de chômage des populations actives (masculine, féminine), dans les communes du Val-d'Oise, selon l'âge (moins de 25 ans, de 25 à 54 ans et de 55 ans et plus) en 2006. Sources : Insee, RGP 1999 et nouveau recensement de 2006 : Chiffres clés. Fichier CC_EMP_2006.....	p. 126
- <u>Annexe 6</u> : Taux de personnes de 5 ans ou plus en 2006, habitant auparavant, dans le même logement, la même commune, le Val-d'Oise, la région Île-de-France ou à l'étranger. Source : Insee, nouveau recensement de 2006 : Chiffres clés CC_POP_2006.....	p. 130
- Table des figures.....	p. 135
- Table des matières.....	p. 143